

EN PAGE 15 :

# SKI: surprenant succès italien aux Etats-Unis

## FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01  
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

# LEMAN

Considérant le Tribunal fédéral comme «illégitime»

# Béliers: SUSPENSE JUSQU'À LUNDI!

De notre correspondant :  
Quatre membres du groupe Bélier ont reçu la presse, hier soir à Ouchy, pour lui exposer en deux textes, l'un de douze pages, de M. Daniel Jeanbourquin, l'autre de cinq, de M. Gabriel Roy, les motivations des diverses entreprises de ce groupe, et le contexte politique dans lequel va s'ouvrir, lundi, le procès intenté devant le Tribunal fédéral à onze des trente et un accusés membres du groupe Bélier pour avoir occupé, le 29 juin 1968, la préfecture de Delémont, et fait irruption, le 11 décembre de la même année, dans la salle du Conseil national, à Berne, pendant une session parlementaire.

M. Jeanbourquin est membre du comité jurassien du groupe Bélier et M. Roy, l'un des accusés cités à comparaître lundi, est membre du bureau exécutif du Rassemblement jurassien. Les deux autres «Béliers» présents à cette conférence de presse étaient MM. Bernard Varrin (l'employé postal limogé) et Pierre Grimm, député, tous deux également cités à comparaître lundi matin.

INTERROGATOIRES  
Les journalistes posèrent un certain nombre de questions. A certaines d'entre elles, ils n'obtinrent pas de réponse précise. Par exemple, lorsque je demandai à M. Grimm si les accusés répondraient au président du tribunal (M. Pierre Cavin), j'obtiens ceci :

— Je ne peux pas vous le dire. Vous le verrez à l'audience.  
Un confrère demanda : les accusés seront-ils présents à l'audience ?  
Réponse : Vous le verrez. Nous ne pouvons rien vous dire à ce sujet.  
Sur l'attitude qu'aurait devant le tribunal les onze accusés cités — s'ils seront là — M. Varrin répondit à peu près ceci : cette attitude sera de mépris pour la justice devant qui nous aurons à répondre des chefs d'accusation qui nous sont imputés.  
Et M. Grimm d'ajouter : L'audience sera une occasion d'action. Nous n'irons pas à ce procès comme de simples accusés.  
Ce qui laisse supposer que les inculpés comparaitront mais, on l'a vu plus haut, la réponse a été évasive.  
Un confrère posa la question suivante : «Avez-vous eu ces derniers temps des contacts avec les trois avocats nommés d'office ?»  
Réponse de M. Grimm : Les avocats désignés d'office n'ont pas été touchés par nous car nous n'avons pas répondu à leurs lettres.  
Quant à nos avocats de choix (les quatorze qui s'étaient refusés), nous les avons mis en demeure de ne fournir aucun renseignement à qui que ce fut.

EFFARANTS  
Quant aux textes remis aux journalistes, dont l'essentiel est connu, on peut extraire quelques passages :  
La réaction de certains conseillers nationaux, qui furent témoins de la manifestation du 11 décembre 1968, révèle un profond malaise. On juge exorbitants les chefs d'accusation dont devront répondre les dirigeants du groupe Bélier devant la Cour pénale fédérale. On est extrêmement surpris, dans ces milieux, que cette affaire ait pris des proportions aussi effarantes. Il apparaît dès lors que l'instruction a été inspirée directement par le pouvoir à des fins politiques, et que des directives ont été données à ceux qui ont mené l'enquête et rédigé l'acte d'accusation.

(Lire la suite en avant-dernière page)

Pièce maîtresse de la recherche nucléaire européenne

# SUPER-CERN: accord à Genève

## IMPORTANTE CONTRIBUTION DE LA SUISSE

GENÈVE (ATS). — Le conseil du CERN (Centre européen de recherche nucléaire) a approuvé vendredi la construction du CERN-2, accélérateur de 300 gev qui sera réalisé à proximité du CERN actuel situé à Meyrin (GE), à cheval sur la frontière franco-genevoise.

Ce projet était à l'étude depuis huit ans et, en décembre dernier encore, le conseil du CERN n'était pas parvenu à prendre une décision définitive, par suite de réserves formulées par la Grande-Bretagne.

La décision prise vendredi par le conseil a été approuvée par 10 des 12 Etats membres du CERN, soit la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Pour des raisons financières, le Danemark et la Grèce ont déclaré qu'ils ne pouvaient pour l'instant participer à la réalisation du 300 gev.

S'exprimant au nom de notre pays, le conseiller national et conseiller d'Etat genevois André Chavannes, a confirmé la décision du gouvernement suisse de participer à la construction et à l'exploitation du 300 gev « indispensable au progrès de la physique des hautes énergies en Europe ».

M. André Chavannes, a remis une lettre de M. Pierre Graber, chef du département politique fédéral, qui confirme l'intention de la Suisse et déclare sa volonté de demander l'approbation du parlement « dans les plus brefs délais ».

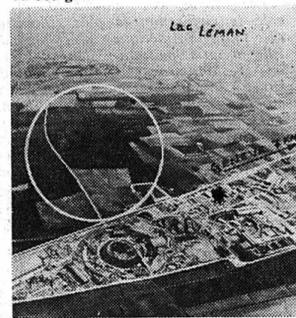
M. André Chavannes a tenu à exprimer la reconnaissance de la Suisse à tous ceux qui, au CERN, ont œuvré sans relâche pour surmonter les nombreuses difficultés rencontrées jusqu'à l'approbation définitive du projet du 300 gev.

La contribution de la Suisse représente 3,30 pour cent du budget total actuel (1150 millions de francs) du CERN-2.  
Sur le plan technique, le nouvel accélérateur de 300 gev aura un diamètre de 2 km 200, et sera installé dans un tunnel de 4 m de diamètre, à cheval sur la frontière franco-suisse, creusé à une trentaine de mètres sous le sol. Les travaux doivent durer 8 ans mais, dès la sixième année, un accélérateur de 200 gev pourrait être mis en route.

Le département politique fédéral a pris position à l'égard de la décision du conseil du CERN de construire un grand accélérateur de particules dans les conditions suivantes :

« Le conseil de l'organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) a décidé de construire un grand accélérateur de particules d'une capacité d'environ 300 milliards d'électrons-volts. Ce projet, connu sous le nom de Super-CERN, coûtera 1,124 milliards de francs suisses et sa réalisation s'étendra, conformément au programme adopté sur huit années. Ce nouvel accélérateur sera un synchrotron à protons d'un diamètre de quelque 2 km 200 placé dans un tunnel creusé à environ 30 mètres sous terre, à proximité des installations actuelles du CERN, sur territoires français et suisse. Cette décision du conseil du CERN revêt une très grande importance quant à l'avenir de la collaboration européenne pour le développement de la physique des hautes énergies. Elle a pu être prise à la suite de l'accord de tous les Etats membres du CERN, l'exclusion uniquement, pour le moment tout au moins, du Danemark et de la Grèce. Elle a été rendue possible par les déclarations de la Suisse et de la France qui ont annoncé leur intention de fournir les terrains et l'infrastructure nécessaires. »

(Lire la suite en avant-dernière page)



Le CERN actuel vu en partie. Le cercle délimite le futur Super-CERN (Photopress)

## LES IDÉES ET LES FAITS

### Les étrangers en Suisse et la liberté d'expression

Le problème des étrangers parmi nous comprend plusieurs aspects. Il est de caractère économique, mais aussi d'ordre idéologique. Puis il faut établir une distinction entre travailleurs venus librement de l'étranger en Suisse et réfugiés politiques contraints à nous demander asile à cause de leurs convictions. Dans quelles mesures ces diverses catégories d'étrangers peuvent-elles s'exprimer sur notre territoire et participer à des manifestations publiques ? Eh bien, la législation est formelle. Il est « en principe » interdit aux réfugiés d'exercer une activité politique en Suisse. Ça et là, dans la pratique, on a pu fermer les yeux. Mais la Confédération est armée pour intervenir contre tous les abus qui pourraient entraîner des conflits avec d'autres puissances.

Récemment, le Conseil national a abordé le sujet. Mais ce ne fut que tout à la fin de sa brève session de février. Et c'est pourquoi la presse en a peu parlé. Un député socialiste zuricois avait déposé un postulat demandant que la législation fût assouplie à cet égard et M. von Moos l'avait accepté. Il est indéniable que l'on ne peut appliquer les dispositions légales à la lettre et que si des étrangers veulent exposer intelligemment et objectivement des faits sur la nature des pays dictatoriaux dont ils sont ressortissants, cela ne peut que contribuer à notre éclairage et cela est conforme aux libertés dont est censée jouir une démocratie.

Là-dessus intervient l'extrémiste Ziegler de Genève, bien connu pour ses déclarations intempestives, qui renversa complètement le char. Si l'on en croit ce personnage, notre pays devrait servir de tremplin aux étrangers pour hâter le processus révolutionnaire dans leur propre nation et pour marcher dans le « sens de l'histoire » ; pour lutter même contre notre régime « capitaliste » qui opprime, paraît-il, d'autres peuples. Ainsi se trouverait justifiée l'action de ces agitateurs du communisme international qui cherchent à manipuler les ouvriers espagnols et italiens qui résident chez nous. Même les ressortissants du tiers monde — déjà bien trop portés dans ce sens — devraient trouver en nous des complices pour établir chez eux la révolution.

Que deviendraient en conséquence nos libertés si précieuses — et en général si appréciées — par rapport à ce qui se passe à peu près dans les trois quarts du monde ? C'est pour le coup qu'elles seraient au service de la cause de l'oppression, de la tyrannie et du totalitarisme qui règnent ailleurs et dont la Suisse veut être justement préservée.

L'attitude de M. Ziegler est encore équivoque sur un autre plan. Il veut bien admettre que des cortèges truffés de compatriotes et d'étrangers défilent avec des pancartes portant l'inscription : « Franco assassin ! ». Mais si la majorité silencieuse de ce pays, avec des exilés guinéens, manifestait au cri de « Sekou Touré assassin ! » que ne se récrierait-il pas, lui qui a fait l'éloge du régime de Conary, « malgré ses erreurs » à la radio romande !

Où si les Tchèques et les Hongrois exilés — qui font preuve d'une admirable discrétion — vouaient lors de chaque incident les Soviets au poteau, quelle serait sa position ? En réalité, la duplicité de la gauche extrême est sans limites.

Si la législation sur le droit d'opinion des étrangers est modifiée, comme le souhaitent M. von Moos et l'auteur du postulat Gatsch, ce ne peut être que la suite d'un débat approfondi par les Chambres, ainsi que l'a recommandé le conseiller national libéral Raymond Deonna, de Genève également. Ce ne peut être surtout que dans le sens de l'élargissement d'un débat d'idées sur le plan intellectuel. Mais si un tel élargissement était destiné à autoriser des manifestations de masse en vue de l'action subversive, organisée par nos extrémistes qui emploient à cette triste besogne de malheureux étrangers, il faut mettre le holà ! Là est la ligne de démarcation.

Aussi bien, il y a de bons relations de la Suisse avec tous les Etats étrangers quel que soit leur régime.  
René BRAICHER

# Les aéroports suisses menacés de nouveau par les fedayins ?

## CERTAINS « TUYAUX » SERAIENT PARVENUS À BERNE

Est-on à la veille de nouvelles actions de terrorisme qui viseraient les installations aériennes suisses ? Autrement dit, doit-on craindre de nouveaux coups de main perpétrés par les fedayins, non seulement à Kloten comme ce fut déjà le cas, mais aussi à Cointin et à Bâle ? Certaines sources, que l'on dit généralement bien informées, paraissent le croire.

Il semble bien, en effet, que selon certains renseignements parvenus à Berne, le Front populaire de libération de la Palestine envisagerait de détourner de nouveaux avions.

On dit que ces informations ne seraient pas étrangères à certaines rumeurs diplomatiques, ayant pris naissance à Amman, capitale de la Jordanie.

Il semblerait, d'ailleurs, que ces informations ne seraient pas les premières parvenues au cours des dernières semaines aux services intéressés suisses.

On dit également, mais que ne dit-on pas en ce moment en Jordanie, que les autres organisations palestiniennes tenteraient

de dissuader le FPLP de se livrer à la politique du pire. C'est ainsi qu'un avertissement aurait été donné dans ce sens à Georges Habache, leader du FPLP.

Les « durs » du mouvement qui serait en pleine scission n'en persisteraient pas moins dans leurs projets.

L'Agence américaine Associated Press a donné un tour nouveau à ces informations dans la journée de vendredi en publiant de Berne une dépêche que nous publions intégralement.

### DES PRÉCISIONS

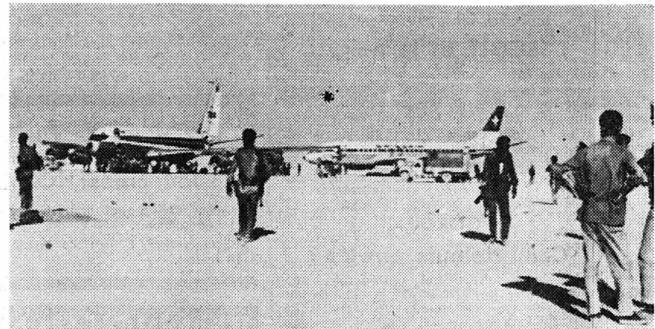
« Nous avons été informés qu'il était possible que le Front populaire pour la

libération de la Palestine se lance dans quelque geste désespéré parce qu'il est en difficulté, a déclaré vendredi à un journaliste, M. André Amstein, chef de la police fédérale.

« Cela fait suite à un avertissement semblable que nous avons reçu il y a une semaine environ. Nous le prenons au sérieux. »

R. T.

(Lire la suite en avant-dernière page)



Les Palestiniens se préparent-ils à refaire le coup de Zarka ? Ici, les appareils de la Swissair et de la TWA prisonniers des fedayins (Archives)

## La neige au rendez-vous

Changement de décor. L'hiver que l'on avait peut-être enterré un peu trop vite montre à nouveau le bout de son nez. Le météo prévoit un week-end blanc. En effet, au nord des Alpes, dans le nord et le centre des Grisons le ciel sera le plus souvent nuageux. La limite des chutes de neige se situant d'abord vers 500 mètres, s'élèvera ensuite entre 800 et 1000 mètres.

En montagne, un fort danger local d'avalanches persiste aux endroits abrités du vent et tout particulièrement sur les pentes exposées au nord et à l'est. Si la neige continuait à tomber le danger de glissements de plaques de neige, prendrait un caractère général.

### Voiture folle à Champ-Bougin : cinq personnes blessées (Pages neuchâtelaises)

Après la séance du Conseil de ville de Bienne : le linge sale ! (Page Bienne - Jura)

Affaire des détectives : le Conseil d'Etat genevois lève un coin du voile (Page 27)

Actualité régionale : pages 2, 3, 6, 9, 11 et 13  
Les sports : pages 15 et 16  
Carnets du jour et cinémas : pages 22 et 23  
La Bourse : page 25  
Nouvelles suisses : page 27

# Heureuse fin d'une pénible affaire Gilles Guiot relaxé par la Cour d'appel de Paris

PARIS (AP). — Gilles Guiot a été relaxé vendredi par la 10<sup>me</sup> Chambre de la cour d'appel de Paris.

Le procès a été long mais la délibération fort courte et les magistrats ont suivi sans hésiter les conclusions de l'avocat général qui venait de déclarer : « Si j'étais à votre place je le relaxerais. »

Ce fut aussitôt après l'arrêt une explosion de joie dans les couloirs du palais où, derrière les barreaux, quelques centaines de personnes attendaient le résultat.



Dans l'attente du verdict de la Cour d'appel de Paris, les étudiants casqués stationnaient boulevard Saint-Michel. (Téléphoto AP)

## SATISFAITS

Dès qu'ils eurent appris les termes de l'intervention de l'avocat général, les manifestants commencèrent de chanter « victoire » et ils n'attendirent même pas le verdict de la cour — qui intervint un quart d'heure plus tard — pour chanter : « Nous avons vaincu une fois, nous vaincrons encore. »

Il se dispersèrent ensuite et, suivant les consignes de leur service d'ordre, se rendirent au centre Censier par la rue des Ecoles. Le haut du boulevard Saint-Michel était bloqué par la police, de même que le boulevard Saint-Germain. Mais déjà un grand nombre de jeunes gens, satisfaits du résultat de leur journée, quittaient la manifestation pour rentrer chez eux.

Le procès s'était déroulé dans le plus grand calme. Michel-Gilles Guiot, un jeune homme blond de 18 ans, élève de mathématiques supérieures au lycée Chaptal, fut appelé au jugement renoué le 10 février par la 23<sup>me</sup> Chambre correctionnelle le condamnant à six mois de prison dont trois avec sursis pour violences à agent. On l'accusait d'avoir donné un coup de poing à un policier, la veille, place Clichy, où se déroulait une manifestation au secours Rouge.

« Je venais de quitter le lycée, à ex-plice Guiot. Mes cours étaient terminés et, avec un camarade, Alain Gourmau, nous avons décidé d'aller faire un tour place Clichy. Nous voulions voir la « manifestation ». Immédiatement, nous avons été interpellés par un CRS qui nous a demandé nos papiers et, sans nous laisser le temps de répondre, nous a fait monter dans un car. Vingt minutes plus tard, le gardien Tropic est entré, il m'a désigné dans la demi-obscurité en disant : « Je m'occuperai personnellement de toi. » On m'a fait sortir et on m'a conduit devant un commissaire de police.

On entend ensuite les témoins, et tout d'abord le gardien de la paix Michel Moine, 38 ans, qui a reçu le coup de poing.

« J'ai été frappé en pleine figure, dit-il, alors que je tournais la tête. C'était un jeune homme qui se trouvait à côté de moi. Auparavant, il avait l'air paisible. Il a pris la fuite aussitôt. Je n'ai pas eu le temps de le dévisager mais j'ai remarqué sa veste à carreaux. Je l'ai poursuivi. J'ai trébuché sans la perdre de vue. C'est alors l'un de mes collègues qui l'a poursuivi à son tour. »

Ce collègue, Jean-Claude Tropic, 25 ans, vient à son tour à la barre.  
« Le garçon vêtu d'une veste à carreaux a profité de l'inattention de Moine pour le frapper. Je me trouvais juste à côté de lui. Je n'ai pas perdu de vue cet individu. »  
(Lire la suite en dernière page)

**Etat civil de Neuchâtel**

**NAISSANCES.** — 17 février. Gross, Stephan-Anthony, fils d'Hubert-Jean, comptable à Neuchâtel, et de Josiane-Elfrida, née Castioni, 18, Bula, Isabelle, fille de Henri-Charles, ouvrier de fabrique à Haute-rixe, et de Hedwig-Paula, née Frank.

**PUBLICATIONS DE MARIAGE.** — 19 février. Benetazzo, Gilberto, monteur en chauffage à Neuchâtel, et Poppe, Brigitte-Jacqueline-Marguerite-Marie, à Croix (France); Galley, Gérard, commis de gare, et Stuber, Josefina-Klara, les deux à Neuchâtel; Perrin, Jean-Marc, étudiant en sciences politiques, et Moulin, Josiane-Monique, les deux à Neuchâtel; Tissot, Claude-Samuel, représentant, et Wagner, Irmaud, les deux à Neuchâtel; Grossewich, August, employé suisse à Beyrouth, et Marlin, Simone, à Bâle; Bran, Gilbert, opérateur, et de Montmolin, Claire-Marie, les deux à Genève; Jeanneret, Daniel-François, avocat à Marin, et Obrist, Marianne, à Neuchâtel; Ryter, Adré-AMI, menuisier à Corcelles, et Neukomm, Doris, à Neuchâtel.

**MARIAGES CÉLÈBRES.** — 19 février. Perret, Jean-Daniel, employé aux téléphones, et Glauser, Marguerite, les deux à Neuchâtel; Caetano da Rosa, Luciano-José, étudiant en lettres à Neuchâtel, et Bèsch, Verena, à Marin; Bisca, Jean-Pierre, horloger au Landerson, et Harsch, Geneviève-Rosa, à la Neuveville; Grigis, Roland, dessinateur-architecte à Neuchâtel, et Gorsky, Maria-Rodica-Anca, à Bucarest.

**DÈCES.** — 18 février. Sidler, Charles-Edmond, né en 1899, représentant à Corcelles, époux de Marguerite-Hélène, née Jeannot; Hofmann, Ernest, né en 1886, conducteur typographe à Peseux, époux de Mathilde-Anna, née Lecoulter.

**AVIS TARDIFS**

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

**Ce soir Rotonde DANSE Les Drakkars**

Aujourd'hui, dès 15 et 20 heures: hôtel de la Gare, CORTAILLOD, MATCH AU LOTO

Paroisse catholique

CONFÉRENCE: L'ÉCOLE BIBLIQUE DE MADAGA

par M. J. Klopfenstein, missionnaire en Haute-Volta,

dimanche à 20 heures, salle de l'Action biblique, faubourg de l'Hôpital 28

Annexe de l'hôtel des Communes, les Geneveys-sur-Coffrane

25<sup>me</sup> anniversaire du Chœur d'hommes

samedi 20 février

10 h 15, soirée-concert; dès 22 h 30, BAL avec «The Rythms Melody's»

Cultes de demain dimanche:

Comment vivre en chrétien dans notre société de «consommation»?

Paroisse réformée de Neuchâtel.

La maison

Georges CORDEY & Fils cycles et motos sera FERMÉE exceptionnellement aujourd'hui, L'APRÈS-MIDI.

Aujourd'hui, dès 16 h et 20 heures

Café du Bornelét, CORCELLES

LOTO Fanfare des cadets

GALA DE PATINAGE Patinoire de Monruz

demain à 14 h 30

DOMBRESSON CE SOIR: SOIRÉE DE LA FANFARE

Dès 22 heures: DANSE avec les «Golden Stars» (5 musiciens)

LYCEUM-CLUB NEUCHÂTEL, Ecluse 40

DIMANCHE 21 FÉVRIER, à 17 heures

René Scheidegger violoniste

Monique Rosset pianiste

FONTAINEMELON, halle de gymnastique

Samedi 20 février 1971, à 20 h 30,

grand match au loto organisé par la société de musique «L'Ouvrière»

Théâtre de poche Saint-Aubin

Location: tél. 55 11 65

Ce soir, dès 20 h 30

soirée de jazz avec l'orchestre

JUMPIN SEVEN au foyer-bar du théâtre

CHAPELLE DE LA ROCHETTE 18, avenue de la Gare

DEUX RÉUNIONS par M. René Pache, directeur de l'Institut biblique Emmaüs

SAMEDI 20 février, à 20 heures, En quoi Christ est-il unique?

DIMANCHE 21 février, à 20 heures, Que nous réserve l'avenir? Chacun est cordialement invité.

Restaurant BEAU-RIVAGE NEUCHÂTEL

Ce soir:

Soirée dansante WYSS

PLACE-D'ARMES 6

dès le 15 février 1971

F E R M É

le lundi toute la journée

ARMÉE DU SALUT

Faubourg de l'Hôpital 39, Neuchâtel

Dimanche 21 février, à 20 heures: «Notre voyage en Ecosse» avec diapositives, par le brigadier et Mme Berner

**RÉGION DES LACS**

LA NEUVEVILLE

**Invitation des Vignolants**

(c) Le Conseil communal a accepté l'invitation qui lui a été adressée par la Compagnie des Vignolants du Vignoble neuchâtelois. Il enverra donc une délégation de l'autorité communale à la Grande Frairie de printemps de la compagnie, qui aura lieu le 19 mars au château de Boudry.

C'est ainsi que chaque année, la compagnie invite une ville communale de Neuchâtel à prendre part à son assemblée de printemps.

**Des champions en herbe**

(sp) Une cinquantaine d'écoliers du district de la Neuveville et des environs s'étaient donnés rendez-vous samedi et dimanche derniers à Nods pour le traditionnel concours à ski organisé par quelques membres du Ski-club «Chasseral». Malgré les conditions d'enneigement précaires — les épreuves de slalom durent se dérouler au sommet de Chasseral, la compétition s'est déroulée à la satisfaction des concurrents et des organisateurs. Le slalom, piqué par MM. Jean-Pierre Giauque et Francis Schwab, comportait respectivement 12,20 et 34 portes, selon les catégories d'âge. Les épreuves de fond ont eu lieu dans la plaine des Prés-Vaillons. Elles ont permis de révéler quelques excellents fondeurs et fondeuses. Au terme des concours le président du S.C. Chasseral, M. J.-P. Giauque proclama les résultats et distribua des récompenses: une médaille or, argent ou bronze pour les trois premiers de chaque catégorie, et une médaille souvenir pour tous les autres.

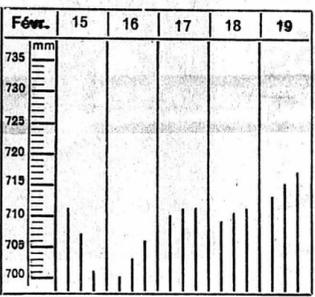
**Education sexuelle à l'école**

(c) La fin de l'année scolaire approche; la date des examens annuels à Lamböing a été avancée au 25 mars. Dès le lendemain, les élèves seront en vacances jusqu'au mardi suivant Pâques. Par ailleurs, la commission scolaire réunie sous la présidence de M. Ali Lecomte a fixé les dates des vacances pour l'année 1971-1972 comme suit: été, du 28 juin au 7 août; automne, du 4 octobre au 25 octobre; fin d'année, du 24 décembre au 8 janvier. L'année scolaire se terminera le 24 mars. L'autorité scolaire a d'autre part donné son accord à l'organisation d'un cours d'éducation sexuelle qui sera donné aux élèves de dernière année par le Dr A. Mossmann, médecin des écoles. Ce cours sera précédé d'une séance d'information destinée aux parents.

Grâce à la générosité des autorités communales et scolaires, grâce aussi à l'obligeance de M. André Bueche, les écoliers reçoivent depuis quelques semaines la traditionnelle «pomme de la récréation».

**Observations météorologiques**

Observatoire de Neuchâtel 19 février 1971. — Température: Moyenne: 2,8; min.: 0,5; max.: 5,9. Baromètre: Moyenne: 716. Eau tombée: 9,1 mm. Vent dominant: Direction: ouest, sud-ouest; force: faible. Etat du ciel: couvert à très nuageux; neige pendant la nuit, ensuite pluie jusqu'à 11 heures.



Niveau du lac 19 février à 6 h 30: 428,75  
Température de l'eau (19 février): 4 degrés

**Prévisions de temps.** — Nord des Alpes, nord et centre des Grisons: le ciel sera le plus souvent très nuageux, temporairement couvert. Des précipitations éparse se produiront. La limite des chutes de neige située d'abord vers 500 mètres, s'élèvera entre 800 et 1000 mètres. En plaine, des éclaircies se développeront l'après-midi. La température en plaine, comprise entre moins 1 et plus 4 degrés en fin de nuit, atteindra 4 à 9 degrés l'après-midi. En montagne, les vents du nord-ouest seront modérés à forts.

Valais: la nébulosité résiduelle se dissipera progressivement et le temps sera particulièrement ensoleillé. La température en plaine, inférieure à zéro degré en fin de nuit, atteindra 5 à 10 degrés l'après-midi.

Evolution probable pour dimanche et lundi. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: d'abord nébulosité changeante, en montagne temporairement très nuageux, plus tard très nuageux et précipitations, neige au-dessus de 700 mètres. Température d'abord sans changement, puis en baisse.

**Naisances**

Monsieur et Madame Raymond VESCO-SIEGENTHALER et Nathalie sont heureux d'annoncer la naissance de

**Michel** 18 février 1971

Maternité Jean-de-la-Grange 3 des Cadolles Serrières

Monsieur et Madame Raymond DUBOIS et Vincent sont heureux d'annoncer la naissance de

**Gil - François** 19 février 1971

Maternité Pourtalès Pralaz 21 b Neuchâtel Peseux

**CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL**

**Orchestre DOREMI Harold et sa pin-up STRIP-TEASE**

**A Neuchâtel et dans la région**

**Au Théâtre: un merveilleux «Avare» avec Fernand Ledoux**

Que la simplicité peut être belle, quand, au théâtre, un grand texte est servi par l'intelligence, le talent, le respect! Sans doute Molière lui-même n'eût pas été déçu, hier soir au Théâtre de voir Fernand Ledoux et ses amis jouer son «Avare» de cette manière.

Dans ce rôle d'Harpagon où se sont fait admirer et applaudir les plus illustres comédiens et notamment l'inoubliable Charles Dullin qui y fut proprement hallucinant, Fernand Ledoux vient à son tour de triompher devant un public qui ne lui a pas ménagé son enthousiasme. Harpagon après Tartuffe. L'on n'a pas oublié que Ledoux, le meilleur interprète de Molière actuellement, s'est illustré jadis dans ce dernier personnage avec le délicieux Lucien Baroux.

Hier soir, dans cette pièce-sommet, sans défaut, qui oscille constamment

entre le comique et le tragique, et dont le sujet est éternel, Ledoux, auteur de la mise en scène dans de très beaux décors de Lamothe, s'en est tenu au texte et rien qu'à ça, se cantonnant dans un «classicisme» comme naguère Henri Tisot, dans le «Bourgeois Gentilhomme», sur cette même scène.

**Conférence au Grand auditoire des Terreaux Découvertes chez les Mayas**

Mercredi soir, au Grand auditoire des Terreaux, M. Pierre Ivanoff, explorateur et ethnographe français, a donné une conférence suivie d'un film sur ses découvertes chez les Mayas. La soirée était organisée par le Centre d'éducation ouvrière en collaboration avec Coop-Loisirs. M. Dauwalder introduisit l'orateur, qui a passé une dizaine d'années à explorer la partie centrale de l'Amérique du Sud; il est l'un des deux Français qui ont découvert les sources de l'Orénoque.

Les Mayas, ces fameux Mayas, ont créé la civilisation la plus éblouissante de toute l'Amérique précolombienne. Elle a pris naissance dans le Péten, une région grande comme la Suisse, située entre le Guatemala et le Yucatan, au sein d'une forêt dense et humide. Tout, dans cette civilisation, est sous le règne de l'insolite, et le mystère subsiste tout entier. Pourquoi ont-ils choisi cette région rébarbative? Et pourquoi ont-ils disparu brusquement au dixième siècle, alors qu'ils avaient fait leur apparition au troisième siècle de notre ère?

La-dessus, M. Pierre Ivanoff, qui est un brillant causeur, passe à l'étude de quelques faits précis. Alors que les Aztèques n'avaient qu'une écriture embryonnaire, les Mayas possédaient une écriture parfaite, mais personne encore n'est parvenu à la déchiffrer.

En revanche, en mathématiques, ils étaient très développés, bien plus, par exemple, que les Romains. Ils sont les inventeurs du zéro, et ils l'ont découvert avant les Hindous, qui l'ont trans-

**ACES: gestion et comptes 1970**

LE Conseil intercommunal de l'École secondaire régionale du Mail se réunira le 4 mars prochain. A l'ordre du jour de cette séance figurent notamment la nomination d'un président en remplacement de M. W. Zwahlen, démissionnaire, et le rapport de gestion. Les comptes d'exploitation pour 1970 présentent aux recettes 856.753 fr. 50 pour les comptes, 884.569 fr. 50 pour le budget et, aux dépenses, 856.753 fr. 50 pour les comptes, 780.000 fr. pour le budget.

**PLATEAU DE DIESSÉ**

**NODS Concert de «La Concordia»**  
(c) C'est à la Salle des fêtes du collège de Nods que la société de musique «La Concordia» de Diesse organisera demain soir 20 février, son concert annuel. En première partie les musiciens de Diesse présenteront les derniers morceaux de leur répertoire. Les amateurs de danse pourront ensuite se défouler au cours d'une soirée animée par l'orchestre «Caneros».

**Distinction pour un enfant de Nods**

En témoignage de reconnaissance des efforts qu'il déploie depuis des années pour faire connaître la musique populaire roumaine, M. Marcel Cellier s'est vu décerner une distinction très rare: l'Ordre roumain du mérite culturel. Cet ordre lui a été remis vendredi soir à la résidence de l'ambassadeur de Roumanie au cours d'une cérémonie à laquelle assistèrent notamment des représentants du département politique fédéral.

M. Geogescu a rendu hommage au musicien suisse qui depuis une quinzaine d'années s'efforce de faire connaître dans le monde la musique populaire des pays s'étendant de la mer Noire à la Baltique. Or, l'art folklorique roumain, dans le domaine musical, est l'émancipation de l'âme même du pays et a toujours contribué à renforcer l'unité nationale. C'est ce que Marcel Cellier a su comprendre, lui qui a révélé, au monde l'extraordinaire artiste qu'est George Zamfir, le virtuose de la flûte pastorale ou flûte de Pan.

**COMMUNIQUÉ**

**Comment vivre en chrétien dans notre société de consommation?**  
La question est d'actualité, car nous sommes tous sollicités de consommer davantage. Grâce à l'augmentation de la production et à l'accroissement des disponibilités financières d'un plus grand nombre, notre désir nous porte à acquérir davantage de biens de consommation. Ce désir est-il légitime? Faut-il le réfréner? Comment le canaliser? Peut-il être dominé?  
Comment se comporter en adultes libres et responsables devant les biens de consommation qui nous sont offerts (et il ne s'agit pas seulement d'alimentation)? Est-ce que l'Evangile nous aide à acquiescer cette maturité et cette liberté? Tant de questions auxquelles les cultes réformés de demain dimanche n'ont pas la prétention d'apporter des réponses, mais qu'ils veulent essayer de poser à la conscience des consommateurs chrétiens.

**Assemblée de l'Œuvre de la sœur visitante à Auvernier**

De notre correspondant: L'œuvre de la sœur visitante, éminemment utile et bienfaisante, n'attire pas les foules à son assemblée générale mais ceux qui se sont retrouvés dernièrement au collège ont écouté attentivement les renseignements donnés. La présidente, Mme Jacqueline Isenschmid, donna la parole à M. Roger Hirsig pour la lecture du procès-verbal de la séance du 2 février 1970, qui fut adopté sans commentaire. Elle lut ensuite le rapport d'activité dont il ressort que le nombre des visites faites en 1970 dépasse de deux unités celui de 1969. Le service de la sœur visitante, Mlle Gédet, sera de plus en plus apprécié surtout s'il permet d'éviter une hospitalisation qu'on n'envisage jamais sans souci financier. Pour les vacances, ou les jours de maladie, Mlle Gédet s'est arrangée avec l'infirmerie de Colombier: elles se remplaceront réciproquement.

Le tarif des soins révisé sur la base des tarifs des localités voisines, sera réajusté lorsque les assurances imposeront un tarif officiel. Le caissier, M. Rubeli, a annoncé que les comptes étaient satisfaisants, puisqu'ils laissent un léger bénéfice. Les vérificateurs, M. Huguenin, administrateur communal et M. Schorderet, employé, ont relevé la bonne tenue et l'exactitude des comptes et en ont donné décharge au caissier. Ces vérificateurs furent confirmés dans leur fonction, ce qui permet à la commune d'être directement renseignée.

En avril, l'enveloppe habituelle avec le bulletin vert sera envoyée à tous les ménages et on espère qu'un généreux accueil lui sera réservé, car un jour ou l'autre chacun peut avoir recours aux soins de l'infirmerie. Après les remerciements de la présidente à tout un chacun: à l'infirmerie, aux nombreux et fidèles donateurs — Conseil communal, paroisse protestante, Croix-Rouge, Société d'utilité publique par la Loterie romande, les maisons et sociétés du village ou de la région, aux cotisants, la séance fut levée.

**Avis mortuaires**

Monsieur Jean-Pierre Peter, à Colombier; Monsieur et Madame Franco Benedum et leur fille, à Milan; Madame et Monsieur Dr Carlo Mariani et leurs enfants, à Bergamo; Mademoiselle Rose-Marie Benedum et sa fille, à Colombier; Madame veuve Pina Benedum, à Arona; Madame veuve Rose Peter, à Colombier; Monsieur et Madame René Peter et leur fils, à Rome; Monsieur et Madame Charles Peter et leurs enfants, en Californie; Madame Paul Baumgartner-Peter ses enfants et petits-enfants, à Schippen; Madame Ernest Peter, à Langnau; Madame Sophie Hermels et famille, à Londres, les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame Vincenza PETER**  
née BENEDEUM  
hôtelière

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 58<sup>me</sup> année.

2013 Colombier, le 17 février 1971.  
(Hôtel du Cheval-Blanc)

Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.  
Mat. 11: 28

L'enterrement aura lieu à Colombier, le samedi 20 février.

Le service religieux sera célébré à l'église catholique, à 15 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Marie Ruegger-Guillod, à Nant; Monsieur et Madame Charles Ruegger-Biolley et leurs enfants, à Nant et Bâle; Monsieur et Madame Marcel Ruegger-Racine et leurs enfants, à Sugiez; Madame Thérèse Ruegger-Poletti et ses enfants, à Sugiez et Courtepin; Monsieur et Madame René Ruegger-Pantillon et leurs enfants, à Praz, ainsi que les familles parentes et alliées Ruegger, Tharin, Burdet, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur **Rodolphe RUEGSEGER** leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 83 ans. Nant-Vully, le 19 février 1971.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai.  
Mat. 11: 28.

L'ensevelissement aura lieu à Nant, lundi 22 février à 14 heures.  
Culte pour la famille à 13 h 30.

Le comité du Groupement des pensionnés F.S.T. de Neuchâtel a le vif regret d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Ernest HOFMANN leur cher collègue et ami, dont ils gardent bon souvenir. L'incinération a lieu ce matin samedi, à 10 heures.

**REMERCIEMENTS**

Sincèrement touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de Madame Mercedes VULLIEMIN-CARRARD Monsieur P. Vulliamin, ses fils, ainsi que la famille, prient toutes les personnes qui les ont entourés de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements. Février 1971.

Emues par les nombreux témoignages de sympathie reçus, l'épouse et la famille de Monsieur Fernand JULLIARD expriment leur reconnaissance aux personnes qui, par leurs messages, ont pris part à leur grand deuil, et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude. Neuchâtel, février 1971.

**POMPES FUNÈRES INHUMATIONS - INCINÉRATIONS TRANSPORTS FUNÉRAIRES NEUCHÂTEL SEYON 248**  
TEL. 25 11 08  
BERNARD PERSOZ Dir.

Monsieur Edmond SIDLER leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 72<sup>me</sup> année.

2035 Corcelles, le 18 février 1971.  
(Petit-Berne 5a)

Veuillez et priez car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.  
Mat. 25: 13

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu samedi 20 février à 14 h au cimetière de Cormondrèche.  
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

# A Neuchâtel et dans la région

## Voiture folle à Champ-Bougin : cinq personnes sont blessées



Après une embardée, la voiture alla encore terminer sa course contre un candélabre situé sur la berme centrale. Cinq personnes ont dû être conduites à l'hôpital; le conducteur souffre de fractures aux côtes et à une cheville, sa femme a été blessée au thorax et au genou droit, leurs deux enfants et un autre passager n'ont que des contusions mineures. (A. J. P. Baillod)

## TOUR DE VILLE

### La voiture passe à l'orange : piéton blessé

Mme Ch. Schick, domiciliée à Dondidier (FR), circulait au volant de sa voiture, hier, vers 10 h 45, rue de l'Hôtel-de-Ville en direction nord. Arrivée au bas des Terreaux, elle franchit le carrefour alors que la signalisation lumineuse était à l'orange. Parvenue à la hauteur du passage de sécurité nord, la voiture heurta un piéton, M. M. Rizzatto, domicilié à Neuchâtel, qui dut être transporté à l'hôpital de la Providence, souffrant de profondes contusions aux deux jambes.

(Réd. — Une question se pose : à Neuchâtel, la phase orange n'est-elle pas trop courte ?)

### Cédez le passage !

HIER, vers 17 heures, M. C. L., de Pesex, n'a pas respecté le signal « cédez le passage » à l'intersection des rues Beaux-Arts-Lallemand. Son véhicule est entré en collision avec la voiture de Mlle M. T., de Couvet. Dégâts.

## Un grand magasin accueille et présente notre journal LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL AUX ARMOURINS

Les pages publicitaires de notre journal mentionnent très souvent le nom « Aux Armourins ». Pour une dizaine de jours, les rôles sont inversés et la « Feuille d'avis de Neuchâtel » occupe la place d'honneur dans ces grands magasins.

Il y a plusieurs mois, une exposition avait été créée aux Armourins, montrant les différentes activités des Fabriques de tabacs réunies de Serrières. Cette innovation ayant connu un grand succès, la direction a pris la décision de présenter au public diverses entreprises de la région.

La seconde édition : « FAN Aux Armourins », intéressera certainement le public. Il était naturellement exclu de montrer les innombrables domaines d'un journal et d'une imprimerie. Le chef décorateur, M. Ernest Haemann, a su choisir judicieusement l'essentiel, pour donner une idée de la création d'un quotidien.

Au rez-de-chaussée, une rotative miniature, d'une longueur de 1 m 75, peut être examinée sous tous ses rouages fidèlement reproduits. Il s'agit d'un modèle pouvant assurer une production horaire de 80.000 exemplaires à l'heure. Cette maquette provient de la maison Wifag, à Berne.

Les PTT ayant mis un téléscripteur à la disposition des organisateurs, les clients ont la possibilité d'avoir la primeur de toutes les nouvelles venant du monde entier. Cet appareil est branché sur l'Agence télégraphique suisse, à Berne et, du matin au soir, les événements survenant dans les cinq continents sont retransmis immédiatement dans le magasin. Comme il s'agit là d'un spectacle qui ne manquera pas d'attirer beaucoup de monde, un circuit fermé de télévision a été installé et trois postes, deux dans le magasin et un dans une vitrine, retransmettent simultanément les dépêches « qui tombent ».

Ces deux attractions sont entourées de divers renseignements concernant no-

tre journal, dont un fac-similé de la première édition, portant la date du jeudi 2 octobre 1738. Le personnel était déjà recherché à cette époque puisqu'on y voit : « L'on demande en service un garçon jardinier qui puisse aussi être employé à autre chose » (?) et que, la vendange ayant été bonne cette année : « Environ quatre chars de bon vin blanc et rouge sont à vendre ».

Les affichettes qui, généralement, mentionnent des événements tragiques, sont ici de bon aloi : « FAN aux Armourins ». Elles se balancent au plafond, montrant que la collaboration entre les entreprises neuchâtelaises est aussi judicieuse que ructueuse.

### LA ROTATIVE STYLISÉE

Cinq vitrines sont, elles aussi, réservées à notre journal. Les trois donnant sur la rue du Seyon montrent d'une part une rotative dont le papier est remplacé par des tissus printaniers, d'autre part la sortie des journaux, dans lesquels sont intercalées des chemises d'hommes. On voit sourire lady Jacqueline, flirt de lord Snowdon, sur l'agrandissement d'une photographie publiée récemment par la FAN, et l'on s'initie à la technique. Mais les flans, qui sont les empreintes des pages montées en vue du clicage, sont parsemés de classeurs et de machines à écrire.

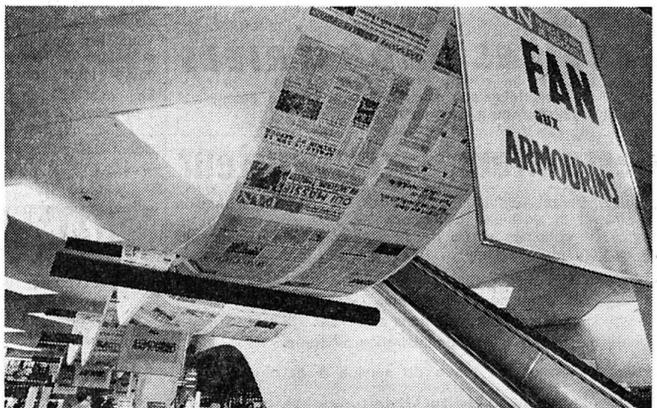
Notre journal aura, pendant une dizaine de jours, un sérieux concurrent

installé dans la rue de l'Hôpital. Les immenses vitrines sont en effet transformées en rotatives stylisées, très spectaculaires. De ces rotatives sortent des journaux, mais aussi de ravissantes robes et des tissus merveilleux, des livres et du matériel de bureau.

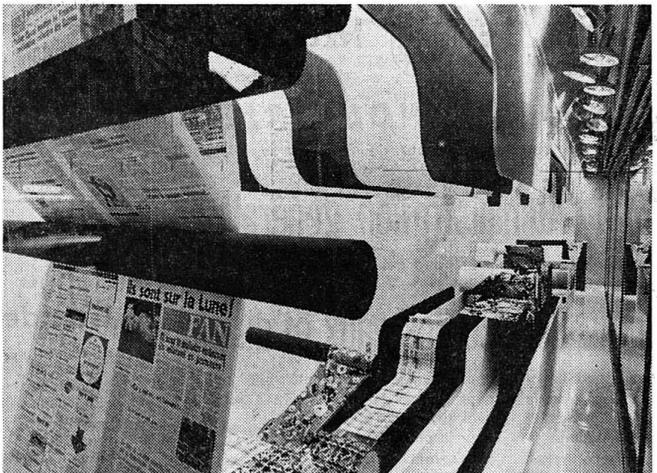
C'est également là qu'on apprend que la FAN utilise cinq tonnes de papier par jour, qu'elle produit 35.100 exemplaires six fois par semaine, que 280 personnes y travaillent et que l'Agence télégraphique suisse lui transmet quotidiennement plus de 53.000 mots. Auxquels il faut ajouter les centaines de milliers d'autres qui lui parviennent par d'autres canaux...

L'exposition « FAN Aux Armourins » est à voir dans tous ses détails, elle intéressera certainement tous ceux qui, chaque matin, épluchent leur journal.

Après la visite des magasins et des vitrines, M. Jean-Pierre Meyer, adjoint-gérant et M. Philippe Horisberger, chef du personnel, ont reçu une délégation de notre journal. Ils se sont déclarés heureux des liens qui unissent les entreprises neuchâtelaises. Pour eux, de tels contacts ne peuvent qu'être profitables et pour les participants, et pour le public. Ce qu'a approuvé M. Fabien Wolfrath, secrétaire général de notre journal, qui a félicité la direction des Armourins de sa réalisation. RWS



La rotative stylisée de la FAN dans une des vitrines des Armourins. (A. J. P. Baillod)



## Réception des linguistes de l'A. I. L. A.



On distingue, de gauche à droite, sur la photographie : MM. Gilliard, directeur du Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel; E. Roulet, chargé de cours à l'Université de Neuchâtel et président de la commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée (C.I.L.A.); Pif Corder, président de l'Association internationale de linguistique appliquée (A.I.L.A.); le recteur Soerensen; MM. Eigeldinger, doyen de la faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, et Fluckiger, de Berne. (A. J. P. Baillod)

Les membres du comité de l'Association internationale de linguistique (A.I.L.A.) appliquée, réunis en cette fin de semaine à Neuchâtel, ont été reçus hier en fin d'après-midi par le recteur de l'université, M. Soerensen. Ce dernier a souhaité la bienvenue à ses hôtes déclarant notamment : « En acceptant de venir séjourner à Neuchâtel, après Vienne ou Stuttgart, vous avez voulu rendre hommage au dynamisme de notre Centre de linguistique appliquée, mais cet honneur rejaillit aussi sur l'Université en général et sur la Faculté des lettres en particulier. Je vous souhaite le meilleur des séjours. »

A son tour, M. Pit Corder, président de l'A.I.L.A. a fait l'éloge de la Suisse, un pays linguistiquement très intéressant. Les discussions des spécialistes réunis à Neuchâtel ont porté notam-

ment sur la recherche d'une définition de la linguistique appliquée sur le plan national, avant de tenter de la faire à l'échelon universel.

Chronologiquement, on peut admettre que la phonétique a été la première des applications de la linguistique. Si l'association de linguistique internationale était formée à l'origine de professeurs de langues essentiellement, son cadre s'est élargi sans cesse vers la recherche scientifique dans les différents domaines du langage.

Parmi ceux-ci, citons l'aphasie, un sujet à explorer, en rendant le corps médical conscient de l'importance du rôle que la linguistique appliquée peut jouer. Le comité de l'A.I.L.A. termine ses travaux aujourd'hui samedi.

J. P. G.

## Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

### La guerre des taxis

Monsieur le rédacteur en chef, Votre article sur la « guerre des taxis » mérite la place que vous lui avez ménagée dans vos colonnes. Certes, des contrôles faisant respecter les lois sont nécessaires. Vous signalez que ces contrôles se feront à l'encontre de tous les chauffeurs et non pas, comme cela s'est produit, certaines fois seulement contre une entreprise, à tel point qu'il était permis de se demander si certains agitateurs ne parvenaient pas habilement à influencer les organes de contrôle.

Il est bien de parler de mesures draconiennes contre ces chauffeurs, probablement parce qu'il n'existe pas de terme mieux approprié, malheureusement. En effet, le fait de retirer le permis à un chauffeur équivaut à l'obliger à faire un autre travail. Or, sauf cas extrêmement grave, et encore, on n'interdit pas de travailler à un autre individu qui commet une erreur professionnelle, bien que cette dernière puisse avoir des conséquences infiniment plus dramatiques que l'irrespect d'un règlement.

Peut-on encore parler de liberté individuelle pour cette catégorie de salariés qui acceptent de faire des heures irrégulières pour assurer un service public nécessaire dans des conditions souvent difficiles, mais rendus encore plus pénibles par une épée de Damoclès suspendue de cette manière ?

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments distingués.

Colette MARADAN, Neuchâtel.

## Conférence à la faculté des lettres LE SIGNE LINGUISTIQUE

Un linguiste de renommée mondiale était, hier matin, l'hôte de la faculté des lettres de l'Université. M. Bertil Malmberg, professeur de linguistique générale, à l'Université de Lund (Suède) et auteur d'ouvrages fondamentaux dans le domaine des sciences du langage (notamment la Phonétique (sixième édition, Paris 1966) et Les Nouvelles Tendances de la linguistique (Paris, 1966), a donné, vendredi, à 11 heures, devant une assistance attentive, une conférence très bien documentée sur « Le Signe linguistique ». Le sujet abordé était des plus essentiels dans le cadre des études anciennes et modernes sur la nature du langage. Depuis 1916, date de la parution du Cour de linguistique générale, de Ferdinand de Saussure, le postulat de l'arbitraire du signe domine la recherche en matière de langues.

On admet en principe qu'il n'y a pas de lien nécessaire entre les deux composants du signe, c'est-à-dire entre le signi-

fiant et le signifié. La forme du mot est indépendante de son contenu. L'association d'une image acoustique et d'un concept se fonde sur une convention sociale. Cette doctrine, nettement formulée par Ferdinand de Saussure, n'est cependant pas née au XXe siècle. Dans une rétrospective bienvenue, M. Malmberg a rappelé l'apport d'esprits éminents, de Platon aux grammairiens de Port-Royal, en passant par les philosophes du Moyen âge et les humanistes de la Renaissance.

Aujourd'hui, les progrès de la phonétique et de la phonologie permettent une plus juste approche du problème. Le savant suédois, dans la partie originale de son ouvrage, a montré les limites de la théorie de l'arbitraire du signe. Les dialectes scandinaves ont pour le nom du « baiser » des termes expressifs comme puss, kuss, muss. L'analogie ne peut pas être fournie entre la structure phonique de ces mots et la réalité à laquelle ils se réfèrent. La bilabiale initiale de puss et muss, comme aussi l'articulation labio-vélaire de leur voyelle constitutive, ont évidemment un rapport avec l'acte même du baiser. Ainsi, il est légitime de reconnaître à certains signes de la langue, une motivation relative. Dans ces conditions, il est vain de rechercher l'éthymologie de telles unités. Il y a dans chaque langue, des mots qui échappent à l'action régulière des lois phonétiques. Mais, pour peu que l'on élargisse la notion de signe — une phrase entière peut être définie comme signe — la motivation intervient à différents niveaux stylistiques. Quand César dit « veni, vidi, vici », il pourrait s'exprimer autrement.

Il n'y avait dans cet ordre aucune servitude grammaticale. De fait, la formulation manifeste la recherche d'un effet. L'altération de V constitue un indice supplémentaire de l'intention stylistique. La poésie et la rhétorique mettent en œuvre la substance phonique pour la communication d'un message indépendant de la fonction symbolique des sons. Par là, la forme devient, dans une certaine mesure, nécessaire. Elle n'est plus l'étiquette arbitraire d'un contenu. L'analyse pénétrante du savant suédois ne met cependant pas en cause la doctrine saussurienne de l'arbitraire du signe; elle en dit seulement la portée.

En conclusion, M. Malmberg nous a apporté une fois de plus la preuve de la profondeur de sa réflexion et nous lui savons gré de nous avoir présenté dans une conférence de haut niveau un problème d'un intérêt capital pour l'orientation d'une recherche en linguistique générale. Cl. SANDOZ

## LA VIE HORLOGÈRE

# ÉPREUVES DE L'OBSERVATOIRE, MONTRE ÉLECTRONIQUE Le lauréat chaux-de-fonnier 1970 fait le point

Bien sûr, ils devaient un peu s'en douter mais c'est hier matin seulement que le voile a été levé : Girard-Perregaux a félicité ses ouvriers et ses cadres techniques pour le succès total remporté par la marque aux récentes épreuves chronométriques de l'Observatoire de Neuchâtel. En effet, sur quatorze lots classés de seize montres chacun, huit portent le label de l'entreprise chaux-de-fonnier qui prend ainsi les cinq premières places et la dixième de l'épreuve la plus difficile du concours (1). Le palme revient à des « Gyromatic », ces montres automatiques à 36.000 alternances/heure, choisies au hasard dans la production par un délégué de l'Observatoire.

On sait qu'un nouveau règlement régit ces épreuves chronométriques et qu'il restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1972. Désormais, les résultats ne peuvent plus faire l'objet d'une publication avec indication du nom des participants. Aux concurrents, qui sont prévenus de leurs résultats mais ignorent ceux des autres, de le faire savoir par la voix qu'ils trouveront la mieux appropriée. A cela s'ajoutent des conditions plus rigoureuses. Sur le plan technique par exemple, des épreuves dites dynamiques (résistance au choc, au champ magnétique et à des températures élevées) ont été introduites dans le but de mesurer l'influence sur le comportement chronométrique de certaines contraintes qu'une montre est censée subir lorsqu'elle « porte au poignet ». La reprise de marche, c'est-à-dire la différence de la marche avant et après les contrôles, devient ainsi une mesure significative, ce qui n'est pas le cas avec les épreuves statiques. Le nouveau règlement impose également le remontage programmé des montres automatiques, ceci toujours dans le but de rapprocher les conditions d'observation de celles de l'environnement normal d'un porteur de montre. De plus, les épreuves, dans la catégorie la plus difficile, ne portent plus sur des « chevaux de course », montres cousues main et « figuolées » pour ce seul concours mais sur un lot de seize pièces prises au hasard.

Enfin, le nouveau règlement a réparti les garde-temps dans quatre catégories : l'une est destinée aux montres de production prélevées en fabrique, et c'est la plus difficile, une autre aux montres de production sélectionnées par le fabricant,

les deux dernières étant réservées à des prototypes. Les conditions draconiennes de ce concours n'ont pas été sans faire grincer des dents les milieux horlogers. Certains, parce qu'ils redoutaient les épreuves, d'autres parce qu'ils savaient qu'ils ne pourraient en tirer une exploitation publicitaire ont boudé ce rendez-vous du Mail. Ce ne fut pas le cas de Girard-Perregaux qui, concourant en classe A, la plus sévère, a remporté une brillante victoire et, partant, le droit de la divulguer.

### RELEVER LE DÉFI

Hier, lors d'une conférence de presse, M. Jean-Claude Jaggi, l'un des trois administrateurs de Girard-Perregaux, s'est évidemment réjoui de ce succès tout à fait dans la tradition de l'entreprise qui, avec les Fabriques d'assortiments réunis du Locle, avait déjà remporté en 1966 le prix du Centenaire. Girard-Perregaux souhaite cependant que le nouveau règlement du concours marque plus efficacement la vocation de l'Observatoire.

La formule transitoire a prouvé l'importance et le caractère indispensable de ces épreuves, tant pour les fabricants qui veulent jouer honnêtement le jeu que pour les consommateurs, c'est-à-dire tous les clients de l'industrie horlogère.

Il faut, a terminé M. Jaggi, maintenir à tout prix cette vocation. Si les Japonais ou d'autres fabricants étrangers devaient encore être mis à l'index et si la Suisse n'acceptait pas le défi de la concurrence mondiale, le concours perdrait de son importance. Plus grave, il serait condamné à plus ou moins brève échéance. Un autre le remplacerait. Ce serait peut-être à Tokio, à Moscou ou aux Etats-Unis...

Pour Girard-Perregaux, enfin, le règlement actuel doit devenir définitif dès le 1er janvier 1973 mais agrémente des retouches commandées par l'expérience, notamment ouvrir les épreuves aux entreprises étrangères.

### L'ESCALE DE BANGKOK...

De ces épreuves, boudées par les uns, bannies par les autres, on peut dire qu'elles ont été indirectement marquées par l'arrivée des Japonais. En 1967, Seiko vient à Neuchâtel et prend les cinq premières places en catégorie chronomètres à quartz de poche, la 11me pour de semblables

garde-temps à bracelet. L'année suivante, Seiko est toujours là. Avec ses chevaux de course. Logiques, les Japonais s'étaient dit qu'ils pouvaient faire ce que d'autres faisaient ! Le 26 avril 1968, cependant, le Conseil d'Etat suspend le concours dans cette catégorie. Parfait. Mais deux ans plus tard, ce sera le faux pas.

Il est né d'un concours de circonstances malheureuses, comme c'est toujours le cas. Durant l'hiver 1969-1970, le conseiller d'Etat Fritz Bourquin, chef du département de l'industrie et président de la commission de l'Observatoire, a pris le chemin des antipodes. Des raisons familiales le conduisent en Australie. Lors de l'escale de Bangkok, il tombe sur un journal et sur une publicité de Seiko, vantant sa montre aux 36.000 alternances, la plus précise « in the world ». Le sang de M. Bourquin ne fait qu'un tour : depuis plusieurs années, Girard-Perregaux a mis au point une telle montre et la vend. L'entreprise chaux-de-fonnier est alertée. Place Girardet, on est plus étonné qu'ulcéré. En effet, la fabrique vit en excellents termes avec Seiko, qui représente les articles de Girard-Perregaux au Japon. Heureusement, l'incident est rapidement clos. L'affaire a pu être réglée à l'amiable entre les deux fabricants et Seiko jure qu'il ne recommencera plus.

Malheureusement, le Château devait avoir la patte plus lourde. Le 31 mars 1970, et sans que l'avis de Girard-Perregaux ait été demandé, le Conseil d'Etat écrit à Seiko, lui faisant part de sa décision de tenir l'entreprise japonaise à l'écart du concours et ceci jusqu'à nouvel avis. C'était l'erreur à ne pas faire et en reprenant, le printemps dernier, le bureau, le fauteuil et la bibliothèque en forme de porte de grange de son prédécesseur, le nouveau chef du département de l'industrie héritait d'un bien lourd fardeau...

### COCORICO !

S'il irrite, ce protectionnisme « à la neuchâtelaise » ne le cède en rien à celui de la France. L'année dernière, à la foire de Bâle, Girard-Perregaux créait la surprise en présentant une série de montres à quartz réalisées en collaboration avec Thomson-CSF pour la partie électronique. Il y a un an, ces montres étaient en

avance sur nombre de leurs rivaux, notamment par le fait qu'elles ne comportaient pas de roue à cliquet, pièce particulièrement vulnérable et qui s'accroche assez mal des conditions du porter. Mais cette collaboration fut brève.

On a cru entendre qu'elle déplaisait à M. Maurice Herzog. Ce nom n'est peut-être pas encore oublié. Ancien alpiniste de renom, mais devenu ministre des sports puis candidat malheureux à certaines élections provinciales, l'homme préside actuellement la Société française pour le développement de l'industrie horlogère qui plaforme sans doute moins haut que l'Anapurna. Il saute aux yeux de tous, et de Girard-Perregaux en particulier, que la collaboration franco-suisse irritait M. Herzog et certains milieux français qui se complaisaient dans un protectionnisme à l'aveugle. On fit sans doute comprendre à Thomson-CSF que c'était une entreprise française, qu'elle travaillait pour le secteur privé mais aussi pour l'armée française, que ses recherches devaient profiter aux horlogers français, bref que...

### LE BEAU MARIAGE

Girard-Perregaux chercha rapidement un autre partenaire. On sait qu'il l'a trouvé et que son choix a été heureux. Il est Américain, c'est Motorola et ce géant de l'électronique possède une forte avance technique sur ses concurrents français et européens. Et puis, là-bas, pas de tuteur ! Le marché fut d'autant plus rapidement conclu que les crédits devenaient rares aux Etats-Unis, Washington et la NASA réduisant le premier son programme d'armement, la seconde ses recherches spatiales. Motorola cherchait donc de nouveaux débouchés lorsque Girard-Perregaux frappa à sa porte. On devine que les Chaux-de-Fonniers furent accueillis à bras ouverts.

L'annonce du mariage a été rendue publique il y a peu de temps. Encore quelques semaines, et Girard-Perregaux aurait apporté en dot les résultats du concours de l'Observatoire.

Cl.-P. Ch.

(1) La sixième place revient à un lot de montres électroniques à résonateur acoustique (diapason).

## AVIS OFFICIELS


**TRAVAUX PUBLICS**  
**Avis de déviation du trafic**

En raison de la reprise des travaux de fouille pour la canalisation d'épuration des eaux sur la route nationale 5 entre Combamare et la limite des communes de Gorgier et Saint-Aubin, le trafic sera dévié dans les deux sens entre Combamare et le Rafor par la route de Combamare, la gare CFF et le chemin du Rafor. La circulation sera réglée par une signalisation lumineuse au chemin du Rafor.

Les usagers de la route sont priés d'observer la signalisation posée à cet effet et d'obtempérer aux signes du personnel chargé de la surveillance des travaux. Les travaux dureront 7 à 10 semaines, à partir du mercredi 17 février 1971.


**POLICE CANTONALE DES ÉTRANGERS**
**Avis important à toutes les personnes qui ont à leur service ou qui logent des ressortissants étrangers**

Selon arrêté du Conseil fédéral du 20 janvier 1971, les employeurs et les logeurs qui occupent ou hébergent des ressortissants étrangers ont l'obligation d'annoncer tous les départs à la police des habitants de la commune dans les huit jours.

Tous renseignements, ainsi que les formulaires obligatoires d'annonce de départ sont à disposition des employeurs et des logeurs au bureau de la police des habitants communale. Police cantonale des étrangers, H. KNUS


**VILLE DE NEUCHÂTEL**
**SERVICES INDUSTRIELS**

En vue de compléter son effectif, le Service de l'électricité de Neuchâtel cherche à engager un

**dessinateur - constructeur**

pour le bureau d'études des installations à haute tension possédant, si possible, expérience dans la construction de postes de couplage et de transformation à haute et moyenne tension.

Entrée en service immédiate ou à convenir. Place stable. Semaine de cinq jours.

Rétribution adaptée aux conditions actuelles. Avantages sociaux d'une administration moderne.

Prière d'adresser les offres de service à la direction des Services industriels, 2001 Neuchâtel.

Tous renseignements peuvent être obtenus par téléphone No (038) 21 11 11, interne 507.


**VILLE DE NEUCHÂTEL**
**SERVICES INDUSTRIELS**

En vue de compléter l'effectif de notre personnel, nous cherchons à engager

**a) à l'Administration générale**

un laveur-graisseur pour notre garage, titulaire du permis de conduire A.

**b) au Service des eaux et du gaz**

des appareilleurs pour le service à la clientèle

des appareilleurs pour la pose de conduites et l'entretien des réseaux

des soudeurs pour la pose de conduites en acier,

des manœuvres qui seront formés en qualité d'aides-appareilleurs

**c) au Service de l'électricité**

des monteurs-électriciens pour le service d'installations intérieures

un serrurier appelé à travailler en atelier

des aides-monteurs pour renforcer les équipes de câbles, lignes, stations de transformation et pose de compteurs.

Entrée en service immédiate ou à convenir. Places stables. Semaine de cinq jours.

Pour la rétribution, adaptée aux exigences actuelles, il sera tenu compte de la formation professionnelle et des activités antérieures.

Avantages sociaux d'une administration moderne. Les étrangers « libérés » au sens des dispositions sur l'engagement de la main-d'œuvre peuvent également faire acte de candidature.

Prière d'adresser les offres de service à la direction des Services industriels, 2001 Neuchâtel.

Tous renseignements peuvent être obtenus par téléphone No (038) 21 11 11

interne 518 pour le poste figurant sous A

interne 530 pour les postes figurant sous B

interne 507 pour les postes figurant sous C

La direction des Services industriels


**Commune de Dombresson**
**Mise au concours**

Par suite de la démission honorable de la titulaire, la commune de Dombresson met au concours un poste

**d'employée de bureau**

Entrée en fonction : début avril 1971 ou à convenir.

Traitement selon l'échelle des traitements de l'Etat.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'administrateur communal.

Adresser les offres de service, avec curriculum vitae, au Conseil communal jusqu'au 28 février 1971.

Dombresson, le 18 février 1971.

Conseil communal


**L'INSTITUT DE BOTANIQUE**

cherche, pour son laboratoire de physiologie végétale,

**UNE SECRÉTAIRE**

connaissant la sténodactylographie et ayant une bonne culture générale (bonnes connaissances d'anglais).

Poste à temps complet ou éventuellement à temps partiel. Traitement : classes 11 à 9. Entrée en fonctions : à convenir. Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'administration cantonale, château de Neuchâtel, jusqu'au 2 mars 1971.

**Ecole professionnelle commerciale Neuchâtel**

Année scolaire 1971/1972

**Inscription aux cours obligatoires**

pour apprentis de commerce, de banque et d'administration, apprentis vendeurs et vendeuses

Première séance d'inscription des nouveaux élèves

le mercredi 24 février 1971 de 14 h à 17 h 30,

Maladière 73, secrétariat de l'école. Important : les jeunes gens sont tenus de suivre les cours professionnels dès le premier jour de leur apprentissage, sans attendre que les contrats soient signés.

Tous les nouveaux élèves doivent se présenter à l'inscription. L'horaire des cours leur parviendra ultérieurement.

En cas d'empêchement, prière de s'adresser à la direction de l'école (tél. 24 36 36).

Début des cours : 19 avril 1971, à 8 h 20

Le directeur : G. MISTELI

**IMMEUBLES**

A vendre, à 300 m de la rive sud du lac de Neuchâtel, 1008 m<sup>2</sup> de

terrain à bâtir

complètement équipé.

Tous renseignements sous chiffres 55076 aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

Particulier vend, dans village viticole du canton, une

villa moderne

avec 750 m<sup>2</sup> de terrain. Situation ensoleillée à proximité du centre du village.

Faire offres sous chiffres AS 64,095 N, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

A vendre à BEVAIX, au centre du village,

ancienne maison de campagne

à rénover, avec grange et écurie. Locaux et place, jardin.

Ecrire sous chiffres P 36-2279 à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE région de Neuchâtel, dans important centre industriel,

Hôtel-café-restaurant avec grande salle et chambres d'hôtes

Chiffre d'affaires important.

Prix de vente : Fr. 700,000.—

Agence immobilière Claude BUTTY, Estavayer-le-Lac.

Tél. (037) 63 24 24.

A VENDRE

MAGNIFIQUES PARCELLES

à construire pour chalets, maisons de week-end ou villas, près d'Enges. Situation ensoleillée, vue magnifique sur la chaîne des Alpes et les trois lacs.

Faire offres sous chiffres AS 35,093 N aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

A vendre au centre de

Peseux bloc de

2 maisons

anciennes avec dégagement. Surface : 750 m<sup>2</sup>. Pour renseignements, écrire à HV 353 au bureau du journal.

CHANDOLIN - SAINT-LUC - ZINAL - GRIMENTZ - et VERCORIN

TERRAINS-CHALET'S APPARTEMENTS

à vendre.

S'adresser : Anniviers-PROMOTION, 3961 Vissoie, tél. (027) 6 85 06.

MAISON

à vendre, sud-est de la France, 12 pièces en trois appartements, eau, électricité, W.-C., salle de bains, caves.

Prix : 90,000 francs suisses.

Tél. (051) 71 12 35.

On cherche

IMMEUBLE LOCATIF

en parfait état. Adresser offres détaillées sous chiffres FL 292 au bureau du journal.

A vendre à Ovronnaz (Valais)

TERRAINS à BÂTIR

équipés, de 400 à 1000 m<sup>2</sup>. Pour renseignements : Antoine Roduit - 1912 Leytron. Tél. (027) 8 73 34.

Particulier cherche à acheter

maison locative

de 2 à 6 appartements, entre Marin et Boudry. Adresser offres écrites à PJ 0425 au bureau du journal.

LOCATIF A VEVEY

A vendre à VEVEY (quartier résidentiel du boulevard d'Arcangier) immeuble locatif neuf de six logements et cinq garages. Exécution très soignée, architecture particulièrement étudiée.

Rendement brut : 6,5 %. Rendement net des fonds propres investis : 6,4 %. Capital nécessaire pour traiter : Fr. 200,000.— à 220,000.— après hypothèques, aux conditions usuelles.

Propriétaire et vendeur : Etude LEYVRAZ, rue de la Madeleine 35, Vevey.

A vendre à la Béroche, immeuble locatif avec

Café-restaurant

boucherie : 5 appartements, entièrement rénovés et équipés.

S'adresser à M. André WYSS, 2025 Chez-le-Bart. Tél. (038) 55 17 77.

A la Neuveville, à vendre

terrain à bâtir

1208 m<sup>2</sup>, bien situé.

Adresser offres écrites à HB 417 au bureau du journal.

Studio

à vendre, au bord du lac de Neuchâtel. Case 195, Payerne

On cherche à acheter aux environs de Nods

TERRAIN à bâtir

ou MAISON-CHALET

ou MAISON

à transformer Sportverein, 2076 Gals, Ernst Fankhauser.

CHAMBRES

A louer à Saint-Blaise

1 chambre meublée

avec douche, 175 fr. par mois.

Tél. 33 58 58.

A LOUER

A louer pour début avril, rue de l'Orangerie bel appartement de

3 pièces

bains, dépendances, chauffage général.

Ecrire à case postale 31539, 2001 Neuchâtel.

Dans village du Vignoble neuchâtelois, à louer

bel appartement

de 3 pièces chauffage au mazout ; garage, verger. Libre au printemps. Adresser offres écrites à M/G 422 au bureau du journal.

Anzère (VS) 1500 m

à louer

appartement

tout confort, 5 lits, très ensoleillé. Libre du 7 au 27 mars, juin et août. Prix intéressant.

Tél. (022) 44 29 54.

**Vu sa situation géographique exceptionnelle**  
**HAUTE-NENDAZ**

vous offre des conditions de ski extraordinaires

**pour février, mars et Pâques**

— remontées mécaniques - 14 skilifts - télécabine et télésiège

— piscine couverte et chauffée + sauna

Promotion immobilière et vacances vous propose en location

**plus de 100 appartements et studios**

(altitude 1350 m)

Renseignements : Promotion immobilière et vacances centre commercial 1961 Haute-Nendaz (VS) Tél. (027) 4 54 44 de 9 h à 12 h, et de 15 h 30 à 19 heures.

A louer à proximité du centre, pour le 24 juin 1971, logement avec tout confort, de

**3 pièces**

pour couple consciencieux, capable d'assumer le service de

**conciergerie**

d'un immeuble locatif et commercial.

Très bon salaire. Faire offres avec mention de l'âge et de la profession sous chiffres AT 410 au bureau du journal.

A louer, pour le 24 février 1971,

1 appartement meublé

1 pièce et demie, tout confort, pour 1 ou 2 personnes, avec cuisine et salle de bains, environ 500 fr. - prix à déterminer.

Compris : gaz, électricité, la vaisselle, chauffage. Tél. 33 58 58.

Nous cherchons, pour immeuble moderne situé à l'ouest de Neuchâtel, un couple de

CONCIERGES

Date d'entrée en fonction à convenir. Appartement de 3 pièces.

Adresser offres écrites sous chiffres CW 0412 au bureau du journal.

On échangerait

2 1/2 pièces avec cuisine, rue de Champévêres 14, 3<sup>me</sup> étage, location 386 fr.,

contre

studio avec cuisine, tout confort, non meublé, location de 250 à 260 fr., région Hauterive - Saint-Blaise.

Faire offres sous chiffres P 900059 N. à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

A LOUER

A la rue de l'Écluse 37

studio meublé

avec cuisinette, douche et W.-C., 295 fr. par mois, tout compris.

S'adresser à : Fiduciaire Louis Crelier, 2088 Cressier. Tél. (038) 47 11 73.

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annances

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

L'EXPRESS

**ENCHÈRES**

Office des poursuites du Val-de-Ruz

Enchères publiques

d'un véhicule automobile

L'Office soussigné vendra, par voie d'enchères publiques, le mercredi 24 février 1971, à 14 h, à Cernier, Esserts 7, devant la Carrosserie Nouvelle Picci frères, le véhicule ci-après désigné, appartenant à un tiers, savoir :

une voiture automobile FIAT 600 Multipla, année 1960 (sans garantie), couleur grise.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la LP.

Cernier, le 17 février 1971.

Office des poursuites du Val-de-Ruz.

LE JEUDI 25 FÉVRIER 1971, dès 14 heures

à la halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, les objets suivants :

1 pressoir ancien ; 1 table à jeu ancienne ; 1 table ronde style Louis-Philippe ancienne ; 1 grand tapis d'Orient Kechan, noué main (4,37 x 3,15) ; 2 fauteuils cannés style Louis XV ; séries de chaises style Louis XV et Régency ; bibles et crucifix anciens ; miroirs anciens ; tables de salon et de chevet style Louis XV ; chaises cannées ; armoires ; paravent ; garniture à boire ; outils anciens ; radio ; antennes TV ; balance de magasin (ancien modèle) ; petit bateau avec motogodille ; moteur Johnson 30 CV ; machine à écrire électrique ; rubans de machine à écrire et à calculer ; pendentif porcelaine à peindre ; bracelets, broches métal doré ; livres ; bibelots ; lithographies ; divers meubles et objets dont le détail est illustré.

Conditions : paiement comptant - échutes réservées.

Exposition : le jour de la vente, dès 13 h 30.

Le greffier du tribunal, W. BIANCHI

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffier du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

le mercredi 24 février 1971, dès 14 heures

dans l'appartement sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble rue de Maillefer 6, à Neuchâtel, les objets suivants :

1 salon rembourré ; 1 petite table-guéridon ; 1 commode-bibliothèque ; 1 table à ouvrage ; tables ; chaises ; commodes ; armoires deux portes ; lit ; 1 cuisinière à gaz 3 feux Le Réve ; 1 appareil de chauffage Démon ; 1 aspirateur ; vaisselle ; argenterie ; linge, etc.

Conditions : paiement comptant - échutes réservées pas d'exposition avant la vente

Le greffier du tribunal, W. BIANCHI

# MIGROS

Par dessus le marché

Samedi 20 février 1971 No 244

## «Portions» pour personnes seules ou petits ménages

La famille moyenne, dans nos pays industrialisés, devient de plus en plus petite. D'après les statistiques, elle ne comprendra bientôt plus, dans quelques années, que 2,5 personnes. Ce «rétrécissement» des familles se fait déjà sentir surtout dans les villes. De nos jours, les jeunes sont indépendants beaucoup plus rapidement qu'autrefois. Ils préfèrent aussi vivre seuls. Et lorsqu'ils se marient, la femme continue souvent à exercer une activité professionnelle du moins encore pendant quelque temps.

Migros a tenu compte de cette évolution en ajoutant à son assortiment plusieurs plats prêts à servir et vite préparés, à des prix très avantageux. On trouve de plus dans nos magasins de nombreux emballages-portions.

Ainsi, parmi les plats surgelés : le «Filet Gourmet» (à la provençale, à la tomate et aux amandes, dans des plats d'aluminium), ainsi que des bâtonnets de poisson panés, des pizzas ou des ramequins au fromage.

En boîtes, vous avez le goulasch avec des pommes de terre, du ragoût de porc garni de légumes, du pot-au-feu,

des cannellonis, des ravioli et des röstis. Migros offre maintenant des emballages-portions qui sont tout spécialement appréciés des personnes vivant seules ou des familles peu nombreuses. Par exemple de la crème pour café (petit berlingot de 15 g); du fromage fondu à tartiner (Appenzeller, à la crème et à la ciboulette, chaque sorte de fromage est vendue sous la forme d'une portion de 40 g); du beurre de table que l'on trouve, lui, en portion de 20 g (parfois uniquement en emballage de 6 portions); du beurre aux herbes «Waldhus» (portion de 20 g); des petits suisses frais (trois portions emballées séparément dans

des petits godets); enfin le fromage tartare aux herbes (6 portions de 16 g). Certaines personnes apprécient tout particulièrement les petits godets de confiture, dont la gamme est si étendue, ainsi que le véritable miel d'Amérique centrale, qui permettent de varier agréablement les petits déjeuners ou les cafés complets dans les petits ménages.

A côté de ces emballages-portions, Migros offre encore toute une série de produits qui, même s'ils sont un peu plus, peuvent encore entrer dans la catégorie des «portions». Nous pensons en particulier aux boîtes de fromages comprenant 6 ou 12 portions ou aux «Six de Savoie», les fromages fondus au jambon ou au salami, à la purée de tomate, ou à la sauce «Café Paris». La vente en emballage pour une seule personne ou en portion est une prestation que Migros offre volontiers à ses clients, mais qui ne va pas forcément de soi, si l'on pense à la devise en vigueur aux débuts de Migros : «Des unités de vente plus grandes à des prix ronds, nets et avantageux.»

## Obésité et potages à basses calories

Dans le passé, une personne qui avait — ce qu'on appelle familièrement — une «brioche» la portait sans honte, presque aussi fièrement qu'une décoration. Il n'en va plus du tout ainsi dans notre société de consommation, où les gens n'ont plus de «ventre» ou font du moins tout ce qui est en leur pouvoir pour le faire disparaître.

Les nombreuses publications consacrées aux régimes diététiques, les études approfondies menées sur le plan de la nutrition et l'augmentation de la consommation de produits amaigrissants prouvent bien que les personnes sont toujours plus nombreuses à vouloir maintenir leur poids dans certaines normes,

### Chaussettes pour messieurs

Orlon/hélanca, unies, avec pointes et talon renforcés. Grandeurs 1 et II.

- 1 paire 2.80
- 2 paires 4.80 seulement (au lieu de 5.60)
- 3 paires 7.20 (au lieu de 8.40), etc.

**Bas pour enfants**

hélanca, «genre crochet-look». Grandeurs 3-12 2.— à 3.—

Economisez 1.— en achetant 2 paires (au choix)

Economisez 1.50 en achetant 3 paires, etc.

les fabricants. A quel saint peuvent donc se vouer ceux qui aiment vraiment la soupe, mais qui doivent cependant suivre un régime pauvre en calories ? Une chose est certaine, il existe vraiment maintenant des potages pauvres en calories. Le nombre exact de celles-ci figure obligatoirement sur les sachets. Migros a une fois de plus augmenté ses prestations en ajoutant à son assortiment normal de soupes les potages «Minicals» avec, au choix, «potage printanier», «crème de bolets» et «crème d'asperges».

Une assiette de ces potages au goût apprécié de tous depuis longtemps démontre, dans sa qualité spéciale «Minical»,

**Potage printanier :** 25 calories (sachet = 4 assiettes 99 calories)

**Crème de bolets :** 23,5 calories (sachet = 4 assiettes 94 calories)

**Crème d'asperges :** 26,5 calories (sachet = 4 assiettes 106 calories)

Comparaison : une tranche de pain blanc (fine : 25 g) contient au moins 60 calories.

Les potages sont si pauvres en calories parce qu'ils contiennent moins de farine, de féculé et de matières grasses, qui sont compensées par des doses plus hautes de légumes et de substances aromatiques.

**Il ne faudrait surtout pas en conclure que le goût de ces potages est inférieur à celui des soupes ordinaires, bien au**

contraire. Ces potages «Minical» (crème d'asperges, crème de bolets, et potage printanier) ont passé avec succès les tests de dégustation.

Si vous tenez à vous nourrir selon un pourcentage déterminé de calories, sans pour autant renoncer à ces potages que vous aimez tant, avez donc recours aux soupes «Minical».

Migros est la seule à vendre ces potages «Minical» que vous trouverez dans ses marchés et principaux libres-services. Un sachet à 70 c. vous donne 4 assiettes. Vous reconnaîtrez facilement ces produits à basses calories à ce signe spécial :



**Epinards**

surgelés, tout préparés, hachés et légèrement épicés. Un avant-goût du printemps dans votre cuisine.

**Offre MIGROS :**  
Le paquet 500 g maintenant **-.90** seulement (au lieu de 1.10)

## La recette de la semaine

### Filets Gourmet raffinés

Les nouveaux Filets Gourmet à la provençale sont déjà accompagnés d'une délicieuse garniture comprenant du beurre, de la panure, du vin blanc, du jus de citron et des meilleures épices provençales.

Pour raffiner encore ce mets exquis : avant de mettre les Filets Gourmet au four, posez dessus une banane coupée en quatre. Ou essayez avec des cerises, ou encore avec des rondelles d'ananas. Vos convives seront enthousiasmés.

## OFFRES D'EMPLOIS



### JURACIME S.A.

Fabrique de ciment  
2087 CORNAUX (NE)

cherche

#### 1 ÉLECTRICIEN

**Nous demandons :**

- apprentissage de monteur-électricien ou de mécanicien-électricien terminé avec succès ;
- connaissance de la lecture des schémas ;
- expérience des installations industrielles désirée mais pas indispensable.

**Nous offrons :**

- travail intéressant sur les commandes et régulations à distance ;
- possibilité de développer ses connaissances ;
- bonne organisation sociale.

### PERSONNEL D'EXPLOITATION

pour nos services de fabrication et d'expédition. Placés de travail stables. Salaire mensuel. Bonne organisation sociale. Entrée : immédiate ou à convenir.

Offre de service : écrire ou téléphoner à la direction de JURACIME S.A., 2087 Cornaux (NE), tél. (038) 47 13 91.

**Vous êtes**

# SECRÉTAIRE

**et vous cherchez**

un travail intéressant, non routinier, qui vous permette de faire étalage de vos capacités, spécialement de votre sens de l'organisation et de votre esprit d'initiative.

Vous aimez jouir d'une certaine indépendance et naturellement, vous ne craignez pas les responsabilités. Vous disposez de connaissances en langue allemande.

Vous êtes dès lors la personne que nous désirons engager et nous avons à vous offrir un poste sur mesure, à même de satisfaire à vos exigences.

Notre Service du personnel reste dans l'agréable attente de votre offre de service ou de votre appel téléphonique (037) 21 41 11.

CIBA-GEIGY Photochimie S.A., 1701 Fribourg

**CIBA-GEIGY**

## OFFRES D'EMPLOIS

**JEAN TANNER FILS S.A.**  
Pierres pour l'horlogerie  
2525 LE LANDERON

engage, pour entrée immédiate ou à convenir :

### OUVRIERS OUVRIÈRES

(éventuellement à la demi-journée)

Un APPARTEMENT sera mis à la disposition des intéressés.

- Caisse de retraite
- Avantages sociaux
- Ambiance de travail agréable
- Transport du personnel
- Bon salaire

Les candidats (tes) suisses, ou étrangers avec permis «C», peuvent se présenter ou téléphoner au No (038) 51 23 12.



Pour les soins de notre clientèle de Neuchâtel et des environs, nous cherchons un

### mécanicien de service

pour entretenir nos automates à lessive et lave-vaisselle.

Les électromécaniciens ou monteurs capables de travailler seuls sont invités à présenter leurs offres, avec prétentions de salaire, à

Merker S.A., 5401 Baden, tél. (056) 2 41 66.



**SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.**

Pour assister les responsables des problèmes d'administration et d'organisation, nous cherchons

### secrétaire

Activité variée, très intéressante, au sein d'une équipe jeune et dynamique. Connaissances en dactylographie désirées.

Nous offrons :

- Semaine de 5 jours.
- Prestations sociales d'avant-garde.
- Horaire FLEXIBLE.

Faire offres à Mlle Meyer, Société des Garde-Temps S.A., 3, rue de la Place-d'Armes, à Neuchâtel, tél. (038) 25 67 01.

## OFFRES D'EMPLOIS

Etablissement financier de moyenne importance (Suisse romande) cherche

### CHEF DU PERSONNEL (100 p.)

collaborateur immédiat du directeur.

En fonction des objectifs fixés par la Direction, il prévoira les besoins en personnel et procédera à la recherche et à l'engagement de nouveaux collaborateurs. Il participera à l'établissement d'une politique des salaires et de la formation qu'il sera chargé de mettre en application.

Outre les responsabilités traditionnellement attachées à ce poste (planning des présences, maintien de l'ordre, liaison avec les organismes de retraite et d'assurances), il verra ses compétences étendues aux domaines de la publicité et des relations publiques.

Ce poste nécessite un excellent sens des contacts et de réelles compétences acquises par une formation bancaire ou commerciale et par une expérience de la direction du personnel.

Les candidats âgés de 30 à 35 ans, de langue maternelle française, et possédant d'excellentes notions d'allemand, sont priés d'adresser leurs offres de service (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo, prétentions de salaire) avec la référence **PERSO**, à

Discretion assurée.

**Centre d'orientation et de formation professionnelle**

J.-B. et M. Dupont-Huber  
psychologues-conseils  
La Tour de Peilz  
Avenue Bel-Air 121



Nous cherchons pour notre département MÉCANIQUE :

### 1 secrétaire d'atelier

plusieurs

### mécaniciens de précision

pour prototypes et petites séries

plusieurs

### conducteurs de machines semi-automatiques

Nous attendons votre téléphone, (032) 83 13 33, ou l'envoi du talon ci-dessous.

**CIR Compagnie industrielle radioélectrique**  
Usine de Gals  
2076 Gals

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

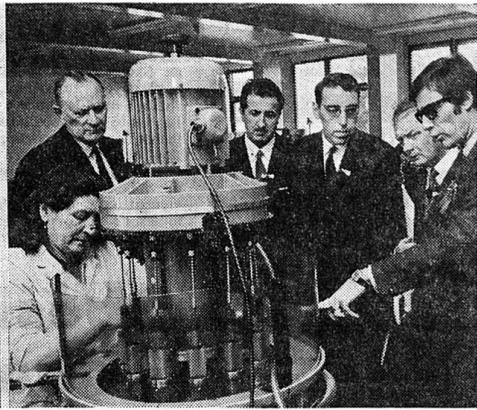
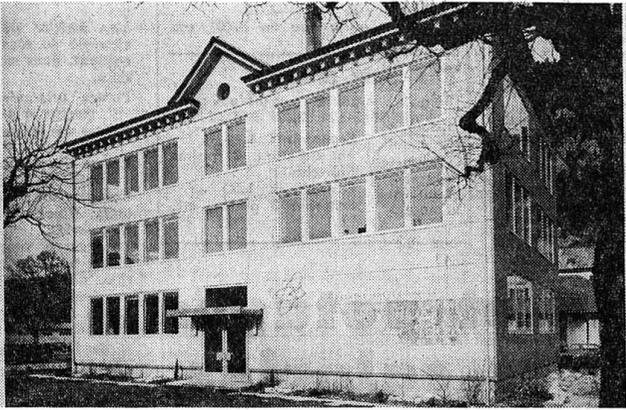
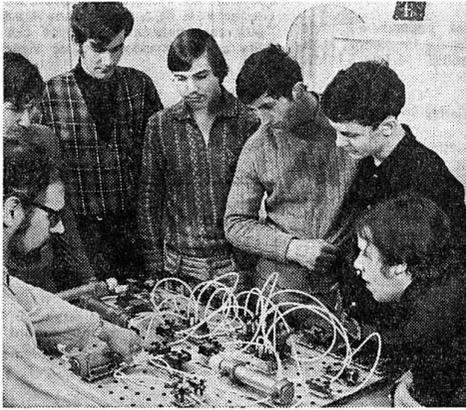
**Année de naissance :** \_\_\_\_\_ **Activité actuelle :** \_\_\_\_\_

**Domicile :** \_\_\_\_\_ **Rue :** \_\_\_\_\_ **Tél. :** \_\_\_\_\_

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## Inauguration du Centre professionnel du Vallon à Fleurier



**De notre correspondant régional :**  
Le 16 décembre 1969, le Conseil général de Fleurier accordait à l'unanimité, au Conseil communal, un crédit de 400.000 francs pour la rénovation et la transformation du collège professionnel de l'avenue Daniel-Jeanrichard. C'était alors un bâtiment sans âme et sans style où était installée, jadis, l'École de mécanique et d'horlogerie, supprimée lors des années maigres par la République de l'entre-deux-guerres. Hier, malgré un temps hivernal, on a constaté à quel point l'immeuble avait subi une véritable métamorphose, non seulement extérieure, en raison de son allure désormais moderne, mais aussi intérieure. Il ne s'agit plus d'une école au sens du terme où on entend communément, mais d'un centre professionnel digne de ce nom, réalisé selon les plans de l'architecte, M. Pierre Gertsch.

On a pu aussi compter, pour l'achat de machine et du matériel d'étude complémentaire, sur la libéralité de milieux industriels intéressés, du département cantonal de l'industrie et de l'Office fédéral pour l'industrie, les arts et métiers.

Plus d'une centaine de personnes ont assisté, hier, à l'inauguration du Centre professionnel. A gauche : des élèves d'une classe de mécanique penchés sur un schéma d'une transmission pneumatique. Au centre : le Centre rénové à fière allure ! A droite : M. René Meylan, conseiller d'Etat, suit les explications d'un technicien à propos d'une machine.

(Avispress - Schelling.)

nels, Georges Graber, directeur du futur Centre professionnel des métiers du bâtiment à Colombier, Florian Werner, directeur des arts et métiers à Neuchâtel, Pierre Steinmann, directeur général du Technicum neuchâtelois, Gustave Mistelli, directeur de l'École professionnelle commerciale à Neuchâtel, Florian Reist, directeur de l'École commerciale à la Chaux-de-Fonds, André Butikofer, directeur des écoles du Locle et les représentants des communes de Travers, Couvet, Môtiers, Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice, et les Bayards, les députés du Vallon, les membres de la commission du Centre professionnel, des conseillers généraux et le Conseil communal de Fleurier, des délégués d'Ebauches S.A. et des Balanciers réunis S.A., d'employeurs de la région, de municipaux de Sainte-Croix, furent salués à l'hôtel du Commerce, par M. Emile Wenger, conseiller communal, chef de la section des bâtiments.

Par groupes, le Centre professionnel fut visité et les nouvelles installations furent commentées par MM. Robert Jequier, Daniel Cornuz, Steiner, Lucien Boéchat, après quoi les invités se rendirent soit à la fabrique d'Ebauches S.A., sous la conduite de M. François Sandoz, pour voir l'organisation commerciale et administrative de cette entreprise et la fabrication

d'un calibre, soit à Fleurier Watch Co, sous la direction de M Maurice Jequier, où furent présentées l'organisation commerciale et les chaînes de montage de l'entreprise, soit à Metalex S. A., où M. Charles Voisard montra les machines automatiques et semi-automatiques de production, soit, enfin, à la succursale Tornos S. A. où M. Jean-Albert Brunsholz fit visiter le centre d'apprentissage.

### LA PARTIE OFFICIELLE

C'est à l'hôtel du Commerce que se déroula la partie officielle, ouverte par M. Emile Wenger. Après quoi M. André Sutter, président de la commission du Centre professionnel, a exprimé sa gratitude aux autorités communales qui n'ont pas attendu que des subventions leur soient accordées avant de décider la modernisation du collège au Conseil d'Etat et aux industriels qui ont contribué à une belle réalisation. Il a relevé que la collaboration, entre l'industrie privée et les pouvoirs publics n'avait pas été, en l'occurrence, un vain mot et que, si l'objectif qu'on s'était proposé a été atteint, Fleurier reste prêt à ouvrir le dialogue avec Couvet, de façon à bien structurer la formation professionnelle de la jeunesse du district.

M. André Junod, président du Conseil communal, a relevé que rien de très nouveau n'avait été fait du point de vue de la formation professionnelle, car les industries privées se sont déjà largement préoccupées de cette question. Si le centre de Fleurier est modeste, il est bien équipé et doit être ouvert à chacun, sans discrimination de nationalité.

### LA VOIX DU GOUVERNEMENT

Pour la première fois au Val-de-Travers, M. René Moisan prenait la parole à une manifestation officielle. C'est avec joie qu'il était là pour célébrer quelque chose d'utile et de constructif, et sa présence prouve que le district a confiance en l'avenir. Si le Vallon a des difficultés, M. Meylan n'est pas le seul à les connaître. Partout, des problèmes nouveaux se posent. Toutefois, le canton n'est pas malade.

Mais, poursuit M. Meylan, il faut aller vite, dépasser les querelles de clochers, les rivalités inutiles ! Le Conseil d'Etat a défini la méthode de travail du point de vue professionnel. Si, dans ce domaine, nous avons eu du retard, il est nécessaire de le rattraper. Mais, le gouvernement sera indifférent aux mouvements d'impopularité. Il traitera les choses les unes après les autres, sans agitation. La philosophie du Conseil d'Etat est la démocratisation des études, en se souvenant toutefois qu'il faut autant de manuels capables que de professeurs intellectuels. C'est pourquoi il est nécessaire de changer dans l'esprit du pays une certaine mentalité !

Pour terminer, M. Wenger remercia le conseiller d'Etat de ses paroles optimistes. Fleurier, après la construction du collège régional, de la salle de gymnastique, de la restauration du collège préprofessionnel, vient d'inaugurer une nouvelle étape dans la formation de la jeunesse par la cérémonie d'hier consacrée au collège professionnel.

Georges DROZ

## TRAVERS

### Prochain camp de ski

(sp) Une cinquantaine d'élèves (y compris neuf Môtians) des classes de Travers partiront dimanche pour un camp de ski qui se terminera le 23 février. Ils se rendront, comme les années précédentes, à Brusson, dans le Valais. Treize accompagnants (surveillants, cuisiniers, médecin) seront de la partie.

## BOVERESSE

### Démision

(c) Membre de l'exécutif depuis 1968, M. Paul Jacot, chef de section des finances et des œuvres sociales, vient de démissionner pour des raisons personnelles. Il appartiendra au Conseil général de lui désigner un successeur.

## COMMUNIQUÉ

(sp) Ce soir, événement musical et théâtral à la salle de spectacles où la Société d'émulation a engagé la compagnie Denyse Orval, de Genève. Cette troupe, renforcée par Pierre Toumazo, de l'Opéra de Marseille, et Robert Lamard, du théâtre national de l'Opéra de Paris, présentera une excellente opérette-comédie musicale d'André Messager : « Passionnement ». L'orchestre sera dirigé par Claude Vvoire et la mise en scène assumée par Edouard Nerval.

## YVERDON

### Au tribunal

(c) Le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. Sylvain Contini, a jugé J.-D. Schneider, actuellement détenu à Bochuz, prévenu de vol, vols d'usage, dommages à la propriété et circulation sans permis de conduire. L'enfant de l'accusé a été difficile. Issu d'un milieu de parents divorcés, il fut placé dès l'âge de 7 ans dans diverses institutions. J.-D. S. fut condamné en 1970 par le tribunal correctionnel de Vevey pour vols en bande et brigandages en bande, à trois ans de prison. Le 18 septembre, alors qu'il purgeait sa peine à Bochuz, il s'évada en tracteur. Arrivé près de Mathod, il abandonna le véhicule dans un bois, puis arriva à Valeyrès-sous-Montagny où il visita un chalet de week-end. Sentant le terrain devenir brûlant à la suite des recherches entreprises, il s'efforça de quitter la région. Il se rendit à Montagny où il repéra une voiture dont les portières étaient fermées à clé. Il brisa la vitre arrière et réussit à mettre en marche le véhicule et se dirigea ainsi sur Fribourg. Alors qu'il se trouvait dans cette ville, il rencontra son beau-frère, forain, qui réussit à le persuader de rentrer à Bochuz afin de ne pas aggraver son cas.

Le tribunal a condamné J.-D. S. à deux mois de prison ferme qui s'ajoutent à la peine qu'il subit actuellement à Bochuz.

### YVERDON

### Au tribunal

(c) Le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. Sylvain Contini, a jugé J.-D. Schneider, actuellement détenu à Bochuz, prévenu de vol, vols d'usage, dommages à la propriété et circulation sans permis de conduire. L'enfant de l'accusé a été difficile. Issu d'un milieu de parents divorcés, il fut placé dès l'âge de 7 ans dans diverses institutions. J.-D. S. fut condamné en 1970 par le tribunal correctionnel de Vevey pour vols en bande et brigandages en bande, à trois ans de prison. Le 18 septembre, alors qu'il purgeait sa peine à Bochuz, il s'évada en tracteur. Arrivé près de Mathod, il abandonna le véhicule dans un bois, puis arriva à Valeyrès-sous-Montagny où il visita un chalet de week-end. Sentant le terrain devenir brûlant à la suite des recherches entreprises, il s'efforça de quitter la région. Il se rendit à Montagny où il repéra une voiture dont les portières étaient fermées à clé. Il brisa la vitre arrière et réussit à mettre en marche le véhicule et se dirigea ainsi sur Fribourg. Alors qu'il se trouvait dans cette ville, il rencontra son beau-frère, forain, qui réussit à le persuader de rentrer à Bochuz afin de ne pas aggraver son cas.

Le tribunal a condamné J.-D. S. à deux mois de prison ferme qui s'ajoutent à la peine qu'il subit actuellement à Bochuz.

## LES VERRIÈRES

# L'avenir de l'« Echo de la Frontière » est assuré

### De notre correspondant :

Sous la présidence de M. Michel Perroz, la fanfare verrisane « l'Echo de la Frontière » vient de tenir son assemblée générale en présence de 31 membres actifs, de MM. Amédée Mayer, directeur, Jean Fuchs, membre honoraire et Roger Simon, membre d'honneur.

Après le procès-verbal lu par M. R. Duperex, secrétaire, il appartenait à M. Francis Chevalley, caissier, de présenter la situation financière heureusement réjouissante grâce à la part du bénéfice de la dernière fête de district des Verrières, au don de l'abbaye, et à l'appui généreux des autorités communales et de nombreux amis. Si la société accueille avec beaucoup de plaisir 12 élèves musiciens et tambours, cela représente néanmoins pour elle une importante charge financière supplémentaire. Reconnus exacts par les vérificateurs, les comptes sont unanimement adoptés.

### NOMINATIONS

Le président rappelle l'activité bien remplie de la Société durant l'année écoulée : 52 sorties et répétitions, l'augmentation notable et bienvenue de l'effectif et l'organisation de la fête de district. En reconnaissance des services rendus à cette occasion, MM. Claude Monin, président de ladite fête, et J.-F. Jossi, caissier, furent proclamés membres d'honneur. La fanfare fête également M. Etienne Perroz qui reçut une superbe channe ainsi qu'une montre pour cinquante ans d'activité tant à Cressier qu'aux Verrières. Avec 35 ans d'activité, M. René Mischler fut nommé vétérans fédéraux, ce qui lui valut un plat dédicacé.

Le directeur, M. Amédée Mayer est fort satisfait de ses musiciens, mais souhaite néanmoins qu'ils se montrent encore plus exacts aux répétitions. Il est heureux du succès des cours d'élèves ; moyennant la poursuite de leur formation, l'avenir de la société est ainsi assuré. Les membres suivants touchent la cuillère traditionnelle pour leur assiduité aux répétitions : pour une absence, MM. André Huguenin, Pascal Huguenin, Philippe Huguenin, Mme Evelyn Egger. Pour deux absences, MM. Jean Egger, Martial Benon, Michel Perroz. Pour trois absences, MM. Raymond Egger et Paul Jeanjaquet. Pour quatre absences, M. Etienne Perroz.

Le comité sera désormais formé comme suit : président, Michel Perroz, vice-président, Jean-Claude Zbinden, secrétaire, Raymond Duperex ; caissier, Francis Chevalley.

Matériel, René Mischler, MM. Fritz Studer, André Huguenin et Maurice Girod, sont nommés vérificateurs de comptes, alors qu'il appartiendra à M. Jean-Claude Zbinden de contrôler les présences. M. Amédée Mayer, directeur est confirmé dans ses fonctions par acclamation, alors qu'en l'absence du titulaire, M. Jean-Claude Zbinden est nommé sous-directeur. La commission musicale comprendra MM. Amédée Mayer, Jean-Claude Zbinden, Etienne Perroz, Fritz Huguenin, Francis Chevalley et Mme Evelyn Egger. Enfin, MM. Etienne Perroz, René Mischler et un membre du comité seront les délégués de la société aux assemblées de district et cantonale.

Il est question encore de la manifestation du 1er mars, d'une sortie en famille au Mont - des - Verrières avec la fanfare « Espérance », de Noiraigue, et des nouveaux uniformes devenant urgents. Un succulent repas fut ensuite servi, dans une ambiance excellente faisant bien augurer de l'avenir. Comme on le constate, la vaillante fanfare des Verrières est à juste titre, confiante et en plein développement.

### Skieurs enfin comblés !

(c) En raison de l'apparition tardive de la neige, ce n'est que depuis vendredi soir que le remonte-pente verrisain fonctionne, ce qui ne s'était jamais vu encore depuis... son installation !

## BOVERESSE

### Démision

(c) Membre de l'exécutif depuis 1968, M. Paul Jacot, chef de section des finances et des œuvres sociales, vient de démissionner pour des raisons personnelles. Il appartiendra au Conseil général de lui désigner un successeur.

## COMMUNIQUÉ

(sp) Ce soir, événement musical et théâtral à la salle de spectacles où la Société d'émulation a engagé la compagnie Denyse Orval, de Genève. Cette troupe, renforcée par Pierre Toumazo, de l'Opéra de Marseille, et Robert Lamard, du théâtre national de l'Opéra de Paris, présentera une excellente opérette-comédie musicale d'André Messager : « Passionnement ». L'orchestre sera dirigé par Claude Vvoire et la mise en scène assumée par Edouard Nerval.

## YVERDON

### Au tribunal

(c) Le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. Sylvain Contini, a jugé J.-D. Schneider, actuellement détenu à Bochuz, prévenu de vol, vols d'usage, dommages à la propriété et circulation sans permis de conduire. L'enfant de l'accusé a été difficile. Issu d'un milieu de parents divorcés, il fut placé dès l'âge de 7 ans dans diverses institutions. J.-D. S. fut condamné en 1970 par le tribunal correctionnel de Vevey pour vols en bande et brigandages en bande, à trois ans de prison. Le 18 septembre, alors qu'il purgeait sa peine à Bochuz, il s'évada en tracteur. Arrivé près de Mathod, il abandonna le véhicule dans un bois, puis arriva à Valeyrès-sous-Montagny où il visita un chalet de week-end. Sentant le terrain devenir brûlant à la suite des recherches entreprises, il s'efforça de quitter la région. Il se rendit à Montagny où il repéra une voiture dont les portières étaient fermées à clé. Il brisa la vitre arrière et réussit à mettre en marche le véhicule et se dirigea ainsi sur Fribourg. Alors qu'il se trouvait dans cette ville, il rencontra son beau-frère, forain, qui réussit à le persuader de rentrer à Bochuz afin de ne pas aggraver son cas.

Le tribunal a condamné J.-D. S. à deux mois de prison ferme qui s'ajoutent à la peine qu'il subit actuellement à Bochuz.

## BILLET DU SAMEDI

# « LA FÊTE DES FOUS »

Il y a en nous tous un besoin naturel de vie heureuse, de « fiesta » vraie et durable.

Les hippies américains, par exemple, se groupent en immenses assemblées, libres et colorées, pour réaliser « La Fête ».

Ce besoin, n'est-ce pas Dieu qui l'a mis en nos cœurs ?... N'est-il pas en somme la nostalgie du Paradis perdu ?

Dieu n'a pas mis en nos cœurs ce besoin pour rien et cette nostalgie d'une vie de fête communautaire, il nous donne de quoi la satisfaire.

Comment ?

L'Américain Harvey Cox dont nous parlions l'autre jour en évoquant son ouvrage à la fois dangereux et utile, « La Cité séculaire », vient de faire paraître un nouveau livre intitulé : « La Fête des fous ». Cox y développe cette idée que nous arrivons déjà à vivre aujourd'hui dans l'esprit de la Fête communautaire si nous acceptons, non pas de nous figer en regardant en arrière dans l'histoire, mais bien de croire à la valeur actuelle de la venue du Christ, de sa mort sur la croix, de sa résurrection.

Cox a évidemment une hardiesse d'expressions que nous ne pouvons pas reprendre à notre compte. Mais, l'idée de la bienheureuse folie de la foi, chère déjà à saint Paul, nous saisis.

Notre Fête, nous la vivons ensemble dans la foi au Christ, cette foi qui était folie pour les Grecs et scandale pour les juifs contemporains de Paul et qui reste aujourd'hui « folie » pour ceux qui ne peuvent pas accepter ce qui dépasse nos mécanismes rationnels.

Aujourd'hui, nous sommes pris dans cette « société de consommation » où les slogans publicitaires nous marquent et nous entraînent, où la trépidation de la vie devient affolante.

Comment vivre à nouveau dans la joie et la paix de la Fête perdue ? Il y a la drogue, mais au lieu de libérer, elle empoisonne.

Il y a la vie hippie, mais elle reste très artificielle et se vit seulement en contrepoint de l'actualité... Il y a...

Au fait, notre seul salut, notre seule paix et notre vrai bonheur sont en Jésus-Christ.

Certes, aux yeux de beaucoup, nous sommes des fous et notre fête est « la Fête des fous ». La réalité surnaturelle transforme la réalité naturelle, la renouvelle.

Notre Fête, dans la cité terrestre, apparaît peut-être comme étrange. Elle est une annonce de la cité nouvelle. Elle est un signe visible du Royaume à venir.

Notre Fête, elle est déjà « Joie du ciel sur la terre » lorsque nous nous réunissons autour d'une même table pour communier avec le Christ. Ça n'est pas pour rien que les premiers chrétiens appelaient le saint repas « eucharistie », action de grâces.

Alors, venons nombreux à la Fête !

Jean-Pierre BARBIER

## CARNET DU JOUR

**SAMEDI**  
Cinéma Colisée (Couvet), 20 h 30, Le Gendarme en balade.  
Salle Fleurier (Fleurier), 20 h, soirée créative de la paroisse catholique.  
Fleurier, salle de l'Union, de 15 h à 21 h : exposition Marcel Montandon.  
Salle des spectacles, Couvet, 20 h 15, « Passionnement » opérette de Messager.  
Salle des spectacles, les Verrières, 20 h, soirée du chœur mixte.  
Les Bayards : marche à skis.  
Médecin de service des 12 heures : Dr. Georges Blagov, Fleurier, tél. 61 16 17.  
Pharmacie de service des 16 heures : Georges Delavay, Grand-Rue Fleurier, tél. 61 10 79 ou 61 18 31.  
**DIMANCHE**  
Cinéma Colisée (Couvet) 14 h 30, Le Gendarme en balade. 12 ans. 17 h 30, L'Uccello della piume di cristallo. 20 h 30, Le Gendarme en balade.  
Les Bayards : marche à skis.  
Médecin de service jusqu'à 22 heures : Dr. Georges Blagov, Fleurier tél. 61 16 17.  
Pharmacie de service jusqu'à lundi matin à 8 heures : Georges Delavay, Fleurier, tél. 61 10 79 ou 61 18 31.

## CULTES

**EGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE**  
Les Bayards, 9 h 45 culte M. E. André, 9 h, culte de jeunesse, 11 h, culte de l'enfance.  
Buttes : 10 h, culte avec sainte cène, M. Fuchs, 9 h, culte de jeunesse, 11 h, culte de l'enfance.  
La Côte-aux-Fées : 10 h, culte M. Dintner, 8 h 50, culte de jeunesse, 10 h, culte de l'enfance.  
Couvet : 9 h 45, culte M. Tissot et quelques laïcs, 11 h, culte de jeunesse à la salle de paroisse, 11 h, culte de l'enfance au temple, 9 h 45, culte des tout-petits à la salle de paroisse, 8 h 05, culte à l'hôpital, 20 h, forum dans la grande salle du vieux collège : notre société de consommation.  
Fleurier : 9 h 45, culte avec sainte cène, M. Jacot 8 h 30, culte de jeunesse, 11 h, culte de l'enfance, 9 h 45, à la cure culte des tout-petits, 20 h, à la maison de paroisse, assemblée générale de la paroisse, rapports puis montage audio-visuel.  
Môtiers : 9 h 45, culte de famille, M. Perret et quelques laïcs.  
Noiraigue : 9 h 45, culte M. Barbier, 11 h, culte de l'enfance, 20 h, au collège assemblée de paroisse.  
Saint-Sulpice : 9 h 45, culte M. Nègre, 10 h 30, culte de l'enfance, mercredi à 19 h 30, à la cure culte de jeunesse.  
Travers : 10 h, culte M. F. Guye, instituteur (chœur mixte), culte de jeunesse, 11 h, culte de l'enfance.  
Le Saplet : 14 h 30, culte.  
Les Verrières : 9 h 45, culte des familles, M. Monin.

### EV. REFORMIERTE KIRCHE

Couvet : 10 Uhr, im alten Schulhaus, predigt, Pfr. Jacobi.

### EGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

La Côte-aux-Fées : 9 h 40, école du dimanche, 9 h 40, culte avec sainte cène M. D. Boreuil, 20 h, étude biblique, Jeudi 20 h réunion de prière.

### EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Fleurier : 8 h, messe, 9 h 45, messe chantée, 11 h et 19 h 30, messe.  
Les Verrières : 9 h, messe chantée.  
La Côte-aux-Fées : 10 h 30, messe.  
Travers : samedi 19 h, messe, dimanche 10 h, grand-messe.  
Noiraigue : 8 h 45, messe.  
Couvet : Samedi 18 h 15, messe, 8 h, et 10 h, messe.

### ARMÉE DU SALUT

Fleurier (rue du Régional) : 9 h, réunion de prières, 9 h 45, culte, 11 h, jeûne armée, 20 h, réunion d'évangélisation.

### EGLISE DE RÉVEIL

Couvet (13 chemin de Placemont) : 9 h 45, école du dimanche, 9 h 45, culte et sainte cène, mardi 20 h, réunion de prières, vendredi 20 h, réunion d'évangélisation.

### TÉMOINS DE JEHOVAH

Couvet (Grand-Rue 1), samedi 18 h 45, mardi 20 h, jeudi 20 h, études bibliques et conférences.

## AVIS TARDIFS

Venez skier à la Robella !

## PISTE DE FOND

ouverte et balisée

sur le plateau des Preisettes et de la Grandsonnaz

## AVIS DIVERS

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

SALLE DES SPECTACLES

COUVET

CE SOIR à 20 h 15

## PASSIONNEMENT

Opérette-comédie musicale d'André Messager, avec Robert Harmander de l'Opéra de Paris.

Location à l'entrée.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 30 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant leur parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules et autres ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

Plus de découpages et de collage avec la nouvelle liste de vœux que nous vous remettons

gratuitement

Plus de 500 illustrations autocollantes en couleur donnent satisfaction aux désirs les plus exigeants.

Conditions spéciales sont accordées aux FINANÇÉS

Une agréable surprise vous attend !

Schmutz

Ménage FLEURIER

7 61 19 44

Vous vous félicitez de votre choix.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

7 rue Saint-Maurice 4

## critique La fille aux yeux d'or

Un monde dur, cynique, enveloppé de gaze, le monde de cover-girls et de mannequins. Un groupe d'hommes, sorte de société secrète, enlève des mannequins pour les terroriser, parmi eux, Henri. Ces hommes sont sur les traces d'une jeune fille, mystérieuse, inconnue. Henri en tombe éperdument amoureux. Henri dirige avec Eléonore sa maîtresse, une agence de publicité et de photos de mode. Or, il se trouve que la jeune fille mystérieuse a été recueillie dans des buts plus ou moins avouables par Eléonore. Quand cette dernière apprend de qui Henri est amoureux, elle devient folle de jalousie et finit par tuer la fille aux yeux d'or. De cette histoire banale, transposée d'une nouvelle de Balzac, Jean-Gabriel Albicocco a tiré un film dont le moins qu'on puisse en dire est qu'il est peu banal.

Marie Laforêt, la fille aux yeux d'or, Paul Guers, Henri, et Françoise Prévost, Eléonore, y tiennent les rôles principaux.

Bizarre, déroutant, irréel, tels sont les qualificatifs qui nous viennent à l'esprit. Des décors beaux dans leur étrangeté précieuse, des images en clair obscur qui nous font penser à

Rembrandt, une musique prenante, insistante, douce comme un poison subtil, un texte morcelé, incohérent, des personnages d'une beauté diabolique, une ressemblance curieuse et accentuée par les maquillages entre les deux héroïnes. Une lenteur cauchemardesque qui exacerbe les sens, prend le spectateur aux tripes. Le film s'instille goutte à goutte, pénètre malgré nous dans notre subconscient, c'est un envoiement.

Quito Albicocco ne montre pas une forêt, il la peint, il la recrée, il la redessine au moyen de la caméra. Sous son « pinceau », les visages prennent des modèles fascinants, hiératiques et superbes. Quant aux décors, baroques, impensables sauf dans des songes doux-amers d'adolescents, ils témoignent de cette prédisposition aux rêves éveillés qui permettra à Jean-Gabriel Albicocco de réaliser pour son deuxième film : « Le Grand Meaulnes ». La fille aux yeux d'or, tourné en 1961, s'inscrit dans la lignée des films de Renoir ou d'un Bunuel tout en gardant une originalité, un caractère personnel qui font du réalisateur l'un des meilleurs du genre.

G.-A. M.

**DEMANDES A LOUER**

**DIRECTEUR**

cherche, pour été ou début d'automne, appartement tout confort, de 5 pièces au minimum, si possible avec vue, à Neuchâtel ou aux environs.

Villa à louer ou en viager pourrait éventuellement entrer en considération. Références de premier ordre. Bail de longue durée souhaité.

Faire offres sous chiffres P 900056 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au No 25 42 25 pendant les heures de bureau (demander la direction).

Couple retraité cherche **appartement** de 2 1/2-3 pièces, confort, pour fin juin, si possible à proximité d'un transport public. Adresser offres écrites à BV 411 au bureau du journal. On cherche, entre Neuchâtel et Yverdon, **petit appartement** avec ou sans confort. Tél. (022) 52 12 91. Cadrans Le Tertre, la Chaux-de-Fonds, cherche **studio** pour demoiselle, à Pesoux ou aux environs. Tél. (039) 22 23 53.

**Jeunes instituteurs zuricois**

cherchent, pour la période du cours de vacances du 12 juillet au 6 août 1971

**milieu accueillant, de langue française,**

à Neuchâtel ou dans les environs (famille ou personne pouvant leur assurer logis et éventuellement pension). Prière d'adresser offres à : Reallehrerseminar, Döltschweg 182, 8055 Zurich. Tél. (051) 33 77 88.

**appartement de 1-2 pièces**

non meublé, avec une salle de bains et une cuisine, pour fin avril 1971. Faire offres sous chiffres 90,46643 Annonces Suisses S.A., «ASSA», case postale, 8024 Zurich.

On cherche **LOGEMENT** de 2 ou 3 pièces aux environs de Neuchâtel. Si possible, dans maison avec écurie pour garder un cheval. Adresser offres écrites à CR 366 au bureau du journal. On cherche **appartement de 3 pièces meublé** à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à FZ 415 au bureau du journal.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Appartements de 2, 3 et 4 pièces avec confort moderne, aux Geneveys-sur-Coffrane, à Coffrane, et à Pesoux, seraient loués à :

**mécaniciens aides-mécaniciens ouvriers spécialisés ou manoeuvres à former**

disposés à travailler dans notre entreprise. Service de transport assuré par minibus.

Nous offrons un travail de bureau à mécanicien désireux de quitter l'établi.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous préalable à :

ESCO S.A., fabrique de machines 2206 les Geneveys-sur-Coffrane Tél. (038) 57 12 12.

**demoiselle de réception**

Médecin spécialiste, à Neuchâtel, cherche

Adresser offres écrites à YR 0432 au bureau du journal.

**aide médicale**

Entrée en fonction début avril, poste partiel ou complet selon entente.

Adresser offres écrites à ZS 0433 au bureau du journal.

**femme de ménage**

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

Place stable, bon salaire ou éventuellement travail à la journée, demi-journée ou à l'heure.

Faire offres à famille LEHNHERR frères, Marin. Tél. 33 29 44.

**LABORATOIRE SUISSE DE RECHERCHES HORLOGÈRES**

cherche

**employé technique**

- Formation de dessinateur ou de mécanicien
- Expérience pratique indispensable
- Goût et aptitudes pour l'élaboration, l'analyse et l'achèvement d'installations techniques.

Adresser offres de service à la direction du LSRH, rue Breguet 2, 2000 Neuchâtel.

**sommelière**

éventuellement débutante. Congé le dimanche et le lundi.

Nous cherchons pour le printemps

**un garçon**

qui désirerait faire sa dernière année d'école en Suisse alémanique. Exploitation agricole moyenne. Vie de famille assurée.

Famille Franz WENGER, Kolbi, 3611 Pohlern, près Thoun.

**manoeuvre**

Nous engagerions tout de suite ou date à convenir, pour notre magasin et notre dépôt à Marin.

Place stable, bien rémunérée. Semaine de 5 jours, éventuellement chambre et pension à disposition.

S'adresser au magasin LEHNHERR FRÈRES, place des Halles, tél. 25 30 92.

**représentants (tantes)**

Importante société d'éditions cherche quelques

pour un objet d'édition absolument inédit. (Région Neuchâtel-Yverdon.)

Pour renseignements : tél. (032) 6 90 69.

**sommelière**

On cherche immédiatement jeune fille comme

Nourrie, logée, bon gain.

Café National, le Landeron, tél. 51 23 89.

**BLEICHE**

Entreprise moderne cherche, pour le printemps 1971,

**jeune employé de commerce**

pour son département comptabilité.

Nous sommes une fabrique de textile et nous vous offrons la possibilité d'apprendre la langue allemande. En outre, vous aurez l'occasion de perfectionner vos connaissances en comptabilité financière.

Veillez nous téléphoner au (062) 51 43 43.

**BLEICHE AG ZOFINGEN**  
Personalbüro 062 51 43 43

Home d'enfants Villars-Chestières, cherche

**monitrices**

Vacances de Pâques.

Ecrire sous chiffres P.N. 900517 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

Hôtel de la Couronne, Colombier cherche une

**sommelière**

Tél. 41 32 81.

Société fiduciaire en plein développement cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

**réviseur**

si possible titulaire de l'examen préliminaire et

**comptable qualifié**

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres AP 369 au bureau du journal.

**EMPLOYÉE DE MAISON**

est cherché pour le 1er mai, par dame seule habitant petite villa à Lausanne.

Adresser offres écrites à CS 371 au bureau du journal.

Nous offrons quelques places de

**COUTURIÈRES**

pour notre département gaines. Semaine de 5 jours. Atelier moderne.

Faire offres ou téléphoner à la

Gaine Viso, 2072 Saint-Blaise. Tél. 33 22 12.

Excellente maison de décoration de Genève cherche

**ébéniste ou menuisier qualifié**

Place stable, bien rétribuée, date d'entrée à convenir.

Ecrire sous chiffres D 60437-18 à Publicitas, 1211 Genève.

Jeune ménage avec trois enfants (10, 7 et 2 ans) cherche

**jeune fille**

sérieuse pour légers travaux de ménage et pour aider à s'occuper des enfants. Possibilité de suivre des cours d'allemand.

Prière de s'adresser au Dr R. Weill, Colmarstrasse 118, 4000 Bâle, tél. (061) 39 12 27, à partir de 19 heures.

Entreprise de Neuchâtel cherche

**CHAUFFEUR**

permis catégorie D, capable et sérieux. Date d'entrée à convenir. Etranger accepté. Place stable et bien rétribuée.

Faire offres, avec copies de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres AS 64,061 N, Annonces Suisses S.A., «ASSA», faubourg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

**CUISINIER**

chef de partie

**COMMIS**

sont demandés tout de suite ou pour date à convenir. Places intéressantes. Bons salaires.

Faire offres au Buffet CFF, Yverdon, tél. (024) 2 49 95.

**BIJOUTIER-JOAILLIER**

est demandé à Lausanne pour atelier avec magasin. Certificat fédéral de capacité et consciencieux.

Nous offrons : — Semaine de 40 heures — Travail varié avec responsabilité — Salaire intéressant.

Faire offres sous chiffres PV 900571 à Publicitas, 1002 Lausanne



**PTT**

Nous cherchons pour notre division de construction à Neuchâtel :

- 1 maçon
- 2 monteurs pour les lignes aériennes
- 1 dessinateur-copiste
- ou 1 dessinatrice-copiste (formation par nos soins)

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres d'emploi ou à téléphoner au service du personnel de notre entreprise, No (038) 22 14 02.

Direction d'arrondissement des Téléphones 2001 Neuchâtel

**Coiffeuse**

est recherchée ainsi qu'une

**extra**

pour le vendredi et samedi. Entrée immédiate ou date à convenir. Jeunesse-Coiffure. Tél. 25 31 33, privé 24 07 36.

La papeterie Reymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

**une vendeuse**

pour son département de fournitures d'art décoratif. Se présenter au bureau, ou téléphoner au (038) 25 44 66.

On cherche, pour 1er mai, jeune fille ayant le sens des responsabilités, comme

**aide de ménage**

dans famille (non fumeuse) parlant le français et l'anglais, avec 4 enfants, âgés de 10 à 15 ans. Juillet-août, pour 5 semaines, en Suède.

Tél. (051) 34 53 82, Mme C. Hillmann.



**L'annonce reflet vivant du marché**

dans votre journal

Séries régulières de

**mises en marche**

seraient sorties à domicile.

Tél. (038) 24 28 34.

Fabrique d'Ebauches de Sonceboz S.A. — Hauterive (NE) demande pour entrée immédiate ou date à convenir — Pour son usine d'Hauterive

**1 chef d'ébauches**

ou mécanicien complet ayant des connaissances de l'étape

**ouvriers et ouvrières**

pour travaux d'ébauches

— Pour son usine de Sonceboz

**1 mécanicien-outilleur**

pour entretien des outillages et étaques

**ouvrières d'ébauches**

Pour notre usine à Hauterive, se présenter ou téléphoner au (038) 25 88 41, interne 94.

Pour notre usine de Sonceboz, se présenter ou téléphoner au (032) 97 10 48. GROUPE VOUMARD

Pour date à convenir

**SOMMELIER (ÈRE)**

est demandé (e) dans bon restaurant. Bon gain, congés réguliers.

Adresser offres écrites à W O 0430 au bureau du journal.

**ADS**

Caisnes enregistrees Machines comptables Machines électroniques

**Technicien de secteur**

Pour notre organisation service entretien en permanente extension, nous cherchons un jeune homme, ayant terminé son apprentissage de mécanicien, d'électromécanicien ou d'électricien, qui serait disposé à partir à l'étranger pour une formation professionnelle de quelques mois. La connaissance de l'allemand est requise.

Secteur de travail : Jura (voiture fournie par la maison).

Salaire / et possibilités de gain supplémentaires, avantages sociaux extra-légaux d'une entreprise moderne.

Veillez nous appeler au No (051) 23 86 00 pour convenir d'un rendez-vous avec la direction.

**ADS - ANKER DATA SYSTEM - S.A.**  
Militärstrasse 106, 8021 Zurich.

Le Centre psycho-social neuchâtelois cherche

**une secrétaire de direction**

pour s'occuper de façon indépendante de l'administration du service, y compris la comptabilité (système RUF).

Travail en étroite collaboration avec une équipe médicale.

Horaires libres de 43 heures par semaine.

Caisse de pension.

Engagement pour le 1er avril, ou date à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae et références, au Centre psycho-social, Sophie-Mairet 28, 2300 la Chaux-de-Fonds.

**Un emploi de radio-électricien**

est à repouvoir dans entreprise de Neuchâtel.

Adresser offres écrites sous chiffres TM 0428 au bureau du journal.



Dans chaque ville importante de Suisse, une succursale ou agence des

**ANNONCES SUISSES SA «ASSA»**

est à votre disposition pour transmettre vos annonces aux journaux du monde entier, dans les meilleurs délais, au tarif officiel de chaque publication.



## OFFRES D'EMPLOIS

## OFFRES D'EMPLOIS

## OFFRES D'EMPLOIS

## WANDER

vous offre une chance !

Le développement dynamique du marché dans le secteur des produits alimentaires ouvre de nouvelles voies à candidat capable, aux idées modernes.

Dans le cadre d'une nouvelle répartition des rayons d'activité et d'une nouvelle distribution des tâches au sein de l'équipe du service des ventes, nous cherchons pour le

## rayon Fribourg-Neuchâtel-Jura neuchâtelois

un jeune collaborateur dynamique qui serait heureux de se joindre à notre équipe de représentants-vendeurs.

## Nous demandons :

- des connaissances dans le domaine commercial
- de l'expérience dans la vente (pas absolument indispensable)
- une bonne réputation
- de l'enthousiasme et de la conscience professionnelle

## Nous offrons :

- un bon salaire
- une indemnité de frais forfaitaire
- une indemnité forfaitaire pour frais de voiture
- des prestations sociales exemplaires
- un soutien constant en matière de vente.

Notre nouveau collaborateur sera préparé à sa nouvelle tâche par une formation adéquate.

Si le poste en question vous intéresse, écrivez-nous en joignant à votre offre les documents habituels ; c'est avec plaisir que nous attendons votre candidature.

Dr A. WANDER S.A.  
Service du personnel  
Case postale 2747  
3001 BERNE



La Caisse Cantonale d'Assurance Populaire, à Neuchâtel, cherche un (e)

## employé (e) de bureau

éventuellement à temps partiel.

Date d'entrée à convenir.

Semaine de 5 jours. Caisse de retraite.

Faire offres écrites, avec copies de certificats et prétentions de salaire, à la direction de la C.C.A.P., 3, rue du Môle, 2001 Neuchâtel.

INTERFOOD cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

# secrétaire

de langue maternelle française, capable de correspondre également sous dictée, en langue anglaise.

Il s'agit d'un travail intéressant et varié dans une entreprise offrant des conditions d'avant-garde, telles que horaire variable au choix dans les limites de la réglementation interne.

Nous prions les candidates intéressées à ce poste de bien vouloir présenter leurs offres, en indiquant : date d'entrée, prétentions de salaire et références, et en joignant copies de certificats, curriculum vitae et photographie, à direction Interfood S.A., Services Techniques, 2300 Neuchâtel.

## CABLES CORTAILLOD

cherche :

### DÉCOLLETEURS PEINTRES - MACHINE SERRURIERS et OUVRIERS de CÂBLERIES

Nous offrons :

- Possibilités d'acquérir une formation intéressante
- Plein salaire dès l'engagement, puis augmentation progressive
- Climat et rythme de travail humains
- Différents types d'horaires

Votre cas sera examiné sur simple appel téléphonique, service du personnel, Câbles Electriques, 2016 Cortaillod, tél. (038) 42 12 42.

## CABLES CORTAILLOD

Nous engageons aux meilleures conditions, pour date à convenir :

## UN (E) COMPTABLE UN (E) EMPLOYÉ (E) de commerce UN MAGASINIER

Situations stables.  
Travaux variés - Bonne ambiance - Locaux modernes.  
Avantages sociaux.

Faire offres avec curriculum vitae, à

METANOVA S.A.  
Cressier (NE)  
Téléphone No 47 18 33

## Centre d'orientation et de formation professionnelle

J.-B. et M. Dupont-Huber  
psychologues-conseils  
La Tour de Peilz  
Avenue Bel-Air 121

— Parce que je devine quels seraient ses commentaires, répondit Leila d'une voix soudain aigüe. Sais-tu ce que je souhaite ? Que l'ouragan nous frappe de plein fouet, qu'il entraîne Hampden House dans la mer, Hampden House et... et...

— Et tous ceux qui l'habitent ? questionna la vieille dame.

Leila courba la tête vers son bloc à dessin, paraissant soudain quelque peu honteuse de sa sortie.

— Pas toi, non, grand-mère. Tu es la seule désormais sur qui je puisse compter.

Maud ne regarda et je vis de nouveau ses yeux exprimer une intense détresse, mais ce fut d'une voix très ferme qu'elle dit :

— Montre tes dessins à miss Abbott, ma chérie.

Ainsi commandée, Leila esquissa un haussement d'épaules et poussa les feuilles vers moi. Je les pris une à une pour étudier les dessins, me sentant de plus en plus troublée par ce que je découvrais. Tous ces dessins, faits au crayon, avaient la mort pour sujet. Le premier montrait, près d'une église, une tombe ombragée par un saule pleureur. Le second, c'était une allée bordée de cyprès serpentant entre les tombes blanches d'un cimetière. Le troisième était encore plus glaçant : un cadavre de femme, au visage caché, flottait à la surface d'un étang fleuri d'iris. Mais, en dépit de leur sujet, tous ces dessins, d'une parfaite exécution, manquaient totalement d'émotion.

Je les reposai sur la table et me penchai pour voir celui auquel Leila était en train de travailler. Cette fois, c'était Juliette dans son cercueil, à en juger par le costume et la crypte, mais une Juliette ressemblant un peu à Catherine.

Leila m'observait. Quand nos regards se rencontrèrent, elle éclata de rire comme si elle avait prévu ma réaction.

— Vous êtes choquée, n'est-ce pas ? Vous me trouvez morbide... comme me l'a dit grand-mère. Et aussi oncle Alex.

C'était vrai, mais je tenais à le lui cacher. D'ailleurs, pour morbides qu'ils fussent, il y avait quelque chose dans ces dessins me donnant à croire que nous n'avions pas lieu de tellement nous en inquiéter.

— Votre grand-mère et votre oncle ont probablement raison, dis-je. Mais je ne pense pas qu'il faille s'émouvoir de ces dessins, car le sentiment en est presque totalement absent.

Leila demeura un moment à me regarder fixement, puis jeta son crayon sur la table en s'écriant :

— Vous avez su le voir, vous ! Ce ne sont là que des gribouillages comme lorsque je dessine des faunes et des colombelles. La mort, ce n'est pas cela, mais quelque chose d'horrible. Ma mère détestait souffrir... et j'ai vu cette affreuse blessure à son front... Cette blessure faite par quelqu'un qui lui voulait du mal !

Sous l'effet de l'excitation qui s'était emparée d'elle, Leila se levait à demi, mais je la forçai à se rasseoir en pressant mes mains sur ses épaules. Les yeux de Maud étaient pleins de larmes.

— La jeunesse est souvent cruelle, dis-je à Leila. Il serait temps que vous pensiez un peu à la peine des autres et non plus seulement à la vôtre.

— La peine de qui ? s'insurgea Leila qui n'avait pas regardé son aïeule. Personne n'en a ! Je suis la seule !

Maud, le visage ruisselant de larmes, s'était dirigée vers la porte, mais elle s'arrêta pour dire à sa petite-fille :

— Miss Abbott a raison, Leila. Tu oublies, je crois, que ta mère était aussi ma fille.

Et elle sortit avec dignité, sans se retourner. Leila demeura comme pétrifiée, le regard rivé sur la porte, mais celle-ci se rouvrit pour livrer passage à Noreen. Avant même que la domestique eût parlé, mon élève se leva d'un bond, en s'écriant :

— Ah ! Steve est là... Je lui avais téléphoné de venir ! Elle se précipita dans le hall et je la suivis, le cœur

serré. La visite de Steve O'Neill n'était certainement pas celle que j'eusse souhaitée.

En short de bain et sweat-shirt, Steve se tenait dans l'encadrement de la porte d'entrée. Malgré les airs qu'il se donnait, je décelai une certaine gêne dans son attitude. Derrière lui je vis son frère, Mike, encore plus mal à l'aise.

— Je croyais que tu voulais aller nager ? dit Steve à Leila avec de l'impatience dans la voix. Tu n'es même pas prête !

— Attends ! J'en ai pour une minute !

Avant qu'il parle, aucun de nous n'avait remarqué que King était sorti de son bureau. Sa voix immobilisa net Leila alors qu'elle s'élançait vers l'escalier, et je sentis que les choses allaient se gâter.

— Pas de balade aujourd'hui, décréta-t-il d'un ton bref.

Mike poussa le coude de son frère.

— Allons-nous-en... Steve, s'apprêtait à faire demi-tour, mais Leila courut à lui, s'accrochant à son bras.

— Non... ne pars pas ! Attends-moi... Il ne peut pas m'empêcher de sortir ! Il n'a pas le droit de m'enfermer !

Voyant ce qui allait se passer, je barrai le chemin à King.

— Allons avec Leila, dis-je, et, tournant la tête, j'ajoutai à l'adresse des garçons : « Attendez-nous dehors, voulez-vous ? »

Je m'approchai de mon élève et lui pris la main.

— En ce moment, vous ne pouvez pas sortir ainsi seule avec des amis...

Elle dégagea vivement sa main et gravit l'escalier en courant, me laissant seule face à son père.

— Venez avec nous, dis-je alors à King. Je sais que mon intervention vous a déplu, mais elle était nécessaire, croyez-moi... Et puis, j'ai besoin de vous parler. Sur la plage, ce sera peut-être facile.

(A suivre)

## NOTRE FEUILLETON

## Columbella

par

Phyllis A. WHITNEY

64

Dans un coin de la pièce, un poste à transistors diffusait des nouvelles concernant l'ouragan Katy qui poursuivait sa course en direction du sud-ouest.

Leila leva la tête vers moi.

— Vous êtes-vous déjà trouvée prise dans un ouragan, Jessica ? me demanda-t-elle.

Je lui répondis que non et elle poursuivit :

— Il se pourrait que nous ayons un sérieux coup de chien cette fois. L'alerte est donnée et, chaque heure, la radio diffuse des informations concernant Katy pour qu'on puisse prévoir son trajet. Il semble vouloir se diriger vers la Guadeloupe, si bien qu'il est très capable de nous frôler cette nuit. Sentez-vous comme il fait déjà chaud ?

De fait, je n'y avais pas pris garde, mais la chaleur devenait oppressante. Pour l'instant, toutefois, la chaleur et l'ouragan me préoccupaient moins que les dessins sur lesquels Alex avait attiré mon attention.

Comme je m'approchais de la table, Leila retourna vivement les feuilles.

— Pourquoi ne veux-tu pas montrer tes dessins à miss Abbott ? demanda sa grand-mère.

EDITIONS TRÉVISE

# LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

## Conférence au centre d'études économiques et comptables: la prévision financière? Un art!

« Gouverner, c'est prévoir. » C'est en ces termes que M. Jean-Robert Bugnion, docteur en sciences économiques de l'Université de Genève, et directeur financier d'une importante société neuchâteloise, ouvrira mercredi soir un exposé intéressant sur la planification du développement de l'entreprise sur le plan financier.

Traçant en quelque sorte un parallèle entre le chef d'entreprise ou l'homme d'Etat et le capitaine de navire, l'orateur insistera sur les qualités essentielles et indispensables à la fonction de ces personnages : « Prévoir ce que réserve l'avenir, deviner les orages encore cachés par l'horizon, tirer de ces prévisions les mesures concrètes qui s'imposent en parant aux dangers qui pourront devenir menaçants. »

La prévision est essentiellement un art et les éléments subjectifs qui la composent sont parfois très importants. Toutefois, les bases de cette « vision » de l'avenir doivent être construites sur des fondements solides et objectifs, sans quoi la politique d'entreprise qui en découle est dangereusement menacée. Se limitant à la fonction financière de la planification du développement de l'entreprise, M. Bugnion élaborera son plan sur les données du marché : évaluation et prévision du développement

de l'entreprise, analyse des conditions auxquelles l'entreprise devra satisfaire pour être en mesure d'atteindre ses objectifs.

Dès lors, cette première analyse peut déboucher sur une prévision de la rentabilité future de l'entreprise, pouvant malgré le risque et les difficultés inhérents à une telle prévision, constituer un des éléments essentiels du processus de planification financière. Cette analyse permettra en outre de vérifier la cohérence des hypothèses utilisées. Ayant ainsi établi les hypothèses principales, il devient possible d'aborder la prévision des flux de fonds qui comporte deux parties : la prévision des besoins en capitaux et celle des sources de capitaux, c'est-à-dire des moyens susceptibles de satisfaire à ces besoins.

Pour la première partie, il importe tout d'abord de prendre en considération les projets d'investissement de l'entreprise, l'incidence de l'augmentation anticipée du chiffre d'affaires sur les actifs circulants (pour augmenter un chiffre d'affaires de un million il faut, suivant les industries, investir entre 230,000 francs et un million dans le stock de marchandises, les débiteurs, etc.). Il faut enfin compter parmi les besoins ju-

turs en capitaux, les engagements financiers contractuels (remboursement complet ou partiel d'emprunts obligataires etc.). Quant aux sources de capitaux, elles peuvent être de deux ordres :

— L'autofinancement (bénéfices futurs après distribution de dividendes, auxquels s'ajoutent les amortissements et réserves latentes prévus, le total de ces fonds constitue ce que l'on nomme « net cash flow » que la société peut affecter à la couverture de ses besoins en capitaux).

— Le financement externe, composé de trois sources principales : le crédit bancaire, le crédit obligataire à long terme et les fonds propres sous forme d'augmentation de capital.

Tout l'art, toute la technique de la gestion financière consistent à choisir celle de ces sources de financement qui lui convient le mieux combinée avec les autres, en fonction de trois paramètres : — de la situation propre à l'entreprise et de ses besoins en capitaux ; — des possibilités offertes par les marchés financiers ; — des objectifs de l'entreprise en matière de politique financière.

A. R.

## PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL Une place de jeu et de sport pour les enfants du quartier Fritz-Courvoisier

De notre correspondant : Parmi les nombreux points inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général de la Chaux-de-Fonds figure une demande de crédit extraordinaire de 25,000 fr. pour l'aménagement du jardin de l'immeuble Fritz-Courvoisier No 27, dans la partie est de la ville. Il est prévu d'y installer une place de jeu et de sport.

L'immeuble dont il s'agit, précise encore le rapport du Conseil communal, provient de la fondation « Etablissement des jeunes filles ». Il a été incorporé en 1957 au fonds du home d'enfants. De grands adolescents, ou d'anciens pensionnaires du home de la Sombaille, y ont leur chambre. Cette maison abrite en outre un jardin d'enfants, un foyer de l'écolier, l'au-

berge de jeunesse et le Mouvement de la jeunesse suisse romande. C'est dire qu'il s'y déroule une intense activité de jeunes.

Les déjeunés s'étendant au nord de cette maison sont fort utiles pour les jeux des enfants et des adolescents. Ils pourront être mieux utilisés encore, lorsqu'ils seront aménagés de façon appropriée. En effet, depuis nombre d'années, ils ne sont pas entretenus. Le sol est inégal, l'herbe sauvage ne peut être tondue. Ce jardin n'est séparé de ceux des voisins que par des murs insuffisants pour arrêter les ballons des joueurs. Cette situation, précise le Conseil communal, n'a pas manqué de provoquer des réclamations.

On accède à ces déjeunés de la rue Fritz-Courvoisier par un large passage à l'ouest de la maison. Cet accès restera ouvert pour que les enfants du quartier puissent aussi bénéficier des installations qu'on se propose de réaliser. En effet, la commune souhaite aménager un terrain de sport dans la partie sud et des jeux et des pistes de saut ou autres installations derrière la bâtisse.

C'est donc une somme de 25,000 fr. qui est sollicitée et qui sera sans aucun doute accordée. Cette initiative est à saluer car, de nos jours, il est de plus en plus difficile aux enfants de trouver des endroits où jouer. La circulation intense empêche un débordement sur les trottoirs et chaussées, tel qu'on pouvait encore le concevoir il y a une dizaine d'années. Mais, pour qu'une telle place joue un rôle réel, il convient de ne pas oublier son entretien régulier. Trop souvent nous avons pu constater que des installations de sport se dégradent, faute de soin. Nul doute que les autorités sont parfaitement conscientes du rôle de « gardien » qu'elles devront assumer afin que dans cinq ans, un nouveau crédit ne soit à nouveau nécessaire pour une remise en état.

Ph. N.

### Encore une série de cambriolages

(c) Depuis quelques semaines, des séries de cambriolages sont signalées en ville. C'est ainsi que pour le seul après-midi de jeudi, ce ne sont pas moins de six tentatives de cambriolages qui ont été signalées. Il semble que l'on ait affaire à un seul individu qui s'en serait pris à des appartements de ressortissants étrangers dans le centre de la ville. Différents objets ont disparu.

### LES JEUDIS DU « CLUB 44 »

## Qu'est-ce que la culture ?

Hôte du « Club 44 », M. Claude Grégory, de Paris, fondateur et directeur général de l'Encyclopaedia Universalis, encyclopédie, remarquable par la somme des connaissances qui y sont réunies, est de formation scientifique et philosophique. Sa maîtrise de l'épistémologie qui est l'étude des sciences, ayant pour objet d'apprécier leur valeur pour l'esprit humain l'a amené à entretenir un public restreint des problèmes de traitement et de communication du savoir.

Le savoir est le résultat de ce que l'on connaît dans toutes les disciplines et de ce qui est compréhensible dans l'ordre de la nature et des changements. Au Moyen âge déjà, les sciences existaient sous forme de collections qui n'appartenaient pas aux hommes et qu'ils devaient subir. Au 18ème siècle par contre, grâce à Diderot, les connaissances ayant acquis une forme de classification, il devenait intéressant de les assembler. Dès la fin du 19ème siècle,

début du 20ème, l'on tenta de transformer les résultats de ces dernières, pour les accumuler et les stocker définitivement. Malheureusement, depuis un certain nombre d'années, on s'aperçoit que cela n'est plus possible, car les découvertes incessantes dans tous les domaines, font que la culture n'est plus une réserve, mais qu'elle doit évoluer très rapidement. Ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera plus demain. Ce qui revient à dire qu'il est inutile d'apprendre de nombreuses notions qui vont changer mais qu'il faut connaître la manière de synthétiser les informations existantes pour pouvoir les utiliser au moment voulu. Les progrès réalisés sont tels que même au sein d'une spécialisation il n'est pas pensable d'être au courant de tout ce qui se passe et quand il le faudrait. Les machines électroniques sont là pour simplifier les recherches.

On peut se demander comment entrer en communication avec le savoir, ce que c'est et ce que l'on peut en faire. C'est le travail d'une encyclopédie qui provoque chez le lecteur des interrogations sur des faits vitaux qui le concernent et qui peuvent être de l'individu vers quelque chose qu'il ne connaît pas, et qu'il voudrait approfondir. Notre civilisation est en pleine transmutation et il semble bien que dans un avenir très proche, les richesses des bibliothèques ne reflèteront plus l'exacte réalité de ce qui ne sera plus vrai...

P. Cn

### Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 19 février 1971

**Naissances :** Geiser, Karine, fille d'André-Claude, employé de bureau, et de Raymonde-Bernadette, née Chelatin ; Rosset, François, fils de Lucien-Albert, réparateur et accordeur de pianos, et de Dominique, née Thomi ; Lattarini, Tiziana, fille de Sergio, mécanicien, et de Franca-Camilla, née Boffelli.

**Promesses de mariage :** Perrin, Jean-Marc, étudiant en sciences politiques, et Moulou, Josiane-Monique ; Matthys, Ernest-Arnold, industriel, et Rougemont, May-Antoinette.

**Mariages civils :** Jörin, Charles-André, peintre en bâtiment, et Robert-Charrue, Marie-Madeleine ; Vigo, José-Amador, mécanicien, et Romero, née Lorenzo, Elida ; Paratte, Roland-Robert, héliographeur, et De Landtsheer, Dominique-Aline-Virginie.

**Décès :** Vuille, née Leuenberger, Estelle-Lina, ménagère, née le 29 avril 1885, veuve de Vuille, Auguste-Adolphe, dom. Bois-Gentil 19 ; Nicolet, André-Marcel, ouvrier TP, né le 23 octobre 1912, veuf de Cécile-Marguerite, née Sauter, dom. Industrie 30 ; Veuve, Paul-Maurice, fils d'Henri, né le 16 juin 1891, veuf de Louise, née Evard, dom. Fontainemelon.

## Freddy Buache sera l'hôte de la Guilde du Film en mars

De notre correspondant : A l'occasion de la parution de son ouvrage sur Luis Buñuel, Freddy Buache avait consacré une séance de la Cinémathèque au maître espagnol en présentant deux de ses films peu connus. Aussi la Guilde du Film veut-elle également saluer l'événement en priant le dynamique conservateur de venir dédicacer son livre.

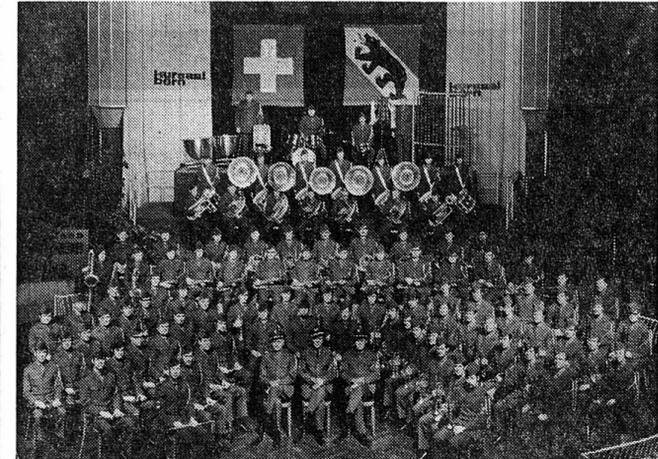
Préférant l'improvisation à la routine, M. Buache promet de se plonger dans l'étude de ses catalogues et d'en extraire des titres injustement peu sollicités des cinéphilas. C'est désormais chose conclue, puisque F. Buache viendra les 6 et 7 mars présenter à la Guilde du Film une sélection de six films regroupés sous le générique « Les films que j'aime ». On y verra une « Danse de mort » signée de Cravenne, mais en fait réalisée par Stroheim, « Les innocents » adapté de Lawrence par Clayton, « Au cœur de la nuit » du célèbre cinéaste franco-brésilien Cavalcanti, « Occupe-toi d'Amélie » tirée de Feydeau par Autant-Lara, une version du « Congrès s'amuse » et enfin « The Night of the Hunter », le seul film réalisé par l'acteur Charles Laughton.

du cinéma, car le Ciné-club du gymnase s'associera à la manifestation en offrant l'entrée libre à ses adhérents à titre de séances supplémentaires.

### LA GUILDE ET L'ANNÉE JAQUET-DROZ

En outre la participation de la Guilde du film à la célébration de l'année Jaquet-Droz est en bonne voie de réalisation. Son effort portera pour l'essentiel sur le cinéma d'animation et le cinéma fantastique qui tous deux se sont inspirés à leur manière des automatés créés par l'illustre inventeur. Si aucun résultat n'est encore enregistré sur le plan de l'animation, les organisateurs espèrent entrer en contact avec le Festival d'Annecy spécialisé en la matière et se déroulant précisément en juin. En revanche, la Guilde du Film a pu s'assurer par l'entremise de la Cinémathèque suisse la collaboration d'un critique de la revue « Midi-Minuit Fantastique » donc d'un véritable « jan » du genre, pour mettre sur pied un petit festival du cinéma fantastique ne comprenant pas moins de dix films. Il s'agira vraisemblablement de Jean-Claude Romer qui les sélectionnera et les présentera en personne au courant de l'automne.

Voilà qui réjouira tous ceux qui tiennent à ce que le septième art soit célébré à la Chaux-de-Fonds avec la même dévotion que l'on réserve à la musique, au théâtre et aux beaux-arts.



## Fête de la montre 1971: à la gloire de Jaquet-Droz

La partie non publicitaire et non humoristique du cortège de la Fête de la montre et braderie chaux-de-fonnière des 4 et 5 septembre prochains, sera entièrement consacrée aux automatés Jaquet-Droz. Les créations « L'Ambassadeur en Espagne 1758 », « L'Écrivain », « La Musicienne », « Le dessinateur », « L'Oiseau chanteur », « La Lyre », « Animation mécanique », « Horlogerie » et « L'Arlequin » seront donc présentées au public.

La musique officielle et d'honneur de la manifestation sera la fanfare fédérale, créée en 1957 et composée de 80 sous-officiers, appointés et soldats.

Le cortège du samedi, dit des enfants, sera consacré aux « Dix-huitième siècle chaux-de-fonnière », sous le titre « Les

Cadeaux de Jaquet-Droz ». Il relatera les événements de la future Métropole de l'horlogerie, de la naissance du grand Pierre à la Carmagnole, à la plantation de l'arbre de la liberté de la place des Victoires, à l'incendie du 5 mai 1794, d'où partit la construction de la nouvelle ville par l'avenue Léopold-Robert et comprendra 500 figurants.

## Incendies dans le Haut: les causes sont connues!

Le juge d'instruction des Montagnes communique que l'incendie qui s'est déclaré dans l'immeuble Industrie 16, à la Chaux-de-Fonds, le 9 février 1971, est dû à une défectuosité dans l'installation électrique, un tube « Bergmann » protégeant les fils, ayant été rendu défectueux à la suite d'un choc.

Par ailleurs, les causes de l'incendie qui a ravagé l'immeuble Grand-Rue 38 au Locle, le 10 février 1971, sont également connues. Il s'agit de la combustion lente d'une grosse poutre se situant sous un ancien fourneau dont le cendrier n'était qu'à quelques centimètres de la tôle de protection du plancher. Ces deux cas ont été sou-

mis à l'expert A. Voïrol, du service de la prévention contre les incendies (S.P.A.), qui s'est rendu sur les lieux des sinistres et qui établira les rapports techniques relatifs à ses constatations.

(Réd. — Cette mise au point du juge d'instruction vient à son heure, en ce qui concerne les causes de l'incendie du Locle. En effet, nous avions signalé qu'elles n'avaient pu être établies de façon certaine à la fin de l'alerte. Mais plusieurs rumeurs et discussions faisaient état d'un accident dont l'auteur aurait été un locataire. Depuis, bien des suppositions avaient été échauffées. Ce communiqué remet les choses en place.)

## Au tribunal de police: L'affaire du cognac

(c) Dernièrement comparissait, devant le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds, le nommé H. S., gérant d'un établissement public, à qui on reprochait une suite impressionnante d'infractions qui pouvait se résumer en quelques mots. A la suite d'une dénonciation de l'un de ses anciens employés, la pension du prévenu reçut la visite d'inspecteurs qui prélevèrent des doses de cognac dans une bouteille d'une marque renommée. Après analyse, on constata qu'une autre marque de cognac avait été simplement transvasée dans la bouteille. Plainte fut alors déposée; puis plainte de H. S., contre inconnu. Celui-ci prétend en effet qu'un de ses employés aurait agi par vengeance en procédant à ce transvasage.

Les débats étaient ardens et le président décida de renvoyer son jugement.

C'est ainsi que la lecture de cette affaire fut faite hier, au cours d'une audience du tribunal que présidait M. Freddy Boand, assisté de Mme Josette Perrenoud et de Mme Suzy Willener, greffières. Le tribunal a hésité en ce qui concerne le délit d'escroquerie, car les cognacs rivaux avaient sensiblement le même prix d'achat. Par ailleurs, il ne pouvait retenir la falsification de marchandise car il s'agissait simplement d'un transvasage et non d'un mélange. Néanmoins, le président se dit convaincu que le prévenu, H. S., avait bien réalisé l'infraction reprochée et s'était ainsi rendu coupable de concurrence déloyale en faisant naître un doute sur les valeurs de deux produits.

H. S. se voit donc condamner à vingt jours d'emprisonnement et à 600 fr. de frais, avec un délai de deux ans pour le sursis. Les frais de la cause (1150 francs), sont également mis à sa charge.

## VAL-DE-RUZ

### COFFRANE

**Journées de ski**  
(c) Les élèves des deux classes du collège ont bénéficié de trois journées à ski, aux Loges. Si les deux premières se sont passées sans incident, jeudi, au cours de l'ultime descente, un élève de 3ème année, Pascal Schmiel, s'est cassé la jambe gauche. Transporté par ambulance à Landeyeux, il a pu, après avoir reçu les soins nécessaires, rentrer chez lui.

### MONTMOLLIN

**Grippe**  
(c) Le temps changeant de ces derniers jours a amené avec lui la grippe. De nombreux enfants ont manqué les classes pour cette raison.

### CARNET DU JOUR

Pharmacies de service. — Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.  
Permanences médicale et dentaire. — Dès samedi, 12 h. à lundi, 8 h., tél. 53 21 33 ou No 11.  
VOUS NOTEREZ AUSSI. — Dombresson : soirée de la « Constante ». Cernier : soirée de la Société de gymnastique.

### LE LOCLE

### LES PONTS-DE-MARTEL

### Avec la « Sainte-Cécile »

(c) Ce soir aura lieu, aux Ponts-de-Martel, la soirée annuelle de la fanfare « Sainte-Cécile ». Au programme : une première partie musicale composée de coutume, sous la direction de M. John Lenhardt, puis une seconde partie théâtrale. Enfin, un bal mettra un terme aux réjouissances.

### CULTES

**ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE**  
Boudevillers : culte 20 h, sainte cène ; culte de jeunesse 8 h 35.  
Fontaines : culte 9 h 40 (entretien).  
Valangin : culte 10 h 10.  
Coffrane : culte 10 h, culte de jeunesse 9 h, culte de l'enfance 9 h.  
Les Geneveys-sur-Coffrane : culte de l'enfance 9 h.  
Montmollin : culte 20 h, culte de l'enfance 9 h.  
Chézard-Saint-Martin : culte 9 h 50, culte de l'enfance 9 h 50, culte de jeunesse 8 h 30.  
Dombresson : culte des familles 10 h.  
Fontainemelon : culte des familles 9 h.  
Les Hauts-Geneveys : culte des familles 10 h 10.  
Cernier : culte missionnaire 10 h, culte de jeunesse 9 h, culte de l'enfance 9 h.  
Savagnier : culte 9 h 15.  
Engollon : culte 10 h 20.  
Les Bugnenez : culte 11 h 30, messe 12 h.

**ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**  
Cernier, samedi : messe 18 h 15 ; dimanche : messe lue et sermon 7 h 25, grand-messe 10 h, messe pour les Italiens 18 h.  
Dombresson : messe lue et sermon 8 h 45.  
Les Geneveys-sur-Coffrane : messe lue et sermon 10 h.

## Tombe la neige, tombe...



Les camions de la voirie déversent la neige aux décharges des Bulles et du Stand.

De notre correspondant : De la neige! Pour qui? Pourquoi? En effet, depuis quelques jours, le printemps qui semblait s'installer, s'est vu infliger une série de défaites. Des tempêtes de neige se sont abattues sur la région. Hier matin et durant toute la nuit, les centimètres se sont accumulés. La situation est cependant bien contrôlée, malgré les plaintes de certains automobilistes quant au passage de la Vuedes-Alpes.

tous les sportifs bien sûr, eux qui n'attendaient que cet instant. Hier après-midi déjà les pentes de la Vue-des-Alpes étaient attaquées de pied ferme par toute une série de skieurs. La neige est également une aubaine pour les organisateurs des nombreux championnats de saut et de fond qui doivent se dérouler ce week-end dans le Jura, et spécialement dans la région de la Chaux-de-Fonds.

Actuellement, les routes sont dégagées dans la plupart des cas. A la Chaux-de-Fonds, un nombre impressionnant de camions se sont dirigés vers les deux décharges officielles pour y déverser leur cargaison. Dans les villes, il s'agit de se montrer prudent. En effet, la neige, très lourde, menace de s'abattre des toits. De spectaculaires avalanches ont déjà eu lieu. Il faut donc éviter, dans la mesure du possible, les trottoirs que surplombent des toitures très en pente.

Quant à tous ceux qui espéraient voir le printemps s'installer définitivement, qui avaient déjà pu apercevoir les premières neigeoles, spécialement sur le versant français du Doubs, ils devront attendre. Certains devins ont prédit que cette saison, la neige viendrait une bonne vingtaine de fois. Il suffit d'être optimiste. Et de compter...



Lorsque la neige recouvre les voies... (Avispress - Nydegger).

### Estomac sensible

Vous aimez la « bonne table »... mais vous redoutez lourdeurs, aigreurs, brûlures d'estomac. Qu'à cela ne tienne! Dès les premiers signes sucs vite une ou deux pastilles Digestif Rennie. Les pastilles Rennie neutralisent immédiatement l'excès d'acidité de l'estomac. Grâce à leur action efficace, vous êtes rapidement soulagés.

Dans leur emballage individuel très pratique, les pastilles Rennie s'emportent facilement. Et elles se prennent discrètement : pas besoin d'eau!

En pharmacies et drogueries. Pub. 7073

## AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

### ● A LA CHAUX-DE-FONDS

**SAMEDI**  
CINÉMAS. — Corso : 15 h et 20 h 30, Willie Boy. 17 h 30, Spietato, le traître. Eden : 14 h 45 et 20 h 30, Les Brebis du révérend.  
Plaza : 15 h et 20 h 30, Cromwell.  
Ritz : 15 h et 20 h 30, Vertige pour un tueur. 17 h 30, La Honte.  
EXPOSITIONS. — Galerie du Club 44 : peintures et dessins de Pierre-A. Junod (dernier jour).  
Galerie du Manoir : le peintre jurassien Jean-Claude Etienne.  
Musée d'histoire naturelle : 14 h à 18 h, année de la nature : résultats du concours scolaire.  
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10. Ouverture : 8 h 30 à 12 heures.  
Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.  
Pharmacie d'office. — Forges, avenue Charles-Naine 2a, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

**DIMANCHE**  
CINÉMAS. — Corso : 15 h et 20 h 30, Willie Boy. 17 h 30, Spietato, le traître. Eden : 14 h 45 et 20 h 30, Les Brebis du révérend.  
Plaza : 15 h et 20 h 30, Cromwell.  
Ritz : 15 h et 20 h 30, Vertige pour un tueur. 17 h 30, La Honte.  
EXPOSITIONS. — Galerie du Manoir : le peintre jurassien Jean-Claude Etienne.  
Musée d'histoire naturelle : 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, année de la nature : résultats du concours scolaire.  
Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.  
Pharmacie d'office. — Henry, Léopold-Robert 68, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

### ● AU LOCLE

**SAMEDI**  
CINÉMAS. — Lux, 20 h 30, Une femme douce. 17 h, I 4 Di Chicago. Casino : 20 h 30, L'Invitée. 17 h, Diavoli del mare.  
Pharmacie d'office. — Breguet, Grand-Rue 28. Dès 21 h, tél. 17.  
Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

**DIMANCHE**  
CINÉMAS. — Lux : 14 h 30, 20 h 30, Une femme douce. 17 h, I 4 Di Chicago. Casino : 14 h 30, 20 h 15, L'Invitée. 17 h : Diavoli del mare.  
CONCERT. — Temple français : 17 h, Messe à 5 voix, de Colonna, Didon et Enée, de Purcell, par les Sociétés chorales de la Chaux-de-Fonds et du Locle, direction R. Fallier, avec l'O.S.R.  
Pharmacie d'office. — Breguet, Grand-Rue 28. Dès 21 h, tél. 17.  
Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

**Liberoil**  
une façon agréable de se débarrasser des refroidissements  
Dans les pharmacies et drogueries.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



## Brasserie du Cardinal S.A.

En vue de l'agrandissement du parc de véhicules  
L'ENTREPOT DE NEUCHÂTEL cherche

# CHAUFFEUR POIDS LOURDS

Semaine de 5 jours.  
Horaire régulier.  
Salaire intéressant.

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Se présenter ou téléphoner à la Direction régionale de Neuchâtel, Crêt-Taconnet 14, tél. (038) 25 11 04.

L'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A. engage pour son atelier des apprentis

## personnel féminin

Entrée immédiate ou à convenir.

Semaine de 44 heures en 5 jours. Durée de l'engagement environ 3 à 4 mois.

Conditions d'engagement: Suissesses ou étrangères avec permis «C». Bon salaire. Travail propre.

Se présenter à la réception, 4, rue Saint-Maurice ou téléphoner au 25 65 01, interne 254.

Ecole de commerce réputée, à Bâle, cherche

## MAÎTRE (MAÎTRESSE)

de dactylographie. Sur désir et en cas de convenance, enseignement au bureau technique et dans branches commerciales. Leçons complètes. Conditions avantageuses et ambiance agréable dans les classes et auprès du collège des maîtres.

Prière de faire offres sous chiffres Q 03-990044, à Publicitas S.A., 4001 Bâle.

## LOOPING

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

retoucheuses  
metteuses en marche  
chasseuses de pierres  
remonteuses de mécanismes

(sur grandes pièces) ;

ouvrières

pour le posage d'aiguilles et le vissage de pendulettes ;

jeunes filles

qui seraient formées sur des parties d'horlogerie.

Se présenter chez Looping S.A.  
Manufacture de réveils et de pendulettes,  
rue de la Gare 5a,  
2035 Corcelles.  
Tél. (038) 31 77 33.

Nous cherchons, pour notre département de comptabilité,

## UNE EMPLOYÉE DE COMMERCE

de nationalité suisse, ou étrangère avec permis «C», sachant parfaitement l'anglais et capable d'assumer des responsabilités.

Nous offrons une place stable et bien rémunérée. Semaine de cinq jours.

Si vous aimez travailler dans une bonne ambiance, adressez-vous à la rue du Musée 1, à Bienne, ou téléphonez au (032) 332 07 - 08 (Mme Haak). Après les heures de bureau : tél. (032) 86 21 66.

## DUBIED

Depuis des générations, nous sommes une maison mondialement réputée pour ses machines textiles et ses machines-outils.

Dans le cadre d'une politique de saine expansion, nous désirons préparer des

## ingénieurs- techniciens ETS

à des fonctions importantes dans les secteurs

- PRODUCTION
- ORGANISATION
- VENTE

Nous prions les ingénieurs intéressés de se mettre en rapport, par téléphone ou par écrit, avec

EDOUARD DUBIED & Cie, S.A.,  
Direction du personnel, rue du Musée 1,  
2001 NEUCHÂTEL, tél. (038) 25 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL



Nous engageons, pour notre département création de réveils et pendulettes électroniques,

## JEUNE COLLABORATEUR (TRICE)

ayant de bonnes dispositions manuelles pour collaborer à la réalisation de maquettes et prototypes.

Cette personne se verra confier des travaux de dessins, décalques, création de formes et étude de cadrans.

Les intéressés (ées) sont invités (ées) à faire leurs offres ou à demander une formule de candidature à notre bureau du personnel, tél. (038) 33 44 33, 2074 MARIN.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA  
Entreprise d'horlogerie de format international

DERBY SWISSONIC



Le Locle, tél. 31 23 42 - à proximité de la gare

Pour compléter notre service d'exportation, nous désirons engager

## un (e) employé (e) de bureau

sachant dactylographier, ayant des connaissances d'anglais et d'allemand et éventuellement au courant des travaux d'exportation. Des détails plus complets vous seront donnés lors d'une entrevue.

Il s'agit d'un travail varié et d'une place stable offrant tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Prière de présenter vos offres manuscrites ou de vous présenter sur rendez-vous (tél. 039/31 23 42) à la direction de la fabrique Zodiac, Bellevue 25, le Locle.

## ELECTRONA

entreprise jeune et dynamique cherche, afin de faire face à son expansion :

### ouvrières

habiles pour travaux de montage, soudage et sur machines. Semaine de 5 jours ; horaire complet ou à la demi-journée ;

### régleurs de relais

pour centraux téléphoniques. Travaux propres et bien rétribués. Candidats débutants seraient formés par nos soins. Situation stable, ambiance de travail agréable, prestations sociales d'une grande entreprise.

Prière de s'adresser ou de téléphoner à M. Tschander.

ELECTRONA

ELECTRONA S.A., 2017 Boudry (NE)  
Tél. (038) 42 15 15.



Nous engageons :

## MÉCANICIEN

pour entretien, réparation de presses et machines diverses.

## OUVRIER

pour travaux de soudage, sciage sur insignes et médailles. Convientrait à

## JEUNE HOMME

sortant de l'école et désirant apprendre un métier intéressant.

## PERSONNEL MASCULIN et FÉMININ

pour nos ateliers de terminaison, travaux variés.

HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.  
2400 LE LOCLE

Bellevue 32

Téléphone (039) 31 57 55

Bureau d'ingénieur  
**HARTENBACH & WENGER**  
Saint-Blaise (NE) Vignier 1, tél. (038) 33 19 20  
Berne Ostring 12, tél. (031) 44 53 29  
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

# DESSINATEURS EN BÉTON ARMÉ

L'activité s'étendra à :

- construction de ponts
- bâtiments industriels et locaux
- contrôles de chantiers

Si cette offre vous intéresse, écrivez ou téléphonez-nous, ou venez vous présenter.

## HAUSER

Nous cherchons

### dessinateur(trice) de machines

pour notre bureau de constructions, département machines spéciales et automatiques de précision. Veuillez nous écrire ou nous téléphoner (interne 265).



Henri Hauser SA Bienne  
Rue de l'Eau 42 Tél. 032 44922



Nous cherchons pour notre Bureau central, service des commandes,

## UNE EMPLOYÉE QUALIFIÉE

Situation intéressante pour personne active et consciencieuse. Travaux variés, contacts avec la clientèle et nos centres de production.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre manuscrite, avec curriculum vitae et copies de certificats, à :

Les Fabriques de Balanciers Réunies S.A., rue du Viaduc 30, 2501 BIENNE.  
Tél. (032) 2 54 35.

## SAUTER

cherche pour la Suisse romande :

### mécanicien-électricien monteur-électricien

pour mise en service, dépannage et entretien d'installations de régulation électro-mécanique, électronique et pneumatique.

Nous offrons :

- Travail indépendant et varié
- Formation prévue à notre siège à Bâle
- Salaire adapté aux conditions actuelles
- Bonnes prestations sociales.

Faire offres à :

FR. SAUTER S.A.  
Bureau Suisse romande  
60, route de Lausanne  
1020 Renens  
Tél. (021) 35 63 41.

Fr. Sauter AG 4000 Basel 16  
Fabrik elektrischer Apparate  
Telephon (061) 32 44 55



## Si vous êtes mécanicien-électricien monteur-électricien radio-électricien

nous vous proposons un poste intéressant et avec des responsabilités dans des domaines techniques en pleine évolution :

### TÉLÉCOMMUNICATIONS ET BASSE TENSION

construction, renouvellement et entretien des installations de téléphonie, radiophonie, éclairage.

### SIGNALISATION ET TÉLÉCOMMANDES

construction, renouvellement et entretien des signaux, des appareils d'enclenchements et de voie.

### LIGNES DE CONTACT ET SOUS-STATIONS

construction, renouvellement et entretien de la caténaire et des sous-stations.

Nous engageons également des mécaniciens, des serruriers, des ferblantiers-appareilleurs, etc.

Si vous vous intéressez à l'une de ces activités ou désirez plus de renseignements, complétez et retournez le coupon ci-contre.

Nom/prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Domaine d'activité désiré : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

A retourner à :

Division des travaux CFF I  
Service du personnel

Case postale 1044  
1001 Lausanne



BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

APRÈS LA SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE

LE LINGE SALE!

Début en fanfare, mais plutôt en fanfare de village, avec des instruments mal embouchés et passablement de fausses notes : Peu avant la votation sur la patinoire, un pamphlet avait été distribué, qui demandait aux électeurs de refuser le projet. On y relevait en passant que, lors d'une séance du Conseil de Ville, M. W. Gurtner, directeur des finances, avait dit : « Pour une fois que la direction des travaux publics présente un projet terminé... » Les auteurs du texte protestèrent contre ce propos en énumérant les « projets prêts à l'exécution » que M. Kern avait mentionnés à cette occasion.

ASSEZ ! S'estimant injustement pris à partie, M. Gurtner donna lecture, en début de séance, d'une déclaration vengeresse, empreinte d'une ironie agressive, mais toute assez déplaisante. Il rappelait que M. Kern s'était fait élire en vertu du mot d'ordre « pour une politique communale propre », que, pour connaître les auteurs de ces attaques, il ne déposerait pas de plainte, contrairement à d'autres personnes qui intentaient des procès à tour de bras. Sobre réponse de M. Kern ; intervention indignée de M. Arthur Villard estimant que, lors de cette votation, la presse locale, aux mains de puissants personnages, avait manipulé l'opinion publique, de sorte qu'il ne restait aux adversaires du projet d'autres recours que le lancement de cette modeste feuille volante, à l'élaboration de laquelle il reconnaissait avoir participé.

Le fond de l'affaire, on voudrait demander tout de même à ces messieurs du Conseil municipal (qui ont autorisé cette déclaration) s'ils ne se rendaient pas compte à quel point de tels esclandres les discréditent. Le banc du gouvernement n'est pas un ring où l'on vide ses querelles personnelles, ni une buanderie où l'on lave en public un linge sale qui devrait se laver en famille ! Comment convaincre les jeunes partisans d'une opposition extraparlamentaire de se rallier au régime démocratique quand tels de ses représentants, membres d'une « autorité collégiale », se donnent ainsi en spectacle ?

Le rappel par M. Kindler (développant une motion au nom du parti national romand) de l'invraisemblable succession d'irrégularités commises lors de la construction du Palais des congrès (1) ne fut pas non plus de nature à renforcer notre foi dans le bon fonctionnement de nos institutions.

Ni d'ailleurs la discussion qui s'engagea sur le (tristement célèbre) collecteur principal, pièce de résistance de cette charmante soirée : on se souvient qu'il y a vingt-deux mois, le projet de cette conduite appelée à relier à la station d'épuration de la Mura le réseau des eaux usées de la ville allait être soumis aux électeurs, mais qu'à ce moment M. Schmid, ingénieur de la Mura, avait déclaré qu'en utilisant un autre système on pourrait construire cet ouvrage deux millions moins cher, ce qui engagea le Conseil municipal à renvoyer la votation. On contestait

d'ailleurs la valeur du nouveau procédé dit « pousse-tube », dont l'application devait être confiée à des spécialistes allemands, à la grande indignation des entreprises locales. Par la suite, il fut démontré que la prétendue économie de deux millions était un mythe, et que le procédé « pousse-tube » devait être essayé parallèlement à la méthode traditionnelle à ciel ouvert. On chercha évidemment à rendre M. Kern responsable de ce fâcheux retard, qui entraînera une augmentation de dépenses d'un million et demi sans compter le renchérissement (déduction faite des subventions, il nous en coûtera une bonne dizaine de millions). On affirma aussi qu'avec le procédé traditionnel, on pourrait avancer de trois mètres par jour alors qu'avec le procédé nouveau l'avance ne dépasserait pas deux mètres, de sorte qu'on gagnerait une année. M. Kern rappela notamment que, si on l'avait suivi, les travaux seraient en cours depuis une année et demie, et que la responsabilité essentielle du retard devait être attribuée à l'opposition systématique que l'on avait dressée contre son projet.

Enfin, avec quelques minimes modifications touchant à la procédure, il fut accepté à l'unanimité.

On aurait pu commencer par là. R. W. (1) A aucun moment, on ne songea à mettre le nez dans la cuisine de ces messieurs du bon bord, alors que, dans d'autres cas (voir ci-après) la méfiance règne en maître.

Un procès pour le projet de patinoire couverte ?

De notre correspondant : La deuxième séance du législatif biennois a été ouverte par une déclaration personnelle du directeur des finances, M. Walter Gurtner, qui, à la suite, dit-il, de propos mensongers publiés à la veille de la votation sur le projet et le crédit de 5,4 millions de francs en faveur de la patinoire, s'était senti mis en cause. Pour mémoire, voici les principaux extraits du texte de ce papillon distribué à quelques milliers d'exemplaires : « Attention aux verglas ! Cinq millions et demi pour l'aménagement de la patinoire artificielle ? C'est un bien joli sport que le patin et il n'y aurait rien à objecter si... si on ne se payait la tête du contribuable en lui proposant une sérieuse glissade ? L'état actuel de la patinoire est catastrophique. Ce n'est guère contestable. La patinoire artificielle a été construite et gérée par une coopérative. C'est la commune cependant qui mit à disposition le terrain (valeur 581.000 francs), c'est la commune qui contribua à la construction par un versement à fonds perdu de 400.000 francs. C'est la commune encore qui participa pour un montant de 300.000 francs au capital de la coopérative en question, et cela sans jamais toucher un centime d'intérêt. Au contraire, l'administration de ladite coopérative fut si catastrophique que la commune dut à nouveau, en 1968, consentir un prêt de 397.500 francs 80, prêt sans intérêt, remboursable sol-disant en 20 ans. Jusqu'ici deux tranches annuelles ont été remboursées. Quand en sera-t-il du soldé ? »

« Pourquoi ne pas dire sans ambages que la commune en reversera pas un radis ? Elle doit emprunter cette somme auprès des banques qui ne lui feront pas cadeau de l'intérêt et comme il ne faut pas s'attendre à des remboursements de la part de la coopérative, la commune devra en outre prendre à sa charge les amortissements de 4 % au minimum prescrits par la loi. Faut-il que la commune continue à confier des millions à une telle coopérative ? Nous devons non, car la commune doit exercer un contrôle efficace des dépenses décidées par le corps électoral. Les partisans du projet cherchent à tranquilliser l'opinion en affirmant que les représentants de la commune auront la majorité au comité de la coopérative. N'oublions pas cependant que l'instance de contrôle élue par le peuple, c'est-à-dire

le Conseil de ville, est entièrement mis à l'écart et n'aura pas un mot à dire concernant l'administration de la patinoire artificielle. Il n'est pas exact non plus d'affirmer comme l'a fait le directeur des finances, qu'aucun projet, hormis la patinoire artificielle, ne sera mis sur pied pour être réalisé. Des crédits importants devront être accordés dans les mois qui viennent, par exemple pour le canal collecteur, pour la construction d'un home pour vieillards à Boujean, pour l'agrandissement de l'Ecole professionnelle et le home de pédagogie curative. »

Tout cela demandera un montant d'au moins 70 millions de francs. La ville a encore d'autres grandes tâches à résoudre. C'est pourquoi les citoyens doivent veiller à l'usage qui est fait des deniers publics. Au projet concernant la patinoire artificielle, tel qu'on nous le présente, il s'agit de dire résolument non. LA «MAFFIA»

On connaît le résultat de cette votation où tous les partis sauf un recommandaient l'acceptation de ce projet et du crédit nécessaire : 7772 oui, 7073 non. On se souvient aussi que lors de la présentation du projet au Conseil de ville, M. Arthur Villard (soc) avait fait opposition à ce projet en parlant d'une « mafia » biennoise. Ce qui ne plut pas à chacun. Déjà, à cette occasion, on parlait d'un éventuel procès.

Jeudi, lors de la lecture d'une déclaration personnelle du directeur des finances, M. Arthur Villard est de nouveau monté à la tribune et a déclaré notamment : « Le directeur des finances a cherché à mettre les rieurs de son côté. On entend des ricanements dans la salle. Lorsqu'on ne peut empêcher, en ce lieu de telles discussions, on le fait, j'en ai déjà fait l'expérience à maintes reprises, c'est pourquoi je déclare faire ici une déclaration personnelle. »

« Je reconnais avoir participé à la rédaction du tract dont il est question, « ACTION-BIENNE 1980 ». Il est très aisé de mettre les rieurs de son côté lorsqu'on a assisté à ce phénomène vraiment maximum de manipulation. Il s'agit véritablement de manipulation puisque seul le point de vue des partisans de ce projet a pu se faire largement entendre dans la presse locale. Certes, il n'y avait pas d'opposants à l'aménagement de la patinoire, mais il y avait des opposants à la manière dont tout cela était fait. Cela provient uniquement du monopole de l'information qui existe à Bienna, de telle sorte qu'un seul son de cloche s'est fait entendre. Il est tout de même un peu abusif de parler dans ce cas de Störmaner lorsqu'une petite feuille volante distribuée à quelques milliers d'exemplaires expose un autre point de vue. Quelle idée a-t-on de la part de ceux qui considèrent ainsi le jeu démocratique ? Ce jeu des forces démocratiques est manifestement menacé dans notre ville puisque, dès qu'une opinion

peu différente de celles de puissants personnages qui disposent de tous les moyens pour influencer l'opinion publique se fait entendre, on en vient à faire des déclarations de ce genre que nous avons entendues. C'est certainement cela qui ne joue pas, messieurs. A l'une des dernières séances du législatif biennois, j'ai parlé d'une « mafia », je ne retire pas mon terme, il est un peu poussé, je l'admets, mais cela va tout de même un peu loin, qu'on veuille ainsi écraser toutes possibilités à ceux qui pensent différemment sur un problème, de s'exprimer. Ils ont eux aussi été chargés par un certain nombre de citoyens, leurs électeurs, de veiller somme toute à l'avenir de notre cité, aux biens de la communauté, à l'usage qu'on fait des deniers publics. Il y a un problème grave. Et quand on a manipulé une votation comme celle qui a eu lieu récemment ici, on disait, êtes-vous partisans ou non de la patinoire, c'est une chose assez grave.

Cette votation a eu lieu, mais dans la confusion. Lors du vote au Conseil de ville, bien des collègues n'ont pas tout à fait bien compris de quoi il s'agissait et la manipulation est allée jusqu'à des mensonges caractérisés. On a pu lire que tel ou tel parti prenait position pour le projet, s'était exprimé en faveur du oui, alors que cela n'était pas du tout vrai. Je me pose alors certaines questions. Lorsqu'on vous affirme, dans la presse, qu'un parti a pris position pour le oui et que l'on sait que ce n'est pas le cas, que l'assemblée de ce parti ne s'est pas réunie, il faut tout de même admettre qu'il y a des choses qui se passent et qui n'ont plus rapport avec un minimum de correction. Je ne veux pas préciser les cas, mais si on le désire, j'entreprendrai dans plus de détails. J'exprime, ici, mon sentiment d'indignation à l'égard de ce genre de manipulation. Et les protestations auxquelles nous assistons aujourd'hui, ne sont pas du tout sérieuses, parce que s'il y avait des protestations à présenter, elles seraient dans le sens que je viens d'indiquer.

En fin de séance, M. Hans Kern a déclaré qu'il n'avait pas peur d'un procès éventuel ; il en a l'habitude, tout comme M. Arthur Villard. D'ailleurs, il faut relever que, pour M. Kern, il a rarement été le plaignant, mais toujours l'accusé.

À notre avis, le Conseil de ville ne devrait pas être le théâtre de règlements de comptes. Tout cela laisse une très mauvaise impression et un sentiment de malaise.

FRIBOURG - FRIBOURG

L'aérodrome militaire de Payerne et les problèmes de l'environnement

De notre correspondant : Au même titre que toutes les régions proches d'un aérodrome, qu'il soit civil ou militaire, le district de la Broye fribourgeoise a, lui aussi, des problèmes qui se posent face au développement croissant de la place d'aviation de Payerne. Problèmes du bruit et des pertes de revenu fiscal préoccupent depuis plusieurs années un certain nombre de communes dont Morens et Bussy pour ne citer que celles directement touchées par l'activité des appareils militaires utilisant journellement les pistes du terrain. Sans oublier bien sûr les travaux et Forêt qui surplombent de quelques centaines de mètres les cibles installées le long de la rive sud du lac de Neuchâtel.

Trois députés broyards ont déposé, sur le bureau du Grand conseil, des interpellations à ce propos. A maintes reprises, des voix se sont élevées contre le bruit infernal des « Hunter » et autres « Mirage ». Il faut honnêtement reconnaître que l'armée n'est pas restée insensible à cette situation. Dans plusieurs cas, des solutions ont été trouvées, à la satisfaction des deux parties. C'est ainsi que, notamment, les vols seront suspendus deux mois cet été, soit entre le 1er juillet et le 1er septembre. Un groupe d'initiative décidé à souligner une fois encore le problème du bruit et de l'environnement et présidé par M. André Bise, député staviacois, convoiquait jeudi soir à Bussy une assemblée groupant les conseillers communaux d'une quinzaine de villages broyards. On relevait en outre la présence de M. G.-L. Roulin, conseiller aux Etats, du préfet Georges Guisolan et de M. Paul Rossier, président de l'Association des communes broyades. De nombreux orateurs exprimèrent leur point de vue sur la question. On peut résumer

les débats en affirmant que le DMF est parfaitement disposé à examiner les demandes de compensation des localités intéressées, pour autant que ces pourparlers émanent des Conseils communaux eux-mêmes, des autorités de district, du canton ou des représentants de celui-ci aux Chambres fédérales.

La réunion s'est déroulée dans un esprit de franchise et de pondération. Le travail qui reste à faire consistera à mettre sur pied, dans le cadre de l'Association des communes, un comité représentatif apte à dialoguer avec la Confédération.

Plusieurs accidents sur le verglas (c) On a enregistré hier de nombreuses embardées et sorties de route spectaculaires, la neige étant tombée en abondance par endroits. Hier, vers 4 h 30, M. Joseph Fries, 59 ans, de Villaz-Saint-Pierre se rendait à son travail lorsqu'à Neyruz, il perdit la maîtrise de sa voiture. Souffrant d'une fracture d'un fémur, il a été conduit à l'Hôpital. Vers 9 h 45, une jeune conductrice de Romont a aussi perdu le contrôle de sa voiture, entre Maccornens et Villaz-Saint-Pierre, sur la chaussée enneigée. Le véhicule est sorti de la route et a fait deux tonneaux. La conductrice a été soignée à l'hôpital de Billens. Vers 11 h 30, un fourgon bernois a dû freiner sèchement devant l'école du Bry, devant une voiture qui s'était trop brusquement rabattue à droite. Le fourgon a fait un tété-à-queue et s'est renversé. Pas de blessé.

SUFFRAGE FÉMININ Elles ne peuvent pas encore signer

De notre correspondant : Le conseiller national Jean Riesen, député socialiste fribourgeois, a posé au conseil d'Etat une question écrite concernant l'exercice des droits d'initiative et de référendum par les femmes, à la suite de l'attribution aux femmes des droits civiques, sur les plans cantonal et fédéral. Les femmes peuvent, selon le Conseil fédéral, signer des initiatives ou référendums fédéraux. Pourquoi ne pourraient-elles pas le faire sur le plan cantonal également ? Le parti socialiste a précisément lancé récemment une initiative fiscale. Immédiatement, le conseil d'Etat a publié un communiqué dont il ressort que les articles révisés de la constitution cantonale n'entreront pas en vigueur avant que les Chambres fédérales aient accordé leur garantie, puis que le Conseil d'Etat fribourgeois ait promulgué ces nouveaux

articles. Or, les Chambres fédérales ne pourront pas se prononcer avant leur session de mars, au plus tôt. Pour le conseil d'Etat, il n'est pas opportun de promulguer les articles révisés de la constitution cantonale avant que les registres civiques soient mis à jour, travail qui est en cours dans les communes. La situation diffère sur les plans fédéral et cantonal. Malgré la diligence qui a été apportée pour régler la procédure de révision constitutionnelle, il n'est pas possible de permettre aux citoyennes de signer, dès maintenant, les initiatives, alors même qu'elles devront se prononcer sur elles plus tard. Il n'est pas question, non plus que le Grand conseil prenne acte, le 26 février, des résultats de la votation du 7 février. Cette séance est convoquée pour traiter du seul projet de l'institut agricole de Grangeneuve.

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG Le rapport de la commission du sénat

Le rapport de la commission du Sénat de l'Université de Fribourg chargée d'enquêter sur les causes qui ont provoqué la suspension de cours à la faculté de lettres a été publié hier. Le Sénat recommande aux groupes et aux autorités intéressés de prendre en considération ce document établi en commun par deux professeurs, deux représentants des cadres intermédiaires et deux étudiants. Le document constate que « les différents responsables ne semblent pas avoir su ou pu remédier à temps aux défauts d'organisation et de fonctionnement ». L'importance donnée au cas Pianca, assistant dont le contrat n'avait pas été renouvelé, une des causes des troubles, était incontestablement démesurée.

Etudiant le cas Pianca lui-même, la commission formule une suggestion concernant sa thèse, afin que l'assistant licencié ait la garantie d'une appréciation objective de son travail. Elle propose la création par la section d'un poste d'assistant surnuméraire confié à M. Pianca sous la direction et le contrôle du président de la section. Enfin, la commission suggère la majorité silencieuse, qui, par sa passivité, a influencé l'action étudiante. La commission estime que « chaque étudiant doit prendre cons-

science que l'abstentionnisme équivaut à une démission ». Elle conclut en souhaitant un dialogue « franc et ouvert » et « l'abandon de positions fixes et inébranlables ».

La vérité sur Meubles Perrenoud S.A. DISPARITION OU ÉVOLUTION ?

Rumeurs Parlons net : ces derniers temps, maintes rumeurs, plutôt tendancieuses, ont circulé en Suisse romande et plus particulièrement dans le canton de Neuchâtel sur le compte des Meubles Perrenoud S.A. Une entreprise bien de chez nous allait-elle disparaître ? Ma foi, on le chuchotait un peu partout. Une enquête approfondie nous a révélé la vérité : une vérité évidemment toute différente. La voici : créée en 1870, l'entreprise Meubles Perrenoud S.A. s'est acquise une solide réputation. Sa gamme de beaux meubles sort vraiment de l'ordinaire, ceci spécialement grâce au fait qu'elle « colle » parfaitement aux goûts romands. Néanmoins, dans les affaires, qui n'avance vite et bien, recule. En conséquence, depuis quelques années, l'entreprise Meubles Perrenoud S.A. suivait de près la tendance aux concentrations qui souffle dans tous les secteurs économiques de tous les pays d'Europe, y compris en Suisse. En effet, la nouvelle Europe économique en formation oblige à des réformes, jusque dans notre pays, et demande des entreprises à la mesure de ses nouvelles possibilités. Réalité Les Meubles Perrenoud S.A. ont fort bien compris cet impératif. C'est pourquoi, après un temps de réflexion sur les meilleurs moyens de faire face à la situation nouvelle de l'économie helvétique en général et romande en particulier, l'entreprise Meubles Perrenoud S.A. s'est décidée pour la fusion avec un groupe de sociétés dans un secteur d'activités similaires

au sien. Elle a opté pour l'évolution dans la continuité. Evolution Perrenoud S.A., en tant que nouveau membre de la plus grande chaîne romande de l'ameublement (Segalo + Rolens), voit ainsi ses possibilités économiques multipliées, son potentiel d'achat amélioré, son image de marque grandie. Ses nouvelles options constituent un renouveau total : nouvelles idées, nouvelle infrastructure, travail plus rationnel et beaucoup plus efficace, au bénéfice d'un choix de meubles de qualité amélioré et à des prix plus intéressants pour la clientèle. Continuité En même temps, cette expansion réjouissante va permettre à l'entreprise Perrenoud S.A. de renforcer sa longue tradition de qualité et la position de prestige qu'elle s'était acquise. Dans le cadre de la mise en commun de services dépendieux (achats, ventes, entrepôts, publicité, livraisons, service après-vente), Meubles Perrenoud S.A., dont le prestige moral et financier sort renforcé de cette excellente opération, conservera intacte sa personnalité propre et se consacrera sans crainte de l'avenir à l'amélioration des prestations auxquelles elle avait habitué sa nombreuse et fidèle clientèle : style, choix, exclusivité, services. Voilà toute l'affaire. On peut la résumer par cette conclusion : la plus grande chaîne romande de magasins de meubles est née — l'une des plus anciennes maisons neuchâtelaises s'est refait une jeunesse !

Nouveau central téléphonique

(c) Hier a été inauguré officiellement le nouveau central téléphonique de la Vignettaz, en présence de nombreuses personnalités. Entré en service le 13 février, il permet de décharger le central principal de Fribourg, dont pratiquement tous les raccordements, du fait de l'augmentation explosive des abonnements, étaient occupés. Le nouveau central dessert actuellement déjà 4000 abonnés de la partie sud-ouest de la ville, de Villars-sur-Glâne, des résidences de Marly, Prez-Vers-Notre et du Lac-Noir. Il est prévu pour 10.000 raccordements. A cette occasion, les abonnés ont été dotés des numéros à six chiffres et de la taxation par impulsion pour le plan national.

ROSE Tué par le train

(c) Jeudi, vers 19 heures, un homme a été happé par le train direct venant de Lausanne et tué sur le coup, à la sortie de la gare de Rosé. Il s'agissait d'un habitant de la région.

Mort subite d'un skieur à la Vudalla

(c) Hier après-midi, M. Jean Bloch, 35 ans, marié et père de deux enfants, de Fribourg, a trouvé une mort subite alors qu'il skiait avec des amis sur la piste de la Vudalla, à Moléson-Village. Il avait fait une chute sans gravité et s'était relevé de lui-même lorsqu'il s'affaissa, victime d'une crise cardiaque. A l'hôpital de Riaz, on ne peut que constater le décès.

JURA - JURA - JURA

Delémont : un film sur la circulation routière

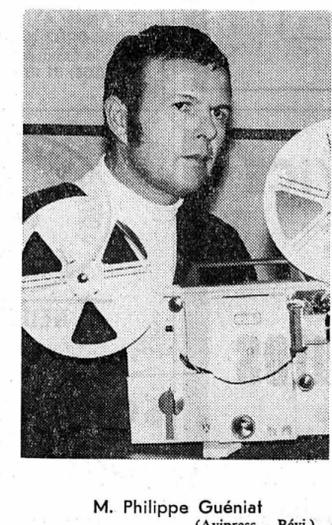
De notre correspondant : L'enseignement de la théorie sur la circulation routière pose certainement des problèmes aux moniteurs chargés de préparer les futurs automobilistes à affronter leurs examinateurs. Ou bien on leur lit, tout en les commentant, des textes de lois très abstraits, ou bien on leur présente des diapositives dont l'image, statique, n'est pas très évocatrice. Les tables de circulation et les petites autos ont certes leur utilité, mais elles demeurent des jouets et manquent par conséquent de réalisme. N'y a-t-il pas un moyen de mettre le futur conducteur devant une situation réelle, de rendre les formules du législateur limpides, d'impressionner la mémoire non seulement par l'oreille, mais aussi par l'œil ? Le cinéma est certes le meilleur moyen de parvenir à ces fins. Pourquoi l'audio-visuel, qui a révolutionné l'enseignement en général, ne serait-il pas valable aussi pour l'enseignement de la circulation routière ?

C'est sans doute ce qui a pensé un jeune moniteur d'auto-école de Delémont, M. Philippe Guéniat, qui, il y a deux ans et demi, s'est attelé à une tâche immense : celle de graver sur la pellicule toutes les situations dans lesquelles le conducteur peut se trouver, tous les signaux qu'il peut rencontrer, toutes les prescriptions légales en quelques mois. Il a fait davantage, il a ajouté à cela des conseils en des matières que l'élève conducteur ne trouvera pas dans ses questionnaires d'examen, mais qui lui rendront service dans la pratique.

M. Guéniat a donc tourné, en super-8 avec quelques parents et amis, un film

de trois heures. Il va de soi qu'il n'est pas fait pour être présenté en une seule fois. Découpé en 9 bobines, il correspond en somme à 9 leçons. Précision, clarté : telles nous paraissent être les principales qualités de ces bandes que les vieux renards de la route auraient intérêt à voir, eux aussi. Ce que nous avons vu — trois bobines — nous a paru excellent. La couleur est bonne, les situations sont claires, le montage est habile et attrayant, le texte bon, tant en ce qui concerne la langue que la diction. Bref, il semble que les moniteurs d'auto-école ont à leur portée, avec ce film, un moyen de travail efficace qui paraît-il, faisait défaut jusqu'à présent, du moins sous cette forme.

Le film existe dans les trois langues nationales. On le trouve également en version muette, conçu pour être synchronisé avec des cassettes. C'est un « outil » valable que M. Guéniat met à la disposition de ses confrères après deux années et demie de travail et de voyages à travers la Suisse afin de trouver toujours l'endroit correspondant le mieux au texte commenté. Film d'école certes, mais auquel il n'y aurait pas grand-chose à enlever pour en faire un excellent film de recyclage. Bévi-



M. Philippe Guéniat (Avipress - Bévi.)

Agression à main armée à Lyss

(c) Hier, peu avant midi, une femme d'une trentaine d'années se présentait à la succursale de la lingerie Hans Stampfli, rue de la Fabrique, à Lyss. Lors que la vendeuse, Mme Anna Freudiger, âgée de 48 ans, s'approcha de la cliente pour la servir, l'inconnue menaça la vendeuse avec un revolver caché derrière un journal et demanda de l'argent. Ne perdant pas son sang-froid, Mme Freudiger refusa catégoriquement. Un dialogue assez violent s'engagea, et c'est alors que l'auteur de cet attentat prit la fuite.

Cambricoleur dérangé (c) En début de semaine, un inconnu s'est introduit par effraction dans un magasin d'articles de photographie. Alors qu'il était occupé à remplir de marchandises deux grandes valises, il entendit du bruit et prit la fuite abandonnant son butin.

Un piéton renversé (sp) Hier, à 14 h 45, M. Roger Gauchat, de Lignières, a été renversé par une automobile alors qu'il traversait la rue du Canal à Bienna. Blessé à la tête, il a dû être hospitalisé.

Barbouillages à Porrentruy

Barbouillages à Porrentruy à la veille du procès des « Béliers » qui s'ouvre lundi à Lausanne. En lettres bleues, les mots « Jura libre » ont été peints durant la nuit de jeudi sur les bâtiments des « Forces motrices bernaises », de l'école normale ménagère et de la police cantonale.

Délégation jurassienne à Paris

La commission d'étude pour le Centre culturel jurassien est en voyage d'information à Paris pour une semaine. Elle visitera différents centres d'animation culturelle aura vivement contacté avec des responsables du ministère de la Culture et rencontrera des représentants de l'UNESCO.

COURTELARY Nouvelles du camp de ski

(sp) Les participants au camp de Tête-de-Rau sont en bonne forme. Ils apprécient les nouvelles chutes de neige. Mercredi après-midi a eu lieu le concours de fond, alors que la descente et le slalom sont prévus pour aujourd'hui. Tout marche à merveille... et la cuisine ne chôme pas. Pour le déjeuner seulement, il faut une vingtaine de litres de cacao, et chaque jour on y consomme près de 15 kg de pain. Les repas sont appréciés par les jeunes filles, sous la direction de Mme Bessire, et tout le monde est satisfait.

A l'Office des poursuites

(sp) Après quarante-huit années d'activité professionnelle, dont quarante passées à l'Office des poursuites de Courtelary, M. Eugène Beuret prendra sa retraite le 1er avril.

Collaboration musicale

(sp) Pour la troisième année consécutive, le chœur « L'Avenir » a mis sur pied un programme « chorale » avec la collaboration du Chœur d'hommes de Dombresson-Villiers. Ces deux sociétés forment ainsi un chœur d'environ quarante chanteurs qui permet d'environner au public un programme musical de valeur. Quant à la seconde partie du programme, elle est établie séparément par chacune des deux sociétés. C'est ainsi qu'à Dombresson, le 20 mars, la Comœdia du Locle sera à l'affiche, alors qu'à Courtelary, le 27 mars, ce sera la Théâtrale de Bienna.

MOUTIER Nouvel agent de police

(c) L'agent Denis Nissile, de Bienna, a remplacé l'appointé Maurice Frésard, qui quitte son poste.



BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA

Après la session du Grand conseil bernois

Représentation jurassienne à la radio et à la télévision

Voici la réponse que le gouvernement a donné à M. Fr. Erard, député de Nods :

1. La première partie de la question écrite de M. le député Erard, s'agissant de la représentation jurassienne au sein des organes de la radio et de la télévision romande, appelle les précisions suivantes :

1. Il convient de distinguer deux organes : la Commission romande de radio et de télévision, d'une part, et la Commission des programmes, d'autre part.

2. La Commission romande de radio et de télévision est composée de 2 représentants de chaque canton et de 2 représentants de la Confédération. Son activité est d'ordre essentiellement administratif — proposition de nomination des directeurs, élaboration du budget romand dans le cadre du budget national, etc. — et elle est présidée à tour de rôle par les cantons de Vaud et de Genève.

3. La commission des programmes se compose d'un président, de 14 membres et d'un certain nombre de suppléants. Le président et le vice-président de la commission administrative en font partie d'office et quatre membres sont désignés par la SSR.

Le dernier représentant jurassien fut M. Philippe Monnier, directeur de l'École secondaire de Tramelan. Après le décès de ce dernier, il y a quelques années, le Jura ne fut plus représenté pour la simple raison que l'on n'avait

pas pris la précaution de désigner un suppléant jurassien. Cependant, à la suite d'une vacance et de l'intervention des membres jurassiens au sein de la commission administrative, le Jura est à nouveau représenté dans la Commission des programmes par M. Rémy Rubin, maître secondaire à Moutier, qui s'est spécialisé dans les questions de télévision scolaire.

II. Nous précisons enfin, pour répondre à la 2<sup>me</sup> partie de la question écrite, que la Commission des programmes, qui se réunit 3 à 4 fois par année, n'a pas pour tâche d'élaborer les programmes, mais plutôt de déterminer la grille des programmes. Les membres de cette commission suivent régulièrement et méthodiquement les programmes sans pour autant exercer un contrôle au sens strict du mot. Il est évident qu'aucune commission ne peut garantir la qualité d'un reportage qui dépend au premier chef des journalistes et de l'équipe technique. Les organes de la radio et de la télévision sont d'ailleurs pas insensibles à cet aspect de choses, puisqu'ils ont décidé de s'assurer, dès le 1<sup>er</sup> avril prochain, les services d'un collaborateur jurassien à plein temps en la personne de M. Denis Moine.

Tant la radio que la télévision romandes ont produit des listes-statistiques des émissions — avec horaire à la seconde pour la TV — se rapportant au Jura bernois. Sans être exhaustives, elles permettent de constater que cette région de Romandie n'est délaissée ni dans le cadre des émissions d'information ou

d'actualité, ni encore dans celui des émissions politiques ou artistiques. Nous relèverons, pour terminer, que la radio et la télévision sont au bénéfice d'une concession précisant qu'elles jouissent de la même liberté que la presse écrite; elles ne sauraient donc recevoir d'ordres impératifs ni des autorités fédérales, ni des autorités cantonales.

Les accidents

La statistique fait apparaître que 581 accidents de circulation se sont produits dans le canton de Berne en janvier 1971 (406 à l'intérieur et 175 à l'extérieur des localités), faisant 333 victimes (185 à l'intérieur et 148 à l'extérieur des localités), dont 10 morts (4 à l'intérieur et 6 à l'extérieur des localités).

Pendant le mois correspondant de l'année précédente, le nombre des accidents avait été de 453 (322 à l'intérieur et 131 à l'extérieur des localités). Ils avaient fait 239 victimes (140 à l'intérieur et 99 à l'extérieur des localités), dont 6 morts (3 à l'intérieur et 3 à l'extérieur des localités).

CARNET DU JOUR

Apollo (tél. 2.31.23), à 15 h et 20 h 15 : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon, jusqu'au 21 février.

Capitole (tél. 2.25.47), à 20 h 15 : samedi et dimanche à 15 h. Tristan, jusqu'au 25 février.

Elite (tél. 3.67.97), à 15 h et 20 h 30 : Der Pfandleiher, The Pawnbroker, jusqu'au 21 février.

Lido (tél. 3.66.55), à 15 h et 20 h 15 : Tous les vices du monde.

Mémo (tél. 2.28.87), à 20 h, mercredi, samedi, dimanche à 15 h : Colts inexorables — Attaque sur le mur de l'Atlantique, jusqu'au 23 février.

Palace (tél. 2.32.22), à 15 h et 20 h : Immer die Verflixten Weiber.

Rex (tél. 2.26.25), à 15 h et 20 h 15 : Cité de la violence, jusqu'au 23 février.

20, 21, 22 février à 17 h 45 : La Femme Insecte. Le 21 février à 10 h 30 : Erinnerungen an die Zukunft.

Roxy (tél. 2.11.77), à 15 h et 21 h : Ehe Paar Fucht Gleichgerichteten; à 19 h : La 7<sup>me</sup> Aube, jusqu'au 21 février.

Scala (tél. 2.26.45), à 15 h et 20 h 15 : La Fleur du soleil.

Studio (tél. 2.17.37), à 15 h et 20 h 15 : Der Hexenröter von Blackmoor.

ASTORIA : 4 lustigen Tiroler Buabn.

Bonne Auberge : Chaque samedi soir, divertissement musical.

Café-bar Saint-Pauli : Mercredi, vendredi, samedi et dimanche : divertissement musical. Mercredi soirée dansante.

City-Center : Vendredi, samedi soir ainsi que dimanche après-midi : Disc-Jockey François Bauder.

Chambord Night-Club : Le pianiste Patrie Arley.

LES AMIS DU LAC DE BIENNE Que faire après l'année de la nature?

Le Docteur Hubacher, un des plus enthousiastes et diligents animateurs de l'Association des Amis du lac de Biene, sous le titre : « Comment continuer l'année de protection de la nature ? » vient de publier un intéressant travail sur ce sujet dont nous donnons quelques extraits.

En 1970, année dédiée à la nature, un navigateur solitaire rencontre en plein océan Atlantique d'énormes couches d'huile répandues sur une grande surface de la mer; les océanographes de Puerto Rico découvrent dans les profondeurs de l'huile, également, et des boîtes vides de conserves et de bière. En Allemagne de l'Ouest, on constate que parmi 5000 habitants une personne sur quatre porte dans son sérum sanguin une quantité de métaux lourds excessive; sur un neuf montre des symptômes d'empoisonnement provenant du plomb. Ces chiffres, bien entendu, peuvent s'appliquer d'une manière générale aux habitants d'autres pays, comme le nôtre, et attestent le degré de la pollution qui nous envahit.

Certes, l'année dernière a mobilisé un flot de bonnes volontés contre la pollution qu'on n'avait jamais connu. Ce n'était

pas seulement les protecteurs de la nature, mais encore de nombreux politiciens et hommes de science qui se sont fait l'écho des dangers de la situation actuelle. Le professeur Portmann, de Bâle, a bien fait remarquer qu'un changement dans l'ordre de nos idées doit être opéré pour atteindre une protection efficace de la nature, au centre de nos préoccupations, il y a le fait que la nature produit des résultats non remplaçables par l'homme et dont l'existence possède une extraordinaire importance pour lui.

On a parlé beaucoup en Suisse de la protection de l'environnement, mais qu'avons-nous fait? Un groupe de représentants du peuple s'en est occupé au parlement. Un article dans la Constitution est prévu pour la protection de l'homme et son entourage. Mais il faut rappeler que cela est bien modeste à côté de la loi votée par le Congrès des Etats-Unis contre la pollution de l'air concernant particulièrement des moteurs de voitures et même la fabrication de ceux-ci dès 1975.

En Suisse, on accorde généreusement l'autorisation d'implanter des raffineries, mais on pourrait être plus rigoureux dans les dispositions relatives à la sûreté qui que une « mentalité écologique » convenable soit difficile à atteindre dans les circonstances actuelles. Il n'en est pas de même pour les dispositions contre les agents venimeux; chacun sait ce qui nous arrive en Amérique du Nord avec nos importations de fromages et autres produits laitiers. Dans le même sens, on pourrait s'attaquer aux fruits et légumes.

Epuraison

L'épuration des eaux est un problème qui occupe notre parlement. Les mesures prises dans un endroit déterminé du lac de Constance ont montré que l'eau, en 10 ans, a vieilli de 10,000 ans, ce

qui laisse supposer qu'on a atteint la cote d'alarme. Il serait question d'étudier également le péril du canal Transhelvétique, que certains intérêts puissants défendent. On sait que plus de 30 organisations, le président des Amis du Lac de Biene, M. E. Hirt, en tête, sont fermement décidées à mobiliser toutes les forces pour garantir que les eaux ne soient pas polluées.

Un chapitre à part, d'une grande importance, serait l'étude des répercussions des usines atomiques sur les eaux, la pêche et la nature en général. Plusieurs normes non encore précisées pourraient être appliquées. Dans un grand nombre de cas concrets, malgré les précautions, d'importants préjudices se sont produits. Ce problème doit être étudié très sérieusement à cause des répercussions souvent imprévisibles. Pour l'eau surtout, on peut arriver à un point de non-retour où les travaux d'épuration les plus extraordinaires deviendraient insuffisants.

Il faut proclamer très fort que l'année de protection de la nature n'a été qu'un point de départ et que cette protection doit primer des considérations d'ordre économique. Le sénateur américain G. Nelson a proposé un nouvel article de la Constitution ainsi conçu : « Chacun a un droit inaliénable à un entourage sain. Les Etats-Unis garantissent ce droit. On pourrait soumettre une telle formule pour la Constitution suisse. Mais pour tout cela, nous le soulignons avec insistance, une mentalité doit être créée qui s'adapte aux nécessités impératives du moment et surtout de l'avenir. C'est dans la population, les écoles notamment, ainsi que les différentes couches de la société qu'il faut agir pour créer définitivement cette mentalité que l'avenir exige. »

R.

Moutier : Mémorial « Georges Spozio »

Le Ski-club de Moutier organisera le dimanche 21 février 1971 à Graiteray une course de fond de 15 km. Cette compétition dénommée « Mémorial Georges Spozio » sera réservée aux membres des ski-clubs faisant partie du groupement prévoitais (SC. Eschert, Crémines, Grandval, Perrefitte et Moutier), ainsi qu'aux « Amis de la nature » de Moutier et au CAS, groupe Moutier. La compétition en question a pour but d'honorer la mémoire de feu Georges Spozio, membre fondateur du SC. Moutier. Celui-ci a d'ailleurs fait partie durant 16 ans de son comité où ses avis et son dévouement sont toujours vivants auprès des skieurs prévoitais. Il est réjouissant de constater que la reconnaissance n'est pas un vain mot pour le Ski-club Moutier qui sera certainement largement récompensé le 21 février prochain par une participation massive des skieurs de la région. La po-

pulation prévoitaise qui garde un excellent souvenir de Georges Spozio tiendra, elle aussi, à suivre la première édition du « Mémorial Georges Spozio ».

Téléphonez-nous, écrivez-nous

Si vous désirez qu'une information passe dans cette page, si vous avez un renseignement à nous communiquer, adressez-vous à notre rédaction biennoise (M. Adrien Guggisberg, Haute-Route 53 a, tél. (032) 217 52) ou à notre rédaction de Neuchâtel (038) 25 65 02. Nous versons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discrétion assurée.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

EMPLOYÉE DE COMMERCE

qualifiée, ayant une bonne formation professionnelle, pour la correspondance allemande et française et divers travaux de bureau.

La connaissance parfaite de la langue allemande est indispensable.

Il s'agit d'une activité intéressante et variée.

Semaine de 5 jours.

Prière d'adresser offres complètes à :

Beka, Saint-Aubin S.A., 2024 Saint-Aubin (NE).

HILDENBRAND Nous engageons, pour le printemps 1971, apprentis ferblantiers-appareilleurs

et offrons formation complète y compris bon salaire, dès la 1<sup>re</sup> année.

Faire offres à :

HILDENBRAND & CIE S.A. Installations sanitaires - Ferblanterie. 10, rue de Saint-Nicolas. 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 66 86-87.

BUREAU D'INGÉNIEUR CIVIL de la place de Lausanne, cherche :

1 DESSINATEUR EN GÉNIE CIVIL 1 DESSINATEUR EN BÉTON ARMÉ

pour travail de bureau et chantiers. Initiatives et responsabilités. Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres P.Q. 21658 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 30 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces



engagent des

SECRÉTAIRES

pour les services suivants :

quality control

- langues : français-anglais
— sténo ou habitude du dictaphone
— aimant le team-work
— âge : 20-30 ans
— possibilité de développement personnel
— prestations d'une grande entreprise

secrétariat général

- langues : français-anglais
— bonne sténodactylo
— travail indépendant
— initiative et discrétion
— âge : 20-25 ans
— élargissement possible des tâches
— rémunération selon les exigences du poste

electronic data processing

- langue maternelle française
— connaissances de l'anglais et, si possible, de l'allemand
— travail indépendant
— esprit d'initiative
— âge : environ 25 ans
— prestations sociales de premier ordre

contrôle ambulat

- langue maternelle française
— connaissances de l'anglais ou de l'allemand
— sens de l'organisation
— travaux très variés
— âge : 18-25 ans
— place stable

AMBIANCE DE TRAVAIL JEUNE ET DYNAMIQUE

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS: SERVICE DU PERSONNEL TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS: SERVICE DU PERSONNEL TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS: SERVICE DU PERSONNEL TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

## OFFRES D'EMPLOIS



## OFFRES D'EMPLOIS



## OFFRES D'EMPLOIS



## MIKRON HAESLER

Nous cherchons

## MONTEURS

Genre d'activité

Montage, réglage, essais de machines-transferts et de prototypes. Possibilités de voyager à l'étranger.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Désirez-vous participer à une évolution technique fascinante? Aider à la production d'une machine-outil qui porte, dans le monde entier, la grande réputation de la qualité suisse? Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes et si vous appréciez encore de nos jours, le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, téléphonez à

MIKRON HAESLER S.A.  
Fabrique de machines-transferts  
73, rue du Collège, 2017 Boudry  
Tél. (038) 42 16 52.



## MIKRON HAESLER

Nous cherchons

OUTILLEURS  
RECTIFIEURS  
TOURNEURS  
FRAISEURS

Genre d'activité

pour usinage de pièces de petites séries ou de prototypes.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Désirez-vous participer à une évolution technique fascinante? Aider à la production d'une machine-outil qui porte, dans le monde entier, la grande réputation de la qualité suisse? Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes, et si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, téléphonez à

MIKRON HAESLER S.A.  
Fabrique de machines-transferts  
73, rue du Collège, 2017 Boudry  
Tél. (038) 42 16 52.



## MIKRON HAESLER

Nous cherchons

## ÉLECTRICIENS

Genre d'activité

Pour câblage et entretien de machines.  
Services interne et externe.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe Mikron, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

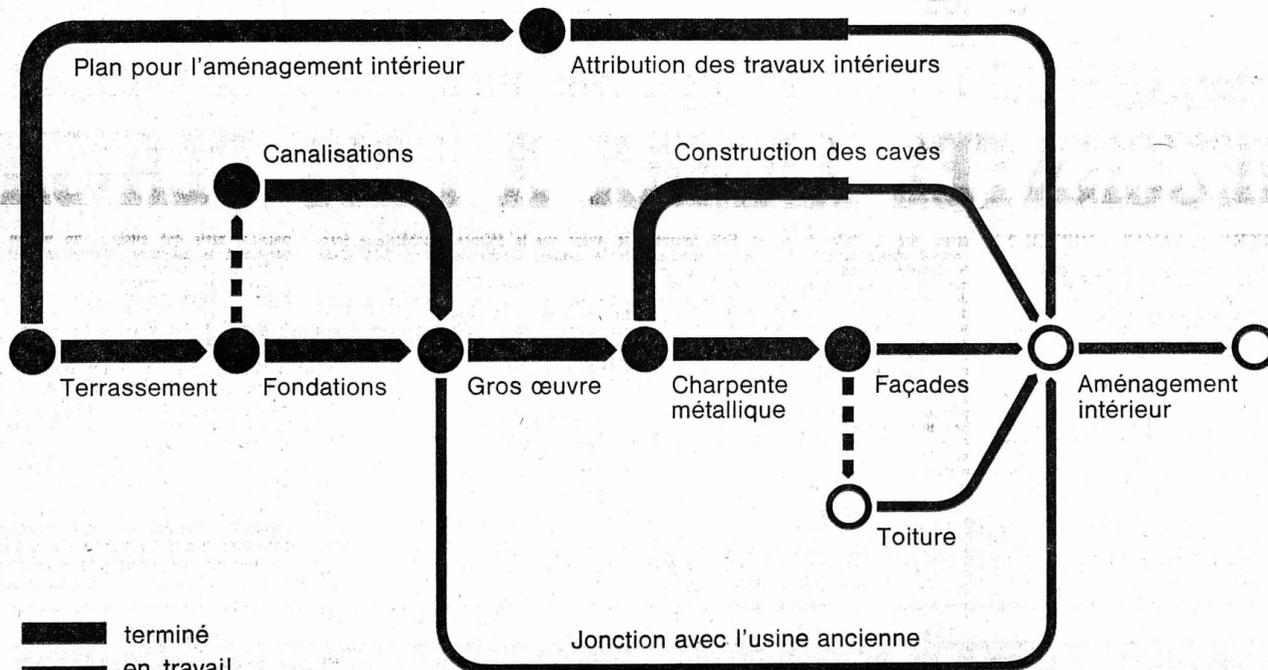
Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Désirez-vous participer à une évolution technologique fascinante? Aider à la production d'une machine-outil qui porte, dans le monde entier, la grande réputation de la qualité suisse? Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes, et si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, téléphonez à

MIKRON HAESLER S.A.  
Fabrique de machines-transferts  
73, rue du Collège, 2017 Boudry  
Tél. (038) 42 16 52.

Rapport de construction  
numéro 1

## HIER

La construction d'une fabrique pose des problèmes d'organisation de première importance. Pour toute nouvelle construction, il faut attribuer les travaux aux maîtres d'état, coordonner les différents corps de métier, assurer des délais, éviter les dépassements de devis.

Ce n'est que par des méthodes de planification modernes, soigneusement gérées par des collaborateurs capables et pleins d'initiative, qu'une telle œuvre peut être menée à bien.

L'avenir se portera garant de la réussite de notre action.

MIKRON HAESLER S.A.

Fabrique de machines transfert

CH-2017 BOUDRY

NESTLÉ

cherche, pour son département du personnel

## SECRÉTAIRE

capable de s'occuper, de façon relativement indépendante, de divers domaines concernant la recherche et l'engagement du personnel (annonces, correspondance, examens médicaux, contrats, rédaction de certificats, logements, etc.)

Langue maternelle française, si possible avec de bonnes connaissances d'allemand.

Ce poste conviendrait à une personne aimant les responsabilités, les contacts humains et âgée d'environ 28 à 35 ans.

Prière d'adresser offres à :

SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A. Département du personnel (Réf FN). Case postale 352 - 1800 VEVEY.

NESTLÉ

On cherche

## menuisier-poseur

Entrée immédiate.

Adresser offres écrites à CV 398  
au bureau du journal.

## ACCORDEURS

qualifiés (pour claviers 18 ou 12  
lames) sont demandés tout de  
suite. Petites productions accep-  
tées. N. BENEY, Yverdon.

Tél. (024) 2 44 84.

## SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE CONTRE LA GRÊLE

Pour une date encore à convenir, nous cherchons

## JEUNE CADRE

de langue maternelle française comme collaborateur de la direction. Après quelques années de formation en Suisse et à l'étranger, notre collaborateur devra être à même de diriger notre service externe et de s'occuper du contrôle des expertises et de la liquidation des sinistres en Suisse romande et au Tessin.

Le candidat devra

être titulaire d'un diplôme de commerce ou avoir fait un  
apprentissage d'employé de commerce

être âgé de moins de 30 ans

s'intéresser aux problèmes agricoles et, si possible, avoir déjà  
une certaine expérience en matière d'assurance

Les intéressés de nationalité suisse sont priés d'adresser offres  
manuscrites, avec documents d'usage, à la  
Société suisse d'assurance contre la grêle  
case postale, 8023 Zurich.

CIR

Nous cherchons, pour notre département ÉLECTRONIQUE,  
plusieurs

MONTEURS EN APPAREILS  
ÉLECTRONIQUES  
ET TÉLÉCOMMUNICATION

Vous avez la possibilité de choisir l'une des fonctions ci-  
après :

- Test des appareils
- Préparation du travail - dessins de fabrications
- Service après-vente

Nos activités s'étendent de la construction de laboratoires  
de langues jusqu'aux appareils complexes, utilisés dans la  
recherche spatiale.

Une expérience dans l'une des activités serait souhaitable mais  
pas exigée.

Nous attendons votre téléphone ou l'envoi du talon ci-dessous.

CIR Compagnie industrielle radioélectrique  
Usine de Gals. Tél. (032) 83 13 33.  
2076 Gals

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Année de naissance : \_\_\_\_\_ Activité actuelle : \_\_\_\_\_  
Domicile : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_



ski

Les derniers titres nationaux « nordiques » seront attribués ce week-end à Einsiedeln

Kaelin vainqueur des 15 km., ce serait un exploit

Hier, à Saint-Moritz, débutait le troisième et dernier acte des championnats suisses nordiques, la parole appartenant aux sauteurs. Demain (15 kilomètres) et dimanche (relais), à Einsiedeln, les dernières épreuves de la compétition nordique...

tion, toute une jeunesse attend « l'exploit ». Car, tenir ce pari tiendrait effectivement de l'exploit.

« fondeurs » (douze avec Aloïs), il convient de désigner un favori. A priori, aucun homme ne sort du lot. Toutefois, les « Japonais » (Hauser, Geeser, Alfred Kaelin, Giger) partent avec un léger avantage.

sont pas pour préparer un organisme avant un championnat, fut-il national. De plus, ils viennent de rentrer au pays.

Championnat suisse de saut à Saint-Moritz Le titre à Zehnder pour la troisième fois

Pour la troisième fois après 1968 et 1970, Josef Zehnder (27 ans) a enlevé à Saint-Moritz, le titre de champion suisse de saut. Son style est principalement à l'origine de ce nouveau succès.

L'entraîneur national Ewald Roscher et le chef du ski de la Fédération suisse, Gerardo Cassis, étaient tous deux particulièrement satisfaits du comportement de leurs « pouillins », et notamment de Ernst von Gruenigen, qu'ils espèrent pouvoir accompagner aux épreuves de Holmenkollen et de Lahti.

De notre envoyé spécial

second succès dans le « Marathon des neiges ». Un dix-neuvième fleuron s'ajoutait à sa couronne, une couronne tressée uniquement avec des titres nationaux, car les deux médailles (argent et bronze) décrochées aux Jeux olympiques et aux championnats du monde sont choses à part.



LE CHAMPION. — Jusqu'à ce matin, le titre national appartenait à Werner Geeser (notre photo), qui l'a remporté l'hiver dernier, à Sainte-Croix. (Photopress - Archives.)

En relais, un tiercé qui ne manque pas de panache : OBERGOMS GRIMSEL, ALPINA ET EINSIEDELN

L'épreuve des 15 kilomètres donne une indication quant à la valeur individuelle des « fondeurs », une victoire n'étant pas forcément synonyme de santé pour le club auquel appartient le médaillé. En revanche, l'épreuve de relais est un véritable thermomètre des valeurs.

concentrera autour de trois équipes : Alpina Saint-Moritz, Einsiedeln et Obergoms Grimsel. Avec Rorer, Giger, Koch tous membres de l'équipe nationale et Parolini (candidat), les Grisons sont armés pour défendre leur titre. Toutefois, le jeune ébéniste de Saint-Moritz (21 ans) paraît moins solide que le regretté Stussi.

La 2me descente de Sugar Loaf tourne à la gloire des Italiens

Anzi éclate et Thoeni surprend

Première constatation : Russi et l'équipe de Suisse n'ont pas réussi à renouveler leur exploit de la veille. Ce n'est pas mal du tout : J.-D. Daetwyler (4me), Russi (5me), M. Daetwyler (8me). Mais ce n'est pas aussi bien que ce à quoi on s'était (déjà) habitué.

dige du slalom et du géant : il est, tout simplement, le prodige du ski alpin. Ses progrès en descente vont faire de lui, à brève échéance, le skieur le plus complet de la génération actuelle.

Cordin (Aut) 1'32"09; 3. Gustavo Thoeni (It) 1'32"13; 4. Jean-Daniel Daetwyler (S) 1'32"40; 5. Bernhard Russi (S) 1'32"63; 6. Henri Duvillard (Fr) 1'32"92; 7. Michèle Stefani (It) 1'33"08; 8. Michel Daetwyler (S) 1'33"20; 9. Franz Vogler (All) 1'33"28; 10. Karl Schranz (Aut) 1'33"31; 11. Bob Cochran (EU) 1'33"50; 12. Josef Loidl (Aut) 1'33"53; 13. Malcolm Milne (Aus) 1'33"56; 14. Rudd Pyles (EU) et Jim Hunter (Ca) 1'34"64; 16. Francesco Fernandez-Ober (Esp) 1'33"78; 17. Mike Laferty (EU) 1'33"86; 18. Roger Little (EU) 1'33"92; 19. Jean-Luc Pinel (Fr), Andreas Sprecher (S) et Alfred Hagn (All) 1'34"04.

FORME TARDIVE

Si la première descente de Sugar Loaf a été à l'avantage des Suisses, celle-ci a tourné à la gloire des Italiens : Anzi (1er), Thoeni (3me), Stefani (6me). Anzi, qui s'était peu mis en évidence cette saison, a toujours été considéré comme un descendant. Il a eu la malchance d'avoir une forme trop tardive : elle ne s'est manifestée qu'en Amérique (3me-1er). Stefani insiste depuis Megève : il a un peu rétrogradé par rapport à jeudi. Il est tombé de la 4me à la 6me place. Cependant, il s'est encore maintenu dans le groupe de tête et si l'on considère les noms de ceux qui le suivent, on est obligé de reconnaître qu'il a battu encore une fois une importante partie de l'élite mondiale des descentes.

Classement de la descente masculine

- 1. Stefano Anzi (It) 1'32"05; 2. Karl

La coupe du monde Russi premier à la descente

MESSIEURS : 1. Gustavo Thoeni (It) 1'30 p; 2. Patrick Russel (Fr) 1'25; 3. Duvillard (Fr) 1'21; 4. Jean-Noël Augert (Fr) 1'07; 5. Bernhard Russi (S) 95; 6. Edmund Bruggmann (S) 73; 7. Bernard Orcel (Fr) 63; 8. Karl Schranz (Aut); 9. Karl Cordin (Aut) et Tyler Palmer (EU) 56; 11. Walter Tresch (S) 52; 12. Alain Penz (Fr); 13. Harald Rofner (Aut) 49; 14. David Zwilling (Aut) et Jean-Daniel Daetwyler (S) 44.

Classement final de la descente (sept épreuves) :

- 1. Bernhard Russi (S) 70; 2. Orcel (Fr) 60; 3. Cordin (Aut) 56; 4. Duvillard (Fr) 53; 5. Tresch (S) 46; 6. Jean-Daniel Daetwyler (S) 44; 7. Anzi (It) 40; 8. Schranz (Aut) 38; 9. Sprecher (S) et Vogler (All) 25; puis : 12. Michel Daetwyler (S) 22; 16. Jakober (S) 6.

Grande performance des Françaises mais... La couronne à Annemarie Proell

Les Françaises ont accompli une grande performance d'ensemble dans la seconde descente de Sugar Loaf, dernière du programme de la coupe du monde : Jacqueline Rouvier (2me), Annie Famose (3me), Isabelle Mir (4me), Françoise Macchi (5me). C'est comme si on était revenu aux plus beaux jours de l'équipe de France. Mais, à cette œuvre commune, il manque le couronnement : la victoire qui en ski compte énormément — trop peut-être — et qui a été enlevée à nouveau par l'Autrichienne Anne-Marie Proell.

grande vaincue de ces courses de Sugar Loaf, c'est surtout Michèle Jacot. La coupe du monde est en train de lui glisser des mains.

- 1. Anne-Marie Proell (Aut) 1'23"04; 2. Jacqueline Rouvier (Fr) 1'23"24; 3. Annie Famose (Fr) 1'23"44; 4. Isabelle Mir (Fr) 1'23"73; 5. Françoise Macchi (Fr) 1'24"22; 6. Karen Budge (EU) 1'24"29; 7. Michèle Jacot (Fr) 1'24"56; 8. Marylin Cochran (EU) 1'24"61; 9. Margret Hafen (All) 1'24"76; 10. Susan Corrock (EU) 1'25"08, etc.

cyclisme

Belle participation Un 26me Gênes - Nice

Gênes-Nice, qui sera couru le 7 mars prochain pour la 26me fois, sera digne de ses devanciers. C'est ce qui ressort de l'exposé fait à Paris par Michel Costes. En effet, tous les meilleurs Français et des étrangers de valeur seront au départ; ils combattront sur un parcours qui a déjà fait ses preuves. Ce dernier, long de 207 km, passera encore par le col de la Madone, situé à 33 km du but.

tennis

Les éliminatoires du championnat suisse en salle

Prévu tout d'abord pour 24 concurrents, les championnats suisses d'hiver en salle groupent 32 participants chez les messieurs. En effet, l'Association suisse de tennis a ouvert cette compétition à huit juniors. Deux tableaux avancés ont été composés. Les vainqueurs du tour préliminaire affrontaient les 8 promotions, alors que les 8 têtes de séries du championnat n'entraient en lice qu'aux seizièmes de finale.

football

NEUCHÂTEL XAMAX A FAIT PLAISIR

NEUCHÂTEL-XAMAX - MUNICH 2-2 (0-0). MARQUEURS : Brunnenmeier 60me; Rebele 73me et 83me; Manzoni 85me. NEUCHÂTEL XAMAX : Favre; Krömer, Mantoan, Paulsson, Monnier; Stutz, Widmer; Claude, Manzoni, Brunnenmeier, Bonny. Entraîneur : Garbani. MUNICH : Deml; Kroth, Wagner, Schmidt, Reichenberger; Lex, Leufgen; Hiller, Purucker, Rebele, Holenstein. Entraîneur : Tilkowski. ARBITRE : M. Droz, de Marin. NOTES : Stade de la Maladière, en bon état; temps frais. L'entraîneur de l'équipe nationale Maurer assiste au match. 1100 spectateurs. A la mi-temps, Gagag et Egli remplacent Paulsson et Claude, Krömer



DÉBORDEMENT. — Un joueur allemand, au centre, déborde le Neuchâtelois Favre, à gauche. Mais son action n'aboutira pas. (Avipress - Baillod.)

FACE À MUNICH 1860 HIER SOIR À LA MALADIÈRE

NEUCHÂTEL XAMAX A FAIT PLAISIR

étant viré à l'aile droite et Egli jouant comme arrière latéral. A la 61me minute, Breidenfeld prend la place de Wagner, puis cinq minutes plus tard, c'est au tour de Favre de faire son entrée à la place de Widmer. A la 74me minute, Bonny sort et Claude le remplace. Une minute après, Favre est légèrement touché dans un choc avec un attaquant municois, mais ce ce sera heureusement rien. La latte et les poteaux ont renvoyé six tirs; 7me Manzoni touche la latte; 13me, un tir de Stutz percute la transversale d'une volée superbe; Brunnenmeier tire sur le poteau à la 45me. Munich ne sera pas en reste puisque Purucker tire sur la latte à la 16me minute. Il récidivera à la 86me et, sur le renvoi, Rebele touche également la latte,

te, avant que la défense neuchâteloise écarte le danger. Coups de coin : 7-11 (5-5). LE CERVEAU Le résultat nul est, comme toute, justifié. Munich 1860 arrivait auréolé d'une renommée encore récente qui en faisait un des « grands » de la Bundesliga. Les Allemands n'ont que rarement justifié leurs qualités, car s'ils se sont montrés supérieurs sur le plan de la rapidité et de la technique, ils furent de piètres réalisateurs. Pendant les premières quarante-cinq minutes, ils rechignèrent visiblement à tirer au but ou à s'engager dans la défense maximale. Certes, ils présentèrent de jolis mouvements, dont le « cerveau » Rebele fut habile à lancer ses coéquipiers par des passes dosées et précises; mais les autres avant de se mirer que rarement en position de tir. L'ex-joueur de Grasshoppers Holenstein sembla fréquemment la panache; il compliqua souvent les choses en voulant abuser du jeu personnel.

passion, mais qui atteignit un niveau supérieur à la moyenne. Munich ne fut pas le foudre de guerre attendu; les Allemands ont, malgré tout, présenté un ensemble capable de jouer un rôle important sur le plan national. Face à ce adversaire, les Neuchâtelois ont fait plaisir au public et confirmé que leur entraînement était bien avancé. Après les deux matches amicaux de Sion et Monthey, Neuchâtel sera prêt à rencontrer Mendrisiotta dans une quinzaine, à la Maladière. Brunnenmeier et Manzoni sont deux attaquants de valeur. Paulsson et Mantoan se complètent bien en défense et il serait intéressant de voir Krömer à l'aile droite pour donner plus de poids aux attaquants. Le second tour s'annonce bien. Espérons que les Neuchâtelois le confirmeront. C.W.

boxe

Nouvelle victoire de Walter Blaser

A Berne, devant 1500 spectateurs, le poids welter genevois Walter Blaser a remporté la 14me victoire de sa carrière professionnelle (en quinze combats). Il a battu l'Italien Luigi Piras par abandon à la septième reprise d'un combat prévu en dix. A cette occasion, Blaser a confirmé qu'il était actuellement dans une forme exceptionnelle. Face à un adversaire qui a surpris par sa résistance, Blaser n'a jamais été en difficulté et il a gagné tous les rounds. Il ne parvint cependant pas à conclure aussi rapidement qu'il pouvait l'espérer.

hockey sur glace

Audax - Porrentruy demain à Serrières

Audax, pour sa part, jouera sur son terrain, à Serrières. Il affrontera une des meilleures équipes de première ligue, Porrentruy. Les gars de Bertschi ont démontré de bonnes dispositions dans leurs deux premières rencontres de préparation. Ils devraient confirmer cet état de choses face aux hommes de Jucker, qui sont réputés être de fins techniciens.

Championnat 1re ligue Yverdon liquide

YVERDON - VALLÉE DE JOUX 6-3 (0-0 1-2 5-1). MARQUEURS : Pour Yverdon : Gerber, Gillieron, Curchod (2), Muhlestein (2). Pour la Vallée de Joux : Bolomey, Luthy (2). Pour son dernier match de championnat, Yverdon n'aura guère soulevé l'enthousiasme de son public. Il a en effet éprouvé beaucoup de difficultés face à une formation qui comptait plusieurs remplaçants. Les Combiers fournirent une excellente prestation. La plupart de ses joueurs sont très jeunes et ils laissent augurer d'un avenir plus glorieux.

Pistes excellentes à la Robella! 1 télésiège ● 4 télésis ● 20 km de pistes balisées ● Station de départ : Buffes

## OFFRES D'EMPLOIS

CONSTRUIRE

BRÜCKENBAUER

Nous cherchons

## une employée de bureau

pour la tenue du registre des abonnés « Construire » et « Wir Brückenbauer » (Mutations, préparation des papiers relatifs à l'expédition, etc.)

## Nous demandons :

Travail précis et soigné, langue maternelle française et connaissances d'allemand ou langue maternelle allemande et connaissances de français. Dactylographie.

## Nous offrons :

Travail indépendant au sein d'une petite équipe, bureaux au centre de la ville, semaine de cinq jours, prestations sociales exemplaires. Migros-participation \*

## Entrée :

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres, avec photo et bref curriculum vitae, ou téléphoner à « Construire-Brückenbauer » registre des abonnés, Langstrasse 6, 8004 Zurich. Tél. (051) 52 92 00 (O. Jeck)

\* Nouveau



Migros-participation

participation idéale et fonctionnelle

**armourins**  
neuchâtel

cherche

## DÉCORATEUR(TRICE) VOLANT

possédant voiture, pour nos succursales.

- Caisse de pension
- Tous les avantages sociaux
- Semaine de 5 jours par rotation

Adresser offres détaillées au chef du personnel.

Restaurant de Neuchâtel engage, pour époque à convenir,  
**sommelier (ère)**

connaissant bien les deux services.  
Faire offres sous chiffres EY 414 au bureau du journal.

Entreprise de Neuchâtel, cherche  
**OUVRIÈRES**

pour travaux d'atelier faciles  
Bons salaires. Se présenter à la fabrique Biedermann S.A., Rocher 7.  
Tél. (038) 25 16 31

groupe **Portescap**  
**Reno SA**

siège La Chaux-de-Fonds \* (Suisse)

occupe 1300 personnes

réalise un chiffre d'affaires consolidé de 70 millions environ

politique diversification et haute technologie

développe 4 divisions de produits diffusés mondialement :

1. Composants pour l'horlogerie : pare-chocs incablocs, chatons combinés, raquettes.
2. Appareils et machines : équipements pour l'industrie et le commerce horloger, machines pour l'automatisation.
3. Horlogerie : porte-échappement, moteurs pas-à-pas.
4. Micromoteurs : micromoteurs à courant continu.

Le développement et la dimension actuelle de l'entreprise incitent le groupe à adopter une nouvelle structure par produits. Cette restructuration exige la définition de nouvelles fonctions, pourvues en priorité par promotions internes. La direction commerciale du groupe, cherche, pour la division « Appareils et machines », un

## product manager

poste destiné à un Ingénieur EPF, diplômé en électronique, âgé de 30 à 35 ans, ayant si possible exercé une activité commerciale ;

réponse à tout candidat désirant connaître l'entreprise et le cahier de fonction, par l'envoi d'un dossier complet pour autant qu'il adresse ses offres, avec curriculum vitae, copies des certificats, photographie et prétentions de salaire,

adresse Portescap, chef du personnel, Numa-Droz 165, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 21 11 41 ;

dossier traité avec la plus stricte discrétion.

\* La Chaux-de-Fonds

troisième ville de Suisse romande, offre les avantages d'une grande ville sans en avoir les inconvénients. Equipements de premier plan dans les domaines sociaux, culturels, scolaires, hospitaliers. Une ville active, mais en même temps calme, avec d'immenses possibilités de plein air.



Nous cherchons pour entrée à convenir,

## CHAUFFEUR de camion

Adresser offres écrites ou téléphoner :  
FISCHER, transports  
MARIN (NE). Tél. (038) 33 25 21

On cherche

## chauffeur de camion

permis A, connaissant également les travaux de campagne.

S'adresser à Henri Matile,  
commerce de détail,  
avenue Dubois 15, Neuchâtel.  
Tél. 25 16 33.

## OUVRIERS et OUVRIÈRES

pour travaux faciles dans industrie de produits alimentaires sont recherchés.

Tél. (038) 47 14 74, interne 13.

Maison de Belmont - 2017 BOUDRY  
- Institution pour enfants -  
cherche à engager

## EMPLOYÉE DE MAISON

responsable de la buanderie.

Personne dynamique, ayant le sens de la collaboration, trouverait un cadre de travail agréable. Locaux équipés de machines à laver modernes, essoreuse, séchoir électrique et calandre.  
Bon salaire. Horaire à établir d'un commun accord. Entrée le plus tôt possible.  
Chambre éventuellement disponible.

Adresser les offres à la direction de la Maison de Belmont.  
Pour les renseignements ou pour prendre rendez-vous, prière de téléphoner au 42 10 05.

## CADRAL S.A.

HAUTERIVE - NEUCHÂTEL  
FABRIQUE DE CADRANS

engage tout de suite ou pour date à convenir :

## OUVRIÈRES

suisse et étrangères.  
Travaux faciles à l'atelier.  
La mise au courant est assurée par nos soins.

Possibilité de travailler à la demi-journée.  
Tél. (038) 33 33 22.

Nous cherchons

## serveuse pour le tea-room

Jeune fille serait mise au courant.  
Pas de travail le soir.

Faire offres à la  
pâtisserie Walker,  
2072 Saint-Blaise.  
Tél. 33 16 55 ou 33 21 01.

Bureau d'ingénieurs de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

## DESSINATEURS

génie civil  
et béton armé  
expérimentés

Prendre contact par téléphone avec

ROTHPLETZ & SIMON, ingénieurs  
Tél. (038) 24 70 59

Hôpital neuchâtelois cherche immédiatement ou date à convenir

## secrétaire de bureau

capable de travailler de façon indépendante.

Adresser offres écrites, en joignant références, à AS 396 au bureau du journal.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT LAUSANNE

engagerait pour date à convenir

## JURISTE

titulaire d'une licence en droit, si possible d'un brevet d'avocat, possédant une certaine expérience pratique et le goût du travail social. Travail en équipe.

Faire offres de service, avec prétentions de salaire, au directeur du Centre social protestant, 8, av. Georgette, 1003 Lausanne.

# FAVAG

cherche

## COMPTABLE

apte à s'occuper d'une manière indépendante de la comptabilité financière.

Préférence sera donnée à candidat ayant quelques années de pratique, et capable d'assumer des responsabilités.

Faire offres manuscrites, avec photo et prétentions de salaire, à :

**FAVAG**  
SA

ru de Monruz 34  
2000 Neuchâtel - Tél. (038) 21 11 41

Entreprise de bâtiment engagerait, pour date à convenir,

## employé (e) de commerce

pour travaux de comptabilité, salaires, facturation et correspondance. Traitement selon capacités.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, à NH 423 au bureau du journal.

## Hildenbrand

engage :

## chefs de chantiers monteurs ferblantiers

Places stables et très bien rétribuées pour personnel qualifié.

Faire offres à :  
HILDENBRAND & CIE S.A.

Installations sanitaires - Ferblanterie.

10, rue de Saint-Nicolas. 2000 NEUCHÂTEL.

Tél. (038) 25 66 86-87.

## ELCO

Pour notre bureau de vente Neuchâtel nous cherchons

## EMPLOYÉE DE COMMERCE

Parlez-vous français et allemand ? Avez-vous l'habitude d'un travail indépendant et consciencieux ? Aimeriez-vous vous occuper de la correspondance et des travaux de bureau de notre organisation de Neuchâtel ? Appelez-nous simplement au téléphone. Nous vous offrons une atmosphère de travail agréable, une rémunération à la hauteur et des prestations sociales intéressantes. Nous attendons votre offre avec plaisir :

ELCO Brûleurs à mazout et à gaz S.A.,  
rue des Sablons 2,  
2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 02 31.

NUDING matériaux de construction S.A. cherche

## 1 aide-magasinier

Entrée immédiate ou date à convenir.

Place stable et bien rétribuée.  
Avantages sociaux. Semaine de 5 jours.

Se présenter au bureau, fbg de l'Hôpital 19 a, ou téléphoner au 25 77 77.

Bar le Mambo cherche

## barmaid

(débutante acceptée)  
sympathique de bonne présentation. Entrée immédiate ou date à convenir. Congé le dimanche.  
Tél. 25 40 98.

## Garçon ou fille de cuisine

serait engagé par le restaurant Richelieu, Neuchâtel, pour époque à convenir.

Faire offres ou se présenter :  
fbg de l'Hôpital 16, bureau 2me étage.

Dame seule cherche

## gouvernante-ménagère

pour tenir son petit ménage. Pas de gros travaux. Studio indépendant à disposition.

Très bons gages. Adresser offres écrites à Mme Campiche, 14, Beaux-Arts, Neuchâtel.

## KRAUER MÉCANIQUE

Fahys 73, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 45 54

cherche

## mécaniciens-ajusteurs rectifieurs fraiseurs tourneurs perceurs ouvriers non qualifiés

Entrée immédiate.

Salaire selon capacités. Avantages sociaux.

Faire offres avec prétentions de salaire ou se présenter.



**MÉTALLIQUE S.A.**  
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

Nous cherchons, pour l'atelier de galvanoplastie de notre fabrication de cadrans,

## un contremaître

Le titulaire devrait avoir de l'expérience des traitements galvaniques.

Si vous vous intéressez à ce poste de travail varié et que vous vous sentez capable de seconder le chef d'atelier, de diriger et de surveiller du personnel, nous vous invitons à prendre contact sans tarder avec notre service du personnel.

Métallique S.A., 20, rue de l'Hôpital, 2501 Bienne, tél. (032) 3 03 03.

Nous cherchons :

## un(e) employé(e)

pour la surveillance des comptes et le service contentieux.

Bonnes connaissances de la langue allemande exigées. Convientrait à personne aimant les responsabilités.

Entrée immédiate ou à convenir.

## employée

à former en qualité de mécanographe. Entrée immédiate ou à convenir.

## apprenti(e)

sortant de l'école secondaire. Entrée au printemps prochain.

Faire offres à la banque Courvoisier S.A., case postale, Neuchâtel. Tél. 24 64 64.

Nous désirons engager

## une jeune aide de bureau

active et ordonnée, à qui nous aimerions confier divers travaux d'enregistrement et de classement.

Prière de se renseigner ou de prendre rendez-vous par téléphone au (038) 21 11 71, interne 286.

LA NEUCHÂTELOISE  
Compagnie d'Assurances sur la Vie  
Rue du Bassin 16  
2001 Neuchâtel.



La Société Générale d'affichage, à Neuchâtel, engagerait un

## ouvrier

pour travaux d'atelier et extérieurs.  
Place stable, caisse de retraite, semaine de 5 jours. Adresser offres manuscrites à case postale 1175, 2001 Neuchâtel.

## APPRENTISSAGES

On engagerait pour le printemps

## apprenti vendeur

S'adresser à  
LENNHERR FRÈRES, comestibles  
Neuchâtel, place du Marché.  
Tél. 25 30 92.

## COMMERCES

Pour raison de santé, à remettre dans centre industriel, sur passage fréquenté, long bail,

## café-restaurant

d'environ 120 places.

Adresser offres sous chiffres XP 0431 au bureau du journal.

A remettre, pour date à convenir d'un commun accord,

## BOULANGERIE - PÂTISSERIE

au centre d'une localité du Littoral neuchâtelois. Magasin, laboratoire ultra-modernes, toutes machines de fabrication, four avec appareil à enfourner, appartement attenant ; long bail et conditions intéressantes.

Adresser offres sous chiffres P 42-2031, à Publicitas, Neuchâtel.



**DEMANDES D'EMPLOIS**

Jeune fille de 17 ans, de Hanovre, cherche

**ÉCHANGE**

avec jeune fille de famille romande, pour la période du 29 juillet au 8 septembre 1971.

Faire offres à Christa Sommerfeld, D 3001 Arnum près Hanovre, Sollingstrasse 21.

**JEUNE DROGUISTE**

de Suisse allemande cherche place dans une droguerie, pharmacie ou un autre magasin, à Neuchâtel ou aux environs. Faire offres à M. B. Klaus, c/o Abt. Mühlentalstrasse 11, 4800 Zoltingue. Tél. (062) 51 47 60.

**Mécanicien de précision**

ayant 8 ans de pratique, parlant l'allemand et le français, cherche place avec responsabilités, dans la région de Neuchâtel. Entrée 15 septembre 1971. Adresser offres écrites à IC 418 au bureau du journal.

**Nurse**

diplômée, expérimentée, cherche emploi, de préférence dans une crèche.

Adresser offres écrites à BC 435 au bureau du journal.

**Jeune employée de bureau**

Suisse allemande, connaissant le français et l'anglais, bonne dactylographe, cherche emploi à Neuchâtel pour le début d'avril 1971.

Prière d'adresser offres écrites sous chiffres KY 0356 au bureau du journal.

Jeune Suisse allemande ayant des connaissances de français cherche place comme employée de commerce

Dem. à acheter

**BORER**

2006 NEUCHÂTEL Draizes 61

Tél. 31 66 66

Achat de vieux métaux ferrailles

Vente de chiffons d'essuyage

**AVIS DIVERS**

Riez toute l'année avec...

**PLAISIR DES DIEUX**  
un cocktail de chansons estudiantines, en français, dans la meilleure tradition. Documentation sur demande. Case ville 1303 - 1002 Lausanne.

A vendre un agrandisseur

6 x 9 et 24 x 36, Multifax, objectif Belar 1:4.5 F 10,5 cm et un objectif Elmar 1:3,5 F 5 cm. S'adresser à Gatoillat, photo, la Brévine. Tél. (039) 35 11 87.

A vendre une certaine quantité de **KIRSCH** 1969 au prix du jour. Adresser offres écrites à DO 339 au bureau du journal.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Je m'abonne dès ce jour à

- ★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
- ★ L'EXPRESS

- ★ Jusqu'à fin mars 1971 pour Fr. 8.—
- ★ Jusqu'à fin juin 1971 pour Fr. 22.—
- ★ Jusqu'à fin décembre 1971 pour Fr. 51.50

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom :

Prénom :

No et rue :

Localité : No postal :

Signature :

Veillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

**Attention!!!**  
**À la Belette**  
SOUS LES ARCADES  
**sur stender spécial**  
robes et deux-pièces de 40.- à 100.-  
La boutique chic pour dames et messieurs

**Cabinet de Mme de Pourtalès MARIAGES**  
Successeur F. KELLER, Dr phil. 1200 Genève 8, rue Pradier, tél. (022) 32 74 13  
3000 Berne, Egelgasse 70, tél. (031) 44 66 61,  
vous assure un travail sérieux de recherches fondées sur la graphologie et l'étude des caractères.

**NILFISK**  
L'aspirateur de haute qualité  
  
chez **Vuilliamenet**  
ELECTRICITE TELEPHONES NEUCHÂTEL  
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

**Exceptionnel!**  
**PERRUQUES**  
Fr. 52.-  
HAUTE COIFFURE  
  
Temple-Neuf 1 - Neuchâtel  
Tél. 25 74 74

Un rendez-vous à ne pas manquer au printemps prochain :  
**LA QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL**  
du 25 mai au 5 juin 1971

**GARAGE MODERNE BOUDEVILLIERS**  
**CARROSSERIE**  
DANS UN SEUL GARAGE TOUS TRAVAUX DE TOLERIE PEINTURE • SELLERIE MÉCANIQUE • ÉLECTRICITÉ  
Jusqu'à 12 mois de crédit  
**VENTE - ACHAT - REPRISE**  
Voitures neuves et occasions toutes marques  
**G.-H.ROSSETTI, ☎ 038 361536**

**Tectyl VALVOLINE**  
mieux appliqué par nos soins protège votre voiture de la rouille pour longtemps  
Faites confiance au spécialiste  
**Carrosserie Schoelly**  
HAUTERIVE - Tél. (038) 25 93 33

**A VENDRE**  
Un lit de milieu Louis XVI en palissandre, 1 table ronde, 2 chaises anciennes, 1 pendule de cheminée et divers bibelots ou  
**remise du magasin**  
(près de Neuchâtel) pour cause de déménagement.  
Tél. (031) 81 24 92 - (031) 24 22 82.

LES ARTICLES POUR MESSIEURS  
**CHEZ Savoir-Pâtisserie s.a.**  
Avenue des Seyon Neuchâtel

**VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES**

**OCCASION**  
**Renault 6 850 cm<sup>3</sup>**  
1970 - 30,000 km - Garantie  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
Neuchâtel - Tél. 25 31 08

Liquidation  
**Citroën ID 19**  
1964, 120,000 km, 550 fr.  
Garage Belcar, Reto Gabriel, la Neuveville. Tél. (038) 51 25 59 ou 51 20 58.

A vendre  
**Opel Kadett**  
2 portes, 1969, véhicule expertisé et en parfait état. S'adresser à Bernard Duc, à Nods. Tél. 51 26 17.

**OCCASION**  
**Vauxhall Viva 90**  
1966 - Parfait état  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
Neuchâtel - Tél. 25 31 08

**OCCASIONS**  
**Ford Taunus 20M**  
année 1965, 56,000 km  
4 portes, rouge  
Très bon état  
**Alfa Romeo 1750**  
année 1968, 43,000 km  
4 portes, verte  
Très bon état  
**Rover 2000 T.C.**  
année 1968, 53,000 km  
4 portes, blanche.  
Très bon état.  
Expertisées  
Achat - Vente - Reprise  
Facilités de paiement par crédit G.M.A.C.  
**GARAGE DU ROC**  
HAUTERIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 33114

A vendre, pour cause de double emploi,  
**Fiat 124 Coupé**  
1967, en très bon état. Facilités de paiement.  
Tél. 42 11 83.

A vendre  
**Ford Cortina**  
1300, 1967, en parfait état. Expertisée. Garage Frédy Fatton, Peseux. Tél. 31 72 50.

A vendre  
**Ford 17 M**  
1967, 83,000 km.

**Opel Kadett L**  
1968, grise, 32,000 km.  
Garage A. Waldherr, rue des Parcs 147, tél. (038) 24 19 55, Neuchâtel.

A vendre  
**Opel Record**  
4 portes, décembre 1964, 72,000 km. Garage Belcar, Reto Gabriel, la Neuveville. Tél. (038) 51 25 59 ou 51 20 58.

A vendre  
**Austin 850**  
année 1966, expertisée. Très bon état général, 4 pneus neufs, 2500 fr. Tél. (038) 23 28 89.

A vendre  
**Datsun 1600**  
1969 - 68,000 km

**Datsun 1300**  
1968 - 84,000 km

**Fiat 850**  
1967 - 56,000 km

**Ford Falcon**  
1960 - 68,000 km  
Garage BARDO Neuchâtel  
Tél. (038) 24 18 42

A vendre  
**Spitfire mk III**  
1970 22,500 km, roues rayons.  
**Cooper S 1275**  
1967 61,000 km, de première main.  
**Austin 1300**  
1970 1000 km rouge.  
**Austin 850**  
1965 76,000 km grise.  
**Volvo 122 S**  
92,000 km, verte. Expertisées avec garanties. Facilités de paiement. Reprise éventuelle.  
Garage Terminus, Saint-Blaise. Rolf Blaser, Tél. 33 28 77.

**OCCASION**  
**Renault 4 Export**  
1968 - 40,000 km - Garantie  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
Neuchâtel - Tél. 25 31 08

**OCCASIONS**  
**Garanties - Expertisées**  
**FIAT 125 1968** 8 CV, beige, 4 portes, intérieur simili, moteur neuf, 43,000 km.  
**HONDA N 600 1969** 3 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili, neuve, 5000 km.  
**VW 1300 1968** 7 CV, bleue, 2 portes, intérieur simili, 25,000 km.  
Facilités de paiement - Essais sans engagement  
Demandez liste complète avec détails et prix

**GARAGE DU LITTORAL**  
**M. et J.-J. Segessemann & Cie**  
NEUCHÂTEL  
Distributeur Peugeot  
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. (038) 25 99 91/92

**OCCASION**  
**OPEL ASCONA**  
1700 Luxe - 1968 - Garantie  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
Neuchâtel - Tél. 25 31 08

A vendre  
**Ford Capri 1600 GT**  
radio, vert métallisé, 25,000 km, modèle 1970. Expertisée. Garage du Château La Neuveville  
Tél. (038) 51 21 90

A vendre  
**Triumph GT 6**  
avec servo-freins, rouge, 25,000 km, modèle 1969. Expertisée.  
Garage du Château, la Neuveville.  
Tél. (038) 51 21 90.

**OCCASION**  
**Renault 16 GL**  
1968 - rouge - parfait état  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
Neuchâtel - Tél. 25 31 08

**OCCASION**  
**Rover 2000 TC**  
1967, brun clair, 50,000 km.  
Fr. 7900.-  
**l'affaire d'aujourd'hui**  
Garages Henri Favre S.A.  
Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

**OCCASION**  
**Ford Cortina**  
1600 G.T. - 1968 - Garantie  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
Neuchâtel - Tél. 25 31 08

**Garage Central**  
Neuchâtel - Pierre à Mazel  
24 44 24  
Hubert Patthey

- BMW 2000 TILUX** 1967
- MAZDA 1800** Limousine, 1970
- LANCIA FLAMINIA** Coupé, 1965
- FORD CORTINA GT** 1966
- ROVER 2000 TC** 1967
- JEEP WILLYS** Station-wagon, 1962
- MGB GT COUPÉ** 1966
- TRIUMPH SPITFIRE** 1965
- TOYOTA COROLLA** 1968
- BMW 2002** 1968

**DRIVE-IN SENN**

LA CLEF DES BONNES OCCASIONS  
PIERRE-A-MAZEL 43 NEUCHÂTEL  
Tél. 25 94 12 24 72 72

**GARANTIE CHANGEMENT**

**VW 1200** toit ouvrant 1965 Fr. 3200.—

**FIAT 850 SUPER** 1965 Fr. 2500.—

**VW 1300** 1967 Fr. 4500.—

**CITROËN AMI 6** 1968 Fr. 3600.—

**VW 1500** 1969 Fr. 4900.—

**RENAULT R 16** 1968 Fr. 5900.—

**VW 1300** 1969 Fr. 5400.—

**VOLVO 123 GT** 1967 Fr. 6900.—

**VW 1200** 1971 Fr. 6200.—

**AUDI 60 L**, 2 portes, 1969 Fr. 7300.—

**VW 1300 L** 1970 Fr. 6500.—

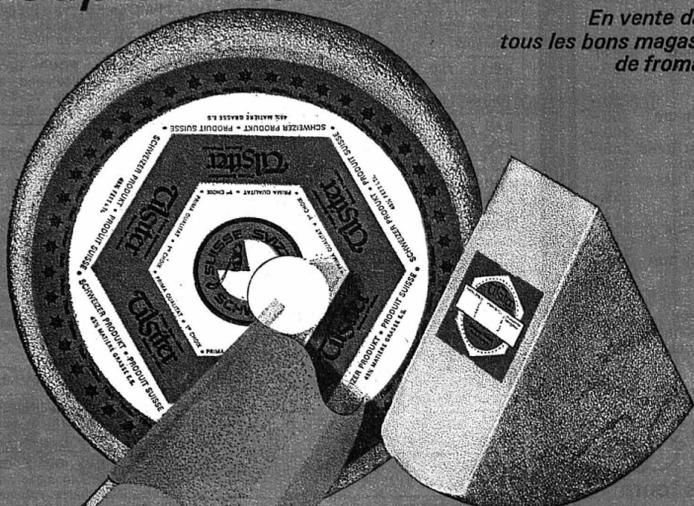
**ALFA ROMEO 1750** 1968 Fr. 9900.—

# Tilsit

suisse

Coup de maître de la nature

En vente dans  
tous les bons magasins  
de fromage



Coupon pour un jeu de fléchettes: 32.3

Tilsit suisse!

Je voudrais que le tilsit soit ma cible non plus seulement à table mais aussi dans le jeu.

Envoyez-moi donc par retour du courrier le nouveau jeu de fléchettes (cible en pavatex, 45 x 45 cm, avec 3 fléchettes), au prix spécial unique de 3 francs 90, dans son emballage original.

Un bulletin de versement sera joint à l'envoi.

Nom Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

No postal \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

(A envoyer à: Tilsit suisse, 8570 Weinfeldten)

Le succès de nos perruques?

CHOIX - QUALITÉ - PRIX

chez le spécialiste

Haute coiffure



Temple-Neuf 1 - Tél. 25 74 74



A. Erba - Armesco

la seule armurerie  
spécialisée du canton

TOUTES ARMES, TOUS CALIBRES, accessoires pour  
tireurs et chasseurs. Coutellerie, articles pour chiens  
de chasse et de dressage, reproductions et antiquités.  
RÉPARATIONS — ÉCHANGES

NEUCHÂTEL  
Seyon 18  
Tél. (038) 24 52 02



COUTURE

retouches de tous  
vêtements dames

DAIM-CUIR

Mouton retourné  
retouchés, réparés,  
etc. par spécialiste

Veston - Pantalon

Toutes retouches

Pitteloud, couture  
Temple-Neuf 4  
Neuchâtel  
Tél. 25 41 23



Leçons d'accordéon

tous systèmes

leçons de guitare  
pour débutants et  
adultes. Succès  
assuré par pro-  
fesseur diplômé  
Tél. 33 34 55.

Beau choix de cartes de visite  
à l'imprimerie de ce journal

Rendez-vous à VERONE

du 14 au 21 mars 1971

73<sup>me</sup> FOIRE INTERNATIONALE DE L'AGRI-  
CULTURE ET DE LA ZOOTECHNIE

24<sup>me</sup> SALON DE LA MACHINE AGRICOLE

3<sup>me</sup> SALON DES TECHNIQUES NOUVELLES

Pour renseignements: E. A. FIERE DI VERONA  
Casella postale 525 - I-37100 VERONA (Italie)

Le plus moderne - Le plus élégant - Le plus accueillant - Le  
plus convenable - L'hôtel le plus beau de la Riviera Adriatique

HÔTEL MIRAGE -  
Milano Marittima

Construit en 1970 tout au bord de la mer, dans une magnifi-  
que situation. Toutes les chambres avec bain, W.-C., balcon,  
vue sur la mer, téléphone. Salle de séjour. American-bar. Ascen-  
seur. Véranda. Solarium. Jardin. Parc à autos. Cuisine inter-  
nationale avec menu à la carte. Du 1er au 15 mai, remise  
spéciale sur les prix de la carte.



coop encore une fois  
à l'avant-garde...

Depuis fort longtemps, les

prestations sociales

octroyées par Coop à ses collaborateurs, représentent des sommes  
importantes!

Un salaire touché en fin de mois n'est pas tout.

En songeant à l'avenir, le salarié doit tenir compte des prestations  
sociales.

Celles-ci n'ont pas la même valeur pour tout le monde.

Elles n'apparaissent pas dans le salaire mensuel.

On n'en tient pas souvent compte en comparant deux salaires.

Elles ont pourtant une valeur indiscutable!

Dans certaines entreprises, elles ne représentent que 10 ou 15 %  
du salaire payé.

A Coop Neuchâtel, les prestations sociales oscillent entre 18 et 26 %  
du salaire payé.

Des exemples?

En voici un parmi tant d'autres:

Chacun constate que le coût de la vie augmente malheureusement d'année  
en année! Dans de nombreuses caisses de retraite, les salaires assurés  
restent stationnaires. Ils perdent donc de leur valeur par rapport au pou-  
voir d'achat de notre franc.

A Coop, la caisse de retraite s'est appliquée à lutter contre cette déva-  
luation du salaire assuré.

Ainsi, les salaires assurés sont augmentés chaque année de 1%,  
sans que les employés aient à participer au rachat. Il est évident  
que la prime annuelle est automatiquement adaptée.

A fin 1970, une augmentation supplémentaire de 3% a été votée,  
par le Conseil d'administration, afin de compenser la plus grande  
partie de la hausse exceptionnellement forte du coût de la vie.

Le saviez-vous?

La piste nordique de tourisme

FRANCHES - MONTAGNES

LA FERRIÈRE - LES BREULEUX - LES REUSSILLES  
est ouverte

Le nouveau dépliant illustré peut être obtenu dans  
toutes les gares.

CHEMINS DE FER DU JURA, 2710 TAVANNES,  
tél. (032) 91 27 45

Une alouette ne fait pas  
le printemps...

Mais le printemps prochain fera de Neu-  
châtel une ville ouverte à la joie de  
vivre et à la bonne humeur grâce à la

QUINZAINE COMMERCIALE  
DE NEUCHÂTEL

du 25 mai au 5 juin 1971.

Prêts  
express

de Fr. 500.- à Fr. 10000.-

- Pas de caution:  
Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous unique-  
ment à la première  
banque pour  
prêts personnels.

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
tél. 038/24 63 63  
ouvert 09.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00  
fermé le samedi

Nous vous recevons  
discrètement en local  
privé



NOUVEAU Service express

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Endroit \_\_\_\_\_



LAMPE AARAU

5035 Unterentfelden

Téléfon 064/49 41 41

Documentation gratuite sur les  
creations les plus recentes, les plus  
avantageuses et les meilleures dans  
le domaine de la TV:

RADIO TV STEINER  
BON-TV

Coupon-documentation 2.41

Je m'intéresse à:  Une location à partir de 25.- par mois  
 Un leasing à partir de 19.- par mois  Une location de TV  
en couleur à partir de 105.- par mois  Un poste de TV  
noir et blanc  Un poste de TV en couleur  
 Une installation stéréo

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPA/lieu: \_\_\_\_\_

Envoyer à: Steiner SA Berne, Winterholzstr. 55, 3018 Berne,  
Téléphone 031 55 45 81. Magasins et centrales de service  
dans toute la Suisse.

Votre bureau de consultation:

2002 Neuchâtel, Port Roulant 34, Tél. 038 25 02 41

**Le Centre d'éducation ouvrière  
et Coop-loisirs présentent...**

## Progrès au Dahomey avec Jean Buhler

A travers le Nord

journaliste

La vie des paysans africains

Cérémonie d'initiation chez les Dandagos

**Mercredi 24 février  
20 heures**

**Grand auditoire des Terreaux**

Entrée : Fr. 2.— (gratuite pour les porteurs de la  
carte du CEO et les sociétaires de Coop Neuchâtel).

### Déclarations d'impôts 1971

seraient remplies par  
**Daniel JAGGI**  
2006 NEUCHÂTEL  
Tél. 31 24 38

### A vendre POINTS SILVA

Mondo-Avanti  
Prix avantageux.  
Lescy FN  
case postale 281  
1401 Yverdon.

A vendre

### poutres de démolition

en bon état,  
de 3 à 8 m de  
long.  
S'adresser à  
l'entreprise  
B. Stoppa &  
A. Caravaggi,  
Poudrières 13.  
Tél. 25 57 21.

A vendre quelques

### Gondoles

pour étalage dans  
magasin. Prix très  
avantageux.  
S'adresser :  
Droguerie Schneitter  
rue de l'Hôpital 19.

Beau choix  
de cartes de visite  
à l'imprimerie  
de ce journal

## 42 17 29

Tous travaux de peinture,  
papiers peints  
Travail garanti

### Voyages de Pâques

Les fleurs s'éveillent, les arbres  
bourgeonnent, les hommes sont  
gaîs et les villes renaissent.

Organisation impeccable, hôtels  
bien choisis, guides qualifiés.

En train et en bateau	dés Fr.
Levanto-Cinque Terre	195.-
Cavi-Portofino	210.-
Alassio-Nice	250.-
Venise-Ile de pêcheurs	250.-
Follonica-Ile d'Elbe	260.-
Toscane-Sienne ou Rome	265.-
Sardaigne en bateau	320.-
Yugoslavie/Ile de Rab	240.-
Croisière Dubrovnik	357.-
Marseille-Camargue	313.-
Provence-Côte d'Azur	313.-
Paris-Versailles	240.-
Hambourg-visite du port	320.-
Hollande en bateau	298.-

En avion	dés Fr.
Rome 495.-	Londres 395.-
Vienne 395.-	Copenhague 440.-
Berlin 390.-	Budapest 405.-

Programme de Pâques auprès de



**popularis tours**  
c/o Relations publiques Coop  
4, rue de la Treille  
2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 24 02 02

Nouveau à Neuchâtel:  
**Voyages Popularis!**

Du 21 au 28 février

### SEMAINE SUISSE DU CŒUR

Exemple



### Pendentifs d'identité

Modèle argent 0.925 à partir  
de Fr. 58.—, chaînette et  
gravure comprises.  
Demandez un bulletin de  
commande à :



Magasin-atelier  
Ouvrages en métaux précieux  
Rue des Fontaines 13  
2087 Cornaux

Malgré votre absence, votre  
téléphone est toujours prêt  
pour vos clients!

Aucune communication, aucune  
commande n'est oubliée  
ou perdue!



### A-Zet Alibicord Alibi-Nota avec ou sans téléquestionnement

L'un de nos télé-automates peut  
répondre et noter pour vous aussi  
quand vous êtes absent ou ne voulez  
pas être dérangé. A partir de  
Fr. 695.—. Tous les appareils sont  
entièrement transistorisés.

ELEXA S.A., avenue de la Gare 12  
2002 Neuchâtel Tél. (038) 25 45 21

### AVIS

Suite à l'annonce parue le jeudi  
17 février, on précise que M. Paul  
Veuve, de Saint-Blaise, n'a rien de  
commun avec M. Paul Veuve, de  
Neuchâtel.



HUG & Co Pianos NEUCHÂTEL

Plus de 50 instruments en magasin.  
STEINWAY & SONS, BECHSTEIN,  
GROTRIAN-STEINWEG, SCHIMMEL,  
YAMAHA, BURGER-JACOBI,  
SCHMIDT-FLOHR, HOFMANN, SABEL,  
RIPPEN, GEYER, KEMBLE,  
ZIMMERMANN  
VENTE - LOCATION - ÉCHANGES  
Téléphone (038) 25 72 12

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle  
ou ayant une certaine importance

### A vendre

ROBE DE MARIEE, longue, taille 38, 180  
francs. Tél. (038) 47 18 48.

SOLEIL SOLIS appareil électromédical,  
rayons ultraviolet et infrarouge, 350 fr. Tél.  
24 48 71.

POUSSETTE, bon état, 70 fr. Tél. 24 43 59.

BRULEUR AUTOMATIQUE à mazout, débit  
3 litres, y compris thermostat de chemi-  
née et circulateur, le tout en excellent état.  
Tél. 25 00 46.

BELLE TABLE DE CUISINE, 100 x 65, 2  
tabourets, état de neuf. Une grande glace.  
Tél. (038) 53 28 38.

BAS PRIX, machine à laver semi-automati-  
que, essoreuse incorporée; aquarelle. Tél. 41  
22 37.

POUR COIFFEUR: jolie coiffeuse murale  
et 2 sièges assortis, 45 fr. Tél. 31 40 87.

ROBE DE MARIEE, petite taille, longue,  
comme neuve, avec voile. Tél. 31 68 59.

BIBLIOTHEQUE en chêne massif, hauteur  
197, longueur 155, profondeur 40, 2 portes  
vitrées. Tél. 33 34 89.

UNE CHAMBRE A COUCHER: deux lits  
jumeaux, deux tables de chevet, une armoi-  
re à trois portes, une coiffeuse; une pen-  
dule; une cuisinière électrique 220-380  
volts. Le tout en bon état, 600 fr. Télé-  
phone (038) 25 46 36.

VELO MI-COURSE, 5 vitesses, bon état,  
100 fr. Tél. (038) 25 66 63.

TIMBRES-POSTE, belle collection, Suisse  
moderne. Tél. 25 43 96.

TIMBRES-POSTE, Suisse et étranger, détail.  
Tél. 25 43 96.

POUSSETTE ENTIEREMENT Pliable,  
bas prix. Tél. (038) 31 16 25.

SKIS 195 cm, fixations sécurité Hope + bâ-  
tons et souliers Henke No 42, à boucles.  
Tél. 25 81 98.

AUTORADIO, excellent état, et antenne télé-  
scopique neuve, 80 fr. Tél. 53 21 67, après-  
midi.

MACHINE A REPASSER Singer, avec ré-  
glage pour tous les tissus, état de neuf. Tél.  
33 37 54.

CUISINIÈRE électrique, 3 plaques, parfait  
état. 100 fr. Tél. 24 23 92.

MACHINE A LAVER Siemens, 1 essoreuse,  
1 brûleur à mazout. Tél. 46 13 72.

1 DESSERT, MEUBLE ANCIEN, 1 petit  
tour à bois, 1 scie circulaire, 1 panneau et  
divers objets, cadres et tableaux. Vallélan,  
Près-Guelins 1, la Neuveville. Tél. (038)  
51 14 54.

CUISINIÈRE électrique Therna, 4 plaques,  
parfait état. Tél. 25 53 57.

CUISINIÈRE A GAZ, 3 feux, four, état  
de neuf, pour cause de déménagement. Tél.  
31 79 64 dès 19 h 30.

CARAVANE Detthelms Tourist, 2 places, en  
très bon état. Adresser offres écrites à DX  
413 au bureau du journal.

SOUTRISEUSE - quatre becs, 150 fr. Tél.  
25 20 33.

CHAMBRE ANCIENNE, 2 lits jumeaux,  
2 tables de nuit, commode, glace, literie.  
350 fr. Adresser offres écrites à KC 393 au  
bureau du journal.

MONNAIES SUISSES de 1875 à 1968, au  
plus offrant. Adresser offres écrites sous  
chiffres GZ 402 au bureau du journal.

OCASION, CHEMINÉE DE SALON en  
marbre et pierre jaune. Tél. 25 34 47.

ELEVAGE DE CHINCHILLAS suivi par cen-  
tre, bêtes de 1er choix, graduation Schrei-  
ber avec garantie de vente des peaux. Télé-  
phone 41 19 56.

CARAVANE Régina, avec avant., en par-  
fait état, 3 places, lit rabattable (cuisine en  
bout, avec four). Adresser offres écrites à  
FX 388 au bureau du journal.

### A louer

CHAMBRE, TOUT CONFORT, pour jeune  
fille, dans villa, région la Coudre - Favarge.  
Tél. (038) 25 46 84.

A JEUNE FILLE, CHAMBRE avec part  
à la salle de bains et cuisine; libre immé-  
diatement. Tél. 25 30 49.

BELLE CHAMBRE MEUBLEE, libre dès  
le 1er mars. Tél. (038) 25 41 77.

DOMBRONN, modeste appartement, belle  
chambre, cuisine. Tél. 53 27 59.

ÉCHANGE: 3 pièces à Cortaillod contre 3  
pièces en ville, même avec service de  
conciergerie. Ecrire à 202-702 au bureau du  
journal.

PLUSIEURS CHAMBRES, rue des Draizes.  
Tél. 31 38 38.

PETITE CHAMBRE indépendante, Poudri-  
ères. Tél. 25 95 33.

APPARTEMENT 1 pièce, cuisine, tout  
confort, pour le 24 mars. Adresser offres  
écrites à SL 427 au bureau du journal.

CHAMBRE A 1 OU 2 LITS, bas du Mail.  
Tél. 25 72 39.

PETIT APPARTEMENT de 3 pièces, tout  
confort, pour le 24 mars. Adresser offres  
écrites à SL 427 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES, à Haute-  
rive, à personne tranquille. Confort, 300 fr.,  
charges comprises. Date d'entrée à con-  
venir. Faire offres sous chiffres AB 434  
au bureau du journal.

PLEIN CENTRE, chambre indépendante tout  
confort, meublée, dès le 24 février. Télépho-  
ner au 24 17 40, samedi 20 février, entre  
10 heures et 10 h 30.

GRAND STUDIO MEUBLE pour le 24 juin  
1971. Immeuble moderne, près du centre.  
Loyer: 370 fr., tout compris. Adresser of-  
res écrites à IZ 377 au bureau du journal.

SITGES, PRES DE BARCELONE, VILLA,  
5 lits, garage, jardin, terrasse. Tél. 41 36 69,  
après 19 heures.

### Demandes à acheter

AUTOMATE CIGARETTES HARTING de  
préférence ou autres pour intérieur. Télé-  
phone 63 11 63.

BELLE ROBE DE MARIEE, taille 42-44.  
Tél. 41 13 48.

1 BANC DE MENUISIER, avec ou sans  
outils, ainsi qu'une enclume moyenne. Tél.  
(038) 31 18 50.

### Demandes à louer

POUR CAUSE DE DEMOLITION, famille  
suisse (2 enfants) cherche appartement de 4  
pièces. F. Rusca, Evole 68, Neuchâtel. Tél.  
25 37 47.

STUDIO MEUBLE est cherché par jeune  
employée de bureau, dès le 1er avril, dans  
quartier Vauseyon - Chanet - Carrels. Tél.  
25 91 30, heures de bureau.

APPARTEMENT 3 PIÈCES, Neuchâtel ou  
environs, est cherché par jeune ingénieur  
marié. Tél. bureau (039) 23 73 21.

A L'ANNEE, POUR DATE A CONVENIR,  
à l'usage de week-end, appartement, chalet  
ou ferme dans le Val-de-Ruz, de préféren-  
ce région la Côte. Tél. 24 14 22.

SOCIÉTÉ CHERCHE A LOUER UN CHA-  
LET, dans le Jura neuchâtelois ou environs,  
pour les mois de mai et juin 1971. Télé-  
phoner au (038) 31 71 40 ou (038) 24 47 56,  
après les heures de bureau.

APPARTEMENT MEUBLE de 2 pièces  
ou 1 chambre à deux lits, pour le 1er mars  
1971, avec chauffage, possibilité de cuisin-  
er, douche ou bains. Si possible au cen-  
tre de la ville. Adresser offres écrites à  
CO 3071 au bureau du journal.

AU CENTRE, UN LOCAL ou vieux appa-  
rtement à l'usage de dépôt de marchandises.  
Tél. 25 27 60.

GARAGE, région Colombier. Tél. 41 13 46.

100 FR. DE RECOMPENSE à qui me pro-  
curera appartement 3 pièces, pour mai-juin,  
Région Peseux. Tél. 25 22 38.

APPARTEMENT DE 2 OU 3 PIÈCES, mi-  
confort; à couple sans enfants. Région Ser-  
rières - Neuchâtel. Adresser offres écrites à  
162-701 au bureau du journal.

DEMOISELLE SÉRIEUSE cherche studio  
meublé ou chambre indépendante. Centre  
ville. Faire offres sous chiffres 300098, à  
Publicitas S.A., Neuchâtel.

### Divers

« NE CROYEZ PAS que la paix soit un  
idéal impossible à atteindre. Rien n'est im-  
possible à la divine bienveillance. » Foi Ba-  
ha'ie, case postale 613. Tél. 31 23 62.

DAME AIMERAIT RENCONTRER mon-  
sieur dans la soixantaine, sobre, sérieux, sin-  
cère, pour amitié et sorties. Mariage si con-  
venance. Aventure exclue. Ecrire à 202-703  
au bureau du journal.

VEUF, 65 ANS, sérieux, honnête, très af-  
fectueux, désire rencontrer personne veuve  
ou divorcée de 50 à 65 ans, pour rompre  
solitude. Ecrire à KE 420 au bureau du  
journal.

CÉLIBATAIRE, 36 ANS de goûts simples,  
situation stable, sérieux, travailleur, rencon-  
trerait pour amitié, mariage si entente, de-  
moiselle protestante, simple, sympathique,  
sérieuse. Ecrire à RK 426 au bureau du  
journal.

JEUNE ALLEMAND cherche école du soir  
ou privée pour cours d'électricité et d'élec-  
tronique. Si possible en allemand. Adresser  
offres écrites à VN 429 au bureau du jour-  
nal.

JEUNE FILLE ITALIENNE SYMPATHI-  
QUE, cherche, pour conversation en fran-  
çais et échange d'idées, une amie sincère et  
affectueuse. Région Neuchâtel - Bien-  
ne. Ecrire à EX 400 au bureau du journal.

MAGNIFIQUES ROBES DE MARIEES en  
location, chez Mme A. Geuggis, Chanet 37,  
Bôle, tél. 41 13 48.

EMPLOYE DE LA VILLE DE NEUCHA-  
TEL, célibataire, 46 ans, grandeur 180 cm,  
châtain, honnête, bon caractère, désire sim-  
plement connaître veuve ou dame, de  
goûts simples, pour mariage heureux. Dis-  
crétion assurée. Ecrire sous chiffres BR 370  
au bureau du journal.

DECLARATIONS D'IMPOTS, remplies par  
comptable expérimenté. Tél. 31 51 49.

### Offres d'emploi

GOUVERNANTE-MENAGERE est cherchée  
par dame seule pour tenir son petit ména-  
ge. Pas de gros travaux, studio indépen-  
dant à disposition. Très bons gages. Adres-  
ser offres écrites à Mme Campiche, Beaux-  
Arts 14, Neuchâtel.

FEMME DE MENAGE est demandée pour  
un ou deux après-midi par semaine. Télé-  
phone 25 21 40, Neuchâtel.

FAMILLE DE MEDECIN, avec 3 enfants,  
cherche personne capable, pour aider au  
ménage. Tél. 33 36 13.

POUR MENAGE DE DEUX DAMES, em-  
ployée de maison, pour le printemps, à Neu-  
châtel. Place facile, congés réguliers, bon  
salaire. Adresser offres écrites à ET 388 au  
bureau du journal.

AIDE DE MENAGE, 2 matinées par semai-  
ne, dès le 15 mars. Tél. 25 28 38.

FEMME DE MENAGE pour 2 demi-jour-  
nées par semaine. Tél. 24 02 70 jusqu'à 10 h  
le matin; le soir dès 19 heures.

### Demandes d'emploi

JEUNE MAMAN garderait enfants à la  
journée ou à la semaine. Tél. (038) 33 44 16.

JEUNE DAME cherche n'importe quel tra-  
vail à domicile. Tél. (037) 77 19 38.

DAME AVEC UN ENFANT ferait travail  
simple à domicile. Adresser offres écrites à  
JD 419 au bureau du journal.

SECRETARE BILINGUE cherche activité  
intéressante à Neuchâtel. Date d'entrée à  
convenir. Adresser offres écrites à LF 421  
au bureau du journal.

JEUNE FILLE cherche emploi de télépho-  
niste, avec quelques travaux de bureau. Tél.  
(038) 31 79 57.

JEUNE FILLE cherche emploi chez médecin.  
Adresser offres écrites à LC 380 au bureau  
du journal.

LEÇONS D'ALLEMAND. Personne sérieuse  
et expérimentée accepterait encore quelques  
élèves. Tous degrés. Téléphoner au (038)  
25 90 53, de préférence aux heures des res-  
pas.

### FAN

C'est ici qu'aurait dû  
paraître aujourd'hui votre

### PETITE ANNONCE

Vous êtes juste assez tôt  
pour qu'elle soit demain  
dans la

FUILLA D'AVIS  
DE NEUCHÂTEL

### Club Neuchâtelois d'Aviation cours théoriques de pilotage

Préparation aux examens de l'Office fédéral de l'Air. 50 heures de  
cours: aérodynamique, navigation, météorologie, connaissance des  
avions, législation, pratique de vol.

Début: 8 mars à 19 h, au Club-house du Club Neuchâtelois d'Avi-  
ation, aérodrome de Colombier.

Prix: 250 fr., matériel compris.

Inscriptions: tél. (038) 24 71 31 (heures de bureau), ou directement  
le 8 mars lors de la première leçon.

### VISITEZ A COLOMBIER

le grand centre de  
DOCUMENTATION TEXTILE pour  
**RIDEAUX et MEUBLES**  
**TAPIS DE FOND**

### FRED KUNZ

TAPISSIER - DÉCORATEUR

COLOMBIER - Rue Haute 15 - Tél. (038) 41 23 15 - Parc pour voitures

### DETTES = ENNUIS

N'hésitez plus. Supprimez-les par la  
GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à  
votre domicile sans engagement.

tél. 021 - 95 11 50

Arrangements financiers s.à.r.l. 1510 Moudon

### Les beaux rideaux



un  
travail  
artisanal.

Le  
tapisier - décorateur  
conseille et exécute  
lui-même tous les  
travaux.

Une bonne adresse:  
l'artisan  
**Ph. Aeby**

tapisier - décorateur  
Evole 8 - Neuchâtel - ☎ 24 08 16

A vendre  
**SECRÉTAIRE LOUIS XV**  
bois de rose, 1450 fr.

### CHAISES NEUCHATELOISES

placat rembourré, 250 fr.  
Commode Empire; guéridons, se-  
crétaires, repose-pieds, commodes  
Louis XVI; guéridons, fauteuils  
tapisserie main, ch

# opération 2000

**paris 185.-**  
4/5 jours  
chaque vendredi jusqu'au 26/3  
+ Pâques, Ascension,  
Pentecôte

**istanbul 395.-**  
4/5 jours  
8 départs en mai

**prague 315.-**  
4 jours  
chaque vendredi

**athènes 398.-**  
8 jours  
chaque vendredi dès le 7 mai

**amsterdam 295.-**  
4/5 jours  
8 départs en mai

**londres 198.-**  
4/5 jours  
19 départs  
en avril/mai

**airtour suisse**

airtour suisse  
offre à des prix spécialement étudiés  
6 destinations « phare » pour 1971...

Pour tous renseignements :  
les spécialistes de la région

Plus de 150 départs

Nos prix comprennent  
avion / hôtel / transferts

VOYAGES  
**WITTWER**

2, Saint-Honoré - Tél. 25 82 82

wagons-lits  
**COOK**

Place Pury 1 - Tél. 24 41 51

Les Cars

**Marti**

Voyages de Pâques  
en car Marti si confortable

Dates J.	Itinéraire	Prix
4.4 9	Ile d'Ischia	545.-
5.4 8	La Sardaigne	635.-
7.4 6	Munich - Vienne - Tyrol	430.-
8.4 5	Toscane - Ile d'Elbe	365.-
8.4 5	Marseille - Camargue	365.-
8.4 4 1/2	Pâques à Rome	385.-
8.4 4 1/2	Méditerranée - Barcelone	335.-
9.4 8	La Corse	795.-
9.4 4	Lac de Garde - Yougoslavie - Venise	275.-
9.4 4	Riviera	280.-
9.4 4	Châteaux de la Loire - Touraine	295.-
9.4 4	Paris - Versailles	270.-
9.4 4	Paris - Versailles	270.-
9.4 4	Amsterdam - Bruxelles	325.-
9.4 4	Amsterdam - Bruxelles	325.-
9.4 4	route romantique	315.-
10.4 3	Lac de Garde - Val di Sole	195.-
10.4 3	Engadine - Lac de Côme	185.-
10.4 3	Rüdesheim - Rheingau	215.-
11.4 2	Amden - Vaduz - Cl. d'Appenzell	95.-
11.4 2	Iles Borromées	120.-

Renseignements - Programmes - Inscriptions chez :

VOYAGES TRANSPORTS S.A. Neuchâtel  
Votre bureau Marti sur place  
5, Fb. de l'Hôpital  
Tél. 038 25 80 44

Les tronçonneuses McCulloch sont d'un prix doublement avantageux grâce à un service impeccable : en tant que représentant officiel, nous garantissons un service de réparations et de pièces de rechange de toute confiance. Laissez-vous conseiller par nos spécialistes sur plus de 10 modèles disponibles.



**MCCULLOCH**

les tronçonneuses de réputation mondiale.  
Vente et Service : HANS SCHWEIZER  
vélos-motos, 3210 Châtres (FR). Téléphone (031) 95 51 72.

J'achète collections de timbres-poste récents ou anciens (suisse de préférence)  
Case postale 880  
2001 Neuchâtel

ITALIE  
**ATLANTIQUE HOTEL - Misano Mare (Adriatique)**

Construction 1969 — tout près de la mer — toutes les chambres avec douche privée, W.-C., téléphone, balcon, vue merveilleuse sur la mer — ascenseur — grande salle de séjour — jardin — parc à autos — les meilleurs soins. Mai 17 fr., juin 19 fr.; haute saison, de 23 fr. à 29 fr., à partir du 24 août et septembre; 19 fr., tout compris. Propriétaire et gérant : Famille Casadel.



Touring-Club Suisse  
Section neuchâteloise

Mercredi 24 février  
à 20 h 30, en la  
Salle des conférences, Neuchâtel

**L'Alpe secrète**

Extraordinaire document en couleurs sur la faune et la flore valaisannes présenté par son réalisateur, le cinéaste

**Michel Strobino**

Entrée libre

Invitations à retirer à l'Office, Promenade-Noire 1, 2000 Neuchâtel.

Notre travail est de vous offrir des vacances agréables, un très bon service, une organisation et une excellente cuisine

**L'HÔTEL RENO**

à LIDO DI SAVIO (C.P. 11, Milano Marittima) Adria-Italie, est une construction moderne située directement au bord de la mer, avec tout confort. Toutes les chambres avec douche, W.-C., balcon avec vue sur la mer et téléphone. Menu à la carte. Parc à autos couvert. Mai Lit. 2500.-; juin et septembre Lit. 2800.-; juillet Lit. 3800.-; août Lit. 4000.- (tout compris). Offre spéciale : pendant le mois de mai, nos hôtes pourront profiter de la plage gratuitement. Direction : GIUNCHI.

VOYAGES

**WITTWER**

**TROIS SÉJOURS DE SKI**

1er MARS : 26 FÉVRIER - 1er MARS

**ANZÈRE** sur Sion 1500 m **Fr. 146.-**

1er MARS : 27 FÉVRIER - 1er MARS

**VEYSONNAZ** **Fr. 123.-**

VACANCES DE PAQUES : 8-12 AVRIL

**ANZÈRE** sur Sion 1500 m **Fr. 135.-**

Programmes et inscriptions : **AUTOCARS WITTWER**  
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

MARTIN, LE ROI DU BARATIN, SE LA COULE DOUCE. MAIS ENKA TRAVAILLE ! IL BLANCHIT ET DÉTACHE LE LINGE EN DOUCEUR ET LE DÉSINFECTE À FOND.



**TÊTE-DE-RAN**

Samedi dép. 13.30  
Dimanche dép. 10.00 13.30

**LES BUGNETS**  
Samedi dép. 10.00 13.30  
Dimanche dép. 09.00 10.00 13.30

**WITTWER**  
Tél. 25 82 82

Vous trouverez sympathie et meilleur accueil à

**l'hôtel Orchidea Bellaria (Adriatique)**

— Maison moderne située tout près de la mer — toutes les chambres avec douche, W.-C. et balcon, parc à autos privé, jardin ombragé, excellente cuisine — hors saison Lit. 2600; pleine saison Lit. 3500 à 3900 tout compris — On parle le français. Renseignements et réservations chez M. M. Villet, Territet, Montreux. Tél. 61 31 95.

## VACANCES 1971

Voyages accompagnés

**Croisière en Grèce**

1 semaine dans les îles grecques, 1 semaine de vacances balnéaires sur l'île de Rhodes. 15 jours depuis Zurich fr. 690.-

**Croisière en Italie**

avec le géant de l'Océan «Cristoforo Colombo». Venise, Athènes, Palerme, Naples; visite de Rome. 12 jours fr. 1150.-

**Croisière Gênes - Lisbonne**

8 jours en pleine mer et séjour sur la côte du Portugal. Cabine de 1<sup>re</sup> classe. 15 jours fr. 1980.-

**Croisière Lisbonne - Venise**

Sur le «Cristoforo Colombo». Visite de Madrid et Lisbonne. 13 jours fr. 1695.-

**Angleterre - Ecosse**

Circuit en autocars modernes. Logement dans des hôtels de 1<sup>re</sup> classe. 12 jours fr. 1530.-

**Voyage fluvial Rhénanie - Hollande**

4 jours sur le Rhin de Bâle à Rotterdam. Hôtels de 1<sup>re</sup> classe en Hollande. 9 jours fr. 1080.-

**Kiev - Leningrad - Moscou**

Vois en avions de ligne d'Aeroflot. Programme de visites extrêmement riche. 7 jours fr. 970.-, 11 jours fr. 1140.-

**Circuit au Danemark**

7 jours fr. 850.-

**Laponie - soleil de minuit**

8 jours fr. 1450.-

**Laponie - Hammerfest**

Un voyage à prix avantageux dans le Grand Nord. 11 jours fr. 1595.-

Autres programmes : Finlande, Norvège, Copenhague, Cap Nord, Spitzberg, Islande, Groenland.

BON pour le nouveau prospectus «Voyages accompagnés»  
Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ 1971 »  
Adresse: \_\_\_\_\_  
No postal/lieu \_\_\_\_\_  
Prière d'envoyer à votre bureau KUONI GTP-9.1

Votre bureau de voyages



BIENNE Dufour 17/Collège. Tél. (032) 2 99 22

## Appel des pays lointains dès 7,7 cts le km

Les jets-vacances superrapides d'airtour suisse vous emmènent pour seulement 7,7 centimes le km vers les lointains rivages du soleil.

Le prix au km inclut encore les repas à bord, le transfert et le logement à votre lieu de séjour, le service d'hôtesse, etc.

Service et qualité à bas prix: la devise d'airtour suisse et de Popularis.

vol et hôtel	8 jours dès Fr.	15 jours dès Fr.
Iles Canaries	495.-	560.-
Ibiza	361.-	468.-
Majorque	295.-	377.-
Costa del Sol	365.-	433.-
Portugal du Sud	698.-	799.-
Tunisie	478.-	617.-
Circuit des oasis	—	1060.-
Malte	843.-	1155.-
Yougoslavie du Sud	340.-	390.-
Grèce	495.-	600.-
Turquie	532.-	658.-
Mer Noire	534.-	651.-
Vacances Club	420.-	566.-

popularis tours

c/o Relations publiques Coop  
4, rue de la Treille, 2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 24 02 02

Envoyez-moi votre brochure airtour suisse

Nom/Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
NP \_\_\_\_\_ Domicile \_\_\_\_\_

CONNAISSEZ-VOUS L'UN DES INVESTISSEMENTS QUI OFFRENT LE PLUS DE SÉCURITÉ À L'HEURE ACTUELLE ?

**LE SCOTCH WHISKY**

COUT: A PARTIR DE Fr. 13.000.-  
TERME: 4 ANS.  
RENTABILITÉ: 12 à 15% PAR AN.

BRIGADOON SCOTCH DISTRIBUTORS LTD  
9, RUE ÉTIENNE-DUMONT, GENÈVE  
TÉL. (022) 25 67 60  
OU ENVOYER LE COUPON CI-DESSOUS AVEC MENTION DE VOTRE TÉLÉPHONE.

NOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_  
TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_ P 18-3823  
FAN 18/2

## Besoin d'argent?



PRÊT PERSONNEL

Adressez ce bon à:  
Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

ORCA, institut spécialisé de



UNION DE BANQUES SUISSES

# MINI-SERIES POUR OSS 1971

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

Résumé: Dans la jonque où il l'a entraînée par surprise, Hubert interroge Kam Mui-chun, qui se faisait passer pour Lau Ping-ling.

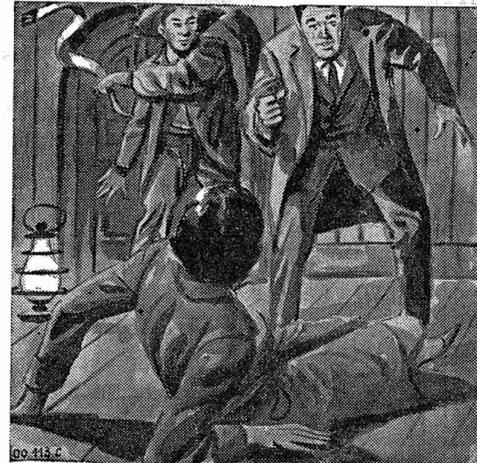
## «Kowloon City»



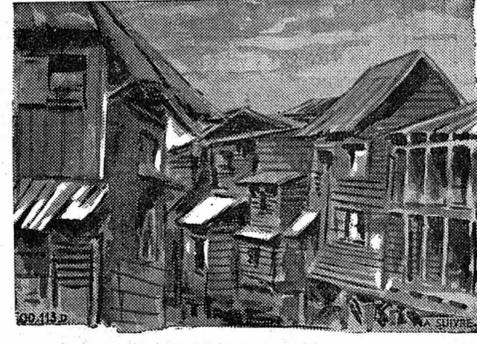
Kam leva vers Hubert ses beaux yeux noirs pleins de larmes. «Tu ne me mens pas? balbutia-t-elle. Je pourrai partir tout de suite?» — «C'est juré. Maintenant, écoute-moi bien. Depuis combien de temps connais-tu le nommé Chun?» — «Deux ans.» — «Tu lui as donné les informations que tu extorquais à tes clients?» — «Oui.» — «Ensuite, il t'a confié des missions dans le genre de celle-ci? Les beaux yeux noirs ne purent retenir les larmes qu'ils contenaient et qui roulaient sur les joues au maquillage défilé: «C'est la première fois!» affirma Kam. «Tu ne mens pas?» — «Non, c'est la vérité! Il est venu me voir au «Tonnochy» et a promis de me donner mille dollars.»



«Que t'a-t-il dit encore?» insista Hubert. «Qu'une femme du nom de Lau Ping-ling avait aidé un espion américain à s'évader du Yun-Nan.» — «Ensuite?» — «Qu'elle avait disparu de Macao avec cet espion et qu'un autre espion américain était à leur recherche.» — «L'autre espion, c'était moi?» — «Oui.» — «C'est bien, approuva Hubert, mais tu ne me dis pas tout.» — «Si, je ne sais rien d'autre!» — «Dis-moi ce qui est arrivé à la vraie Lau Ping-ling et à mon cousin.» — «Je ne le sais pas.» — «Kam, si tu ne me dis pas la vérité, je ne pourrai rien pour toi.» — «Je te le dis. Je ne sais pas.» Hubert poussa un long soupir et fit un signe à Loh So-fu. Le Chinois déboucla sa ceinture et la fit siffler au-dessus de sa tête.



«Non! hurla Kam Mui-chun, épouvantée. Je vais parler! M. Chun m'a dit que ton cousin et Lau Ping-ling étaient vivants!» — «Ils sont en Chine?» — «Non.» — «Où alors?» — «A Kowloon City.» — «Comment?» — «Oui. M. Chun me l'a dit. Il faut me croire.» — «Kam, je ne peux pas te croire.» — «Frappe-moi si tu veux, murmura-t-elle, exténuée. Je t'ai dit la vérité.» Loh So-fu fit tourner sa ceinture: «Je saurai bien te faire parler», dit-il entre ses dents. Mais Hubert arrêta son bras. «Je crois ce qu'elle dit. Il était plus facile de raconter que Lau Ping-ling et mon cousin avaient été ramenés en Chine.» — «Je t'ai dit la vérité», assura à nouveau Kam Mui-chun d'une voix tremblante.



Située immédiatement derrière l'aérodrome de Kaïtak, la vieille ville chinoise de Kowloon était demeurée enfermée dans ses murailles jusqu'à l'invasion japonaise. Quand Hong-kong devint une possession de la couronne britannique, les Anglais lui laissèrent son administration propre. Les mandarins s'étant révoltés furent chassés, et une Kowloon moderne fut construite sur les nouveaux territoires. La vieille Kowloon City est sans doute aujourd'hui la seule ville au monde sans autorité officielle ni police. Tout naturellement, elle est le refuge des gens qui ont une raison de se cacher. Assassins et voleurs y abondent. C'est un lieu où l'on coupe un doigt pour s'emparer d'une bague.

(Copyright Opera Mundi)

Lundi: La bague au dragon

# POUR VOUS MADAME

## Un menu

- Salade niçoise
- Bœuf à la bourguignonne
- Pommes purées
- Salade
- Fruits rafraîchis

### Le plat du jour :

## Bœuf à la bourguignonne

Demandez à votre boucher de la pointe de culotte ou de la tranche de bœuf détaillée en gros dés comme pour un ragout. Faites revenir cette viande dans de l'huile ou du saindoux mais pas dans du beurre, ajoutez en même temps des petits oignons ou de gros oignons coupés en quatre, laissez bien rissoler, puis saupoudrez avec une grosse cuillerée de farine.

Pendant que la farine est en train de roussir, vous jetez dans la cocotte une gousse d'ail hachée, puis vous mouillez la viande avec du vin rouge ou moitié eau, moitié vin jusqu'à mi-hauteur. Il faut encore une cuillerée de purée de tomates, du sel, du poivre, un bouquet garni et à volonté 125 g de lard de poitrine coupé en lardons et rissolés à la poêle. Couvrez votre bœuf et laissez cuire tout doucement pendant 2 heures 1/2 environ. Vous incorporez encore 125 g de champignons (crus et bien lavés ou sortant d'une boîte). Achevez la cuisson, environ 1/4 d'heure, et saupoudrez de persil haché quand vous servez.

### Pour dimanche :

## Gâteau de noix

Bien mélanger un œuf battu avec 100 g de farine et 125 g de sucre en poudre. Ajouter environ 100 g de noix passées à la moulinette. Verser dans un moule et faire cuire à feu doux 25 minutes environ. Couper le gâteau en pavés lorsqu'il est chaud.

## Jupe trop courte

Quelle petite fille n'a pas une jupe plissée? Jupe qui, quelques mois plus tard, devient trop petite, impossible à allonger. Il suffit de choisir un petit chemisier ou un pullover, de découper la ceinture de la jupe et de fixer la dite jupe au bas du chemisier ou du pullover, au niveau des hanches. C'est ravissant et nouveau.

## Votre prénom : ELISABETH

Elisabeth vient du nom d'Elie et a la même origine. Les Elisabeth sont souvent pleines de charme et douées de belles qualités. Réveuses et imaginatives, elles sont en même temps pratiques et réalisatrices. Douces, elles savent faire preuve d'un grand courage si les circonstances l'exigent.

## A méditer

Combien de femmes seraient aimables si elles étaient aimées et combien elles seraient aimées si elles étaient aimables!

# HOROSCOPE

Matinée plutôt confuse portant à la rêverie et aux fantaisies. L'après-midi apportera des influences actives et dynamiques. Naissances: Les enfants de ce jour seront ingénieux, constructifs; ils auront beaucoup d'imagination.

### BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Evitez les boissons gazeuses et l'alcool. Amour: Faites preuves de souplesse et de diplomatie. Affaires: Ne cherchez pas à forcer les événements.

### TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Prévoyez encore un week-end reposant. Amour: Ne craignez pas de dire ce que vous pensez. Affaires: Ne relâchez pas vos efforts.

### GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Prenez un petit déjeuner plus copieux. Amour: N'écoutez pas tout ce qui vous est rapporté. Affaires: Soyez optimiste et entreprenant.

### CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Soyez prudent si vous prenez le volant. Amour: Ne bâtissez pas des châteaux en Espagne. Affaires: Ne faites pas tant de promesses.

### LION (23/7 - 23/8)

Santé: Vous travaillez sous un mauvais éclairage. Amour: Chassez vos doutes, vos rapports seront améliorés. Affaires: Ne prenez aucun retard.

### VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Ne faites aucun excès alimentaire. Amour: Soyez moins exigeant, vous trouverez le bonheur. Affaires: Vérifiez soigneusement vos comptes.

### BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Vos intestins sont fragiles. Amour: Déployez tout votre charme. Affaires: Rentrez d'argent possible.

### SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Ne gaspillez pas inutilement vos forces. Amour: N'abusez pas de votre charme. Affaires: Accueillez favorablement une aide.

### SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: La prudence est recommandée. Amour: Faites preuve de persévérance. Affaires: Limitez vos dépenses.

### CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Supprimez la cigarette du matin à jeun. Amour: Évaluez lucidement les sentiments que l'on vous porte. Affaires: Ne prenez pas à cœur les observations.

### VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Douleurs dues à un déplacement de vertèbres. Amour: Vous vivez une aventure passionnante. Affaires: La journée vous est favorable.

### POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Attention aux blessures au genou. Amour: Dissipez rapidement un petit malentendu. Affaires: Avant de démissionner, réfléchissez.

# RADIO

## Samedi Soir et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, soufflements un peu. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 8.10, samedi-dimanche. 8.30, route libre. 9 h, 10 h, informations. 10.30 la Suisse à la rencontre de l'Europe. 11 h, informations. 11.05, le kiosque à musique, aujourd'hui, on cause, on cause, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, la Radio propose. 13 h, demain dimanche. 14 h, informations. 14.05, musique sans frontières. 15 h, informations. 15.05, samedi-loisirs. 16 h, informations. 16.30, l'heure musicale, les solistes de Berne. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, le magazine du spectacle. 18.30, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, le Pavillon des Cancrécus, de A. Soljenitsyne. 20.29, loterie suisse à numéros. 20.30, fête comme chez vous. 21.20, Le Cours de langue anglaise, pièce de H. Meers. 21.55, ho, hé, hein, bon. 22.30, informations. 22.35, informations. 22.35, entrez dans la danse. 23.20, miroir-dernière. 24 h, dancing non-stop. 1 h, hymne national.

## Second programme

8 h, William in London. 8.15, la revue des livres. 8.30, le matin des musiciens. 9.30, témoignages. 10 h, des pays et des hommes. 10.30, le folklore à travers le monde. 11 h, les chemins de la connaissance, du bruit au son; l'homme et son enfance. 12 h, midi-musique. 13.15, bulletin d'informations musicales. 13.30, petit concert pour les jeunes musicales. 14 h, récréation concertante, carnet de notes. 15.30, métamorphoses en musique. 16 h, per i laboratorii italiani in Svizzera. 16.35, nos patois. 16.45, les beaux-arts. 17 h, tous les jeunes. 18 h, rendez-vous avec le jazz. 19 h, correo espagnol. 19.30, système pop. 20 h, informations, cette semaine en pays jurassien. 20.14, on cause, on cause. 20.15, horizons jeunesse. 21.20, sport, musique, information. 23 h, hymne national.

## Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musi-

# RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

## Et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipés! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les petites pilules Carters pour le foie facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. En pharmacie et drog. Fr. 2.35 et l'emballage économique Fr. 5.45.

Les Petites Pilules **CARTERS** pour le Foie

# A LA TV AUJOURD'HUI ET DEMAIN

## SAMEDI

### SUISSE ROMANDE

- 13.30 Un'ora per voi
- 14.45 Pop-hot
- 15.05 Une femme à aimer
- 15.55 (C) Folklore d'ici et d'ailleurs
- 16.20 Bilder auf deutsch
- 16.45 Le Jardin de Romarin
- 17.05 Samedi-jeunesse
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Sélection
- 18.30 (C) Masculin singulier
- 19.00 Affaires publiques
- 19.25 Deux minutes...
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Loterie suisse à numéros
- 20.05 Les intarissables
- 20.30 Cirque Jean Richard
- 21.20 Un nom : des chansons...
- 22.05 Simple police
- 22.25 Téléjournal
- 22.35 Pâques fleuries

### FRANCE II

- 11.00 Télévision scolaire
- 15.40 Aujourd'hui, Madame
- 16.45 (C) Féminin singulier
- 17.15 (C) Télé-bridge
- 17.35 (C) Pop 2
- 18.15 (C) Le temps du sport
- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) 24 heures sur la II
- 20.30 (C) Les rendez-vous de l'aventure
- 21.30 (C) Département 5
- 22.20 (C) Mid Mad Mad
- 22.50 (C) Pourquoi?
- 23.30 (C) 24 heures dernière

### SVIZZERA ITALIANA

- 13.30 Un'ora per voi
- 14.45 Le 5 à 6 des jeunes
- 15.45 Enciclopedia TV
- 17.15 Le comiche di Charlot
- 17.45 il mago della pioggia
- 18.10 La scuola degli altri
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 (C) 20 minuti con giampiero boneschi
- 19.40 Estrazione del lotto svizzero a numeri
- 19.50 (C) Il vangelo di domani
- 19.50 (C) La candidatura misteriosa
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Il regionale
- 21.05 Don Camillo monsignore... ma non troppo
- 23.00 Sabato sport
- 23.10 Telegiornale

### ALLEMAGNE I

- 14.55, téléjournal. 15 h, concours international des jeunes chercheurs. 15.30, Au blauen Bock. 16.45, Le Refuge. 17.15, Eglise et société. 17.45, téléports. 18.30, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Groschen-spiel. 21.45, tirage du loto. 21.50, téléjournal, météo. 22.05, Ganoven-ehre. 23.40, téléjournal.

### ALLEMAGNE II

- 12.45, programmes de la semaine. 13.15, hockey sur glace. 14.15, pour les Yougoslaves. 15 h, allô les amis. 15.30, guide de l'automobiliste. 16 h, patinage de vitesse. 17.05, informations, météo. 17.15, miroir du pays. 17.45, une aventure de Tarzan. 18.45, hit-parade. 19.45, informations, météo. 20.15, La Locomotive. 21.50, téléports. 23.05, informations, météo. 23.10, Thérèse Raquin.

## DIMANCHE

### SUISSE ROMANDE

- 11.30 Table ouverte
- 12.45 Bulletin de nouvelles du Téléjournal
- 12.55 Tel-Hebdo
- 13.15 Rendez-vous
- 13.40 A vos lettres
- 14.05 Il faut savoir
- 14.10 (C) Carrefour international
- 14.25 Circonstances atténuantes
- 15.00 (C) Carnaval
- 16.40 (C) Tous les pays du monde
- 17.50 Sport-première
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (C) Chansons à aimer
- 18.30 Frère Tuck
- 19.00 Dialogue critique de nos émissions religieuses
- Présence catholique
- 19.20 Horizons
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Les actualités sportives
- 20.20 (C) La lutte de l'homme pour sa survie
- 21.10 La Dynastie des Forsyte
- 22.00 (C) Arnaud Desjardins
- 22.20 Téléjournal
- Artistes de la semaine
- 22.25 Méditation

### FRANCE II

- 9.00 R.T.S. Promotion
- 14.30 (C) Le Shérif aux mains rouges
- 15.50 (C) L'invité du dimanche
- 17.50 (C) Concert
- 18.20 (C) Sports
- 19.00 (C) Mon fils
- 20.00 (C) 24 heures sur la II
- 20.30 (C) Civilisations
- 21.30 (C) Dim dam dom
- 22.30 (C) Harmoniques
- 23.00 (C) On en parle
- 23.20 (C) 24 heures dernière

### SVIZZERA ITALIANA

- 13.30 Telegiornale
- 13.35 Terema
- 14.00 Amicevolmente
- 15.15 Un'ora per voi
- 16.30 (C) Correo del rabadan
- 17.20 Disegni animati
- 17.30 (C) Sovietici
- 17.55 Telegiornale
- 18.00 (C) Passo fatale
- 18.50 Domenica sport
- 19.00 Festival internazionale di musica organistica: Magadino 1970
- 19.20 (C) Algarve: un mondo che scompare

### SUISSE ALÉMANIQUE

- 11.00 Télévision éducative
- 12.00 Informations
- 12.05 Panorama de la semaine
- 12.35 Un'ora per voi
- 13.45 Chronique campagnarde
- 14.15 Tout tourne autour de Michael
- 14.45 (C) Carnaval au Tessin
- 15.35 (C) Tourment depuis le temps des Pharaons
- 16.15 Donald Duck
- 16.40 Karl Valentin
- 17.00 (C) Daktari
- 17.50 Informations
- 17.55 Résultats sportifs
- 18.00 Faits et opinions
- 18.45 Le sport en fin de semaine
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 (C) Les hommes préfèrent les blondes
- 21.40 Félix Mendelssohn-Bartholdy
- 22.10 Téléjournal

### ALLEMAGNE I

- 10.30, programme de la semaine. 11 h, Bill Bo et ses copains. 11.30, le conseiller ARD. 12 h, tribune internationale des journalistes. 12.45, miroir de la semaine. 13.15, magazine régional. 14.45, Notre amie Violetta. 15.15, Le Ranch L. 16 h, Le Michael-C. Lemos. 16.45, au secours, au secours, les Globolinks. 18 h, téléports. 19 h, miroir du monde. 19.30, téléports. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Spark au Nouveau-Groenland. 22.10, Sapporo, une année avant les Jeux olympiques d'hiver. 22.45, téléjournal, météo.

### ALLEMAGNE II

- 10.30, programme de la semaine. 11 h, tribune juridique. 11.30, sur cinq continents. 12 h, concert du dimanche. 13 h, plaque tournante. 13.30, Les Cadets de la forêt. 13.55, les sosies. 14.25, carnaval des enfants à Mayence. 15.10, cabaret. 15.25, informations, météo. 15.30, manèges et forains de notre temps. 16 h, patinage de vitesse. 17.15, Le Virginien. 18.15, informations, météo, sports. 18.30, Jonas. 19 h, téléports. 19.45, informations, météo. 19.55, perspectives de Bonn. 20.15, carnaval à Cologne. 21.45, café-concert. 22.45, informations, météo.

### FRANCE I

- 8.55 Télé-matin
- 9.00 Un, deux, trois
- 9.15 A Bible ouverte
- 9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le jour du Seigneur
- 11.00 Messe
- 11.53 Midi moins sept
- 12.00 Dernière heure
- 12.02 La séquence du spectateur
- 12.25 Musique en 33 tours
- 13.00 Télé-midi
- 13.15 Omer Pacha
- 13.45 Face au public
- 14.45 Télé-dimanche
- 17.15 Les Pirates du rail
- 19.10 Les trois coups
- 19.45 Information première
- 20.10 Sports dimanche
- 20.40 Week-end à Zuydcoote
- 22.40 Un certain regard
- 23.30 Télé-nuit

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE en vente à l'imprimerie de ce journal

VERTIGE POUR UN TUEUR

REALISATEUR: Jean-Pierre DESAGNAT - SCÉNARIO ET ADAPTATION: Georges et André TABET - Jean-Pierre DESAGNAT - Pierre REY - DIALOGUE: Georges et André TABET - INTERPRÈTES: Marcel BOZZUFFI - Sylva KOSCINA - Marc CASSOT - Michel CONSTANTIN - Jean LUCIANI.

prendre l'avion pour rejoindre René en Amérique du Sud, il échappe une fois encore aux tueurs. La bousculade qu'il provoque lui donne l'occasion de rencontrer une charmante jeune femme, Sylvie, qui accompagnait à l'aéroport son mari Philippe (riche promoteur industriel, associé à un Italien, Mario). Sylvie accorde, bien rapidement semble-t-il, l'hospitalité à Marc.



Marcel Bozzuffi et Sylva Koscina: les tueurs ont des vertiges...

paquet d'actions, comme cela était stipulé dans le contrat de leur société. Elle retrouve Philippe demeuré à Nice. Mais le couple voit surgir Marc devant lui. Le jeune homme n'était que blessé; il revient pour se venger d'avoir été dupé et rendu responsable d'un meurtre qu'il n'a pas commis...

LE TERRITOIRE DES AUTRES Ce monde inconnu des animaux...

François Bel et Gérard Vienne ont abandonné la direction de leurs usines pour se livrer à leur passion: filmer les animaux dans leurs ébats, dans leur vie de tous les instants.



Le territoire des autres: les animaux, vus par des cinéastes pas comme les autres (Keystone)

Jusqu'ici, nous avions pénétré dans le monde animal par quelques courts métrages, par les films de Walt Disney et de son équipe. Ces techniciens allaient chercher très loin, parfois dans des réserves, leurs grandes vedettes. Commentaires et musique intervenaient pour en faire une œuvre.

CINÉDOC présente: Sur les traces de Humboldt en Amérique du Sud

Pour clore la saison 70/71, Cinédoc présente un nouveau film en couleurs du plus grand intérêt, ayant reçu la mention «film de grande valeur». Une expédition commémorative a été organisée à l'occasion du 200ème anniversaire de la naissance d'Alexandre de Humboldt...

Cité de la violence

Charles Bronson, impitoyable, dans un rôle à la mesure de son tempérament et de son physique, se surpasse dans ce tout nouveau «suspense» présenté en grande première vision. Une réalisation en Scope et en couleurs de S. Solima avec, outre Charles Bronson, Telly Savalas, Jill Ireland, Michel Constantin...

Êtes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne?

SOUS CE TITRE farfêlé à souhait, Jean Aurel a entrepris de nous conter l'histoire sentimentale d'un «homme quel-

conque». Ou, si vous préférez, la fameuse crise-dix-ans-de-mariage, ce qui revient au même. Monsieur a une femme douce et belle, deux enfants adorables. Il s'ennuie. Ses samedis après-midi, il les passe régulièrement en compagnie d'une jeune maîtresse: il s'ennuie toujours.

Seulement il y a les enfants. Il y a, malgré la rupture, les trahisons, certains souvenirs qu'on n'efface pas... Je vous garde le secret du dénouement qui achèvera de camper, de façon fort piquante d'ailleurs, le portrait de notre héros.

Car c'est ce portrait l'essentiel de l'œuvre. Celui d'un garçon plus rouspéteur au fond que contestataire, ayant des idées qu'il veut originales, un goût prononcé du paradoxe, pas bête au demeurant ni

surtout méchant. Le tout est évidemment beaucoup plus complexe que des mots ne peuvent le définir, grâce au réalisateur certes, mais d'abord à Jean Yanne.

S'il n'a peut-être pas exactement le physique, le comportement d'un fonctionnaire relativement gradé des Affaires culturelles, la cohésion, la sincérité de sa composition le font vite oublier: par sa présence totale, par un habile dosage du sourire et de l'émotion, de la «personnalité» et de la médiocrité, de l'inconscience du mâle et des scrupules du père, il sait donner au récit sa pleine substance humaine, en soutenant l'intérêt jusqu'à la fin.

On ajoutera que François Fabian met beaucoup de vérité dans son rôle d'abandonnée point si sûre de son cœur et de son ressentiment; que Nicole Calfon fait croire à leur bel amour — ce n'est pas si commun; que les démentés opposant Francis Blanche, le méchant bureaucrate à son subordonné trop fantasiste se situent nettement au-dessus du classique courtelinesque; et qu'il est curieux de voir M. Roger Peyrefitte jouant épi-

sodiquement au ministre comme on n'en fait pas.

Ainsi Jean Aurel, Jean Yanne, toute l'équipe, parviennent-ils à broder sur un thème à dessein banal, des variations tour à tour cocasses et tendres, à tisser, au petit point, une sorte de comédie tragique qui, sur un mode plus réaliste, dans un décor matériel et psychologique plus familier, n'est pas sans rappeler parfois «Drame de la jalousie».

BERNARD HAMEL

Jacqueline OZANE

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL
Charles Bronson: CITÉ DE LA VIOLENCE (Apollo). matinée: SUR LES TRACES DE HUMBOLDT EN AMÉRIQUE DU SUD
Le suspense: LE REPTILE (Arcades)
Les sentiments: UN SOIR... UN TRAIN (Bio)
De Funès: LE GENDARME EN BALADE (Palace)
L'érotisme: LES MERVEILLES DE L'AMOUR (Rex)



Jean Yanne: un marin grec ou un pilote de ligne? (Photo Agip)

CULTES

du 21 février

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE: Journée d'Eglise avec pour thème: la consommation. Terreux: 8 h, culte matinal. Collégiale: 10 h, M. J. Buhler, J. Vivien, J.-Ph. Ramseier. Temple du bas: 10 h 15, M. J.-S. Javet et une équipe. Ermitage: 10 h 15, M. A. Clerc et Th. Gorgé. Maladière: 9 h 45, sainte cène, M. F. Altermath. Valangines: 10 h, M. D. Muller et une équipe. Cadolles: 10 h, M. J. Loup. Temple du bas: 20 h 15, culte du soir. Culte de jeunesse: Maladière, Collégiale, Ermitage, Valangines, 9 h; Terreux, 9 h 15. Ecole du dimanche: Collégiale, Ermitage, Valangines, 9 h; Salle des conférences, 9 h 15; Maladière, 11 h. La Coudre: 10 h, culte des familles, cène. M. O. Perregaux. Journée d'Eglise; pas de culte de l'enfance et de jeunesse; 20 h, culte du soir. Les Charrettes: cultes à 8 h 15 (sainte cène), 9 h 15, enfants; 10 h, culte conduit par une équipe; 20 h, débat sur le thème de la Journée d'Eglise. Serrières: 8 h 45, culte de jeunesse. 10 h, culte: M. J.-R. Laederach. 10 h, culte de l'enfance, Vauseyon (école), 10 h, culte de l'enfance, Maison G.-Farel, vendredi 17 h.

aux Cadolles, hôpital, 8 h 30. Mission italienne. Institut des jeunes gens. 10 h 45; mission espagnole, à l'église, 16 h; deutscher Gottesdienst, Institut des jeunes gens, 19 h. ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE: Église Saint-Jean-Baptiste, rue Emerdevattel. — 18 h 30, messe. Église évangélique libre, Neuchâtel. — 9 h 30, culte et cène, MM René Pache et R. Cherix; 20 h, évangélisation, M. René Pache. Colombier: 9 h 45, culte, M. Georges-Ali Maire. Evangelische Stadtkirche, Neuchâtel, 6 av. J.-J. Rousseau. 20 h 15, Gottesdienst; 16 h, Film: Barabbas. Donnerstag, 15 h, Bibelstunde. Freitag, bis Sonntag: Vortrag, Dr Janzen. Saint-Blaise: Heute, Samstag, Familienabend mit Theater. Corcelles: 14 h 30, Gottesdienst, Chapelle. Evangelisch-Methodistische Kirche, Beaux-Arts 11. — 9 h 15, Predigt. 20 h, Jugendbund. Première Église du Christ, Scientiste, fbg de l'Hôpital 20. — 9 h 30, culte en français, école du dimanche; culte en anglais à 10 h 45, le deuxième dimanche du mois. Église néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1. — 9 h et 20 h, services divins. Mercredi 20 h, service divin. Assemblée de Dieu, chapelle de l'Espoir, Evole 59. — 9 h 30, culte et sainte cène. 20 h, évangélisation. Predicazione in italiano. Armée du Salut. — Réunion à la chapelle adventiste, fbg de l'Hôpital 39. 9 h 45, culte et heure des enfants; 19 h 15, plein air, place Pury; 20 h, proclamation de l'Évangile. Église adventiste, fbg de l'Hôpital 30. — Samedi 9 h 15, étude biblique. 10 h 30, culte. Église apostolique romande, Orangerie 1. — 9 h 30, culte, sainte cène et école du dimanche; 20 h, Évangile. Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, fbg de l'Hôpital 19. — 9 h 45, école du dimanche; 17 h, culte et sainte cène. Action Bible, fbg de l'Hôpital 28. — 20 h, culte, M. J. Klopfenstein. Témoins de Jéhovah, Parcs 12. — Études bibliques et conférences: samedi 19 h 30, en allemand; dimanche 14 h 30, en italien; 18 h, en français. Assemblée évangélique «Bonne Nouvelle» Promenade-Noire 1. — 9 h 30, culte.

Église évangélique de Pentecôte, Pesoux, rue du Lac 10. — 9 h 45, culte; lundi 20 h 15, évangélisation; jeudi 20 h, prière. DISTRICT DE NEUCHÂTEL: Le Landeron. — Église catholique. Samedi: 18 h, messe dominicale. Dimanche: à la chapelle, 7 h, messe lue; à 9 h 30, messe des Espagnols; à l'église 9 h 45, messe communautaire. Paroisse réformée, 8 h 45, culte pour les enfants; 9 h 45, culte (sainte cène) Journée d'Eglise. 10 h 45, café communautaire. Cressier. — Église catholique: samedi 18 h 15, messe; dimanche: 7 h 30 et 9 h 30, messes; 18 h, messe des Italiens. Église réformée: 9 h, culte, Journée d'Eglise. Lignières: Paroisse réformée: 9 h 15, culte pour les enfants; 10 h 15, culte. Journée d'Eglise. Cornaux. — Paroisse réformée: 10 h, culte; (sainte cène) Journée d'Eglise. 10 h 45, culte de jeunesse. Saint-Blaise. — Paroisse réformée: 9 h, culte de jeunesse; 10 h, culte. Journée d'Eglise. Église catholique romaine: messe dominicale anticipée, samedi à 18 h 30. Dimanche: 7 h 30, messe basse; 9 h 30, messe chantée, 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

CARNET DU JOUR

Samedi: Théâtre: 20 h 30, L'Avare. EXPOSITIONS. — Galerie des Amis des arts: Peintures Janebé et M.-C. Bodinier. Musée cantonal d'archéologie (hôtel Dupeyrou): Exposition. I.P.N., centre de culture: Grands batiks de Jean Latour. CINÉMAS. — Apollo: 14 h 45 et 20 h 30, Cité de la violence. 18 ans. 17 h 30, Sur les traces de Humboldt en Amérique du Sud. 12 ans. Palace: 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Le Gendarme en balade. 12 ans. Arcades: 14 h 45 et 20 h 30, Le Reptile. 16 ans. 17 h 30, Histoire d'un meurtre. 18 ans. Rex: 15 h, 17 h 30 et 20 h 30, Les Merveilles de l'amour. 20 ans. Studio: 14 h 45 et 20 h 30, L'Inceste. 20 ans. 17 h 30, O tutto o niente. 16 ans. Bio: 14 h. Le Cirque. Enfants admis. 16 h et 18 h, La Mortie non conta i dollari. 20 h 30, Un soir... un train. 16 ans. DANSE ET ATTRACTIONS: L'ABC de 21 h à 2 h. L'Escale de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h.

DANCINGS: Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben bar jusqu'à 2 h. La Petite Cave jusqu'à 2 h. Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): Bl. Cart, rue de l'Hôpital. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police No 17 indique le médecin et le dentiste de service. Service des urgences médicales dès 18 h au dimanche à minuit. Dimanche: Lycée club: 17 h, R. Scheidegger et Monique Rosset. EXPOSITIONS. — Galerie des Amis des arts: Peintures Janebé et M.-C. Bodinier. Musée cantonal d'archéologie (hôtel Dupeyrou): Exposition. CINÉMAS. — Apollo: 14 h 45 et 20 h 30, Cité de la violence. 18 ans. 17 h 30, Sur les traces de Humboldt en Amérique du Sud. 12 ans. Palace: 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Le Gendarme en balade. 12 ans. Arcades: 14 h 45 et 20 h 30, Le Reptile. 16 ans. 17 h 30, Histoire d'un meurtre. 18 ans. Rex: 15 h, 17 h 30 et 20 h 30, Les Merveilles de l'amour. 20 ans. Studio: 14 h 45 et 20 h 30, L'Inceste. 20 ans. 17 h 30, O tutto o niente. 16 ans. Bio: 14 h et 20 h 30, Le Cirque. Enfants admis. 16 h et 18 h, Niente rosse per OSS 117.

Samedi: Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte: Mme S. Marx, pharmacienne, Cortaillo, tél. 42.16.44. AUVERNIER: Caveau des Abbesses: bar-dancing. COLOMBIER: Cinéma Lux: 20 h 15, Mash. LE LANDERON: Cinéma du Château: 20 h 30, Christelle et l'empereur. PESEUX: Cinéma de la Côte: 17 h 30, Gli invincibili Sette. 20 h 30, Par exemple: adultère. CORTAILLOD: Galerie Crächenn: Lucio Fontana. Dimanche: Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte: Mme S. Marx, pharmacienne, Cortaillo. Ouvert de 11 à 12 h et de 18 h 30 à 19 h. tél. 42.16.44. AUVERNIER: Caveau des Abbesses: bar-dancing. COLOMBIER: Cinéma Lux: 14 h 30, Mash; 20 h 15, Le Peuple des abîmes. LE LANDERON: Cinéma du Château: 20 h 30, Christelle et l'empereur. PESEUX: Cinéma de la Côte: 14 h 30, Par exemple: adultère. 17 h 30, Gli invincibili sette. 20 h 30, Cinq cartes à abattre. CORTAILLOD: Galerie Crächenn: Lucio Fontana.

De tout pour faire un monde

Les ultra-sons peut-être nuisibles pour le fœtus. L'emploi des ultra-sons en médecine, notamment pour examiner le fœtus en gestation, n'est peut-être pas sans danger. Il se pourrait que des dommages soient ainsi causés aux chromosomes, dommages qui n'apparaîtraient que des années après la naissance de l'enfant. Deux chercheurs sud-africains ont essayé les ultra-sons sur des cellules sanguines. Ils se sont aperçus que celles-ci, après deux heures d'exposition aux ultra-sons, étaient gravement affectées par le traitement. L'examen réel ne dure que quelques minutes, mais la question est posée de savoir si les dommages subis sont proportionnels au temps d'exposition ou bien si ces dommages se produisent dès le début de celle-ci. Lit-berceau pour enfants prématurés. Un berceau animé d'un mouvement continu vient d'être présenté en Hongrie. L'intérêt de ce berceau ne réside pas dans la venue rapide du sommeil des bébés, mais dans le traitement des enfants prématurés. On s'est aperçu que l'on pouvait diminuer de cette façon leurs difficultés respiratoires. Les nouveau-nés prématurés sont donc fixés sur ce lit, qui les berce en permanence. Le matelas lui-même est fabriqué en caoutchouc et rempli d'eau maintenue à température constante. L'ensemble est pratiquement silencieux. Si nécessaire, une tente à oxygène peut également être placée au-dessus du lit.

De la discussion ne jaillit pas la lumière. Contrairement au proverbe, la lumière ne jaillit pas toujours de la discussion. On pourrait même dire que c'est exactement le contraire, lorsque le sujet débattu met en jeu des réactions émotionnelles de la part des personnes impliquées. Des expériences réalisées au «Hope College» de l'Etat du Michigan démontrent que les points de vue ne se rapprochent pratiquement jamais au cours de ces discussions. Il semblerait même que les positions se durcissent, chacun tendant à «convertir» l'autre à son point de vue et affichant en l'occurrence une foi à toute épreuve en ses propres convictions. Par contre, les discussions sur des sujets anodins, où les participants ne sont pas véritablement pris par le sujet, rapprochent effectivement les points de vue.

MOTS CROISÉS

Problème No 334. 1. Il est grand et mal fait. 2. Y rentrer, c'est retrouver sa famille. — Préfixe. 3. Pacha célèbre par ses cruautés. — Pronom. — Un morceau pour deux. 4. Récipients de laboratoire. 5. Symbole. — On le cria sur le baudet. — Dans des titres. 6. Sa levée réjouit un prisonnier. — Peintre italien. 7. Cause infime. — Long ouvrage de soie. 8. Pronom. — Du genre macaque. 9. Occupe la largeur du lit. 10. Elle et lui. — Plus il est fin, mieux il nous rassure.

VERTICALEMENT: 1. Tondre le cheveu des végétaux. — Symbole. 2. Est nécessaire à la cuisine. — Prépare un alliage. 3. Machine à manivelle. — Célébre exégète. 4. Particule ancienne. — Petit massif volcanique d'Allemagne. — Peut menacer. 5. Se partage entre complexes. — Est couvert de pierres. 6. Il n'est jamais sombre. — Rivière tchèque. 7. Pronom. — Autre nom des cornes. 8. Cube. — Ne rend aucun service à la société. 9. Maladresses — Plan. 10. Plus d'un porte la jupe. Solution du No 333: 1. I, 2. E, 3. H, 4. A, 5. N, 6. O, 7. T, 8. A, 9. L, 10. E, 11. L, 12. A, 13. N, 14. O, 15. T, 16. A, 17. U, 18. X, 19. T, 20. R, 21. O, 22. T, 23. L, 24. I, 25. C, 26. A, 27. T, 28. O, 29. N, 30. F, 31. I, 32. E, 33. R, 34. M, 35. E, 36. B, 37. E, 38. N, 39. E, 40. R, 41. A, 42. V, 43. I, 44. L, 45. I, 46. A, 47. R, 48. C, 49. B, 50. A, 51. N, 52. L, 53. I, 54. N, 55. A, 56. T, 57. U, 58. R, 59. E, 60. L, 61. L, 62. E, 63. M, 64. E, 65. N, 66. U, 67. I, 68. S, 69. E, 70. O, 71. O, 72. T, 73. A, 74. R, 75. I, 76. E, 77. S, 78. I, 79. O, 80. U, 81. S, 82. E, 83. R, 84. R, 85. E, 86. U, 87. R, 88. S.

Lassitude en fin de journée?

Comment la combattre? Par un bon remontant à base de quinquina, extrait de viande et lacto-phosphate. Le VIN DE VIAL est justement le tonique qui vous conviendra. VIN DE VIAL

HENRY: GOUTEZ GRATUITEMENT NOS SPECIALITES. GÂTEAUX AU CHOCOLAT. GLACES. RECLAMATIONS. SUPERMAN: MAIS, MR. KENT... QUEL HOMME NE DONNERAIT PAS RAJUS TELS QUE POUVAIT VIE AVEC LA MERVEILLEUSE MARIANNE HARTBURT? NON, MERCI... CET AVANT-GOÛT DES DÉLICES DU PARADIS NE ME FAIT PAS LES IMAGINER LES AGENTS DE PUBLICITE DE LA COMPAGNIE CINEMA FILMS REUNIS NE M'INTERESSE PAS! MR. KENT, ACCÉPTEZ CES FEUILLES, AVEC LES CONDITIOLENCES DU CLUB FÉMININ DE... ACCEPTÉZ-VOUS QUE VOUS PÉNIERIEZ PARLES COIENT A LA GLOIRE DE LA BIÈRE PUCK, NOUS... POUR LA DERNIÈRE FOIS... FILEZ TOUS O'ICI / NE POUVEZ-VOUS PAS LAISSER CET HOMME MOURIR EN PAIX! ATTENDEZ MR. KENT! KENT! KENT! KENT!

**bio** Samedi 20 h 30 DERNIER JOUR 16 ans

YVES MONTAND et ANOUK AIMÉE dans un film envoûtant, admirable de ANDRÉ DELVAUX

# UN SOIR... UN TRAIN

27, faubourg du Lac  
Téléphone 25 88 88

---

Samedi 14 h  
Dimanche 14 h - 20 h 30  
Lundi 15 h 20 h 45  
Mardi 20 h 45  
Mercredi 15 h - 20 h 45

**CHARLIE CHAPLIN**

Lundi à 18 h 40  
Mardi  
Mercredi

18 ans

en version originale sous-titrée français-allemand

PIERRE CLEMENTI  
JEAN-PIERRE LEAUD  
ALBERTO LIONELLO

dans le dernier film de PIER PAOLO PASOLINI

## PORCHERIE

Déconseillé aux personnes trop nerveuses et trop sensibles.

UN CLASSIQUE ! L'UN DES PLUS BEAUX FILMS DE TOUTE L'HISTOIRE DU CINÉMA.

**Excursions FISCHER**

**Nos prochains voyages:**

**PÂQUES 1971**  
Du 9 au 12 avril; voyages de 4 jours:

**LA NORMANDIE**  
Compiègne - Rouen - LE HAVRE  
Tancarville - les plages - Chartres  
Fr. 290.— par personne, tout compris

**LA CÔTE-D'AZUR**  
LA RIVIERA, DE GENÈS A NICE  
Fr. 265.— par personne, tout compris

**LA PROVENCE**  
MARSEILLE - CAMARGUE  
Fr. 275.— par personne, tout compris

Un superbe voyage de PRINTEMPS

**LA HOLLANDE EN FLEURS**  
du 25 avril au 1er mai - Fr. 560.— (7 j.)

Renseignements et inscriptions:  
**Autocars FISCHER** MARIN  
Tél. 33 25 21

**ARCADES** TOUS LES SOIRS 20 h 30  
SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45  
LUNDI - MERCREDI 15 h

KIRK DOUGLAS - HENRY FONDA  
DANS UN SUPER-WESTERN

# LE REPTILE

16 ANS Le programme débute par le film Couleurs

SAMEDI DIMANCHE 17 h 30

PAUL BURKE  
CAROL LYNLEY  
MARTHA HYER

dans

## HISTOIRE D'UN MEURTRE

UN FILM POLICIER PALPITANT  
18 ANS UN SUSPENSE DRAMATIQUE

**STUDIO** TOUS LES SOIRS 20 h 30  
SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45  
MERCREDI 15 h

**ROMY SCHNEIDER**  
BOULEVERSANTE DANS

# L'INCESTE

Attention: âge d'admission 20 ANS  
Contrôle sévère des cartes d'identité

SABATO DOMENICA 17 h 30

PAOLO CARLINI  
AKIM TAMIROFF  
GIORGIO ARDISSON

## O TUTTO O NIENTE

Un grand western  
16 ANS Sous-titré français-allemand Scopecolor

**Photo-Studio P.-A. DUVOISIN**

2013 Colombier  
8, av. de la Gare  
Tél. 41 27 47

Prises de vues techniques  
Reportages  
Portraits  
Reproductions

**RFX**

20 ANS Insolites «Merveilles» de l'amour Scopecolor

**1er MARS! Neuchâtelois!**

La révolution est passée...  
La république est née...

**Citoyens,**  
vos armes d'aujourd'hui seront

# «LES CANONS»

en nougat et chocolat de la bonne enseigne

Médailles d'or Hospes 1954-1964

En vente aussi à Neuchâtel AU FRIAND sous les Arcades,  
confiserie Ferriraz, Hôpital 17, - Confiserie WEINMANN, Colombier

**À VALANGIN**  
Confiserie  
**Jeber**  
VALANGIN  
36 11 48

**AVENCHES**  
**La Rôtisserie Bourguignonne**

RESTAURANT DE LA CROIX-BLANCHE  
Avenches - ☎ (037) 75 11 22

Nos spécialités de FRUITS DE MER et nous vous recommandons spécialement LES QUENELLES DE BROCHETS NANTUA AUX QUEUES D'ÉCREVISSES

Cuisses de grenouilles fraîches  
Jeu de quilles - Salle pour banquets  
Sur la route cantonale Lausanne - Berne, carrefour de la route pour Fribourg

**LA MOB Fondée en 1940**  
**Tous nettoyages**

dans bâtiments neufs ou à entretenir.  
PONÇAGE ET IMPREGNATION DE PARQUETS. Machine à paille de fer.  
Lessivages de cuisines et entretien de sols.  
Abonnement pour travaux réguliers: vitres, vitrines, bureaux. Nettoyages d'appartements. Devis sur demande.

**R. GAY-BALMAZ**  
Rue de Corcelles 18 PESEUX  
Tél. 31 56 87.

**POMEY**  
RADIO-MELODY

et ses techniciens sont toujours désireux de vous satisfaire en radio comme en TV.

**FLANDRE 2 NEUCHÂTEL** 25 27 22

Une merveille de la nature

# 5 millions d'Amandiers en fleurs

sous le ciel éternellement bleu de

## MAJORQUE

vols spéciaux par avion Jet

14 mars - 21 mars  
21 mars - 28 mars  
28 mars - 4 avril

**1 semaine Fr. 250.-**

au départ de Genève et Fr. 270.-  
au départ de Bâle/Zurich y compris avion, transferts aux Hôtels et 7 jours de pension complète

**UNIVERSAL AIR TOURS BALE**  
Steinenvorstadt 40 Téléphone 061 / 221544

**L'anglais en Angleterre**

ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH  
la principale école de langue d'Angleterre

**BOURNEMOUTH** (reconnue par l'Etat)  
COURS PRINCIPAUX, début chaque mois  
COURS PRÉPARATOIRES à l'examen de PROFICIENCY de Cambridge

**COURS DE VACANCES**  
COURS SPÉCIAUX pour: secrétaires, voyage et tourisme, employés de banque, personnel hôtelier

**LONDRES et OXFORD**  
COURS DE VACANCES D'ÉTÉ dans les centres universitaires

Documentation détaillée, sans engagement, par notre Secrétaire ACSE, 8008 Zurich, Seefeldstrasse 17, Tél. 051 47 79 11, Télex 52529

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Numéro postal \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_

**PALACE**  
Tél. 25 56 66

PROLONGATION 2me SEMAINE

**LOUIS DE FUNÈS**  
revient dans ses nouvelles aventures

## LE GENDARME EN BALADE

Tous les soirs à 20 h 30  
Samedi - Dimanche 14 h 45 - 17 h 30

Dès 12 ans

Magnifique choix de

# BOUTONS

CENTRE DE COUTURE BERNINA

**L. CARRARD**  
Epancheurs 9 - Neuchâtel

Apprenez maintenant à taper à la machine à écrire

en louant une machine à raison de Fr. 25.— par mois, chez Raymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

**IMPÔTS**  
Pour l'établissement de votre déclaration 1971

**Fiduciaire Pierre Béruneck**  
Faubourg de l'Hôpital 28  
Neuchâtel, tél. 25 26 26.

**TRANSFORMATION ET RETOUCHE**  
de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.  
RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons

**SUR MESURE** costumes - manteaux et robes

**R. POFFET**  
Tailleur  
Ecluse 10, Neuchâtel  
Tél. 25 90 17  
1er étage

**DOM Mariages**

# IL EST SOUVENT DIFFICILE

de prendre une décision concernant son propre avenir, surtout dans un domaine aussi délicat que celui du mariage. C'est pourquoi il est utile de consulter un organisme qui s'est spécialisé dans le secteur des contacts humains.

Discrétion - Sélection - Choix  
Renseignements par téléphone et consultation gratuite, sans engagement, sur rendez-vous.

Neuchâtel: 41, rue Louis-d'Orléans - Tél. 25 49 19  
Bâle - Berne - Coire - Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Sion - Saint-Gall - Zurich.

**APOLLO**  
Tous les jours 15 h. et 20 h. 30  
25 21 12 Samedi et dimanche 14 h. 45 et 20 h. 30

**CHARLES BRONSON**  
impitoyable dans

# CITÉ DE LA VIOLENCE

18 ans avec la participation de Joë SIFFERT et de Stirling MOSS

SAMEDI DIMANCHE LUNDI 17 H. 30

**CINÉDOC présente: Dès 12 ans**  
Un film en couleurs

## SUR LES TRACES DE HUMBOLDT EN AMÉRIQUE DU SUD

Une expédition très intéressante au Venezuela, en Colombie, etc.

**CINÉDOC**

**BOEGLI Frères** 4, rue Coulon Neuchâtel

Grand choix de chevalières bagues et bracelets

chez les spécialistes de la gravure d'art

# Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

**Tuyau no 2** Veillez toujours à ce que les intérêts ne soient pas calculés sur la base d'un tableau général, mais spécialement pour vous! Vous serez ainsi assurés que vous ne payez pas une prime de risque pour les autres.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5¼% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9¼% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.— à fr. 25000.—.

# Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle Téléphone 022 24 63 53

8021 Zürich, Strehlgasse 33 Téléphone 051 23 03 34

**Bulletin de commande**  
Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
NP Domicile \_\_\_\_\_ T/ 391

**gastonomie**  
société des cafetiers  
hôteliers et restaurateurs

**RESTAURANT Le Jura**  
Tél. 25 14 10  
Famille Alex PIESEN

**TOUJOURS SES SPÉCIALITÉS AU MENU ET A LA CARTE**  
Filets de perches - Cuisses de grenouilles - Cordon-bleu - Ses grillades - Tripes neuchâteloises au vin blanc - Pieds de porc au madère - Saucisse au foie, poireaux - Moules - Animelles provençales - Amourettes et ris de veau forestière.

**RESTAURANT SAINT-HONORÉ**  
NEUCHÂTEL  
☎ (038) 25 95 95

Les huitres impériales  
Les moules marinières  
La bouillabaisse à la Marseillaise  
La paëlla Valencia  
Le gratin de langoustes  
Les cailles à la Nesselrode

**LES TRIPES A LA NEUCHÂTELOISE**

**Hôtel du**  
Bevaix ☎ 46 13 65

**ENTRECÔTE MAISON**  
**TOURNEDOS**  
aux morilles  
Jardinière de légumes

**RESTAURANT de L'ÉCLUSE**  
Quilles automatiques  
Mme B. Muller ☎ 25 06 00

Spécialités valaisannes  
Raclettes - Fondues  
Jambon de campagne chaud et rôtis  
Menus sur assiette à midi  
Sur demande: fondue bourguignonne  
Demandez nos spécialités à la carte

**Restaurant de la Grappe** Profitez des dernières semaines de nos spécialités hivernales...  
La Coudre Neuchâtel  
L. MARINI  
Tél. 33 26 26

Lundi: **BOLLITO MISTO**  
Mardi: **L'OSSO BUCO**  
Jeudi: **POLENTA + LAPIN**

**CAFÉ DU PONT**  
SERRIÈRES Tél. 24 12 34

ENTRECÔTE GERLE  
Fr. 10.—  
P.-A. Cadoni  
Fermé le dimanche

**BODEVILLIERS**  
**Hôtel du Point-du-Jour**  
Dimanche au menu:  
**Côtes de veau milanaise**

Toute la carte - Bar ouvert  
Fermé le mercredi dès 14 h  
G. Langel, tél. (038) 36 12 66

**Côte de bœuf écossaise**  
*Beau Pirage Neuchâtel*

**E. DROZ-MORARD** ☎ 25 47 65

**HÔTEL DU MARCHÉ**  
PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL  
Tél. 24 65 98  
Fermeture hebdomadaire le dimanche

**Nos menus**  
**Notre service**  
à la carte et sur assiette

**Restaurant de L'ÉCLUSE**  
Mme B. Muller ☎ 25 06 00

**Restaurant du Littoral**  
CE SOIR **SOUPER TRIPES**  
Tél. (038) 24 61 33

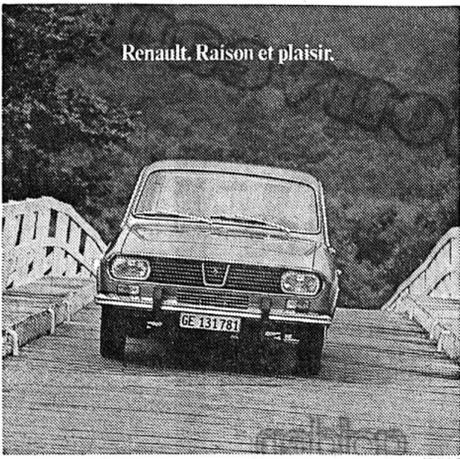
Ouvert de 17 à 2 h du matin  
Dimanche jusqu'à 23 heures

**RICHELIEU NEUCHÂTEL**  
Ruelle du Port - ☎ (038) 25 55 56

Menus de Fr. 10.— à 15.— Spécialités

**Les hôteliers et les restaurateurs**  
ne perdent pas de temps à écrire des MENUS. Ils les font exécuter, de même que les ECRITEAUX et les CARTES D'ENTRÉE par **L'IMPRIMERIE CENTRALE** NEUCHÂTEL  
4, rue Saint-Maurice

**AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE: LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ LE CORSAIRE-DANCING 21 - 2 H**



Renault. Raison et plaisir.

**Renault 12. Raison: Traction avant. Freins à disques. Economie même à vive allure. Plaisir: Tenue de route. Vitesse de pointe 140. Levier au plancher. Confort.**



Concessionnaire du district de Boudry:  
**GARAGE DE LA BÉROCHE**  
S. Perret  
2024 Saint-Aubin - Tél. (038) 55 13 52

Demain, un excellent **POULET!**  
oui... mais un poulet frais du pays (abattage quotidien)  
Le magasin spécialisé vous donnera satisfaction

**Lehnherr frères**  
Gros et détail Commerce de volaille  
Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92



**FOYER FELSENBORG**

offre à personnes âgées, dont l'état nécessite des soins, une atmosphère bienfaisante et tranquille.

Chambres indépendantes avec lavabo. Vue magnifique sur la ville et les Alpes. Grand jardin.

Bonne cuisine.  
Eviolard. Tél. (032) 3 45 25.

# Nouveau: «Le prêt comptant à 150 francs»

«Le prêt comptant à 150.— francs» — votre avantage:

La Banque Rohner vous donne la possibilité de réaliser vos désirs grâce à de petites mensualités. Payez plus facilement votre machine à laver, votre réfrigérateur, vos tapis au moyen

de notre crédit. Sans charger votre budget vous pouvez déjà avec des remboursements mensuels de Fr. 150.— disposer des montants suivants:

Fr. 3 000.—	en 23 mensualités
Fr. 3 750.—	en 30 mensualités
Fr. 4 500.—	en 37 mensualités
Fr. 5 250.—	en 45 mensualités
Fr. 6 000.—	en 53 mensualités

Nos prêts sont toujours plus avantageux qu'un achat à tempérament.  
C'est pourquoi: Paiement comptant au lieu de financement. — Prêt comptant au lieu d'achat à tempérament.

## Banque Rohner

9001 St-Gall, Neugasse 26  
Téléphone 071 23 39 22

8021 Zurich, Strehlgasse 33  
6901 Lugano, Piazza Dante 8  
6830 Chiasso, Corso San Gottardo 6b

**Coupon**  
Je suis intéressé par un  
 prêt comptant «50.— francs»  
 prêt comptant «100.— francs»  
 prêt comptant «150.— francs»  
 prêt comptant «200.— francs»  
(Veuillez indiquer au moyen d'une croix le prêt désiré)

Veuillez m'envoyer sans engagement votre documentation:

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
Domicile: \_\_\_\_\_ K/391

**«Do it yourself» av. des Portes-Rouges**

**Lundi 22 février, pas de débitage de bois**

**Mardi 23 février, OUVERTURE du nouveau local de sciage**  
(au rez-de-chaussée, en face de la station-service)

**MIGROS**

### ECONOMIE ET FINANCES

#### Le développement des fonds de placement

(ch) L'importance économique des fonds de placement comme collecteurs de capitaux est devenue évidente ces dernières années. En 1970, les « investissement trusts » gèrent une fortune de 7,7 milliards de francs, contre 660 millions en 1950.

L'idée du placement collectif de capitaux a déjà été répandue au siècle dernier par les sociétés d'investissement de capitaux. En Suisse, c'est en 1930 que le premier fonds de placement fut créé dans la forme juridique que nous connaissons aujourd'hui. Depuis lors, particulièrement après la Seconde Guerre mondiale, tous les types de fonds ont pris un grand essor.

La loi suisse sur les fonds de placement désigne comme caractéristiques essentielles, le placement collectif de capitaux, l'appel au public, la gestion par une direction et la répartition des risques. Pour l'investisseur suisse, il est également important que le fonds qui a

son siège dans notre pays soit tenu de garantir au porteur de part le droit de révoquer en tout temps le contrat de placement collectif et d'exiger le remboursement de ses parts.

Le fonds de placement, c'est primitivement le fonds en valeurs mobilières, qui possède des actions et des obligations. En Suisse cependant, le fonds immobilier a aussi connu un grand développement. Jusqu'à une époque récente, la fortune des fonds immobiliers était à peu près celle des fonds en valeurs mobilières. Mais cet équilibre s'est rompu ces derniers temps en faveur des fonds en titres. La raison en est principalement que la propriété immobilière offre un accroissement moins rapide du rendement que les entreprises d'une branche économique en expansion. A l'heure où les taux d'intérêt reculent, l'investisseur a toutefois de bonnes raisons de se tourner plus souvent vers les parts de fonds immobiliers.

#### Déficit record de la balance des paiements des Etats-Unis

WASHINGTON (ATS/AFP). — La balance des paiements des Etats-Unis — calculée sur la base des transactions officielles — a atteint un déficit record de 9,800,000,000 de dollars en 1970.

Ce déficit représente une détérioration de 12 milliards 500 millions de dollars par rapport à 1969, année pendant laquelle la balance officielle des comptes extérieurs des Etats-Unis s'était soldée par un surplus de 2 milliards 700 millions.

Le département du commerce attribue ce changement à l'évolution du marché financier des Etats-Unis par rapport aux marchés européens entre 1969 et la fin de l'année dernière.

« En 1970, les conditions monétaires se sont considérablement assouplies aux Etats-Unis alors qu'elles demeuraient serrées à l'étranger... Le remboursement d'emprunts en euro-dollars (par les banques américaines) a provoqué une baisse marquée des taux d'intérêt sur les euro-dollars et de vastes mouvements de fonds vers les devises étrangères. »

Rien que pendant le dernier trimestre de 1970, les sorties de fonds étrangers des Etats-Unis se sont élevées à 2 milliards 800 millions de dollars.

#### Le gouvernement britannique lance un nouvel emprunt

LONDRES (AP). — Le gouvernement britannique a émis un nouvel emprunt de 600 millions de livres pour éponger l'afflux de dollars des spéculateurs étrangers qui veulent profiter des taux d'intérêt élevés pratiqués en Grande-Bretagne.

Les souscripteurs recevront un intérêt de 6,5 pour cent et les bons seront remboursables en 1976.

C'est le troisième emprunt lancé en quelques mois par le gouvernement britannique. Le dernier, qui était également de 600 millions de livres, avait été couvert en quelques semaines.

#### Denner S.A. : augmentation du bénéfice

ZURICH (ATS). — Au cours d'une conférence de presse de l'entreprise Denner S.A., à Zurich, son président, M. Karl Schärer, a donné des renseignements sur le développement de cette chaîne de magasins « discount ». L'année passée, cette dernière a réalisé une augmentation du chiffre d'affaires de 33,88 pour cent, passant de 195,1 à 261,2 millions de francs, le bénéfice net s'élevant à 5,2 millions (augmentation de 2,63 millions).

Pour les années 1971 à 1975, il est prévu de créer annuellement 20 à 25 magasins superdiscount, en particulier avec des produits frais. Quatre superdiscounts seront ouverts cette année en Suisse romande, à Fribourg, Lausanne, Payerne et Moutier. Six nouveaux magasins sont prévus en Suisse romande en 1972.

#### Diminution des ventes d'automobiles en Suède

STOCKHOLM (ATS-SIP). — 203.308 voitures neuves ont été immatriculées en Suède en 1970. Ceci représente une baisse de 9,8 pour cent par rapport à 1969, alors qu'une moyenne de 205.000 voitures neuves ont été immatriculées chaque année entre 1966 et 1970.

La production de l'industrie automobile suédoise au cours de l'année 1970 s'est élevée à 278.971 voitures de tourisme, 29.030 camions et 2140 autocars. Ceci représente un accroissement de 36,084 voitures, 3185 camions et 152 autocars.

Les exportations vers plus de 50 pays, dont les résultats définitifs n'ont pas encore été publiés, devraient se solder par un « bénéfice net » d'un milliard de couronnes environ (820 millions de francs), qui représenterait la différence entre la valeur des exportations et celle des importations.

### BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	18 févr.	19 févr.
Banque nationale . . . . .	550.— d	550.— d
Crédit foncier neuchât. . . . .	800.—	800.—
La Neuchâteloise as. g. . . . .	1600.— o	1600.— o
Gardy . . . . .	170.— d	170.— d
Cortailion . . . . .	4900.— d	5000.— d
Cossonay . . . . .	2500.— o	2500.— o
Chaux et ciments . . . . .	570.— o	570.— o
Dubied . . . . .	1725.— d	1725.— d
Ciment Portland . . . . .	3225.— d	3175.— d
Interfood nom. . . . .	1050.— d	1050.— d
Tramways Neuchâtel . . . . .	500.— o	490.— o
Navigation Ntel priv. . . . .	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux . . . . .	910.— d	900.— d
Paillard port. . . . .	470.— d	485.— d
Paillard nom. . . . .	135.— d	135.— d

LAUSANNE	18 févr.	19 févr.
Banque cant. vaudoise . . . . .	985.—	985.—
Crédit foncier vaudois . . . . .	890.—	890.— o
Innovation . . . . .	260.—	—
Romande d'électricité . . . . .	350.—	—
Ateliers constr. Vevey . . . . .	615.—	615.—
La Suisse-Vie ass. . . . .	2800.— d	2750.— o
Zyma . . . . .	3800.—	3700.— o

GENÈVE	18 févr.	19 févr.
Grand Passage . . . . .	360.—	360.—
Charmillles port. . . . .	1360.—	1365.—
Charmillles nom. . . . .	260.— d	260.— d
Physique port. . . . .	590.—	600.—
Physique nom. . . . .	107.—	107,50
Alko . . . . .	58.—	57,50
Royal Dutch . . . . .	175.—	174,50
Monte-Edition . . . . .	5,50	5,45
Olivetti priv. . . . .	18,70	18,40
Allumettes B . . . . .	102.—	106.—
S. K. F. B . . . . .	280.—	280.—

BALE	18 févr.	19 févr.
Pirelli internat. . . . .	220.— d	220.—
Bâloise-Holding . . . . .	192.—	192.— d
Ciba - Geigy port. . . . .	2455.—	2430.—
Ciba - Geigy nom. . . . .	1685.—	1675.—
Ciba - Geigy bon . . . . .	2235.—	2200.—
Sandoz . . . . .	4200.—	4175.—
Hoffmann-L. R. 1/10 . . . . .	17775.—	17725.—

ZURICH	18 févr.	19 févr.
Swissair nom. . . . .	602.—	600.—
Swissair port. . . . .	685.—	689.—
Union banques suisses . . . . .	4160.—	4140.—
Société banque suisse . . . . .	3210.—	3200.—
Crédit suisse . . . . .	3210.—	3205.—
Banque pop. suisse . . . . .	2160.—	2165.—
Bally . . . . .	1250.—	1230.—
Motor Columbus . . . . .	2330.—	2360.—
Alcan . . . . .	1480.—	1480.—
Italo-Suisse . . . . .	248.—	247.—
Réassurances Zurich . . . . .	2120.—	2120.—
Winterthur ass. nom. . . . .	1315.—	1300.—
Zurich ass. . . . .	4600.—	4600.—
Alu. Suisse port. . . . .	2980.—	2940.—
Alu. Suisse nom. . . . .	1340.—	1340.—
Brown Boveri . . . . .	1550.—	1540.—
Saurer . . . . .	1700.—	1700.—
Fischer . . . . .	1395.—	1390.—
Landis & Gyr . . . . .	1760.—	1760.—
Lonza . . . . .	2270.—	2260.—
Nestlé port. . . . .	3210.—	3205.—
Nestlé nom. . . . .	187,50	187,50
Sulzer . . . . .	3400.—	3425.—
Sursina port. . . . .	1360.—	1345.—
Oursina nom. . . . .	1360.—	1350.—
Alcan . . . . .	99,50	99,50
Am. Tel. & Tél. . . . .	216,50	216.—
Canadian Pacific . . . . .	304.—	299.—
Du Pont . . . . .	593.—	587.—
Eastman Kodak . . . . .	330.—	325.—
Ford Motor . . . . .	249.—	247.—
General Electric . . . . .	444.—	446.—
General Motors . . . . .	349.—	346.—
I. B. M. . . . .	1440.—	1420.—
International Nickel . . . . .	187,50	186,50
Kennecott . . . . .	177,50	177.—
Litton . . . . .	122.—	115,50
Sid Oil New-Jersey . . . . .	319.—	320.—

18 févr.	19 févr.	
Union Carbide . . . . .	189.—	190,50
U. S. Steel . . . . .	141,50	139.—
Machines Bull . . . . .	67,50	66,50
Citréon . . . . .	31,25	31.—
Sodec . . . . .	153,50	152,50
A. E. G. . . . .	234.—	234.—
Farben. Bayer . . . . .	181.—	182,50
Farbw. Hoechst . . . . .	233,50	235.—
Mannesmann . . . . .	200,50	203.—
Siemens . . . . .	267,50	272.—

PARIS	18 févr.	19 févr.
Air liquide . . . . .	—	—
Aquitaine . . . . .	—	—
Cim. Lafarge . . . . .	—	—
Citréon . . . . .	—	—
Fin. Paris Bas . . . . .	—	—
Fr. des Pêtr. . . . .	—	—
L'Oréal . . . . .	—	—
Machines Bull . . . . .	—	—
Michelin . . . . .	—	—
Péchiney . . . . .	—	—
Perrier . . . . .	—	—
Peugeot . . . . .	—	—
Rhône - Poulenc . . . . .	—	—
Saint - Gobain . . . . .	—	—

LONDRES	18 févr.	19 févr.
Anglo American . . . . .	327.—	328.—
Brit. & Am. Tobacco . . . . .	293 1/2	294,50
Brit. Petroleum . . . . .	474 1/4	474,50
De Beers . . . . .	252.—	252.—
Electr. & Musical . . . . .	186.—	185.—
Imp. Chemical . . . . .	245.—	244.—
Imp. Tobacco . . . . .	71 1/2	70.—
Rio Tinto . . . . .	250.—	249,50
Rolls Royce . . . . .	18 1/2	20.—
Roan C.M. . . . .	167 1/2	174,50
Shell Transp. . . . .	357.—	355.—
Western Hold. . . . .	876.—	891.—
Zam. Anglo-Am. . . . .	160 1/2	160,50

FRANCFORT	18 févr.	19 févr.
A.E.G. . . . .	196.—	196.—
Audi NSU . . . . .	198.—	198.—
Bad. Anilin . . . . .	159,20	159,50
B.M.W. . . . .	208.—	210.—
Daimler . . . . .	359.—	362.—
Deutsche Bank . . . . .	341.—	341.—
Dresdner Bank . . . . .	260.—	262,50
Farben. Bayer . . . . .	152,50	153.—
Höchst. Farben . . . . .	195.—	197.—
Karstadt . . . . .	374.—	376.—
Kaufhof . . . . .	264.—	263.—
Mannesmann . . . . .	171.—	171,50
Siemens . . . . .	227.—	228.—
Volkswagen . . . . .	193.—	195.—

NEW-YORK	18 févr.	19 févr.
Allied Chemical . . . . .	28-3/4	28-3/8
Allumin. Americ. . . . .	65-1/4	65
Am. Smelting . . . . .	28-1/2	27-1/8
Am. Tel. & Tel. . . . .	50-5/8	50-5/8
Anacosta . . . . .	21-7/8	21-1/4
Boeing . . . . .	21-1/2	20-7/8
Bristol & Myers . . . . .	63-1/4	62-1/2
Burroughs . . . . .	113-3/8	111-3/4
Canadian Pacific . . . . .	69-3/4	70-1/4
Caterp. Tractor . . . . .	47-1/4	46-1/8
Chrysler . . . . .	27-5/8	27
Coca-Cola . . . . .	86-1/4	85-3/4
Colgate Palmolive . . . . .	48-1/8	47-1/4
Control Data . . . . .	60-3/4	59-1/2
C.P.C. int. . . . .	38-1/8	38-1/4
Dow Chemical . . . . .	82-3/8	82
Du Pont . . . . .	37-1/8	38
Eastman Kodak . . . . .	76-1/4	74-1/4
Ford Motors . . . . .	57-7/8	57-5/8
General Electric . . . . .	104-1/4	103-1/2
General Foods . . . . .	84-7/8	83-3/4
General Motors . . . . .	81.—	80-7/8
Gillette . . . . .	48.—	48
Goodyear . . . . .	31-3/4	31-3/4
Gulf Oil . . . . .	31-3/8	31-5/8
I.B.M. . . . .	329-1/4	328-1/4
Int. Nickel . . . . .	43-7/8	43-5/8

18 févr.	19 févr.	
Int. Paper . . . . .	36	36
Int. Tel. & Tel. . . . .	56-7/8	55-7/8
Kennecott . . . . .	41-3/8	37-3/8
Litton . . . . .	27-5/8	26-1/8
Merck . . . . .	98-3/8	97
Minnesota Mining . . . . .	103-5/8	103-3/4
Mobil Oil . . . . .	55-1/4	55-1/4
Monsanto . . . . .	38-5/8	38-1/8
National Cash . . . . .	40-1/8	39-5/8
Panam . . . . .	15-5/8	15-1/4
Penn Central . . . . .	6-7/8	6-3/4
Philip Morris . . . . .	54-3/8	54-3/8
Polaroid . . . . .	84-3/4	82-1/4
Procter Gamble . . . . .	58-1/2	57-5/8
R.C.A. . . . .	32-3/8	31-1/2
Royal Dutch . . . . .	43-7/8	43-3/8
Sid Oil Calif. . . . .	54-3/4	54-3/4
Sid Oil New-Jersey . . . . .	74-1/2	74-1/2
Texaco . . . . .	36-3/4	36
T.W.A. . . . .	18	17-3/4
Union Carbide . . . . .	44-5/8	44-1/8
United Aircraft . . . . .	36-3/8	36-1/2
U.S. Steel . . . . .	32-5/8	32-3/8
Westing. Elec. . . . .	77-1/8	76-3/4
Woolworth . . . . .	45-7/8	47
Xerox . . . . .	94-5/8	93-3/4

**Indice Dow Jones**

industrielles . . . . .	885,06	878,69
chimies de fer . . . . .	194,79	193,68
services publics . . . . .	125,09	124,23
volume . . . . .	16.670.000	17.160.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

#### La tendance

NEW-YORK (AP). — Les cours ont fléchi vendredi dans un marché où les transactions ont limité leur volume à un niveau modéré.

#### Billets de banque étrangers

Cours du 19 février 1971	Achat	Vente
Angleterre (1 £) . . . . .	10,25	10,55
U.S.A. (1 \$) . . . . .	4,27	4,33
Canada (1 \$ can.) . . . . .	4,20	4,30
Allemagne (100 DM) . . . . .	117.—	120.—
Autriche (100 sch.) . . . . .	16,50	16,80
Belgique (100 fr.) . . . . .	8,55	8,85
Espagne (100 ptas) . . . . .	6.—	6,25
France (100 fr.) . . . . .	76,50	79.—
Danemark (100 cr. d.) . . . . .	56.—	59.—
Hollande (100 fl.) . . . . .	118,50	



Voici un tout nouveau programme d'étagères à éléments en palissandre et stratifié. Il s'agit d'un mobilier très personnalisé qui plaira à tous ceux qui apprécient l'élégance exclusive du meuble moderne. Ces éléments offrent d'innombrables possibilités d'agencement pour votre salon ou votre bureau. Profitez donc de visiter notre grande exposition.

Vaste parking

Téléphone (058) 42 10 58

**meubles  
rossetti  
2017  
boudry**



**Elle est comme un 'Jet':  
plus elle va vite, plus elle devient silencieuse.**

Le coupé Mazda R100. Un moteur à peine audible. Même à 180 km/h. Car il n'a pas de pistons, d'arbre à cames, soupapes ou bielles. Il a deux rotors. 2x491 cc de cylindrée (l'équivalent d'un moteur conventionnel de 2 litres).

Il développe 110 CV SAE à 7000 t/min, rapport poids/puissance 8,05 kg/CV! Le moteur a fait ses preuves: sur les circuits de course, et dans plus de 60000 Mazda à moteur rotatif qui roulent dans tous les coins du monde. La Mazda R100 est réellement révolutionnaire: c'est la première voiture à moteur rotatif\* à moins de 13 mille francs: Fr. 12950.-

**MAZDA R100 Fr. 12950.-  
avec moteur rotatif à 2 rotors.**

\*licence NSU-Wankel

MAZDA à partir de Fr. 6995.-

Plus de 160 concessionnaires et agents MAZDA en Suisse. Importateur Blanc & Palche SA Genève 022 46 89 11 BE Bienne Wüthrich 032 254 10 Cornol Héche 066 7 26 36 Courtételle Membres 066 2 19 63 Delémont J. Meyer 066 3 72 17 Porrentruy Hentzi 066 6 15 77 FR Fribourg Sauter 037 267 68 Bulle Santini 029 2 60 00 Charmey Garage de Charmey 029 3 25 68 Cheyres Pedrun 037 63 19 03 Estavayer-le-Lac Krättinger 037 63 15 67 Praroman-le-Mouret Eggertswyler 037 33 11 05 St. Silvester Zosso 037 35 16 88 GE Genève Autobrill SA 4, rue de l'Ancien-Port 022 32 00 10 Blanc & Falche SA 18, rue des Acacias 022 42 83 50 Froehlich 100, rue de Lyon 022 44 48 50 Italauto 7, rue Hugo-de-Senger 022 24 22 98 NE Neuchâtel Pathney 038 24 44 25 Garage des Poudrières 038 25 22 33 Buttes Grandjean 038 61 25 22 La Chaux-de-Fonds Seydoux 039 22 18 01 Le Locle Brigodol 039 31 30 58 Saint-Blaise Blaser 038 33 28 77 VS Sion Couturier SA 027 2 20 77 Glis Garage Olympia 028 3 42 21 Martigny Couturier SA 026 2 23 33 Montana-Village Bagnoud 027 7 15 12 Sierra Grosso Garage Edes SA 027 5 08 24 Susten Schillmann 027 6 68 35 Yverdon Richez 025 7 41 60 VD Lausanne Garage de Granoy SA 021 27 62 62 SA Ets Le Rallye 021 22 98 98 Alpie Schubach 025 2 17 76 Baulmes Dupretex 024 3 41 65 Bofflens Desplands 024 7 23 25 Clarens Zwiahlen Garage Parking de Vinet 021 62 34 46 Concise Kläul 024 4 53 88 Corcailles Fazan 037 61 44 77 Nyon Fleury 022 61 28 03 Vevey Zwiahlen Garage de la Veveyse 021 51 36 64 Yverdon Lodari 024 2 70 62 Leimer 024 2 21 28

**Nouveau**

En moins de rien:  
**Pommes rissolées**  
*surgelées, prêtes pour la poêle*

Pommes de terre découpées en dés et préalablement rissolées, dont il suffit de terminer la cuisson dans un peu de graisse ou d'huile pour les rendre délicieusement croustillantes et légères!

**FRISCO golden carrés**

450g (3-4 portions)

WIRZ AG 26.11.

**PRÊTS**  
sans caution de Fr. 500.- à 4000.- accordés depuis 30 ans à toute personne salariée. Remboursements selon possibilités.  
**BUREAU DE CRÉDIT S.A.**  
Place Bel-Air 1  
Case postale 153  
1000 Lausanne 9  
Tél. (021) 22 40 83

**J'ai trouvé**  
le moyen de faire exécuter mes photocopies et circulaires à la minute, sous mes yeux, à un prix avantageux, chez Raymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

**AURORE ÉCOLE D'INSTITUTRICES**  
**de jardinières d'enfants d'éducatrices des petits**  
Fondée en 1926  
PRÉPARE aux carrières éducatives  
ENSEIGNE pédagogie et psychologie  
APPLIQUE les connaissances acquises dans ses classes enfantines et préparatoires.  
Dir. Mmes LOWIS, ex-prof. Ecole normale diplômées Université.  
Rue Aurore 1, Lausanne - Tél. (021) 23 83 77.

24 fév. - 1 mars 71  
**4<sup>ème</sup> Exposition Int. du Cycle et de la Moto Zurich**  
Halles de la Zuespa  
10.30 - 22.00 h

**VOYAGES ESCO**  
Le programme vient de paraître!

Vos plus belles vacances en 1971  
Voyages de qualité. Nouveaux buts. Offres exclusives et sensationnelles. Prix avantageux.  
Vous aussi, profitez de l'expérience ESCO:  
- programme complet et détaillé à disposition  
- excellent service à la clientèle  
- appréciables réductions consenties aux bénéficiaires de l'AVS, aux enfants, pour votre voyage de nocé - réduction de Fr. 20.- pour inscription et paiement rapide

Mille/Mme/M.  
Rue  
Np, Lieu

**VOYAGES ESCO**  
Genève - Fribourg - Bienne - La Chaux-de-Fonds - Lausanne  
2502 Bienne, 8, rue du Collège, tél. 032/3 48 35  
1700 Fribourg, 18, rue St-Pierre, tél. 037/23 37 78

**Institut pédagogique**  
jardinière d'enfants, institutrices privées  
**Les gais lutins**  
Contact journalier avec les enfants. Placement assuré des élèves diplômées.  
LAUSANNE  
Jaman 10  
Tél. (021) 23 87 05

**HARTMANN**  
Spécialiste pour  
Stores à rouleaux  
Portes de garages  
Constr. métalliques  
**HARTMANN + CO SA**  
Service de réparations  
NEUCHÂTEL 038 31 44 53

**MARIAGE**  
Veuf, rencontrerait jeune fille de 25 à 35 ans, aimant les enfants. Sincère et affectueuse pour amitié et sorties (voiture). Mariage désiré, discrétion assurée.  
Ecrire avec photo sous chiffres Z 320.439, à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

**MARS 1<sup>er</sup>**  
Indépendance Neuchâteloise

**Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!**  
La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!  
Automobilistes: **Fr Aarau** 1000 **Paradis des enfants**  
Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-

**Pfister ameublements sa**  
Fabrique-exposition SUHR Vente directe

Heures de départ:  
Le Locle, Place du Marché 8 h 15  
Chaux-de-Fonds, Gare 8 h 30  
Neuchâtel, Terreaux 7 9 h 00

**Lunch gratuit**

Fiancés, amateurs de beaux meubles:  
**RESERVEZ A TEMPS VOS PLACES!**

**Pfister ameublements sa**  
Neuchâtel, Terreaux 7  
Renseignements: Tél. 038 - 25 79 14

**PRÊTS**  
sans caution de Fr. 500.- à 10.000.-  
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.  
**BANQUE COURVOISIER S.A.**  
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64  
Faubourg de l'Hôpital 21  
Envoyez-moi documentation sans engagement  
Nom  
Rue  
Localité

Actualité suisse et romande

Message concernant la modification de la loi sur la navigation aérienne. Le bruit et les détournements ont retenu l'attention

BERNE (ATS). — Le message concernant la modification de la loi sur la navigation aérienne, approuvé le 10 février par le Conseil fédéral, a été publié vendredi. Les modifications proposées ont trait à diverses propositions qui se sont révélées insuffisantes à la suite du développement rapide de l'aviation...

DEUX GROUPES DE PROBLÈMES. La révision porte sur deux groupes de problèmes : collaboration avec les autorités étrangères (rationalisation des tâches de surveillance), atterrissages en montagne (allègement des règles existantes), mesures contre la pollution de l'air et d'autres atteintes

nuisibles ou incommodantes, interdiction des vols civils à vitesse supersonique (objectif poursuivi actuellement par une initiative constitutionnelle et deux initiatives parlementaires), navigation aérienne commerciale (exploitation de lignes, trafic dit de navette et limitation des vols d'aéronefs suisses dans des régions en proie à des troubles politiques), zones de sécurité et zones de bruit (inconvenient du bruit dans les zones bordant les aéroports), frais de la sécurité aérienne (suppression de la participation des aérodromes et couverture des dépenses de la Confédération), registre matricule (compléments à apporter à la législation en vigueur), certificat de bruit pour aéronefs, règlement de transport aérien (modifications formelles), dispositions pénales (nouvelles infractions et intervention de l'Office fédéral de l'air), enfin prestations et participations de la Confédération.

Le Conseil fédéral a été amené à modifier la loi sur la navigation aérienne compte tenu des nouveautés techniques, de la transformation des besoins économiques, de la nécessité de prendre des mesures efficaces contre le bruit des aéronefs et les attentats criminels contre l'aviation. Les principales innovations proposées peuvent être groupées de la façon suivante :

Pour des raisons d'hygiène sociale, certaines zones proches des aéroports doivent d'urgence être soustraites aux constructions. Il n'est pas possible de combattre le bruit des avions à grands renforts de capitaux publics et privés, tout en tolérant sans restrictions la construction de nouvelles habitations dans les zones de bruit des aéroports. Le Conseil fédéral doit donc disposer de la compétence d'imposer des limites efficaces de droit public dans le domaine des constructions.

LES DANGERS DU BRUIT

Les dangers que la détonation balistique des avions supersoniques fait courir à la population exigent du législateur qu'il prenne clairement position. La voie à suivre a été longuement discutée, mais tous les milieux sont aujourd'hui d'accord pour estimer qu'on ne saurait accepter de vivre avec le bruit supersonique, comme certains l'ont préconisé à l'étranger. A ce sujet, le Conseil fédéral indique que l'initiative constitutionnelle en cours, qui contient une clause de retrait, aboutira certainement. Le but de cette initiative se justifie. Une prescription expresse sur le plan constitutionnel ou légal ne s'imposerait pas, mais peut néanmoins avoir sa valeur pour renforcer les intentions du gouvernement. « Il est à prévoir, précise le message, qu'un trafic aérien aux vitesses supersoniques ne sera nulle part admis sur des régions peuplées tant que les redoutables effets au sol ne pourront pas être sérieusement évités. » En outre, le bruit au départ des avions supersoniques mérite lui aussi de retenir l'attention.

Le transport professionnel des personnes et des biens sur des lignes de navigation aérienne exploitées régulièrement doit faire l'objet d'une concession. A ce propos, il y a lieu de marquer une distinction plus nette entre la concession générale du droit d'exploiter, et une concession pour des lignes déterminées. En trafic non régulier, le principe de la liberté d'industrie totale des entreprises suisses est maintenu, et le statut juridique des entreprises étrangères confirmé.

DÉTournEMENTS

La multiplication des détournements d'aéronefs et autres actes criminels contre la navigation civile oblige à prendre des mesures préventives de police qui permettent d'agir rapidement. Aujourd'hui, on est souvent dans le doute sur la compétence qu'ont les autorités fédérales et cantonales d'ordonner et d'appliquer les mesures qui s'imposent. Il est nécessaire de régler clairement ces attributions sur le plan légal.

PÉTROLE: on ne sait pas encore si le consommateur fera tous les frais du renchérissement prévu!

ZURICH (ATS). — Si les redevances accrues, telles qu'elles ont été fixées par les accords signés dimanche dernier à Téhéran par les Etats membres de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole) et les sociétés pétrolières, devaient être reportées intégralement sur le consommateur (à l'exclusion de tous les autres coûts), la Suisse devrait faire face à une dépense supplémentaire d'environ 950 millions de francs au cours des cinq prochaines années. En l'occurrence, notre balance des paiements en serait affectée pour autant, déclare « Pétrole - Informations », l'organe de l'Union pétrolière de Zurich. Il est probable que les sociétés productrices ne pourront absorber elles-mêmes la charge fiscale supplémentaire, telle qu'elle résulte de l'accord. Pourtant, on ne peut encore répondre à la question de savoir si c'est le consommateur qui devra payer en définitive le renchérissement global du pétrole brut. En effet, le marché de pétrole brut est, comme le marché des produits raffinés en Suisse, un marché libre sur lequel l'offre et la demande déterminent le prix. Mais il y a d'autres éléments essentiels qui influencent le prix des produits raffinés, tels que les prix du transport maritime, qui, vu la pénurie de pétroliers, sont actuellement très élevés.

Toutefois, compte tenu des tankers géants qui continuent à entrer en service, on peut s'attendre à un affaiblissement des taux de fret. Le raffinage, ainsi que la distribution et les taxes dans les pays entre les sociétés qui, à Téhéran seulement, s'étaient associées, le libre jeu de la concurrence continuera à déterminer l'évolution des prix. Une nouvelle formule régissant les prix affichés dans la Méditerranée n'a pas encore pu être trouvée.

Pour toutes ces raisons, les effets de l'augmentation des redevances aux pays exportateurs de pétrole sur le prix de l'essence en Suisse ne peuvent être prévus pour le moment.

De retour en Suisse



ZURICH (ATS). — M. Jean-Marc von der Weid, le double national suisse et brésilien qui a été libéré récemment, est arrivé en Suisse vendredi après-midi par avion. Venant du Chili, il a fait escale à Francfort, puis a débarqué à Zurich-Kloten, d'où il s'est rendu à Genève en train. Jean-Marc von der Weid a affirmé avoir été battu par la police politique avant d'être transporté dans le principal centre de tortures du Brésil. Il affirme aussi avoir eu des problèmes neurologiques. (Téléphoto AP)

Avant le procès des « Beliers » à Lausanne

L'instruction a donc été orientée vers des chefs d'accusation devant permettre l'interdiction du groupe Bélier. En accusant ses dirigeants d'atteinte à l'ordre constitutionnel et de mouvement illégitime, et de mouvement illégitime, on a renforcé le caractère politique d'une affaire qui l'était déjà par les mobiles des accusés.

La Cour pénale fédérale, semble avoir compris, un peu tardivement, que la conjoncture politique issue des nouvelles dispositions constitutionnelles bernaises a réduit à sa plus simple expression la possibilité de retenir, contre les accusés, des délits aussi énormes que l'atteinte à l'ordre constitutionnel et le mouvement illégitime. Elle a voulu, par conséquent, désamorcer la bombe. Et pour cela, elle a mis en branle une procédure arbitraire visant à dépolitisier un procès que la bêtise du pouvoir a voulu politique.

qui s'impose en pareille circonstance. Ceux-ci ne feront rien pour adoucir le verdict, ni pour se soustraire à leurs responsabilités qu'ils ont d'ailleurs assumé en toutes circonstances. Le groupe Bélier s'étouffe néanmoins que l'on s'obstine à poursuivre des jeunes gens non violents, alors que les méthodes fortes du F.P.L.P. triomphent du droit strict et que ses commandos emportent, avec la clé des champs, des « vérités juridiques » considérées jusqu'ici comme intangibles.

Le groupe Bélier considère que le tribunal qui va juger ses dirigeants est illégitime, et l'attitude des accusés sera celle

SUISSE ALEMANNIQUE

Gros vol de tableaux au Kunsthhaus de Zurich

ZURICH (ATS). — Quatre dessins valant 60,000 francs ont été dérobés au Kunsthhaus de Zurich. Ces œuvres, « La Famille sainte » de Bartolomeo Schidone, valant 5000 francs, « Dame au noir » de Constantin Guys (10,000 francs), « Le Baptême du Christ », de Giovanni Domenico Tiepolo (15,000 francs) et « Extase » de Pablo Picasso (30,000 francs) ont probablement été volées pendant les deux dernières semaines de janvier.

Le signalement du voleur présumé est le suivant : âge de 30 à 40 ans, taille 177 cm, corpulence mince, distingué, visage ovale, yeux bruns, cheveux foncés, parlé anglais, vêtu d'un complet sombre et portant une serviette noire. Il s'agit certainement d'un connaisseur.

Méningite à la caserne de Walenstadt

BERNE (ATS). — Le D.M.F. a annoncé qu'un soldat de l'école de recrues d'infanterie 6, compagnie 4, de la caserne de Walenstadt, dans le canton de Saint-Gall, souffre d'une méningite méningococcique. Les parents du malade ont été avertis par téléphone par ses supérieurs. Les troupes actuellement stationnées à Walenstadt ont été mises en quarantaine vendredi. Les troupes suivantes sont touchées par ces mesures et ne pourront certainement pas quitter la caserne avant lundi prochain : école d'officiers des troupes mécanisées et légères 1, école de recrues d'infanterie 6, compagnie 4, école de recrues du train 18, compagnie 1, cours technique pour artisans de troupes du rgt inf. mont. 36 et du rgt art. 26.

Aéroports: nouvelle menace

La police et l'armée ont été mises au courant, mais, a dit M. Amstein, « il n'est pas nécessaire de prendre des mesures supplémentaires », car les précautions sont déjà au niveau maximum depuis la série de détournements d'avions de l'automne dernier.

Par ailleurs, notre correspondant de Genève nous a fait tenir sur ce sujet l'information suivante : « On confirme à Genève-Cointrin, que la police genevoise, comme d'ailleurs celles de Berne, de Zurich et de Bâle-Ville, ont été « mises au parfum », par la police fédérale, et priées d'ouvrir l'œil, face à la menace de nouveaux détournements d'avions. C'est une dépêche en provenance de l'ambassade de France à Amman (Jordanie) qui a fait état des « projets » fomentés par des commandos palestiniens, murs par des actions désespérées. A la brigade politique de la police

genevoise, on confirme la chose, tout en faisant remarquer que ces menaces sont formulées presque tous les jours, anonymement bien sûr. Devant la situation présente, les inspecteurs n'ont pas pris de mesures particulières, mais ils exercent tout de même une surveillance sensiblement accrue. Ils sont sur leurs gardes, prêts à « faire face » et comme on sait qu'un policier averti en vaut plusieurs...

Conseil fédéral: non à un réajustement de l'indemnité pour service de nuit

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a refusé d'accorder au personnel de l'administration fédérale un nouvel ajustement de l'indemnité pour service de nuit. C'est la première fois, depuis bien des années, qu'une entente avec l'Union fédérative échoue.

Les étudiants saint-gallois contre le « modèle lausannois »

ZURICH (ATS). — Les étudiants de l'école des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall se sont prononcés, lors d'une votation, sur un soutien éventuel à accorder au « modèle lausannois » présenté par l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES), projet qui prévoit un nouveau mode de financement des études. Ce soutien a été refusé par 57,5 pour cent des voix valables. La participation s'est élevée à 35 pour cent.

John Adams, artisan de la victoire

C'est un événement de très grande portée scientifique qui est survenu vendredi matin au CERN. « Attendu », certes, diront certains, mais attendu tout de même depuis bientôt huit ans... On comprend dès lors que, dans ces conditions, l'optimisme le plus franc ait souvent passé, surtout récemment, pour une douce utopie.

LES DES SONT JETES

Or, les des sont néanmoins jetés, et la construction du Super-CERN peut désormais démarrer, au grand soulagement des physiciens européens. Au soulagement aussi de l'artisan numéro un de cette réussite, le savant britannique John Adams, qui se retrouve ainsi directeur général du « CERN-2 ». Depuis deux ans qu'il était officiellement chargé de l'étude scientifique du nouveau laboratoire, John Adams n'a en effet pas ménagé ses efforts pour venir à bout de toutes les difficultés qui se sont présentées. Problèmes techniques tout d'abord, certes, afin de proposer aux pays membres la machine la plus attrayante pour la physique européenne et la plus souple d'emploi, mais difficultés économiques et politiques aussi: les douze pays membres du CERN, de toute évidence, n'étaient pas prêts à ouvrir trop largement leur porte-monnaie à la physique sub-nucléaire. Et étaient-ils prêts à l'introduire, qu'ils espéraient avoir secrètement tiré à eux la couverture, en accueillant sur leur propre territoire les nouvelles installations. On sait que ce fut l'occasion du premier grand déchirement

du CERN: lorsque la République fédérale allemande décida de brusquer les choses, en décembre 1969, et que cela mit au pied du mur les autres pays décidés à s'engager dans le Super-CERN. On ne dut alors qu'à l'habileté de John Adams, précisément, de ne pas se retrouver au fond de l'abîme. Conscient en effet des raisons financières et politiques qui avaient fait trébucher l'accélérateur de 300 gev, il imagina une ingénieuse solution de rechange, sous la forme du « projet B » dont le démarrage a été lancé hier: un accélérateur circulaire un peu plus petit, situé près du CERN-1, et dont l'alimentation en particules — des protons — devenait possible à partir des installations actuelles, en l'occurrence à partir du synchrotron à protons de 28 gev que le CERN utilise depuis plus de 10 ans. Cette nouvelle solution présentait l'avantage financier de pouvoir se passer d'une partie importante des constructions prévues, et d'établir en outre une « continuité politique », en confiant le nouveau laboratoire aux deux pays qui abritaient déjà le CERN-1, la France et la Suisse.

UN ACCORD DE GRANDE PORTEE

L'accord survenu hier entre dix des douze pays-membres du CERN a une portée immense pour l'avenir de la recherche fondamentale en physique subnucléaire. Comme devait le relever John Adams, c'est un cadeau que l'Europe a décidé de faire à ses jeunes chercheurs de demain. C'est un investissement à très long terme, puisque le choix d'un emplacement tout proche des installations déjà existantes assurera l'unité de l'Organisation, permettra des économies et assurera l'avenir du laboratoire actuel en renforçant l'attrait qu'il exerce. Il convient cependant de préciser que la déclaration par laquelle la Suisse a fait connaître son intention de participer au Supercern et d'assumer certaines dépenses d'infrastructures, a été subordonnée à l'approbation de l'Assemblée fédérale.

avec une telle machine, l'on couvrira probablement les besoins des trente prochaines années. Peu importe alors que les Etats-Unis aient une avance sensible — leur propre accélérateur grand devrait être achevé d'ici à quelques mois — si l'Europe n'en est pas réduite, comme on l'a craint sérieusement, à abandonner un domaine de recherche où elle excelle depuis la découverte du noyau atomique par lord Rutherford, en 1911, ou même depuis la découverte de l'atome.

Eric SCHAERLIG

Disparition d'un ingénieur russe attaché au CERN

GENÈVE (ATS). — Un ingénieur soviétique d'une trentaine d'années, M. Victor Vaguine, attaché au CERN, a disparu depuis quelques jours avec sa femme et ses deux enfants, apprend-on vendredi soir à Genève. Sollicité par la mission d'Union soviétique, la police suisse aurait fouillé, lundi dernier, l'appartement de l'intéressé et constaté que tous les effets personnels avaient été emportés.

On est tenté de penser à Genève que M. Vaguine a décidé de chercher refuge en Occident, mais, au CERN, on précise que les physiciens et ingénieurs ne sont pas soumis à « une discipline industrielle » et que leurs allées et venues ne font l'objet d'aucun contrôle. N'était-ce l'intervention de la mission soviétique à Genève, l'hypothèse d'un désir de vacances aurait été d'autant plus plausible que M. Vaguine n'est pas employé par le CERN, mais y séjourne, comme une vingtaine de ses compatriotes, au titre de l'accord de coopération passé avec le Centre de recherches de Serpukhov. M. Vaguine était au CERN depuis un an. C'est un spécialiste des appareils de séparation des spectres et des rayons.

SUITE Super-CERN: accord

Un dixième de la superficie requise, soit 70 hectares, se trouve en Suisse, le reste en France. Ces terrains seront mis par les deux pays à la disposition de l'organisation. En outre, la Suisse se chargera de construire et financer les installations nécessaires pour amener et évacuer l'eau de refroidissement.

Le choix d'un emplacement tout proche des installations déjà existantes assurera l'unité de l'Organisation, permettra des économies et assurera l'avenir du laboratoire actuel en renforçant l'attrait qu'il exerce.

Il convient cependant de préciser que la déclaration par laquelle la Suisse a fait connaître son intention de participer au Supercern et d'assumer certaines dépenses d'infrastructures, a été subordonnée à l'approbation de l'Assemblée fédérale.

RAISON D'UN CHOIX

Les considérations suivantes ont déterminé la Suisse à participer à cette entreprise commune: la physique des hautes énergies est dans notre pays, un secteur important de la recherche dite de pointe, la construction du grand accélérateur à Meyrin ouvrira aux chercheurs suisses des perspectives accrues. L'organisation pour la recherche nucléaire, exemple particulièrement réussi de coopération européenne, recevra ainsi une impulsion nouvelle, féconde pour l'avenir.

VAUD

Première foire européenne des machines agricoles à Lausanne

De notre correspondant:

Première en date dans l'année, la Foire internationale de la machine agricole s'est ouverte hier matin au palais de Beaulieu, à Lausanne. Elle est aussi la première du genre en Suisse et groupe un grand nombre de fabricants de plusieurs pays, sur toute la surface du palais et de ses dépendances. Aucune exposition de ce genre en Europe n'apporte sur une superficie comme celle de Beaulieu un si grand choix de machines pour l'agriculture.

La foire est organisée par l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles. C'est le président de cette association, M. Godi Kilchenmann, de Berne, qui déclara ouverte cette importante exposition, hier matin, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles MM. Pierre Teuscher, président du Grand conseil, et Chevallaz, syndic de Lausanne.

Sous le signe de l'inquiétude

La joie et la fierté de cette journée, précise M. Kilchenmann, sont tempérées par l'inquiétude de nos paysans quant à l'avenir. Le malaise, réel et profond, influence les relations d'affaires et freine les transactions commerciales. Les ventes de machines agricoles ont de ce fait accusé une régression sensible, aussi bien à l'étranger que dans notre pays, alors même que la capacité de production de nos fabricants est loin d'être pleinement utilisée. Ces tendances peu réjouissantes du marché de l'équipement rural n'entravent cependant pas le développement de la technique. Bien au contraire. Les services de recherche et de promotion de nos industries — en collaboration avec les instituts spécialisés et les stations d'essais — travaillent fiévreusement à la mise au point de nouvelles machines agricoles, plus modernes et plus perfectionnées, permettant d'accroître encore les rendements par hectare et par animal, d'économiser la main-d'œuvre et d'améliorer la qualité des produits récoltés.

Alors que, dans de nombreux pays des millions d'êtres humains meurent de faim ou souffrent de malnutrition, la paysannerie du monde entier doit pouvoir bénéficier des progrès agronomiques, zootechniques, chimiques et mécaniques pour mieux subvenir aux besoins alimentaires croissants d'un monde en pleine explosion démographique. La foire de la machine agricole espère apporter une modeste contribution à la lutte pour une existence meilleure, plus digne et plus heureuse. De son côté, M. Robert Balmer, de la Chaux-de-Fonds, président du comité d'organisation de la foire, ajouta : « Le machinisme agricole doit être au service des agriculteurs — petits, moyens ou grands — pour les aider à résoudre leurs problèmes, mais non pour les inciter à dépasser leurs moyens habituels de financement. Le machinisme ne doit pas être un facteur d'appauvrissement, mais bien au contraire un élément de promotion du monde rural. »

GENÈVE

Le Conseil d'Etat genevois lève un coin du voile sur l'affaire des détectives

De notre correspondant: Vendredi matin, au début de la séance du Grand conseil, M. Henri Schmitt, conseiller d'Etat chargé du département de

justice et police, s'est longuement exprimé au sujet de l'affaire de l'écoute téléphonique clandestine par des détectives privés, anciens inspecteurs de la sûreté. Le magistrat s'est basé, pour faire sa déclaration, sur un document du Conseil d'Etat, fort de 18 pages, et qui relate tout ce que l'on doit savoir de cette affaire.

Il n'est pas exagéré d'employer le terme de « révélations » pour qualifier quelques-unes des précisions apportées par M. Henri Schmitt.

REVELATIONS

On a appris ainsi que les détectives

ont livré d'importants renseignements sur des gens considérables censés appartenir à la mafia américaine, qu'un piège fut tendu à l'inspecteur Pierre L. (le principal accusé) qui tomba joyeusement dedans.

Il est maintenant établi que ledit inspecteur, alors qu'il était encore en fonction à la sûreté, a vendu pour 10,000 francs, par l'intermédiaire de ses complices les frères F., à une agence anglaise, des renseignements concernant des personnes cherchant à placer des capitaux de provenance douteuse dans des établissements bancaires de Genève.

En ce qui concerne Eric W., autre ancien inspecteur de la sûreté, il se confirme qu'il a, entre autres, recopié ou résumé un grand nombre de renseignements « strictement confidentiels », renseignements visant certains administrateurs, des trafiquants d'or et de stupéfiants, etc.

Ce rapport du Conseil d'Etat ne va donc pas, de toute évidence, arranger les affaires des inculpés. Et il faut savoir gré au gouvernement d'avoir fait la lumière à cet égard. C'était le seul moyen de mettre en échec les rumeurs de plus en plus insistantes ces derniers temps, qui insinuaient que le « coup des détectives » serait étouffé. Visiblement tel ne sera pas le cas et la justice suivra son cours.

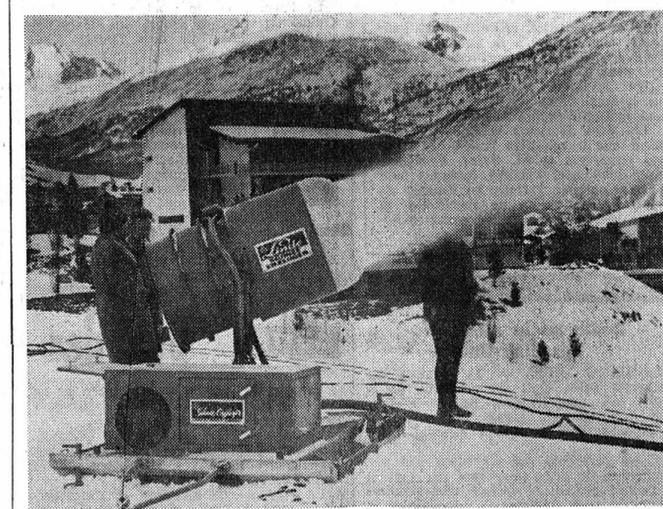
René TERRIER

Seize millions pour améliorer les salaires des enseignants

(c) Les représentants des associations professionnelles d'enseignants ont été reçus par une délégation du Conseil d'Etat genevois. Au cours de cette entrevue, rendue urgente par le vif mécontentement qui règne dans cette corporation, le président du gouvernement, M. Jean Babel, n'a pas pu adopter, en bloc, toutes les revendications de ses interlocuteurs.

Néanmoins, une sorte de compromis semble commencer à se dessiner. Il apparaît que l'Etat est disposé à produire l'effort qui s'impose et que les grandes lignes de la réforme des traitements des enseignants sont déjà connues. Le montant global des améliorations que le gouvernement est d'accord d'apporter dans ce but s'élève à 16 millions de francs. On prévoit une hausse des salaires qui pourrait atteindre 11 % pour certaines catégories... et une année de congé payé en cours de carrière, pour les professeurs, après dix ans d'enseignement et au moins dix ans avant la retraite, ceci en sus des congés normaux. La paix dans les écoles est à ce prix, paraît-il. Mais reste à savoir comment la masse des contribuables va apprécier la perspective de cette nouvelle saignée.

VALAIS



La « grosse Bertha » des neiges

(c) L'engin allemand qui passe actuellement pour être le plus gros canon à neige du monde, se trouve actuellement à Saas-Fee. Ce canon débite de la neige à volonté et à tout fait de recouvrir les pistes où le gazon fait son apparition. Ce canon fabrique 25 mètres cubes de neige à l'heure. Il peut ainsi sans difficulté recouvrir une surface de 50 mètres carrés sur 5 cm d'épaisseur. Pas moins de 180 gicleurs « crachent » de la neige à la ronde. On y introduit de l'eau ordinaire qui se transforme en neige au moyen d'une soufflerie à réaction. Plus de 40,000 mètres cubes d'air circulant à la vitesse de 112 km à l'heure sont utilisés pour fabriquer cette neige. L'engin peut travailler vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Des prises d'eau ont été installées le long des pistes de Saas-Fee afin d'alimenter cette « grosse Bertha » de l'hiver valaisan. (Avipress M. F.)

Advertisement for Bulova Accutron watches, featuring a watch image and text: 'BULOVA ACCUTRON', 'PRECISION INHABITUELLE ELECTRONIQUE, 445.- FRANCS', 'PALLADIUM', '10, SAINT-MAURICE, NEUCHÂTEL'.

Advertisement for Imprimerie Centrale, featuring text: 'IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.', 'rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel', 'Direction générale: Marc Wolfarth', 'Rédacteur en chef: Jean Hostettler'.

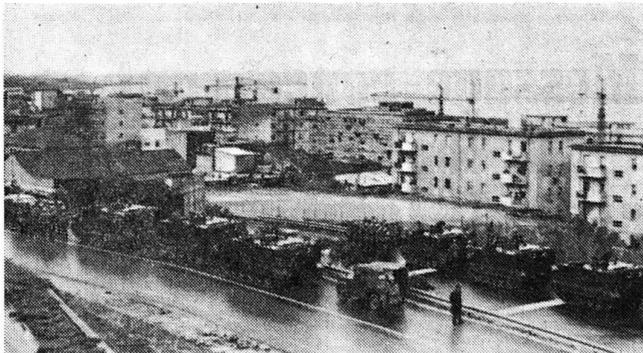
# La France vit-elle déjà à l'heure d'un nouveau « mai » contestataire ?

Tout le monde manifeste, tout le monde conteste. On fait grève, on défie, on coupe les routes et les voies ferrées. Et déjà, lors du défilé des lycéens parisiens, certains avaient même commencé à déparer la chaussée.

Le malaise est général, particulièrement grave dans la majorité, entre partis alliés, au sein de l'UDR, entre « durs » à la Tomasini et « mous », jusqu'au sein du gouvernement. Et il y aura des élections municipales générales dans un mois.

On n'avait pas vu cela depuis 1785, lorsque le roi avait fait arrêter deux conseillers du Parlement : 800 magistrats faisant contre les propos tenus à leur égard par grève et défilant en robe pour protester le secrétaire général de l'UDR. Les magistrats, ulcérés de voir l'UDR incapable de sanctionner M. René Tomasini, sont

gents à déposer une plainte en diffamation contre lui. Ne les a-t-il pas accusés de « lâcheté » dans leur verdict à l'égard de « lâcheurs » ? Des policiers qui avaient d'abord approuvé les propos de M. Tomasini, ont fait volte-face, et condamnent aujourd'hui cette offense à la magistrature.



Les blindés dans la ville calabraise. (Téléphoto AP)

## Reggio à l'usure ?

REGGIO-DE-CALABRE (AP). — Des bulldozers ont rasé, vendredi matin, les barricades érigées dans divers quartiers de la ville, mais les forces de l'ordre se sont abstenues d'intervenir dans celui de Sbarre, dernier bastion tenu par des irréductibles décidés à lutter jusqu'au bout. Les autorités, qui disposent pour réduire ce foyer de résistance, de 3000 policiers,

de bulldozers et de voitures blindées, ont décidé d'éviter de donner à ces jeunes gens survoltés, un prétexte à de nouvelles violences.

## Prague : le premier procès politique

Vladimir Skutina, journaliste et publiciste progressiste, a été condamné à Prague à deux ans de prison. Atteint d'un cancer, diminué physiquement par les tortures morales, trahi par un « ami » qui livra ses manuscrits à la police secrète, Vladimir Skutina, victime de Novotny dans les années 50, risque de mourir en prison. Durant le « printemps », ses interventions à la télévision en faveur des libertés démocratiques et des droits de l'homme étaient très populaires. Après l'invasion, Skutina avait la possibilité de se réfugier à l'étranger. Il a préféré partager les souffrances et les humiliations de son peuple.

national au moment où se déroulait à Bratislava le Congrès de l'Union des étudiants. Et demain, si les événements de Pologne tournent au drame, les pro-Russes de Prague en profiteront pour instaurer le règne de la terreur en Tchécoslovaquie. (A. L.)

### UN FAIT PAR JOUR

## Seule contre tous

A la fin du mois, la « lady » aura gagné ou perdu son pari. Autrement dit, Indira Gandhi sera, ou ne sera pas, premier ministre de l'Inde.

## La progression des Sud-Vietnamiens fortement entravée par le Vietcong

SAIGON (AP). — Le général Hoang Xuan-lam, qui commande les 16.000 Sud-Vietnamiens au Laos, a déclaré que ses troupes occupent environ 40 km du réseau de la piste Ho Chi-minh. D'après le général, l'incursion sud-vietnamienne se déroule jusqu'à présent de façon satisfaisante.

Depuis le début de l'opération, le 8 février, 700 Nord-Vietnamiens ont été mis hors de combat et plus de 600 armes récupérées.

Les éléments les plus avancés de l'armée sud-vietnamienne se trouveraient maintenant à 12 km du noeud de communications de Tchepone et à 28 km de la frontière sud-vietnamienne.

D'après le général Abrams, le commandant en chef américain au Viet-nam du

Sud, les forces sud-vietnamiennes au Laos « réussissent très bien ».

D'autres sources signalent cependant que les forces nord-vietnamiennes font pression sur la colonne qui progresse vers Tchepone « Les Nord-Vietnamiens tapent sur la route avec de grosses roquettes, des obus de mortier et leur artillerie. »

Le commandement américain a signalé que quatre hélicoptères avaient été abattus jeudi au Laos par l'artillerie anti-aérienne nord-vietnamienne.

Selon le commandement sud-vietnamien, les pertes au Laos depuis le début de l'opération s'élevaient officiellement à 144 morts et 541 blessés. Les informations parvenant du champ de bataille indiquent que les pertes sont, en fait, plus élevées que celles annoncées publiquement.

### L'APPUI AMERICAIN

A 300 km plus au sud, sur la partie de la piste qui pénètre au Cambodge et au Viet-nam du Sud par les hauts plateaux du centre, des hélicoptères américains ont attaqué jeudi, à 60 km à l'ouest de Kontum, 40 fortifications nord-vietnamiennes.

Plus tard, les bombardiers américains et sud-vietnamiens ont pilonné le secteur. Pour leur part, les « forces populaires de l'armée de libération » du Viet-nam du Sud revendiquent d'importants succès depuis le début du mois dans plusieurs provinces, « balayant ou capturant » plus de 2650 soldats américains et « fantômes », détruisant 22 avions, 142 véhicules militaires, trois locomotives, 12 wagons militaires, quatre ponts et 23 positions militaires.

### Dernière minute

## M. Tomasini se rétracte !

PARIS (AFP). — M. René Tomasini, secrétaire général de l'UDR (gaulliste), dont la déclaration mardi sur les magistrats avait soulevé de vives protestations, a fait parvenir hier à M. Georges Pompidou, président de la République, une lettre dans laquelle il revient sur sa déclaration.

Voici le texte de la lettre : « Monsieur le président, Le communiqué publié à l'issue du bureau exécutif du 17 février m'avait paru suffisamment explicite pour que les magistrats acceptent de considérer que certains mots avaient dépassé ma pensée et qu'une exploitation tendancieuse en avait été faite.

Conscient de ne pas avoir été entendu, je tiens à vous dire que je regrette d'avoir prononcé le mot « lâcheté » et je vous prie de bien vouloir considérer que je le retire. »

Le secrétaire général de l'UDR a été transmis par le président de la République au ministre de la justice M. René Pleven.



Des soldats sud-vietnamiens portant des blessés se replient vers les avions de soutien américains. (Téléphoto AP)

## Les compagnies aériennes françaises décident le « lock-out » des pilotes

PARIS (Reuter). — Les trois principales compagnies aériennes françaises ont ordonné vendredi le « lock-out » des pilotes qui prendra effet dès que ceux-ci auront terminé lundi leur mouvement de grève.

M. Galichon, président d'Air-France a précisé : « Les compagnies d'aviation Air-France, Air-Inter, et UTA ont décidé vendredi la suspension de leurs vols à partir de la présente grève jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. » Le conflit qui paralyse le transport aérien français concerne les quelques 2400 commandants de bord, pilotes, mécaniciens, navigateurs et radios des trois compagnies d'Air-France, Air-Inter et UTA.

AVANTAGES ET REVENDICATIONS A l'heure actuelle, ces personnes perçoivent une rémunération qui varie de 4500 à plus de 20.000 francs français

par mois pour un commandant de bord de Boeing 707 au milieu de carrière, pour une activité en vol inférieure à 68 heures par mois.

Ils bénéficient de 40 jours de congés payés et un abatement fiscal professionnel de 30 pour cent s'ajoutant à celui des autres salariés.

### ET LES PILOTES ?

M. Galichon a déclaré que les compagnies aériennes ne pouvaient accepter les demandes des pilotes qui impliqueraient une augmentation générale des rémunérations de plus de 20 pour cent dès 1971.

La grève déclenchée par les pilotes des trois compagnies vendredi a réduit de plus des deux tiers le nombre de leurs vols.

En dehors des majorations de leurs salaires, les pilotes réclament 14 jours de congé par mois.

## Les Américains presseraient Israël d'accepter la proposition du Caire

JERUSALEM (AP). — M. Rabin, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, a été rappelé pour consultations avec son gouvernement sur la récente proposition de paix égyptienne.

M. Rabin, qui s'est entretenu avec M. Cisco, sous-secrétaire d'Etat américain, avant son départ, mettrait le gouvernement israélien au courant de la position des Etats-Unis concernant l'initiative des Egyptiens qui, croit-on, serait acceptée.

Washington, pense-t-on, presserait Israël de donner une réponse positive à la proposition égyptienne.

Toutefois, de sources autorisées, on déclare que, dans les conditions actuelles, Israël ne serait pas disposé à évacuer la totalité du Sinaï et souhaiterait des négociations directes avec le Caire.

Le gouvernement israélien s'est déjà réuni jeudi sous la présidence de Mme Golda Meir, pour discuter de l'affaire. Une réponse serait élaborée lors de sa prochaine réunion, demain.

Certains journaux israéliens accueillent avec scepticisme l'initiative égyptienne.

Pour « Omer », journal syndical, « ce n'est qu'une manœuvre tactique qui n'offre aucune perspective de paix ». Mais, dit-il, Israël devrait adresser au Caire des demandes d'éclaircissements.

« Hatzofeh », l'organe du parti religieux national, estime qu'une preuve d'un véritable changement dans la position égyptienne ne sera donnée que lorsque le Caire sera prêt à discuter de l'instauration de la paix, sans conditions préalables concernant un retrait. »

« Al Hamishar », organe du parti socialiste Mapam, demande au gouvernement de présenter une contreproposition, et « une définition fondamentale des points de vue territoriaux israéliens ».

### LA LIMITE

Dans son éditorial hebdomadaire, M. Heikal, rédacteur en chef de l'« Al Ahrâm », donne à entendre que l'Egypte ne pourra faire d'autres concessions, en faveur de la paix, à Israël, « car cela entraînerait automatiquement des concessions territoriales ».

Selon l'éditorial, l'Egypte est allée au maximum de ce qu'elle pouvait faire et il appartient maintenant à Israël « de dire aux Arabes et au monde s'il veut la paix ou le territoire ».

### PALESTINIENS

Dans un communiqué publié vendredi à Amman, M. Hammouda, président du conseil national palestinien, sorte de parlement en exil, composé de 112 membres, annonce que cet organisme ne discutera pas de la création d'un Etat palestinien, lors de la réunion qu'il doit tenir le 27 février au Caire.

La création d'un tel Etat a été suggérée dans le cadre d'un règlement de paix entre Israéliens et Arabes. Et, récemment, le journal officieux égyptien « Al Ahrâm » avait annoncé que les dirigeants palestiniens étudiaient le projet sérieusement, en dépit de démentis publics répétés.

## POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE

### EUROPE

#### Il y avait deux étrangers à Toulouse

BORDEAUX (AP). — Un suspect arrêté vendredi matin à Bordeaux sur dénonciation de l'un de ses amis et qui était interrogé sur les meurtres commis lundi dernier à Toulouse, a avoué, en fin de soirée, avoir tué l'une des deux femmes, Michèle Portalier, une ancienne éducatrice devenue prostituée retrouvée étranglée à l'hôtel « Maryse ».

Mais Marc Audi, 23 ans, truand connu à Toulouse, nie toute participation dans la seconde affaire de meurtre commis le même soir à Toulouse sur les personnes d'une jeune Espagnole, Eulalie Vela-Rios. Les aveux de Marc Audi tendraient donc à prouver qu'il n'y avait pas un, mais deux étrangers « de la pleine Lune » lundi dernier à Toulouse.

#### Les enseignants suédois... à la porte

STOCKHOLM (AFP). — Le « lock-out » décidé par l'office suédois des conventions collectives de l'Etat est entré en vigueur jeudi à minuit dans la fonction publique et principalement l'enseignement. Ce « lock-out » concerne 30.000 fonctionnaires, dont 25.000 enseignants. Tous les lycées, les universités et les grandes écoles seront ainsi fermés à partir de vendredi matin en Suède, pour une durée indéterminée.

A la demande du syndicat des travailleurs intellectuels auquel sont affiliés les enseignants, le préavis de « lock-out » avait été soumis à la « commission d'arbitrage des conflits ». Celle-ci a estimé que cette mesure de l'office suédois des conventions collectives n'est pas susceptible de porter gravement atteinte à la collectivité. Au total, 42.000 fonctionnaires sont désormais impliqués dans le conflit social qui a commencé le 1er février et menace de s'étendre à d'autres catégories de travailleurs.

#### Catastrophe évitée

TOULON (AFP). — Le sous-marin français « Flore » a échappé de justesse à un accident vendredi matin alors qu'il était en plongée au large de Toulon. Le sous-marin a pu remonter en catastrophe. L'accident du « Flore » n'a pas fait de victime. Le sous-marin appartient à la série « Daphné » qui a connu déjà deux disparitions tragiques (« Minerve » le 27 janvier 1968, 52 disparus et « Eurydice » le 4 mars 1970, 57 disparus) et une collision entre le « Galatée » et le « Maria van Riebeeck » (20 août 1970, 6 morts). Tous ces accidents ont eu lieu au large de Toulon.

Ce serait une panne générale des machines qui aurait affecté le « Flore » l'obligeant à faire surface en catastrophe. L'accident s'est produit vendredi à 10 heures, alors que le sous-marin se trouvait à vingt milles au large de Toulon, en Méditerranée. Il naviguait en plongée périscopique, c'est-à-dire à faible profondeur. C'est pourquoi il a pu faire surface.

#### Le prix des carburants

VIENNE (AP). — Après la décision des pays de l'OPEP d'augmenter les prix du pétrole brut, les sociétés pétrolières d'Autriche ont commencé vendredi à discuter des hausses de prix et M. Staribacher, ministre du commerce, est venu se joindre aux négociations sans avoir été invité.

Un communiqué publié à l'issue de la réunion a déclaré que, puisque les prix des huiles minérales et en particulier de l'essence tombent sous la réglementation officielle, une hausse uniforme des prix est nécessaire.

#### AMÉRIQUE

#### Route moins meurtrière aux Etats-Unis

CHICAGO (AFP). — Le nombre des personnes tuées dans les accidents de la route, aux Etats-Unis, a été en 1970 le plus bas qui ait jamais été enregistré, a annoncé jeudi le conseil national de la sécurité.

55.300 personnes ont été tuées, soit une diminution de deux pour cent par rapport à l'année précédente malgré une augmentation de trois millions d'automobilistes et de quatre millions de voitures en 1970.

Cela est dû, selon le conseil national de sécurité, au fait que les automobiles et les autoroutes sont plus sûres.

#### Affentats antifusses aux Etats-Unis

WASHINGTON (Reuter). — Des chiffres imbibés d'essence ont été jetés vendredi matin dans des voitures de diplomates soviétiques à Washington et enflamment provoquant des débuts d'incendie, annonce une police de Washington.

Peu après, deux agences de presse ont reçu des appels téléphoniques anonymes les informant que ces actes avaient été commis en représailles du traitement des juifs en URSS.

## SUITE Affaire Gilles Guiot

« J'avais un couteau à la main et elle (Abigail Folger) s'est enfuie par une porte... Je l'ai poursuivie sur la pelouse, je l'ai frappée à coups de couteau et tout était noir. »

Le défenseur, dans sa plaidoirie, fait état de quelques contradictions dans les dépositions des agents. Il souligne qu'aucune preuve, aucun fait précis n'est retenu contre Guiot si ce n'est qu'il portait une veste à carreaux.

« Les policiers ont pu se tromper d'après l'idée qu'ils s'étaient faite de l'agresseur. »

Et l'avocat conclut : « Les jeunes, dont Guiot est devenu malgré lui le porte-drapeau attendant de nous l'image d'une vraie justice. »

L'avocat général Callaud prononce ensuite son réquisitoire car, en appel, c'est lui qui doit avoir la parole le dernier.

« Les remous et les troubles provoqués par cette affaire ne doivent pas franchir la porte de notre enceinte, dit-il. Nous devons rechercher la vérité principalement à travers les témoignages contradictoires de deux garçons, Gourmaud et le jeune agent Tropic, qui, tous les deux, m'ont fait bonne impression. Je ne pense pas qu'il y ait de menteur parmi eux. Il est possible que Tropic ait commis une erreur, il faut choisir et c'est bien difficile, j'en suis incapable. »

C'est à ce moment-là, en conclusion,

## Les magistrats à Pompidou

PARIS (AP). — Les magistrats ont rendu public vendredi le texte de la lettre qu'ils ont adressée au président de la République, pour protester une nouvelle fois à propos de l'affaire Tomasini.

La lettre est signée du premier président de la Cour de cassation, du procureur général, et elle déclare notamment : « La magistrature vient d'être soufflée. Elle est évidemment empêchée de se défendre judiciairement, comme pourrait le faire tout autre corps. Elle ne veut pas recourir, pour manifester son indignation, à une interruption des travaux judiciaires qui ne nuirait qu'aux justiciables. »

« Nous avons été sensibles à l'hommage que le garde des Sceaux, le Conseil des ministres et vous-même avez rendu à notre indépendance et à notre impartialité. Mais c'est de lâcheté qu'il s'agit, et cet hommage n'efface pas l'affront que nous avons douloureusement ressenti. »

Les magistrats concluent : « Il nous faut espérer que votre haute autorité saura, par des mesures appropriées, maintenir en nous la force de rendre la justice sans nous mentir à nous-mêmes, au nom du peuple français. »

## SUITE Une des égéries de Manson

Patricia (23 ans) a ajouté qu'elle ne se rappelait pas bien les détails, car elle était complètement « défonctionnée à l'aide ». « Je me rappelle avoir vu Saïe (Suzanne Atkins) se battre avec deux femmes. Je me rappelle m'être levée, et être allée et m'être battue. »

En réponse aux questions du procureur, elle a indiqué qu'elle ne ressentait rien, sinon « une paranoïa ». « La nuit suivante, a-t-elle poursuivi, je suis entrée avec deux autres dans la demeure des Labianca. Ils étaient attachés sur un sofa » (des témoins ont affirmé auparavant que Charles Manson lui-même les avait attachés, était parti et avait envoyé ses fidèles admiratrices pour les tuer).

#### Fumées

EINDHOVEN (Reuter). — Une énorme incendie a ravagé vendredi une manufacture de cigares d'Eindhoven et 40 millions de cigares sont partis en fumée. Les pompiers de cinq casernes ont combattu l'incendie qui a causé pour plusieurs millions de francs de dégâts aux bâtiments et aux installations. Les habitants des maisons voisines ont dû être évacués.

Les époux Labianca implorèrent Patricia, mais, a-t-elle dit, « quand vous marchez à l'acide et que quelqu'un vous dit de ne pas faire quelque chose, vous ne l'entendez tout simplement pas ». Mme Labianca réussit à s'enfuir dans une chambre et à saisir une lampe. « J'ai alors couru à la cuisine et j'ai pris tout un tas d'ustensiles. Je suis devenue un



Photographiée à l'aéroport de Londres alors qu'elle se préparait à prendre l'avion de Zurich avec lunettes dans le vent, voici la chanteuse « pop » Lulu. Elle paraîtra prochainement dans nos étranges petites lucarnes. (Téléphoto AP)